

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Médecin de la Faculté de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

JUILLET 1762.

TOME XVII.



A PARIS,
Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

ELOGE

De M. VANDERMONDE.

CHARLES-AUGUSTIN VANDERMONDE, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, ancien Professeur de Chirurgie Françoise aux Ecoles de la même Faculté, Censeur Royal, & Membre de l'Institut de Bologne, naquit à Macao en Chine, le 18 Juin 1727, de Me Jacques-François Vandermonde, & de Dona Espérance Caçilla. Son pere, qui étoit natif de la Flandre-Françoise, après avoir été reçu Docteur en médecine en l'Université de Reims, partit en 1720, avec M. Didier, Ingénieur du Roi, son ami particulier, chargé par M. le Duc d'Orléans, pour lors Régent du Royaume, de visiter l'Isle de Pulocondor, sur les côtes du royaume de Cambaye, où l'on avoit dessein de faire un établissement. Dans le tems que le vaisseau de M. Didier étoit à la rade de cette Isle, le hazard fit qu'un vaisseau Espagnol vint faire de l'eau dans la même plage; M. Vandermonde se lia d'amitié avec le Capitaine, qui l'engagea à passer avec lui à Macao. Le succès avec lequel il exerça sa profession dans cette ville lui fit obtenir des Lettres de naturalité du Roi de Portugal, avec le

titre de Médecin de la garniſon & de la colonie Portugaiſe. C'eſt dans ces circonſtances qu'il épouſa Dona Caçilla, fille d'un noble Portugais, qui ne lui apporta, pour toute dot, que ſa beauté & ſa naiſſance.

Charles-Auguſtin Vandermonde fut le fruit de ce mariage. Sa mere étant venue à mourir, ſon pere ſe détermina à repaſſer en Europe, emmenant avec lui ce fils, qui n'avoit alors que quatre ans Arrivé à Paris, il réſolut d'y fixer ſon ſéjour; il s'y fit même recevoir Membre de la Faculté de Médecine. Son fils étoit le principal objet de ſes ſoins; il ne négligea rien pour lui donner une excellente éducation, & telle qu'elle convenoit à l'état de Médecin, auquel il le deſtinoit. Il le confia, à cet effet, à M. l'Abbé Batteux, qui voulut bien ſe charger de lui répéter un Cours de Belles-Lettres. Ce pere tendre n'eut pas la conſolation de jouir du fruit de ſes travaux : il mourut dans le tems que ſon fils commençoit à pouvoir profiter de ſes leçons. Livré à lui-même, dans un âge où la plupart des hommes ne ſont ſenſibles qu'à l'attrait du plaiſir, le jeune Vandermonde chercha à réparer, par ſon aſſiduité à l'étude, la perte qu'il venoit de faire. Il eſt vrai qu'il trouva, dans MM. de Juſſieu, des amis qui voulurent bien lui ſervir de pere; auſſi s'abandonna-t-il, ſans réſerve, à leurs conſeils. Le tems de ſes

études fini, il ſe mit ſur les bancs, pour faire ſon cours de Licence. C'eſt-là qu'il commença à recueillir le fruit de ſon application. Le ſecond rang qu'il obtint, moins par l'indulgence dont la Faculté uſe quelquefois envers les fils de ſes Membres, que par ſes talens, fut pour lui une diſtinction d'autant plus flateuſe, que la Licence étoit nombreuſe & très-bien compoſée.

Il eſt d'uſage, lorſque la Licence eſt finie, que l'un des Récipiendaires prononce un Diſcours, après lequel il trace le portrait de chacun de ceux que la Faculté vient d'adopter. Cet acte qu'on nomme *Paranymphes*, ſe fait ordinairement avec beaucoup de cérémonies, & il eſt d'uſage d'y inviter les Cours ſouveraines. Il étoit arrivé pluſieurs fois que l'Orateur s'étoit permis les plaiſanteries les plus fortes ſur ſes confreres, qui lui répondoient ordinairement ſur le même ton. La Faculté crut devoir réprimer un abus qui dégradoit la majeſté de ſes Ecoles. La gêne qu'elle impoſa au Paranymphant, ne ſervit qu'à faire éclater le talent que M. Vandermonde avoit pour la parole. Chargé des Paranymphes de ſa Licence, il réunit tous les ſuffrages; il ne mit dans ſes portraits que ces légeres plaiſanteries qui font rire ceux même qui en ſont l'objet. Ayant enfin reçu le bonnet de Docteur, en 1748, il ne ſongea plus qu'à ſe former à la pratique de la

médecine. Pour cet effet, il se renferma dans son cabinet, & ne vit que quelques hommes de lettres, dont il crut que le commerce lui seroit utile. De ce nombre étoit M. l'Abbé Nollet, avec lequel il faisoit souvent des expériences de physique. Les liaisons qu'il avoit avec ce Savant lui firent tomber entre les mains la Description que M. Curzio, Médecin de Naples, venoit de publier, d'une maladie singuliere de la peau, qu'il avoit guérie avec le mercure. Il en entreprit la traduction, & la fit imprimer, en 1755, chez *Vincent*. C'est le premier ouvrage qui soit sorti de sa plume. Quelques remarques qu'il y avoit ajoutées firent connoître qu'il étoit capable de faire quelque chose de mieux que des traductions.

Ce premier essai fut bientôt suivi d'un ouvrage plus important. On vit paroître, en 1756, chez *Vincent*, son Art de perfectionner l'espece humaine, en deux volumes *in*-12. Il y donne des regles pour préserver le fœtus, lorsqu'il est encore dans le sein de sa mere, des accidens auxquels il est exposé, & qui, en corrompant sa forme, nuisent pour toujours à son existence. Il y développe, d'une façon très-lumineuse, une idée brillante qu'un Physicien Philosophe n'avoit présentée qu'en passant ; je veux parler du croisement des races, pour la per-

fection de l'espece humaine, comme pour celle des animaux. Il étoit d'autant plus en état de donner du poids à cette opinion, qu'il étoit lui-même, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, le produit d'un pareil croisement, & bel homme; mais ce qui rend cet ouvrage encore plus précieux, ce sont les excellens préceptes qu'il y donne pour l'éducation corporelle des enfans.

Peu de temps avant que cet ouvrage ne vît le jour, le sieur *Vincent* avoit acquis le privilege du Journal de Médecine: il ne crut pas pouvoir le remettre en de meilleures mains qu'en celles de M. Vandermonde: en effet cet ouvrage, dont le projet avoit été imaginé par un homme de lettres, qui n'étoit pas Médecin, & qui par cela même n'étoit pas en état d'inspirer au public la confiance qui pouvoit en faire le succès, prit sous sa plume une nouvelle forme & une nouvelle consistance. Le public lut avec empressement un ouvrage consacré à son utilité; les Médecins & les autres ministres de la santé, sûrs de trouver en lui un juge éclairé, lui adresserent sans crainte des productions, ou qui seroient restées dans leurs porte-feuilles, ou qu'ils n'auroient jamais enfantées, s'ils n'eussent pas été assurés de trouver un dépôt où ils pouvoient les remettre: l'affluence des matériaux fut si grande, que l'Auteur ne fut plus embarrassé que du choix.

Toujours occupé de la perfection de cet ouvrage, M. Vandermonde ne voulant rien laisser à désirer, jugea à propos, en 1758, d'ajouter aux observations qui faisoient le fond de son Journal, l'Extrait des livres les plus intéressans qui paroissoient sur les différentes branches de la médecine. Il remplit avec succès cette nouvelle tâche; mais les applaudissemens qu'il recevoit ne le mirent pas à l'abri des tracasseries auxquelles on s'expose, lorsqu'on ose présenter aux hommes la vérité sans l'adoucir. Il parut, en 1759, un ouvrage anonyme, dont il rendit un compte peu avantageux; l'Auteur, homme célebre & très-digne de l'être, ne crut pas devoir mépriser sa critique : il répondit dans une brochure où le Journaliste n'étoit pas ménagé. Instruit alors à qui il avoit à faire, M. Vandermonde repliqua avec tous les égards qu'il crut devoir à un homme qui faisoit l'honneur de la médecine françoise, sans cependant faire rien perdre à la vérité qu'il défendoit. Sa réponse fut accueillie du public comme elle devoit l'être, & fit taire les murmures que sa critique avoit excités.

La réputation que lui avoient fait ses ouvrages, ne demeura pas renfermée dans les bornes de la France, l'Institut de Bologne se hâta de l'adopter au nombre de ses Membres. M. Beccari, Président de ce corps, lui écrivoit à ce sujet : *L'acquisition d'un Membre tel que vous ne peut que faire hon-*

neur à tout le corps : il devroit vous remercier d'avoir permis que votre nom se trouvât parmi les nôtres ; mais l'usage ne permet point aux Académies de s'exprimer en ces termes avec leurs Associés : souffrez donc que je le fasse en son nom. Peu de tems auparavant il avoit été décoré du titre de Censeur royal.

Nous est-il permis d'annoncer au public que M. Vandermonde étoit l'Auteur du *Dictionnaire de santé ;* ouvrage dont le succès, si on le mesure par l'empressement avec lequel le public l'a accueilli, a été des plus complet, puisque, sans compter les contrefactions, il s'en est vendu trois éditions en moins de deux ans ? L'utilité de ces sortes d'ouvrages pour les gens de la campagne, dénués de tous secours de la part de la médecine, est tellement compensée par l'abus qu'en font les charlatans, les femmelettes, & ce nombre prodigieux de gens de tout rang & de toute espece, qui s'ingerent sans lumiere dans l'exercice d'un art dans lequel les moindres fautes deviennent des crimes, qu'il n'a jamais cru devoir s'en reconnoître l'Auteur : il n'y avoit que ses plus intimes amis à qui il avoit osé en faire l'aveu. Quelque sûr qu'il fût de n'y avoir donné que des préceptes fondés sur la théorie la plus solide & sur la pratique la plus saine, il

craignoit toujours la mauvaise application qu'on en pouvoit faire.

Nous n'avons représenté jusques ici M. Vandermonde que comme Auteur ; il ne mérite pas moins nos éloges comme Médecin : sa pratique étoit sage & presque toujours heureuse ; aussi la confiance du public augmentoit-elle de jour en jour ; & ce qui étoit plus flatteur pour lui, il devenoit l'ami de tous ceux dont il étoit le Médecin. L'humanité faisoit le fond de son caracterere, & il n'étoit pas moins assidu auprès de ceux de ses malades dont il n'attendoit aucune récompense, que de ceux de qui il pouvoit être le mieux payé ; les regrets des malheureux à qui il prodiguoit ses soins ont seuls fait connoître tout le bien qu'il faisoit en ce genre. Bon ami, personne ne remplissoit plus exactement que lui tous les devoirs qu'impose ce titre ; mais aussi exigeoit-il avec un peu trop de rigueur la même exactitude dans ceux à qui il étoit lié : il leur pardonnoit difficilement les torts qu'ils pouvoient avoir avec lui, & saisissoit toutes les occasions de leur en témoigner son ressentiment ; cette foiblesse, sur laquelle il n'a jamais pu se vaincre, lui avoit fait quelques ennemis, supposé qu'on doive toujours donner ce titre à des gens avec qui on rompt tout commerce.

A la veille de contracter un mariage qui

faisoit l'objet de tous ses vœux, & pour lequel il avoit déjà pris ses arrangemens, il fut attaqué d'une fievre qui le détermina à se faire quelques remedes, quoiqu'il la crût d'assez peu de conséquence pour ne faire avertir aucun de ses confreres. Il se croyoit presque guéri, lorsqu'il mourut subitement, le vendredi 28 Mai, à midi.

Outre les matériaux qu'il avoit rassemblés pour le Journal de Médecine, on a trouvé dans ses papiers quelques manuscrits, parmi lesquels il y en a un sur la Médecine & sur les Médecins de la Chine, composé en partie des Observations de son pere.

La pratique de M. Vandermonde, qui commençoit à être très-étendue, ne lui laissoit pas toujours le tems de revoir par lui-même toutes les pieces qu'on lui envoyoit pour être insérées dans son Journal. Il lui est arrivé plus d'une fois, dans ces circonstances, de me remettre son porte-feuille, & de me charger de cette révision. J'ai lieu d'espérer que la confiance qu'il m'avoit accordée, m'obtiendra celle du public. Je ne négligerai rien pour la mériter, & pour faire ensorte qu'on ne s'appeçroive point que le Journal est passé en d'autres mains. Heureux, si ceux qui ont concouru jusqu'ici à une entreprise qui n'a été formée que pour l'utilité publique, veulent bien continuer à m'accorder leurs secours ! Il n'est point de

Médecin, de Chirurgien ni de Pharmacien, qui ne doive désirer de contribuer aux progrès de l'art le plus utile à l'humanité. Quel ouvrage pourroit être plus propre à les accélérer ces progrès, qu'un recueil où les plus habiles gens de chacune de ces trois professions voudront bien envoyer leurs observations !





JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JUILLET 1762.

TRAITÉ

Des Maladies des femmes, où l'on a tâché de joindre à une théorie solide, la pratique la plus sûre & la mieux éprouvée, avec un Catalogue chronologique des Médecins qui ont écrit sur ces maladies; par M. Jean Astruc, *Professeur royal de médecine, & Médecin consultant du Roi.*

In hoc gaudeo aliquid discere, ut doceam, nec me ulla res delectabit licèt eximia sit & salutaris, quam mihi uni sciturus sim. *Senec. lib. 1. Epist. 6.*

A Paris, chez Pierre-Guill. Cavelier, *rue saint Jacques, au Lys d'or,* 1761, in-12, 4 *vol. Prix broché 8 liv.*



LA médecine ne fera jamais des progrès plus rapides, que lorsque ceux qui l'exercent avec le plus de succès travailleront à lier les faits que leur pratique leur fournit, pour en former

des corps de doctrine particuliers, dont l'ensemble pourroit à la fin compléter l'art. Si quelqu'un pouvoit se flatter de former une telle entreprise, avec quelque apparence de succès, c'est sans doute l'Auteur du Traité que nous annonçons. Egalement versé dans toutes les parties de la Médecine, non-seulement il l'a exercée pendant un grand nombre d'années, mais encore il a enseigné successivement cette science à Toulouse, à Montpellier & à Paris. Le concours des disciples qu'on a vu suivre ses leçons dans ces différens endroits; l'empressement avec lequel on a recueilli ses explications; tout formeroit, en faveur de cette nouvelle production, le préjugé le plus avantageux, si les ouvrages qu'il a déjà publiés n'étoient pas des garans encore plus sûrs de sa bonté.

Les femmes destinées par le Créateur à fournir le lieu où l'homme se forme, à le porter, lorsqu'il est formé, pendant neuf mois dans leur sein, & par conséquent à le nourrir pendant ce tems, ont dû nécessairement être assujetties, hors le tems de la grossesse, à un écoulement périodique du sang, qui devoit s'accumuler dans la matrice pour les besoins du fœtus; mais cet écoulement, lorsqu'il se dérange, devient la source d'une foule de maladies auxquelles les femmes sont sujettes, & que les hommes ne sauroient éprouver. Avant

d'entrer dans le détail de ces maladies, M. Aſtruc a cru devoir donner une théorie de la Menſtruation, qui ſert comme de baſe à ſon Traité. Selon lui, les arteres utérines, en abordant à la matrice, ſe diviſent & ſe ſous-diviſent en pluſieurs branches, & à force de ſe multiplier & de diminuer toujours, deviennent enfin des ramification capillaires : ces ramifications artérielles, à force de ſe ſous-diviſer, diſparoiſſent preſqu'aux yeux ; mais ſi on les examine avec attention, ſur-tout après les avoir injectées, on obſerve qu'elles ſe terminent en autant de nouveaux canaux, d'une ſtructure aſſez ſemblable, mais un peu plus gros, qui ſont les premieres ramifications capillaires des veines : ces nouvelles ramifications ſe réuniſſant peu-à peu, forment des rameaux plus gros, qui aboutiſſent enfin au tronc des veines utérines. Outre cette réunion des ramifications veineuſes, pour former les troncs, il y a entr'elles, de même qu'entre les ramifications artérielles, des communications ou anaſtomoſes latérales preſqu'infinie ; ce qui fait que ces ramifications bien injectées, forment une eſpece de rézeau aſſez ſerré. De chaque point de réunion de ces anaſtomoſes veineuſes, à l'endroit où les deux vaiſſeaux s'abouchent, & où ſe fait le confluent du ſang, ſouvent même de différens endroits, le long des veines ou de leurs

anaſtomoſes, il s'éleve perpendiculairement un petit bout ou une eſpece d'appendice de veine, de la même groſſeur, qui perce la tunique interne de la matrice, & qui va ſe terminer à ſa ſurface.

On trouve, ſous la même tunique interne de la matrice, une autre ſorte de vaiſſeaux, qu'on ne ſauroit diſtinguer que dans les derniers mois de la groſſeſſe, non plus que les appendices veineuſes, mais qu'on peut voir alors aſſez aiſément à l'œil. On apperçoit ſur la ſurface interne de la matrice, ſur-tout lorſqu'on a enlevé la membrane qui la tapiſſe, après avoir laiſſé macérer ce viſcere, quelque tems, dans le vinaigre; on apperçoit, dis-je, un nombre infini de petits vaiſſeaux vermiculaires blancs, pleins d'une liqueur laiteuſe qui en découle, lorſqu'on les pique ou qu'on les déchire; ces vaiſſeaux ſont entremêlés de mille manieres différentes, avec les ramifications veineuſes, avec leſquelles ils forment la ſubſtance pulpeuſe qui eſt entre la tunique moyenne & la tunique interne de la matrice: ſi l'on a la patience de diſſéquer, ou plutôt de déplier ces vaiſſeaux, on remarque qu'on peut les ſéparer en différens pelotons; chacun des quatre ou cinq vaiſſeaux qui le compoſent ſe réuniſſent enſemble à un même point, où ſe trouve aſſez ſouvent une eſpece de dilatation ou de poche, qui eſt comme le réſervoir commun de ce

peloton, & que c'eſt dans ce point commun qu'ils percent la tunique interne qui les couvre, pour s'ouvrir dans la matrice, & pour y verſer, par autant de pores excrétoires, l'humeur laiteuſe qu'ils contiennent : ces vaiſſeaux ſon percés par pluſieurs ramifications capillaires de vaiſſeaux lymphatiques, qui pompent la liqueur contenue dans leur cavité, lorſqu'elle eſt aſſez tenue, ou qui du moins, quand elle eſt trop épaiſſe, ne laiſſent pas d'en ſucer ce qu'elle contient de plus liquide & de plus fin.

Tel eſt l'appareil que la nature a préparé pour la menſtruation, dont le mécaniſme eſt une ſuite néceſſaire de la diſpoſition de ces vaiſſeaux. Il ſe ſépare dans les vaiſſeaux laiteux, après l'âge de puberté, une lymphe plus épaiſſe que la lymphe ordinaire. Ce qu'il y a de plus tenu dans cette lymphe, peut être facilement pompé par les veines lymphatiques, qui prennent naiſſance de ces vaiſſeaux; auſſi l'eſt-il en effet : la partie la plus épaiſſe & la plus viſqueuſe doit reſter dans leur cavité, où s'accumulant peu-à-peu, dans l'eſpace d'un mois, elle gonfle aſſez ces vaiſſeaux pour les mettre en état de comprimer les ramifications capillaires des veines près leſquelles ou autour deſquelles ils ſe trouvent placés : par-là le ſang arrêté dans ſa courſe directe, ſe rejette

ſur les appendices latérales, les enfle, les allonge, les dilate, & enfin les force à ſe déplisser, à s'ouvrir, & à verser le ſang dans la cavité de la matrice, où elles aboutiſſent. En même tems, comme la réaction eſt toujours égale à l'action, les veines capillaires comprimées par les vaiſſeaux laiteux, les compriment à leur tour; ainſi l'humeur qui y eſt contenue, fortement preſſée d'un côté, & hors d'état de l'autre, par ſa viſcoſité, de pénétrer dans les veines lymphatiques, ſe trouve forcée de pouſſer en avant les orifices excrétoires de ces vaiſſeaux, de les dilater, & de s'ouvrir par-là une iſſue dans la cavité de la matrice, dans le même tems que le ſang y coule des appendices veineuſes; & c'eſt cet écoulement ſimultané de la lymphe laiteuſe, & du ſang des appendices veineuſes, qui conſtitue le flux menſtruel ou les regles des femmes.

Nous ne ſuivrons point M. Aſtruc dans l'explication qu'il donne des faits qui regardent les regles, ni des ſymptômes qui les accompagnent. Nous nous contenterons ſeulement de dire que jamais théorie ne s'eſt prêtée avec plus de facilité aux phénomenes. Les phénomenes particuliers des maladies produites par la léſion de cette fonction, ne s'y prêtent pas moins; auſſi les théories que M. Aſtruc en donne ne

ſont-elles que des corollaires de cette théorie générale.

Dans la premiere éruption des regles, ſi tout ſe trouve dans la ſoupleſſe & dans la dilatabilité convenable dans la matrice, tant du côté des vaiſſeaux laiteux, que de celui des appendices veineuſes & des veines, les regles coulent ſans difficulté & ſans cauſer d'accident.

Si au contraire les vaiſſeaux laiteux, trop durs, trop denſes, trop petits, ſe refuſent, d'un côté, à l'entrée de la lymphe laiteuſe, qui devroit les remplir, & que de l'autre les veines de la matrice & leurs appendices, trop petites, trop fermes, trop comprimées par le tiſſu compact & ſerré de la matrice, ſe refuſent auſſi au gonflement que le ſang y devroit produire, l'effort que la nature fait quelquefois dans les filles qui ſont dans cet état, pour l'éruption des regles, devient inutile : l'humeur laiteuſe retenue en trop grande quantité dans le ſang, gonfle les mamelles, y produit une tenſion douloureuſe, déprave la ſalive & le ſuc de l'eſtomac; le ſang lui-même, qui ſe trouve ſurabondant, s'engorge dans ſes propres vaiſſeaux, & produit les ſymptômes qui accompagnent cet état.

Quelquefois auſſi les vaiſſeaux laiteux & les appendices veineuſes ſe prêtent bien à

l'abord de leurs fluides reſpectifs ; mais leurs orifices ne peuvent pas s'ouvrir : alors les filles qui ſont dans cet état éprouvent tous les ſymptômes qui précedent les regles, tombent dans la paſſion hyſtérique, &c. Il peut auſſi arriver que les vaiſſeaux laiteux & les appendices veineuſes ſe rempliſſent, mais qu'il n'y ait que ces dernieres qui puiſſent s'ouvrir ; la lymphe laiteuſe retenue, doit augmenter & rendre plus fréquent l'écoulement du ſang, produire des pertes, & cauſer par ſon reflux une infinité d'autres accidens. Enfin, il y a des filles qui éprouvent l'inverſe de ce dernier accident, c'eſt-à-dire, que leurs vaiſſeaux laiteux s'ouvrent & laiſſent épancher leur lymphe, à meſure qu'elle ſe ſépare, & ſans lui donner le tems de dilater ces vaiſſeaux, ni de comprimer les veines ſanguines, dont les appendices ne peuvent par conſéquent pas ſe dilater.

Il n'eſt pas moins aiſé d'appliquer cette théorie aux regles ſupprimées ou diminuées, aux phénomenes qui accompagnent les regles dévoyées, à ceux du chloroſis, aux regles immodérées & aux pertes de ſang, aux fleurs blanches laiteuſes, enfin aux accidens qui ſurviennent lors de la ceſſation des regles ; ce qui, avec les accidens qui ſurviennent aux regles retenues par un vice de conformation, & à la métromanie ou fureur uté-

rine, forme le premier livre de l'ouvrage de M. Aſtruc. Les indications qu'on a à remplir, dans ces différentes maladies, dérivant néceſſairement des cauſes qui les produiſent, il s'agit de donner la ſoupleſſe néceſſaire aux vaiſſeaux laiteux, & aux appendices veineuſes; en faciliter l'ouverture, ou leur donner le reſſort qui leur manque, dans le cas de pertes ou de fleurs blanches laiteuſes.

Dans le ſecond livre, M. Aſtruc traite des maladies des femmes, qui dépendent de l'état de la matrice; telles que l'inflammation de la matrice, la gangrene ou le ſphacele, l'abſcès, l'ulcere, le ſquirrhe, le faux ſquirrhe, ou le ſtéatome & le ſarcome; le cancer, l'hydropiſie, la tympanite & la deſcente de la matrice, les maladies qui dépendent de ce dernier accident, celles des ovaires & des trompes, & la paſſion hyſtérique. Il établit par-tout dans ce livre, comme dans le premier, des théories claires, faciles à ſaiſir, fondées ſur la ſtructure connue, & ſur le mécaniſme des parties: il les développe, en expliquant, par leur moyen, tous les phénomenes de ces différentes maladies; enfin il en déduit les indications: quant aux remedes, il s'eſt contenté de rapporter, en détail, les remedes ſimples, propres à remplir les différen-

tes indications que les maladies présentent, & d'en marquer les doses. Il a plus fait, il a indiqué les moyens d'en composer les différentes formes de remedes qu'on pourroit vouloir employer.

M. Astruc a ajouté à la fin de son ouvrage un Catalogue chronologique des Médecins qui, depuis Hippocrate jusqu'à lui, ont écrit sur les maladies des femmes, avec le jugement qu'on doit porter de leurs ouvrages. Il a divisé ce Catalogue en quatre époques. La premiere commence avec la médecine, & se perd avec elle dans l'obscurité des tems; elle descend jusqu'en 800, où l'Empire Romain tombant en décadence, la médecine & les autres sciences passerent chez les Arabes, dont la domination s'étendoit déjà en Asie, en Afrique & dans une partie de l'Europe. La seconde époque s'étend jusqu'à l'an 1500, qui est le terme où finit la Médecine arabe. La troisieme commence au renouvellement des Lettres en Europe; la quatrieme enfin, à la découverte de la circulation du sang. On trouve, à la tête de chacune de ces époques, un Précis très-bien fait de l'histoire & de l'état de la médecine, pendant sa durée.

Nous allons terminer cet Extrait par l'exposition de la méthode particuliere que M. Astruc a suivie, pour traiter de chaque

maladie. Il en donne d'abord la deſcription; enſuite il en expoſe les cauſes, les différences & les ſymptômes. Delà il paſſe au diagnoſtic, au pronoſtic & à la curation. Il y ajoute les précautions qu'il eſt néceſſaire de prendre dans le traitement. Enfin il donne la liſte la plus complete de médicamens ſimples & compoſés, tant de ceux qu'on peut employer avec ſuccès & ſans danger, dans chaque maladie, que de ceux qu'on a propoſés, mais dont l'uſage eſt ou dangereux on peu ſûr. Il termine le tout en indiquant les formes ſous leſquelles on peut preſcrire ces remedes. Cette marche, que des gens trop délicats ont paru ne pas approuver, eſt cependant la plus propre à accoutumer ceux qui commencent à s'adonner à l'étude de la médecine, à mettre de l'ordre dans leurs idées, & à enviſager chaque objet ſous ſa véritable face.



OBSERVATIONS

Sur quelques fievres vermineuses singulieres, accompagnées de symptômes singuliers; par M. MARTEAU DE GRANDVILLIERS, Médecin & Inspecteur des Eaux Minérales d'Aumale.

I. OBSERV. La marche de la nature n'est pas toujours la même. Elle se plaît quelquefois à déconcerter l'observateur le plus attentif, par des phénomenes dont il est impossible d'entrevoir la liaison avec les causes dont ils dépendent. Quelle doit alors être la conduite d'un Médecin, quand des signes équivoques ne décelent pas assez le caractere de la maladie? S'en tenir, suivant la sage maxime de Fernel, à un régime bien institué, jusqu'à ce que la nature triomphe de la maladie, ou du moins la manifeste (a), cette *cunctation* est toujours nécessaire dans les cas graves & douteux. Une conduite opposée, trop active & trop turbulente, en

(a) *Si obscurior morbi species nondum tibi penitùs cognita perspectaque est, huic ne properes remedia adhibere, sed rem totam naturæ committito: natura enim probâ ratione vivendi adjuta & innixa aut morbum profligabit, aut patefaciet.* Fernel, lib. de Methodo medendi, cap. 3.

cherchant

cherchant à ſatisfaire à des indications incertaines, jette ſouvent le malade dans le plus grand danger (*a*). Cependant eſt-il prudent de s'en rapporter uniquement aux ſoins de la nature, ſans tenter de lui donner le moindre ſecours? Il eſt alors un parti que la prudence n'improuve pas; celui d'attaquer les ſymptômes les plus urgens, ſans s'embarraſſer des cauſes qui nous échappent (*b*); & pour attaquer ces ſymptômes, de ne point hazarder de ces remedes déciſifs, dont l'effet peut être également ou pernicieux ou ſalutaire. C'eſt la conduite que j'ai cru devoir tenir dans quelques fievres vermineuſes, d'une eſpece ſinguliere. L'anomalie des ſymptômes les rend aſſez intéreſſantes, pour mériter qu'on en conſerve l'hiſtoire.

Au mois de Février 1751, j'eus occaſion de voir, au village d'Orival, Auguſtin Gentien, homme quadragénaire. Il étoit à peine remis d'une attaque d'apoplexie. Il lui reſtoit une grande difficulté de reſpirer: elle augmentoit au moindre mouvement: le côté droit étoit engourdi. Je me fis rendre

(a) *Imperita ſtoliditas nihil ratum certumve obtinens, huc illuc per omne remedii genus aberrat.* Ibid. c. 7.

(b) *Ab eo auſpicanda curatio à quo maximè ægro periculum impendet.* Ibid. c. 6.

Si quid forte experiri cogeris, leve id eſto, ne fiat in re ancipiti jactura gravis. Ibid. c. 3.

compte des ſymptômes qui avoient précédé l'attaque. On fit mention d'une forte demangeaiſon à l'anus, & de la ſortie de quelques aſcarides ; le malade avoit auſſi éprouvé de légeres ſyncopes, de petites convulſions, des gonflemens ſubits & paſſagers de l'abdomen, & ſur-tout de l'hypocondre droit. Je n'avois garde de ſoupçonner que le tænia pût y avoir quelque part : je portai mes vues uniquement ſur la paréſie & les aſcarides : je conſeillai des frictions ſeches, des embrocations nervines & quelques purgatifs vermifuges ; ceux-ci entraînerent, avec beaucoup d'aſcarides, une portioncule d'un ver plat, d'environ demi-aune de long : ce malade ſe rétablit peu-à-peu.

Au mois de Septembre 1752, il fut de nouveau frappé d'apoplexie, & de paralyſie au bras droit. Trois ou quatre jours auparavant, il avoit reſſenti un mouvement ſourd dans les inteſtins : la veille, il avoit éprouvé des gonflemens & des tenſions du bas-ventre, des vertiges, & enfin une forte convulſion dans le côté droit : je fis ouvrir la veine au bras & au pied, & deux heures après la ſeconde ſaignée, j'ordonnai l'émétique ; mon indication la plus preſſante, étoit de parer le danger de l'apoplexie : le ſoir, je fis rouvrir la ſaphene ; le malade revint un peu à lui, & commença à ſe ſervir de ſon bras paralyſé ; le lendemain je

paſſai une ſeconde doſe d'émétique ; la continuité des nauſées demandoit la répétition de ce ſecours : je n'avois d'autre intention que de ſecouer le genre nerveux, & d'achever d'évacuer les ſaburres de l'eſtomac : le remede entraîna par les ſelles une nouvelle portion du tænia, longue d'environ ſix pieds.

Ce ver étoit-il la cauſe de l'apoplexie ? Les ſymptômes qui avoient précédé l'attaque, les mouvemens ſourds des inteſtins, la tenſion & le gonflement de l'abdomen, la forte convulſion du côté droit me portent à regarder cette apoplexie comme vermineuſe. Ce qu'il y a de sûr, c'eſt que cet homme, par un long uſage des vermifuges, s'eſt mis à l'abri des récidives, quoiqu'il n'ait point jetté de vers depuis.

Les digitations ou portions cucurbitaires de cette portion de tænia étoient, & beaucoup plus larges, & beaucoup plus longues à la partie ſupérieure, qu'à la partie inférieure. Il étoit aiſé de s'appercevoir que la queue avoit recru, & s'étoit ſubſtituée à la portion que l'émétique avoit emportée en Février 1751. Ce n'étoit pas une diminution progreſſive ; c'étoit tout-à-coup une portion cucurbitaire très-étroite & très-courte, qui prenoit naiſſance d'une plus large & plus longue. Cet inſecte ſeroit-il de la nature des polypes ? J'ai déjà eu deux fois

occaſion de remarquer cette différence de la queue à la partie ſupérieure. C'eſt une forte raiſon de préſumer qu'il ſe fait dans le tænia, comme dans le polype, une véritable régénération de la partie enlevée.

Ce ver eſt très-commun dans ce pays-ci. Riviere prétend qu'un Praticien ne le rencontre pas quatre fois en ſa vie (*a*). J'ai vu plus de ſoixante perſonnes qui en étoient attaquées. Seroient-ce nos cidres, ou l'uſage habituel des eaux de mars, qui faciliteroient la génération de cet inſecte, dans nos cantons plus qu'ailleurs? Dans cette partie de la Normandie, les puits ſont profonds, & les maiſons très-écartées les unes des autres. Les voiſins ne peuvent s'entr'aider à tirer l'eau, & tous ſe ſervent de celle des mars. Il y a lieu de préſumer que c'eſt dans ces eaux croupiſſantes que ſe trouvent les œufs du tænia.

Il n'y a point de ſigne pathognomonique qui manifeſte la préſence de ce ver, ſinon l'éjection des portions cucurbitaires. C'eſt ſur quoi l'on ne doit pas néglier d'interroger les malades, qui ordinairement n'en font pas mention. Le concours de pluſieurs ſignes équivoques peuvent donner lieu de

(a) *Iſta ſpecies (lati lumbrici) rarior multò eſt cæteris, & medico praxim exercenti vix ter aut quater in vitâ videre contingit.* River. Prax. Med. lib. 10, cap. 9.

le ſoupçonner. Ces ſignes ſont de tems en tems un flux de ventre, une alternative de faim canine & de perte d'appétit; des gonflemens & des tenſions fugaces, & un peu douloureuſes de l'hypocondre droit. Pluſieurs d'entre ceux que j'ai vus ont éprouvé des vertiges, des mouvemens convulſifs, des attaques même d'épilepſie; mais Gentien eſt le ſeul que j'aie vu atteint d'apoplexie.

II. OBSERV. Au mois de Juin 1753, madame la Marquiſe de Pons m'appella au village de Sarcus, pour Génevieve Bouſflers, femme âgée de trente-ſix ans. Elle étoit malade de la veille: un grand friſſon, avec tremblement, un point très-aigu au côté droit & une groſſe ſueur avoient été les premiers ſymptômes. Il y avoit environ vingt-cinq heures qu'ils perſévéroient: la douleur étoit fixée à la troiſieme fauſſe côte; le pouls étoit doux, mollet & plus lent que vif: la chaleur parfaitement naturelle; la reſpiration libre, ſans toux & ſans expectoration; les urines citrines & aſſez abondantes: je ne trouvai rien ni dans le viſage, ni dans les yeux, qui s'éloignât de l'état de ſanté: la langue étoit humide, nette & vermeille: la malade n'étoit point tourmentée de la ſoif; cependant, depuis vingt-cinq heures, le corps baignoit dans une ſueur des plus abondantes, & d'une odeur

aigre : elle avoit déjà trempé vingt chemises, vingt paires de draps d'une grosse toile, & vingt bonnets de femme : on pouvoit évaluer cet écoulement presque rivuleux, au moins à vingt pintes, mesure de Paris. Pareille quantité d'eau n'auroit sûrement pas suffi pour imbiber les linges qu'on me fit voir. Mon étonnement fut aussi grand qu'on peut l'imaginer. Il augmenta, quand on m'avertit qu'il n'y avoit que les linges très-chauds qui pussent modérer la sueur : à la douleur de côté près, qui avoit causé une insomnie perpétuelle, du reste, la malade étoit bien.

Quel étoit le caractere de cette maladie? Devois-je le rapporter à la suette angloise. Il n'y avoit pas de fievre ; d'ailleurs c'étoit sans inconvénient, avec utilité même, qu'on avoit changé la malade ; pratique qui auroit été meurtiere dans une véritable suette, où Sydenham avertit qu'il étoit dangereux d'exposer les mains. Enfin la malade ne se plaignoit ni de ces anxiétés, ni de cet abattement, qui sont des symptômes inséparables de la suette. L'odeur aigre des sueurs auroit dû me porter à soupçonner des vers. Un point de côté, sans fievre, pouvoit appuyer cette conjecture. Une épidémie vermineuse, qui régnoit alors à Sarcus & dans le voisinage, devoit encore plus m'engager à rappeller cette singuliere maladie à la

conſtitution dominante ; mais je voyois ſi peu de rapport apparent des ſymptômes avec les vers, que je ne penſai pas même qu'ils puſſent être le principe de tout le déſordre.

Ne ſachant d'où tirer mon indication, je m'arrêtai à celle de réparer l'épuiſement. Il étoit très-conſidérable : l'utilité des linges chauds, pour ſuſpendre la ſueur, me fit conjecturer qu'il y avoit atonie aux pores cutanés. Rétablir les forces, rehauſſer le ton des fibres, au moyen des cordiaux, c'étoit peut-être arriver au but. J'eus recours aux remedes que je pouvois trouver dans un village : un gros de thériaque, une cuillerée d'eau des Carmes, & quatre onces de vin de Bourgogne me fournirent une potion extemporanée, dont le bon effet ne ſe fit pas attendre : la chaleur ſe répandit par tout le corps : le pouls s'éleva, & la ſueur ceſſa avec le point de côté : ce ſoulagement dura depuis ſix heures du ſoir juſqu'à onze ; alors la chaleur tombant peu-à-peu, les friſſons, la douleur de côté & la ſueur recommencerent : une ſeconde potion eut de nouveaux ſuccès : le lendemain la malade ne ſe plaignit que de foibleſſe : je lui laiſſai trois jours pour ſe remettre, & la purgeai : enſuite elle jetta quatre vers, & ſe porta très-bien. Après quinze jours de la plus heureuſe convaleſcence, elle fut tout-à-coup aſſaillie d'une

fievre très-violente, ſans friſſon ; le pouls étoit gros & dur : je la fis ſaigner au bras ; deux heures après, la ligature échappa ; ce fut par hazard qu'on s'en apperçut : il avoit déjà coulé environ deux pintes de ſang, autant qu'il fut poſſible de l'évaluer : la malade étoit en ſyncope : je lui donnai du vin chaud, en attendant qu'on préparât une potion cordiale ; la fievre ceſſa ſur le champ : deux jours après, j'aſſociai les vermifuges, & ſur-tout la rhue, aux purgatifs : elle rendit trente-trois vers fort gros & fort longs. Je n'ai jamais vu convaleſcence plus prompte, après de ſi grands épuiſemens.

L'événement a ici prouvé la vérité de l'aphoriſme d'Hippocrate : *Sudor multus noctu factus corpus uti pluri cibo ſignificat ; ſi verò parciùs epulanti id eveniat, quod vacuatione indiget corpus oſtendit.* Aph. 41, ſect. 4.

III. OBSERV. Dans le même tems, j'eus occaſion de voir à Sarcus, un jeune homme chez qui les vers jouoient un autre rôle. Il avoit environ quatorze ans : il entroit au cinquieme jour de ſa maladie, au moment où je fus appellé : un point de côté aigu occupoit la ſeconde & la troiſieme fauſſe côte de l'hypocondre droit ; une toux ſeche & entre-coupée, une reſpiration difficile le vexoient cruellement : le bas-ventre plat & collé à l'épine, étoit tendu comme

la peau d'un tambour, & si douloureux, que cet enfant ne pouvoit souffrir le plus léger attouchement : la face étoit pâle & cadavéreuse, les levres grillées, les dents noires, la langue aride & rousse, l'haleine épaisse comme une fumée, la peau sale & brûlante ; le pouls très-petit, très-serré & rapide, avec des soubresauts aux tendons : le ventre paresseux, les urines rares & enflammées : cet incendie des visceres n'étoit accompagné d'aucune soif : je passai quelque tems à examiner le malade, & je remarquai, de tems à autre, une rougeur fugace à l'une des deux joues. Ce signe indique à coup sûr des vers, toutes les fois qu'il n'est pas l'effet de la dentition : on peut le regarder comme pathognomonique ; il ne m'a jamais trompé : je compris alors que c'étoit une fievre vermineuse, qui avoit pris le masque de la pleurésie ; des fomentations émollientes animées d'une poignée de rhue, & pour boisson une infusion de rhue & de coquelicot appaiserent la sensibilité du ventre, & le point de côté : je recommandai l'abondance de cette boisson ; le pouls se développa, à proportion que les douleurs diminuoient ; l'excès de chaleur tomba, la fievre relâcha ; la peau s'ouvrit à une moiteur universelle ; une expectoration verdâtre rendit la respiration plus pleine, plus facile & plus égale : les urines déposerent

un ſédiment copieux & briqueté. Au ſixieme jour, il ne reſtoit plus de fievre; au ſeptieme, une ſeconde ſueur critique acheva la dépuration : les purgatifs vermifuges firent le reſte; le malade rendit beaucoup de vers : quelques-uns étoient rouges. C'eſt la premiere fois qu'il me ſoit arrivé de voir une ſi grande inflammation du bas-ventre, ſans la moindre turgeſcence; les muſcles même collés au dos, comme dans le maraſme.

IV. OBSERV. Au mois de Mai 1752, je vis au village de Maurienne le nommé Saquépée, Soldat aux Gardes, âgé de vingt ans. Ce jeune homme, grand, large & robuſte, étoit, depuis pluſieurs années, travaillé d'une faim canine : il ne vivoit que de pain, mais ſix à huit livres, par jour, ſuffiſoient à peine. Quinze jours avant de tomber malade, il avoit eſſuyé, pendant une huitaine, une diarrhée, & avoit rendu près de cinquante vers. Le cours de ventre arrêté pendant huit jours, il fut ſaiſi de nauſées, vertiges, friſſons, tremblement & fievre; une grande ſoif, une ardeur brûlante à la peau & un mal de tête gravatif ſe mirent de la partie : des points de côté fugitifs, ſe faiſoient ſentir; tantôt dans un hypocondre, & tantôt dans l'autre : un aſſoupiſſement, avec un léger délire, s'étoit joint à ces accidens; mais on l'en tiroit aiſément : tels avoient été les commencemens de la

maladie ; on ne l'avoit combattue que par les lavemens, jusqu'au sixieme jour, que je fis ma premiere visite. Je trouvai la respiration fréquente & anhéleuse ; les yeux pâles & languissans ; les joues plombées ; la langue humide, mais noire ; l'estomac large, comme il est rare d'en rencontrer, étoit si plein & si tendu, qu'il surmontoit les fausses côtes, & le cartilage xiphoïde à-peu-près comme auroit pu faire un ballon : les hypocondres étoient gonflés ; le pouls étoit fort & dur ; l'oppression & la respiration entre-coupée, m'en imposerent d'abord : je soupçonnois une pleuropneumonie, & j'étois prêt à faire ouvrir la veine ; mais en réfléchissant sur le flux de ventre vermineux qui avoit précédé, j'augurai que l'abondance de la matiere putride dans les premieres voies, pouvoit gêner les mouvemens du diaphragme, & causer une fausse oppression, semblable à celle des gourmands qui se sont surchargés l'estomac. Saigner en pareille circonstance, s'étoit s'exposer au repompement de l'humeur morbifique, & rendre les symptômes plus graves : il n'y avoit d'ailleurs ni toux ni crachement de sang : l'indication étoit d'évacuer ; les nausées demandoient l'émétique ; mais la crainte d'attirer les vers par pelotons à l'ésophage, me fit préférer un purgatif : j'y ajoutai la rhue ; c'est un très-bon anthelmintique : le

malade rendit au-delà de cent trente vers ; plus de ſoixante étoient longs d'un pied à quinze pouces ; cette premiere évacuation n'avoit pas beaucoup diminué la tenſion du ventre & de l'eſtomac : je continuai à purger, de deux jours l'un, & les jours vuides de purgation je fis ſervir des lavemens de lait miellé ; & je preſcrivis des boiſſons vermifuges, appropriées à l'état de miſere de ce malade. En ſix jours il rendit, de compte fait, trois cens ſoixante-dix-ſept ſtrongles, dont les plus petits portoient cinq à ſix pouces ; la ſoif étoit ſi grande que douze pintes de tiſane, chaque jour, ne ſuffiſoient pas : la fievre, l'ardeur de la peau, l'oppreſſion, diminuerent ſur la fin du onzieme jour : au quatorzieme les ſymptômes reprirent vigueur ; l'oppreſſion ſur-tout étoit étrange : je fis ſaigner au bras ; la difficulté de reſpirer s'évanouit tout-à-coup : un ſommeil léthargique ſuccéda quelques heures après ; il dura ſept jours : les véſicatoires firent un grand eſcarre, mais ne purent l'éveiller ; ſi par hazard on parvenoit à lui faire ouvrir les yeux, ſa voix expiroit ſur ſes levres : il fut encore purgé dans cet état ; les déjections étoient brunes, & d'une odeur peſtilentielle : au vingt-deuxieme jour, une douce moiteur enleva tous ces ſymptômes ; l'eſcarre des véſicatoires avoit été négligé, par l'impuiſſance de ſoulever le malade : il étoit

déjà atteint de gangrene ; une ſuppuration louable, après le vingt-deuxieme jour, abondante & durable, nétoya l'ulcere, que je fis panſer avec un digeſtif de ſtyrax liquide.

Cette Obſervation ne préſente rien d'intéreſſant. Elle n'offre que le concours des ſymptômes qui accompagnent ordinairement les maladies vermineuſes. Je ne l'ai rapportée que par rapport à la prodigieuſe quantité de vers qu'a rendus ce malade. Il eſt peu d'exemples de fievres vermineuſes où on en ait tant vu.

Je pourrois auſſi conclure de cette obſervation, combien on doit être circonſpect ſur l'uſage & l'abus de la ſaignée dans les fievres putrides. Je n'en ai pratiqué qu'une ſeule dans cette maladie, après avoir purgé pluſieurs fois, & décidé par une oppreſſion forte ; cependant j'ai craint d'avoir à m'en repentir. J'ai accuſé la ſaignée de la métaſtaſe de l'humeur de la poitrine à la tête, & peut-être ne me ſuis-je pas trompé. Il eſt eſſentiel d'examiner ſi la putridité prédomine ſur la diſpoſition inflammatoire.

V. Observ. Au mois de Juin 1754, Marie-Anne Remy, d'Aumale, âgée de dix-ſept ans, fut attaquée d'une petite fievre obſcure, avec accablement de la tête, engourdiſſement douloureux de tous les membres, & douleurs dans tout le bas-ventre. Je ſoupçonnai des vers : je lui en avois déjà

fait rendre dans d'autres maladies ; d'ailleurs, la rougeur fugace & alternative de l'une des deux joues, m'étoit un indice suffisant. L'indication qui se présentoit naturellement, étoit d'évacuer au plutôt les matieres putrides, qui sont ou l'effet de la présence des vers, ou la matrice qui les nourrit ; mais la sensibilité du ventre étoit un obstacle à l'exhibition du plus doux purgatif : elle devint bientôt telle, que le moindre attouchement arrachoit des cris aigus ; l'abdomen se roidit, sans s'élever. Cette disposition inflammatoire m'engagea à avoir recours aux saignées : les relâchans, les délayans, les potions huileuses, les lavemens anodins, émolliens, huileux, solutifs, les fomentations, tout fut inutile : le mal fit ses progrès ; la sensibilité devint universelle, sur-tout aux pieds, au vertex & au bas-ventre ; il n'étoit au reste aucune partie du corps qu'on pût toucher impunément : une tumeur entre le pubis & la crête de l'os des îles du côté gauche, étoit le centre de sensibilité où venoient aboutir tous les élancemens ; cette tumeur n'altéroit pas la couleur de la peau, & n'étoit accompagnée d'aucune pulsation inflammatoire : la malade ne souffroit qu'autant qu'on la touchoit ou qu'on la remuoit ; les lavemens étoient rendus tels qu'ils étoient pris : à tout hazard, je donnai, à titre d'anthelmintiques

& d'anti-putrides, le pourpier, le ſyrop de limons, la racine de fougere femelle, & les lavemens de lait ſucré ; ce fut ſans ſuccès. Il y avoit déjà dix à onze jours que cette fille étoit malade, quand elle tomba dans un état effrayant : elle avoit les yeux ouverts, & ne voyoit rien ; la paupiere étoit immobile, la prunelle fixe ; les membres lâches & mous, ſe portoient où l'on vouloit, (ſymptôme qui différencioit cet état de la catalepſie, ſi cette maladie a jamais exiſté ailleurs que dans les livres ;) la reſpiration douce & égale étoit celle d'une perſonne plongée dans un profond ſommeil : les ſecouſſes les plus vives ne pouvoient la tirer de cette léthargie : le viſage, les levres & le pouls ſe conſervoient dans l'état naturel. Il y avoit une heure & demie que ces ſymptômes ſubſiſtoient, quand j'arrivai. Je pinçai le nez & les oreilles, pliai les doigts, touchai rudement le bas-ventre, la plante des pieds & le vertex, où je comptois trouver une ſenſibilité exquiſe, & capable de réveiller le genre nerveux : ce fut en vain ; mais un camouflet de tabac réuſſit mieux : il rappella ſur le champ la parole & la ſenſibilité ; la malade n'avoit rien ſouffert pendant tout l'accès ; elle eſſuya encore, les jours ſuivans, quelques attaques conſtamment accompagnées des mêmes phénomenes : on ne s'en alarma plus ; ils furent

moins longs, & le remede bientôt trouvé; cependant j'insistois toujours sur les lavemens de lait, & les vermifuges; on vit enfin sortir sept lombricaux, dont un étoit d'un rouge saturé; un second lavement en ramena vingt-sept, entrelacés & entortillés en pelotte, dont deux rouges: les jours suivans en amenerent dix autres isolés, & les uns après les autres, parmi lesquels deux encore rouges. Cette couleur est si peu naturelle aux strongles, qu'il y a lieu de conjecturer que ceux-ci ne l'avoient contractée qu'à force de sucer le sang. Il étoit aussi vraisemblable que c'étoit leur entortillement qui formoit la tumeur. C'est sans doute à leurs picotemens & à leur morsure qu'on doit rapporter la tension plate de l'abdomen, la sensibilité & l'irritabilité de toute l'habitude du corps: ces symptômes en effet cesserent presqu'aussi-tôt après l'entiere éjection des vers. Des purgatifs appropriés trouverent alors place, & éteignirent la fievre, à laquelle succéda incontinent une sciatique très-aiguë dans la cuisse gauche; ce côté avoit toujours été le plus affecté: les fomentations & les topiques ne répondant pas à mes désirs, un seul bain domestique dissipa la douleur.

OBSERVATIONS

Sur l'uſage de l'Huile de Lin dans le crachement de ſang ; par M. MICHEL, Docteur en l'Univerſité de Médecine de Montpellier.

OBSERVATION I.

Un jeune homme avoit craché du ſang pluſieurs fois en abondance. Il avoit été traité, ſelon les regles, par quelques maîtres de l'art, ſans ſuccès. Il étoit dans le maraſme lorſque je fus conſulté. Il crachoit alors du ſang : le pouls étoit hémorrhoïdal : le malade avoit été ſujet aux hémorrhoïdes. Je fis appliquer des ſangſues à l'anus : l'hémoptyſie ceſſa ; le calme fut de peu de durée : à peine huit jours s'étoient écoulés, le crachement revint ; même remede, même effet. Quatre jours après la ſeconde application des ſangſues le malade vint me trouver : il crachoit peu de ſang ; mais il ſentoit, diſoit-il, qu'il alloit en cracher conſidérablement. J'ordonnai une cuillerée d'huile de lin, à prendre tout de ſuite ; le crachement diminua dès ce jour-là même : le lendemain le malade en prit deux cuillerées, après leſquelles il ne reparut plus de ſang, quoique la toux fût toujours très-

fréquente. Je fis continuer ce remede pendant quelques jours.

OBSERVATION II.

La femme d'un Chirurgien cracha du ſang, pendant le tems de ſes regles, qui néanmoins coulerent aſſez bien. Les regles finies, le crachement continua en petite quantité. Elle étoit à un régime convenable, & elle paroiſſoit ſe trouver mieux, quand tout-à-coup il lui ſurvint un crachement de ſang très-abondant. On eſſaya de remédier à cet accident par la ſaignée & par les autres remedes uſités en pareille occaſion. Huit jours s'étant écoulés, & le crachement continuant toujours, je fis prendre à la malade une cuillerée d'huile de lin; l'hémoptyſie diminua : le pouls, qui juſqu'alors avoit été petit, vif, aſſez égal, redoublé de tems en tems, acquit du développement & de la ſoupleſſe : le lendemain, même remede, plus de ſang; mais, ſur le ſoir, la malade ayant voulu s'adminiſtrer un lavement, le crachement de ſang reparut. On remédia à ce nouvel accident avec l'huile de lin, dont on augmenta un peu la doſe, & dont l'uſage fut continué pendant quelques jours. Dès le ſecond jour les crachats furent un peu rouillés : le troiſieme jour ils furent glaireux; nul veſtige de ſang, qui n'a plus reparu depuis.

OBSERVATION III.

La femme d'un Epicier, d'une conſtitution délicate, ſujete depuis long-tems à des rhumes fréquens, cracha du ſang pour la premiere fois. Je fus appellé au troiſieme jour : j'établis un régime convenable ; j'ordonnai une ſaignée du bras : la ſaignée ne fut pas faite ; la malade ne l'approuva pas : il fallut ſe conformer à ſon avis. Ce n'eſt pas la premiere fois que je trouve dans les malades de l'oppoſition à la ſaignée. Il eſt bien ſingulier que quelques-uns de ceux-là guériſſent en mépriſant les *bonnes regles de l'art*, les regles préconiſées par tant de grands maîtres. La malade ne fut donc pas ſaignée : elle prit une cuillerée d'huile de lin, le quatrieme jour, dans la matinée ; l'après-midi, elle en prit deux cuillerées. Dès ce jour-là plus de crachement de ſang ; néanmoins l'uſage de l'huile de lin fut continué pendant trois jours à la doſe de deux cuillerées par jour. Cette malade éprouva des chaleurs aux entrailles ; ce que je n'avois pas obſervé dans ceux qui font le ſujet des autres Obſervations. On remédia à cet accident par les délayans, qui furent ſuivis d'un purgatif moyen. Le pouls, qui, pendant le crachement de ſang, étoit ſerré, redoublé de loin en loin, & qui étoit reſté preſque dans le même état, après la ceſſation de

l'hémoptysie, reprit, par ces derniers remedes, du développement & de la soupléesse. Les regles revinrent bien, & dans leur tems.

Je dois dire à présent comment j'ai été conduit à cette pratique. C'est d'après l'observation de *Charles Raigerus*, rapportée dans la Collection académique (*a*). Dans un rhume épidémique, accompagné de crachement de sang, cet Auteur employa l'huile de lin, avec tant de succès, qu'il assure avoir guéri tous ceux à qui il l'a donnée, excepté un Apothicaire, qui avoit craché du sang, à la suite d'un usage immodéré des noix, tant fraîches que seches.

Gesner recommande cette huile dans la pleurésie. Je crois qu'elle convient souvent dans les maladies de la poitrine.

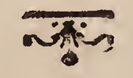
OBSERVATION IV.

Une jeune fille pulmonique étoit à la derniere extrêmité. Depuis deux jours elle étouffoit : les crachats étoient supprimés, le pouls se faisoit à peine sentir : je désespérois de pouvoir lui procurer le moindre soulagement : tout avoit été employé, dans cette vue, inutilement : j'ordonnai enfin l'huile de lin ; la mourante en prit trois cuillerées dans la journée : elle cracha une

(*a*) Tom. 3, pag. 307.

abondante quantité de pus vert, & fut très-ſoulagée : elle vécut encore près d'un mois.

L'huile de lin, qu'on trouve chez les Apothicaires, eſt âcre & rance, plus ou moins, ſelon qu'elle eſt plus ou moins ancienne. Cette huile tirée avec ſoin, & récente, produiroit-elle les mêmes effets dans le crachement de ſang, & dans les autres maladies de la poitrine ? Toutes les huiles, par expreſſion, âcres & rances, comme l'huile de lin, que nous avons employée, pourroient-elles fournir les mêmes ſecours? Ne pourroit-on pas employer l'huile de lin, avec le même ſuccès, dans la dyſſenterie, dans les pertes de ſang, en un mot, dans toutes les évacuations ſanguines, qu'il importe d'arrêter ? C'eſt à l'expérience à éclaircir ces doutes. Nous invitons les Médecins à nous ſeconder. Le ſujet que nous leur préſentons eſt d'autant plus important, que les reſſources qu'il peut fournir ſont fort ſimples & peu coûteuſes, & que celui qui guérit le plutôt, le plus ſûrement & le plus ſimplement, ſera toujours réputé, ſinon le meilleur raiſonneur, du moins le meilleur Médecin.



OBSERVATION

Sur une Hydropisie acite, guérie par un vomissement subit & spontané; par M. MOUBLET, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, & Bachelier de la Faculté de Paris, à Tarascon en Provence.

Natura multa complet quæ sunt per artem, & ars multa quæ sunt per naturam Aristot. physic. 2.

Il est constaté par les expériences de Lower qu'il se forme une tumeur séreuse dans le corps humain, toutes les fois qu'un obstacle puissant & durable s'oppose, dans un certain nombre de ramifications artérielles d'une même partie, au passage du sang dans les veines: il s'ensuit donc que les hydropisies reconnoissent autant de causes qu'il y en a qui peuvent arrêter & suspendre le cours du sang, ralentir & empêcher la sécrétion des principaux organes.

Cependant il semble que les Auteurs qui tracent un même plan de conduite, une seule méthode curative pour les hydropisies ascites, ne remontent point au principe essentiel du dérangement de la circulation qui les produit. Ils n'ont en vue que cette surabondance & cette collection d'eau, qui

abreuve & inonde la capacité du bas-ventre, & qui le plus ſouvent n'eſt qu'apparente & reſpective, & n'enviſagent que les engorgemens actuels & locaux des viſceres, qu'ils ſuppoſent ordinairement dépendre d'une dégénération antérieure dans les ſucs, de l'appauvriſſement & de la ſpoliation des molécules intégrantes de la maſſe du ſang, inficiées par des levains corrupteurs ou perverties par un mêlange hétérogene.

Mais ces épanchemens arrivent-ils toujours de la même maniere? La liqueur infiltrée & extravaſée peut-elle, dans toutes les circonſtances, dériver des mêmes couloirs, emprunter le même caractere? & les matieres obſtruantes qui rendent imméables les capillaires des viſceres engorgés, croupiſſent-elles & ſont-elles inhérentes dans les mêmes parties & dans le même genre de vaiſſeaux?

L'hydropiſie aſcite peut arriver, ſans que nos humeurs éprouvent ces mutations lentes, ces altérations ſourdes, qui quelquefois la précedent, & qui engendrent un vice d'hématoſe, énervent les fonctions des viſceres abdominaux, interceptent inſenſiblement la diſtribution des ſucs dans leurs tuyaux ſécrétoires, & occaſionnent l'extravaſation de la ſéroſité du ſang, qui s'épanche & flotte dans le bas-ventre.

Telles ſont la perfection ou la fragilité,

de l'économie animale, la liaiſon des choſes créées & leur influence ſur le corps humain; qu'il n'y a aucune maladie que l'expérience journaliere ne nous prouve être excitée plus ſouvent par l'action irréguliere, vicieuſe & immodérée des êtres qui conſpirent à ſon exiſtence & à ſa vie, & qui agiſſent immédiatement ſur lui, que par la ſtructure uſée, par l'aliénation ſecrete, & le dépériſſement ſucceſſif des reſſorts intrinſeques qui le compoſent.

Quand même les fluides de notre corps ſeroient dans un état d'intégrité dans leur diatheſe & leur dyſcraſie, & que leur quantité proportionnelle répondroit exactement à la ſomme, au diametre & à l'élaſticité originelle des diviſions du ſyſtême vaſculeux: il ſuffit, pour faire naître promptement l'hydropiſie, que la circulation ſoit troublée & dérangée juſqu'à un certain point, par le ſeul changement exceſſif des agens phyſiques, même extérieurs, qui y concourent & la favoriſent. Ces vérités trouvent leurs preuves & leur application dans l'Obſervation ſuivante.

Une jeune femme âgée d'environ trente ans, d'un corps ſain, d'une ſanté vigoureuſe & d'un tempérament robuſte & athlétique, fut atteinte, dès les premiers jours de Janvier 1760, d'une angine putride, pour laquelle elle fut ſaignée cinq fois, dans trois

trois jours. Dès que l'ardeur de la fievre, l'effervescence des humeurs furent appaisées, & qu'il y eut une rémission suffisante dans les symptômes de l'inflammation, elle fut purgée avec une potion carthartico-émétique, qui produisit des évacuations copieuses. Le jour même de l'opération de ce remede, il survint à la malade des affaires pressantes, auxquelles elle résolut de vaquer le lendemain. On eut beau lui objecter les risques de sa situation, la foiblesse de son corps & la rigueur de la saison, elle sortit inconsidérément, comme elle l'avoit projeté : le froid étoit vif ; elle paya cher son imprudence : le soir même, en rentrant chez elle, son visage parut enflé, les bras, les jambes le devinrent également : elle se plaignit d'une lassitude & d'un abattement général ; la fievre se ralluma, & cessa quelques jours après ; mais le volume de son ventre, dans lequel on reconnut une sérosité épanchée & flottante, augmenta & acquit, dans l'espace de deux jours, une grosseur extraordinaire. Elle eut ainsi, dans bien peu de tems, tous les signes confirmés d'une hydropisie ascite, & d'un œdeme universel.

On lit, dans les Auteurs (*a*), un grand nombre de symptômes fâcheux, de dépôts

[*a*] Foreſt. *lib. j*, *Obſerv.* 13. Fabr. Hild. *Cent. iij*, *Obſ.* 48. Ludov. Mercat. *lib.* 55 *Miſcell. nat. Curioſ. Decad. j*, *an.* 6, *Obſerv. jv*, *&c.*

ſéreux, de maladies cachectiques congénéres & analogues à celle-ci, produites par la variation ſubite de l'atmoſphere, par une ſucceſſion rapide du chaud au froid, par l'immerſion du corps dans l'eau froide, & la boiſſon des liqueurs glacées; mais où peut-on rencontrer un plus grand aſſemblage de circonſtances dangereuſes? Notre malade reçoit les atteintes d'un froid violent, lorſque ſon ſang eſt encore dans une expanſion & une diſpoſition phlogiſtique, que ſes fibres languiſſent dans l'atonie & le relâchement; dans un tems que les pores de la peau ſont dilatés & ouverts dans toute l'étendue de ſa ſurface, & que les humeurs y affluent en abondance; tout-à-coup, l'air dans le froid le plus vif, dans ſa gravité ſpécifique la plus grande, comme par une action exploſive & un contact immédiat, s'applique ſur toute l'habitude du corps, la comprime avec force, rompt l'équilibre & la réſiſtance que lui oppoſe l'air intérieur extrêmement raréfié; il répercute les humeurs, fait refouler le ſang vers le centre, oblitere les canaux excréteurs cutanés, ſupprime les ſécrétions, contracte, roidit les fibres nerveuſes, fronce & criſpe les vaiſſeaux.

MM. Boile, Hales & Arbutnot (*a*) pen-

[*a*] Tranſact. philoſophiq. d'Angleterre, an. 1710. Traité des effets de l'air ſur le corps hum, ch. 6, §. XXX, pag. 205.

ſent que la conſtruction permanente qu'excite en eux une réfrigération ſi exceſſive, fait l'office d'une légere ligature. Elle exerce ſur les fibres animales, ſelon M. de Mairan (*a*), un tiraillement vif, qui tend à les diviſer & à les rompre, & ſur les fluides une condenſation ſi prompte, qu'elle auroit pu figer le ſang à travers les minces membranes des vaiſſeaux.

L'habitude du corps de la malade éprouva, d'une maniere inſtantanée, un renverſement d'action & d'état, & par une modification directement oppoſée à celle qu'elle avoit auparavant. Car que le froid ſoit doué d'une force active ou d'une force d'inertie, il agit en raiſon inverſe de la vigueur du corps. Plus les fibres motrices de la malade ont été ſouples & lâches, plus elles ont été ſenſibles & ſe ſont prêtées aux impreſſions véhémentes de l'air; elles ont par conſéquent été affectées d'un plus haut degré de tenſion, & ont retenu davantage cet état forcé de ſpaſme & de conſtriction, où elles ſe ſont portées, qui a produit la compreſſion & l'expreſſion des glandes cutanées, l'engorgement, l'accumulation & l'arrêt des humeurs dans tous les ſécrétoires qui ont ſubi le même dérangement.

[*a*] Diſſertat. ſur la glace, part. 2, ſect. iij, pag. 290.

Il eſt facile de concevoir que ces déſordres ont été aſſez accélérés & aſſez éminens, pour qu'il s'en enſuive bientôt la décompoſition du ſang, l'immiſcibilité du ſerum, la rupture même des lymphatiques, le ſuintement, la ſéparation & l'extravaſation de la partie la plus fluide.

Il s'agiſſoit donc de dégager & d'ouvrir les couloirs & les ſécrétoires bouchés, de rétablir la tranſpiration ſupprimée, & de réintégrer la circulation dans les viſceres abdominaux & dans toute la circonférence du corps, pour pouvoir diſſiper la ſéroſité qui y étoit ſtagnante, repomper & évacuer celle qui étoit épanchée dans la capacité du bas-ventre. Il falloit ranimer l'action des organes intérieures, dont le jeu étoit opprimé & les forces énervées, & diminuer la rigidité des vaiſſeaux de l'habitude, les aſſouplir, réprimer & rectifier leur mouvement oſcillatoire irrégulier.

Ces indications furent remplies avec exactitude par les toniques, les atténuans, les divers apéritifs, les fondans de la lymphe & des humeurs ſecondaires, les ſudorifiques conjugués enſemble, & employés ſous toutes ſortes de formes. Ils étoient ſoutenus & aiguiſés par les draſtiques, les purgatifs réſineux, les hydragogues ſouvent réitérés, qui étoient les remedes dont les effets avantageux pouvoient le plus faire proſpérer

les autres, qui, ſans eux, n'auroient fait que blanchir : les nerfs érétiſés de l'habitude du corps avoient tellement rétréci & étranglé les canaux extérieurs ; ils exerçoient des preſſions & des contractions ſi véhémentes, qu'ils formoient une réſiſtance & des obſtacles difficiles à ſurmonter, & captivoient les humeurs dans le centre des viſceres intérieurs. Il étoit donc néceſſaire de redoubler, par intervalles, leur ton & leur énergie par des médicamens vigoureux & actifs, ſeuls capables de relever les forces vitales, & de pouſſer avec ſuccès les colonnes du ſang & la ſomme des humeurs vers les émonctoires extérieurs. A leur uſage méthodiquement & ſoigneuſement continué, la malade a joint l'attention de reſpirer un air qui eût atteint un degré modéré de chaleur, de ſe prémunir contre le froid, pour tâcher de concilier au tiſſu de la peau la ſoupleſſe & le ton qu'elle avoit perdu. Au commencement, toutes ces précautions & ces ſecours réunis militerent foiblement contre le mal, qui éluda long-tems la force des remedes. Ce ne fut qu'avec lenteur que la bonne diſpoſition des organes parut renaître, & que les fonctions du corps ſe rectifierent ; les urines devinrent peu-à-peu claires & copieuſes, les déjections fréquemment ſollicitées, ſans cauſer ni irritation, ni trop de ſenſibilité aux entrailles, coulerent alors en

abondance ; les digeſtions ſe firent avec moins de peine ; l'appétit ſe réveilla ; la reſpiration n'étoit pas fort léſée ; le ſommeil étoit tranquille ; le viſage moins bouffi & enflé : les regles ne ceſſerent jamais de paroître en petite quantité, dans leur tems précis, & leurs périodes furent toujours réguliers ; toutes les excrétions furent plus libres, à la cutanée près : le pouls étoit lent & concentré, le corps peſant, encore abymé & leucophlegmatique, quoique l'œdémacie générale eût plus diminué proportionnellement, que la tuméfaction du ventre.

Son régime étoit composé d'alimens doux & légers, & sa ſoif étanchée par une boiſſon martiale, légérement laxative & atténuante, dont elle fit beaucoup d'uſage pour briſer & diſſiper les glutinoſités & les concrétions qui embourbent les capillaires, & pour fournir un véhicule convenable & analogue à la partie fibreuſe ou muqueuſe du ſang, que tant d'évacuations avoient dépouillé de ſes particules balſamiques & onctueuſes, les plus propres à lubréfier les nerfs & à vivifier le corps.

Elle prit, ſans ſe rebuter, tous les médicamens qui lui furent preſcrits, & ſoutint, avec courage, toutes les anxiétés & les viciſſitudes de ſon mal. Au milieu de Mai, les changemens en mieux qu'elle reſſentit lui prouverent l'efficacité des remedes. En effet, elle alloit pluſieurs fois, chaque jour,

à la ſelle : les urines plus belles & naturelles avoient accéléré leur cours ; elle ſe levoit, trois ou quatre fois la nuit, pour en rendre : le viſage étoit peint de meilleures couleurs ; l'enflure des pieds ne paroiſſoit que peu le ſoir : la bouffiſſure livide de la peau étoit preſqu'entiérement diſſipée ; le ventre, quoique toujours aſcitique, avoit diminué de volume & de peſanteur : ſa redondance & ſa fluctuation étoient encore diſtinctes & conſidérables ; le corps éprouvoit moins de gêne & de léſion dans ſes exercices & ſes mouvemens : malgré ſa débilité, & la fatigue inſéparable de l'action de ſes remedes, non interrompus depuis ſi long-tems, ſes forces ſe réparoient, & elle jouiſſoit du ſentiment intérieur d'une ſanté renaiſſante.

Mais l'idée ſpécieuſe de ces premiers ſuccès, & l'eſpérance flatteuſe d'une guériſon prochaine, lui ſuggérerent l'envie d'anticiper ſur le tems qui devoit l'amener. Soit que la contrainte & l'aſſujettiſſement qu'exigeoit la chaîne des remedes qu'elle avoit pris, euſſent épuiſé ſa conſtance, ſoit qu'elle eût effectivement une confiance aveugle, que je combattis vainement, en la vigueur de ſon corps & en ſon heureuſe complexion, elle perſiſta à vouloir abandonner les ſuites de ſon mal aux forces de la nature. Je m'attachai à lui dicter les précautions qu'elle devoit garder, le régime qu'il lui falloit

observer, & lui ordonnai une tisane apéritive appropriée, qui secondoit mes vues curatoires, & pouvoit conserver & augmenter même les avantages de son état.

Car, quand les voies excrétoires sont ouvertes, les excrétions n'ont quelquefois besoin que d'être provoquées & dirigées par des médicamens simples & doux; la force de la nature entretient facilement les issues que l'art a déjà pratiquées; elle-même travaille à la dépuration du corps, & se délivre de toutes les humeurs hétérogenes & superflues, qui énervent & oppriment son mécanisme.

La malade n'étoit point encore parvenue en cette heureuse disposition; l'amélioration dont elle jouissoit, peut-être peu ménagée, n'offrit qu'un calme insidieux, & se dissipa dans un intervalle assez court: les visceres intérieurs, réduits à leur propre foiblesse, ne purent lutter plus long-tems contre les embarras persistans des organes, & la rigidité convulsive de la circonférence du corps: l'équilibre fut bientôt rompu, la marche des humeurs se rallentit, dès qu'elle ne fut point aidée par l'action des médicamens, qui leur frayoient le passage, & qui ranimoient la force systaltique des vaisseaux; les impuretés du sang retenues engorgerent de nouveau les couloirs; le flux des urines devint moindre; l'abdomen étoit plus tendu, plus volu-

mineux, plus pesant ; l'épanchement faisoit de funestes progrès : le retour précipité de tous les symptômes éclipsés menaçoit d'empirer, d'autant plus que l'extravasation de la sérosité dans la capacité du bas-ventre, & dans le tissu cellulaire de la peau, augmentoit toujours en raison composée de la résistance des capillaires obstrués, & de la diminution des forces centrales du corps.

Cette maladie persévéroit depuis près de six mois ; elle se trouvoit dans la plus grande vigueur : il étoit impossible que l'action totale du corps ne déclinât & ne se détériorât de plus en plus. L'assemblage de tous ces phénomenes, leur intensité, leur durée, leur accroissement rapide, tout présageoit que la cause du mal étoit enracinée, & très-difficile à vaincre. Lorsque le corps humain a langui & vieilli pendant long-tems en proie à une affection chronique dangereuse, ses influences secrettes pénetrent sa structure la plus intime, le vice dominant & destructeur épuise & ruine jusqu'à l'organisation fonciere des organes essentiels, qui se déreglent & se déplacent : il mine, amollit & change la trempe naturelle des fibres, les parties nerveuses & motrices énervées, perdent à la fin leur force & leur élasticité primitives ; elles semblent pêtries d'une substance hétérogene ; elles n'exercent plus que des mouvemens imparfaits & disproportionnés, des

fonctions diverses ou altérées : les fluides adoptent une consistance & un caractere différent, qui leur sont imprimés ; les filtres naturels bouchés, deviennent comme anéantis : l'économie animale dégénere tout-à-fait, & prend un ordre & un cours disparate & irrégulier ; le corps enfin se dénaturé : il semble qu'on ait enté & reproduit en lui, de son mécanisme renversé, un autre mécanisme factice & aliéné, qui se propage, se perpétue & se fortifie de tous les dérangemens nouveaux qui succedent à ceux qui existent déjà. *Ita demùm alia quasi natura superinducitur, pristinâ & naturali corporis œconomiâ eversâ funditùs & deletâ.* Sydenh. tom. j. Dissert. epist. pag. 317.

J'exposai ces vérités conséquentes à la malade, qui n'hésita point, pour obvier à ces fâcheux inconvéniens, à reprendre les remedes dont elle avoit éprouvé une certaine efficacité : elle recouvra, dans trois semaines, ce qu'elle avoit perdu par cette rechute. La considération des bons effets qu'ils avoient opérés une seconde fois, étayés par sa propre expérience, la fortifia dans la résolution de les continuer sans relâche, & d'exténuer peu-à-peu le mal jusqu'à son extinction, lorsqu'un accident extraordinaire & surprenant la dégagea de ses promesses.

Cette femme, depuis que son corps pouvoit se prêter à différens exercices, s'appli-

quoit à ses affaires domestiques ; soit qu'une agitation trop forte, jointe à la disposition de son corps, ait contribué à susciter cet effort de la nature, soit qu'il ait été préparé par les effets lents & successifs des remedes (car la malade n'avoit pris, ce jour-là ni plusieurs jours d'auparavant, aucun médicament décisif & violent) ou qu'il soit dû à toutes ces causes réunies & simultanées, la malade eut, le 16 Juin, une horripulation longue, qui, dégénérant en un frisson considérable, préluda une chaleur & une fievre extrême, suivies de douleurs dans les entrailles, de tranchées, de coliques dans tout le ventre ; elle étoit en proie à des anxiétés terribles, poussoit des gémissemens fréquens ; son corps, quoiqu'absorbé & accablé par le mal, continuellement molesté par des cardialgies, des envies fréquentes de vomir, & assailli par des efforts violens, étoit dans une agitation & un travail extraordinaires : le visage rouge & enflammé se couvroit, en un instant, d'une pâleur livide : une chaleur âcre & brûlante étoit répandue sur la peau ; les pulsations de l'artere étoient fortes & fréquentes. On jugeoit aisément, à l'inspection des changemens & des mouvemens extérieurs, du combat & du trouble intérieur. Dans l'excès de cette secousse elle essuya un débordement furieux de matieres

liquides, & en vomit d'abord une quantité prodigieuſe de bilieuſes & jaunâtres ; les ſelles enſuite s'ouvrirent : elle rendit, par haut & par bas, d'une maniere inconcevable, & avec une abondance capable de la ſuffoquer, une eau qui ruiſſeloit dans la chambre, limpide, preſque point colorée, & qui dérivoit avec une égale impétuoſité : les vomiſſemens, qui lui laiſſoient à peine le tems de reſpirer, étoient entrecoupés par des maux de cœur & des défaillances ; tous ſes ſens étoient amortis & enſevelis dans ces atteintes de foibleſſes, & ſes forces, comme anéanties & prêtes à ſuccomber à cette épreuve.

Ce dévoiement agit & dura comme un torrent, pendant plus de vingt heures : tous les relâches qu'il lui donna, conſiſtoient en des interruptions momentanées, qui, en ſuſpendant l'écoulement, ne diminuoient ni la violence des autres ſymptômes, ni la ſouffrance du corps, ſans leſquelles néanmoins la perſonne la plus robuſte, la plus ſaine & la mieux conſtituée n'eût pu y réſiſter : elle avaloit, dans ces intervalles, quelques cuillerées d'une potion ſpiritueuſe.

Les ſelles ceſſerent de couler le ſoir du 17. La malade a rendu plus de dix-huit pintes d'eau. Exténuée de fatigues & de douleurs, contrainte de garder, pendant ſi lontems, une ſituation gênante, & de ſe prêter

à tous les efforts du mal & de la nature, elle étoit réduite dans une proſtration entiere de forces ; ſon viſage étoit pâle & flétri ; & le corps, dans l'épuiſement & l'inaction, étoit mouillé d'une petite ſueur froide.

Dès qu'elle fut parfaitement revenue de cet accident fougueux, on s'aſſura que ces évacuations prodigieuſes avoient emporté toutes les eaux épanchées & extravaſées. Les douleurs peu-à-peu ſe calmerent, & la diſtenſion de la peau ſe rétablit : elle reſta pluſieurs jours dans une foibleſſe & une langueur inévitables ; malgré la tranquillité, le repos & le régime reſtaurant & tempérant qu'elle obſerva, il fallut un tems pour concilier aux principaux viſceres leur énergie & leur reſſort, pour qu'ils revinſſent d'un orgaſme ſi orageux, & qu'ils repriſſent leur mécaniſme & leurs modifications naturelles. Il étoit à craindre qu'en ſe repliant ils ne tombaſſent dans l'affaiſſement & l'inertie ; cependant ils ſe ſont affermis dans un état permanent de force & de ſtabilité, dont ils ont joui depuis ce tems, ſans altération & ſans aucun mêlage d'incommodité.

Le ſeul dérangement qu'elle a éprouvé, fut que ſes regles retarderent, & furent en très-petite quantité le mois d'après. Il lui eſt reſté une eſpece de laxité dans le tiſſû de la peau, & une apparence de bouffiſſure, principalement au viſage, que le tems n'a

pas encore entiérement effacé. Il n'eſt pas douteux que ſon heureuſe complexion, & la douce accélération alors régnante de l'air, n'aient accéléré ſa guériſon, & favoriſé cette criſe, en diminuant la réſiſtance & la roideur du genre nerveux, & relâchant les fibres diſtendues. C'eſt préciſémeut les maladies, qu'une intempérie froide de l'air a occaſionnées, que la chaleur modérée de l'atmoſphere ſert beaucoup à rétablir. *Aër maximus eſt in omnibus quæ corpori accidunt, & ſanationis & morborum autor & dominus.* Hippocr. lib. de Flat. §. 4. 6.

Cette Obſervation ſinguliere par ſa cauſe, ſes progrès, ſes viciſſitudes, ſon dénouement, prouve évidemment que telle eſt la force innée qui milite ſans ceſſe en nous-mêmes pour notre conſervation, qu'elle peut opérer dans les maladies chroniques d'un certain genre, les plus invétérées, les hydropiſies les plus périlleuſes, des criſes promptes, ſubites & ſalutaires, comme dans les maladies aiguës.

Quoique la variété & les différentes nuances des criſes offrent une perſpective où notre eſprit ſe perd & ſe confond, je penſe que leur intenſité ou la véhémence avec laquelle elles s'annoncent, & éclatent quelquefois, ne dépend pas, toutes choſes égales, de la violence des ſymptômes du mal, ni même de la vigueur du tempérament du

malade, mais plutôt du degré de ſenſibilité & du concert harmonique de toutes les parties. Un corps dénué d'activité, dont les forces impuiſſantes reſtent comme enchaînées & concentrées, ſans agir, dont les fibres ſont, pour ainſi dire, ſtupéfiées, n'a que des ſenſations foibles & amorties; les impreſſions qu'il reçoit s'émouſſent d'elles-mêmes, & ſa réaction, ou ſes mouvemens ſont toujours languiſſans & imparfaits; mais celui qui, par accident ou par conſtitution, eſt doué d'une grande ſenſibilité, devient ſuſceptible de vives affections; la tenſion élaſtique & la vibratilité des nerfs & des fibres motrices augmentent en s'exerçant; lorſque leurs mouvemens oſcillatoires & leur irritabilité attiſés par l'action ſecrette & ténébreuſe des remedes qui les aiguiſent & les développent, ſont portés à leur comble, la machine d'elle-même s'anime, ſe trouble & ſe démonte. Il ſe fait, d'une maniere ſpontanée, un choc, une commotion générale, un bouleverſement ſoudain & unanime de tous les organes de l'économie animale: ce ſont des inſtrumens ſubits, dépendans & réunis, mis en jeu dans leur plus grand reſſort, & gouvernés par le même mobile, qui ſe déchaînent tout-à-coup, franchiſſent tous les obſtacles, domptent & chaſſent toutes les matieres hétérogenes & ſuperflues qui leur réſiſtent, (*Unde humores præternaturales*

coacervati erumpunt tandem cùm jam ad summum gradum exaltati fuerint ac stragem edunt.... & quasi erupto ponte præcipites ruunt. Sydenh. Dissert. ep. tom. j, pag. 317,) & qui après, épuisés par leur effort victorieux, tombent dans une inanition d'autant plus excessive que leur opération a été violente, & reviennent ensuite peu-à-peu dans leur assiette & leur ordre naurel.

C'est ainsi que les changemens heureux que l'art médite & prépare, s'éteignent & se confondent dans les révolutions & les penchans de la nature. Il suffit d'avoir débouché & dénoué, pour ainsi dire, les vaisseaux jusqu'à un certain point, pour que la fougue du sang puisse se pratiquer un passage. Les engorgemens des capillaires étant en partie résous dans notre malade, les organes acquirent plus d'énergie & de fermeté; les forces vitales & musculaires réellement augmentées, furent plus propres à vaincre l'obstacle, que les matieres qui regorgeoient dans les vaisseaux, opposoient à leur action. Ainsi le mécanisme général du corps étoit alors monté, de façon à faire un effort, à opérer un changement & une crise; & les matieres morbifiques & obstruantes, flottantes & dégagées, étoient parvenues au point de mobilité, à subir & à suivre le torrent de la circulation; elles étoient

prêtes, à la premiere impulſion forte, à ſe porter entiérement vers les iſſues ouvertes, & à y déterminer leur direction & leur cours.

La nature par conſéquent plus vigoureuſe, aiguiſée *ab ſtimulo remediorum & ab ſtimulo materierum morbificarum*, ranima, dans cette conjoncture, le ſyſtême des ſolides, qui, doué de plus de force, preſſa, foula, détourna vers les couloirs les fluides devenus plus coulans dans les vaiſſeaux moins embarraſſés : trouvant vers l'habitude du corps une réſiſtance égale, elle concentra toutes ſes forces, redoubla celles du cœur & des viſceres intérieurs, pouſſa, avec plus de violence les humeurs vers les excrétoires ouverts, & elles s'écoulerent par le vomiſſement & par les ſelles, dans une abondance extraordinaire, & avec le mouvement impétueux qui leur fut imprimé.

Ces évacuations critiques, ſi grandes & ſi ſoudaines, quelque aſſorties qu'elles ſoient au caractere de ces maladies, peuvent avoir les ſuites les plus funeſtes, parce qu'on ne peut quelquefois démêler, dans un trouble univerſel & ſi preſſant, les cauſes qui les produiſent. Loin d'être d'un pronoſtic ſalutaire, *ſœpiùs nimiam materierum redundantiam aut retentricis potentiæ infirmitatem oſtendunt.* (Gal. 3. Epid. de Sud. ſympt.) Elles ont fait, dans cette occaſion,

l'office de la paracenthese, & n'ont cessé, que toute la sérosité épanchée n'ait été tarie. Elles nous retracent les raisons de la méthode des anciens, qui, dans les maladies graves, poussoient les évacuations à outrance & jusqu'à défaillance. Ils suscitoient, par cette méthode bannie de notre pratique, à cause de ses dangers, une crise prompte, une détente subite, une métastase presque sûre, parce que la matiere fébrile étoit évacuée en grande partie, & le reste dégagé, changeoit de siege, abandonnoit les visceres principaux, & prenoit nécessairement sa pente dans les autres vaisseaux vuides de sang & d'humeurs. *In facultatum vitalium repentinâ debilitatione quâ quidem cor exiguo velut filo pendere creditur languescente vitâ, illa, si cessante pulsu lapsum quoque habet virium etiam animalitatis cum sudore frigido. Ab exolutionibus hujusmodi dolores cessant, quod sponte factum naturæ imitata ratio est phlebotomiâ aut purgatione ad lypothimiam perducta. Quanquam hoc non solùm artificio dolor fallitur adempto sensu, sed ipsa doloris causa tollitur vacuatione & detractione dolorifici humoris.* Lud. Duret. in coac. Hippocr. p. 569 - 25.

OBSERVATION

Sur un Sarcocele, guéri par les frictions mercurielles; par M. YVON, Médecin à Poissy.

Dans les premiers jours du mois de Janvier 1750 je fus appellé de Baugency, où je demeurois alors, pour aller en campagne voir un malade. C'étoit un homme âgé d'environ soixante-dix ans. Son tempérament étoit si bon, sa conduite avoit toujours été si réglée, que jamais il n'avoit eu de maladie; vif, actif, ardent, malgré la vie retirée qu'il menoit depuis long-tems dans ses terres, il étoit nuit & jour occupé à lire, à écrire, ou à dicter; vivant d'ailleurs avec la plus exacte sobriété, il n'auroit pu dormir la nuit, s'il n'avoit tempéré l'activité de son sang, en soupant tous les soirs avec quelques fruits crus, & en ne buvant que de l'eau: il étoit même dans l'habitude de boire, la nuit, de l'eau froide, qu'il faisoit toujours mettre auprès de son lit, & à laquelle il avoit recours, quand le sommeil se faisoit attendre: je lui trouvai une fievre aiguë: il me dit que tout son corps étoit une fournaise; mais il se plaignoit, sur-tout, depuis quatre jours, d'une insomnie invincible.

Ayant fait ensuite retirer tous ses domestiques, il me confia que, depuis quelque tems, il avoit ressenti de la douleur au scrotum; que le mal alloit toujours en augmentant; que les lavemens d'eau simple ne lui avoient été d'aucun secours, & que ses douleurs étoient alors insupportables.

Il m'avertit de ne prendre, sur ce mal, aucun soupçon de maladie vénérienne, parce qu'il ne s'étoit jamais exposé à gagner rien de semblable, ni dans les armées, ni dans le grand monde où il avoit vécu.

S'étant découvert, je trouvai la partie gauche du scrotum prodigieusememt enflée, fort rouge, & si douloureuse, qu'on ne pouvoit la toucher.

J'ordonnai la diete la plus exacte, l'eau de poulet, le petit lait avec le syrop de violette; & l'on alla chercher à Mer ou Menars-la-Ville, M. Dubois, Chirurgien fort habile.

Les premieres saignées ayant un peu diminué la vivacité de l'inflammation, on donna des lavemens de petit lait simple, ensuite avec le petit lait & la casse; & nous parvînmes à pouvoir appliquer sur la tumeur inflammatoire des cataplasmes de mie de pain, de petit lait & de safran.

Dans quatre jours, l'inflammation & la fievre diminuerent si bien, que le malade fut purgé avec le petit lait, les tamarins & la casse: une ample boisson de petit lait,

avec le ſyrop d'orgeat, ramena enſuite le ſommeil.

Ce fut alors que le teſticule gauche & le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques nous parurent avec un volume quadruple de l'état naturel : ils étoient parfaitement durs & indolens l'un & l'autre.

Le malade nous dit s'en être apperçu, long-tems avant d'avoir été pris de la fievre; mais que n'y ſentant point de douleur, il n'avoit pas cru devoir y faire attention.

Au cataplaſme précédent on joignit les farines réſolutives : on employa même le cérat de Galien, pendant quelques jours, ſans aucun ſuccès ; la tumeur étoit toujours dans le même état.

Le 21 je conſeillai à M. Dubois de faire de légeres frictions avec l'onguent mercuriel du *codex*.

Le malade proteſta de nouveau que j'étois dans l'erreur, ſi je le ſoupçonnois avoir beſoin de mercure ; & il ne ſe prêta aux frictions, que ſur l'aſſurance que je lui répétai vingt fois, que je n'employois ici le mercure que comme un fondant actif, & ſeul capable de réſoudre une humeur quelconque engorgée dans ſes canaux, & trop épaiſſie. Les frictions eurent un tel ſuccès, qu'avant la fin du même mois le ſarcocele étoit entiérement diſſipé, & l'on n'employa pas une once d'onguent mercuriel.

DESCRIPTION

D'un nouveau Bandage pour contenir les chutes du fondement ou de l'anus ; par M. COUSIN, Chirurgien expert pour les descentes. (a)

La chirurgie nous fournit, depuis long-tems, une infinité de bandages élastiques, pour réduire ou contenir les déplacemens des parties renfermées dans le bas-ventre ; mais parmi tous les moyens qu'on a proposés, ceux que la mécanique a fournis jusqu'ici, pour le renversement de la matrice, les chutes du vagin & de l'anus, sont encore bien éloignés de leur perfection.

Occupé, depuis très-long-tems, à construire des bandages, j'ai trouvé, par différentes formes, les moyens les plus avantageux, pour contenir ces especes de hernies. Je me propose d'en donner un jour la description, & d'en faire connoître l'utilité. Je me bornerai, dans cette dissertation, à démontrer celui que j'ai inventé pour le renversement du rectum ou les chutes de l'anus.

[a] Il est aussi l'inventeur d'un nouveau bandage pour la fistule lacrymale, qui a été annoncé dans le Mercure de Novembre 1760. Sa demeure est rue Comtesse d'Artois.

On ſait les efforts que nous ſommes obligés de faire pour rendre les matieres ſtercorales deſcendues dans le rectum. Cette action mécanique s'exécute, 1° par la compreſſion du diaphragme & des muſcles de l'abdomen ; 2° par la contraction des fibres muſculaires du rectum ; 3° par celle des muſcles releveurs de l'anus, & même des muſcles du coccix, qui ſont les auxiliaires des muſcles releveurs ; 4° enfin par la dilatation des ſphincters cutanés de l'anus.

Les matieres ainſi amaſſées, retenues dans le rectum, par leur maſſe, leur ſéjour, irritent les fibres nerveuſes de cet inteſtin, qui, par différens filets, communiquent l'impreſſion qu'elles ont reçue aux muſcles des environs ; alors les fibres muſculaires de l'inteſtin rectum entrant en contraction, compriment ces mêmes matieres & les pouſſent vers l'orifice de l'anus, les ſphincters, ou fibres circulaires qui compoſent cet orifice, ſe dilatent par l'action des muſcles releveurs qui les retirent en dedans ; les matieres toujours comprimées ſortent au dehors ; après qu'elles ont été expulſées, les muſcles releveurs relevent la portion inférieure du rectum ; ce qui donne la facilité aux ſphincters de l'anus de ſe reſſerrer.

D'après cette action mécanique, il eſt aiſé de concevoir la cauſe immédiate des chutes ou renverſemens du rectum, qui

dépendent du relâchement ou résolution des fibres musculaires des releveurs & des sphincters de l'anus.

Quelquefois ces muscles se trouvent tellement relâchés, & sans ressort, que le fondement forme un bourelet ou boudin, plus ou moins gros, plus ou moins allongé ; de sorte que le rectum sort au dehors, renversé de la même maniere que l'on fait descendre un bas sur le pied sans le déchausser. Je l'ai vu descendre d'un pied de longueur.

Les enfans sont fort sujets à ces chutes du rectum ; elles sont aussi fort communes aux adultes & aux vieillards.

Dans les enfans, les cris continuels qu'ils font, les dévoiemens séreux & âcres auxquels ils sont sujets, l'habitude où l'on est de les laisser long-tems sur la chaise percée, sont les causes ordinaires qui produisent en eux cet accident.

Dans les adultes, la trop grande constipation, où les matieres durcies, accumulées, obligent à faire de violens efforts pour les rendre ; les sphincters de l'anus souffrent une trop grande dilatation, & les muscles releveurs éprouvent une extension trop violente qui les met hors d'état de retirer en dedans l'intestin rectum allongé

Les opérations de la fistule à l'anus, dans lesquelles une portion des fibres musculaires des releveurs, & des fibres circulaires de l'anus,

l'anus, ont été coupées, ſont une des cauſes les plus communes de cet accident; alors on ne peut plus retenir les excrémens, & l'inteſtin rectum ſort aux moindres efforts ou compreſſion des muſcles de l'abdomen, & reſte renverſé.

Les chutes violentes ſur le coccix dans leſquelles les nerfs qui aboutiſſent aux muſcles releveurs & circulaires de l'anus ont été froiſſés, contus, dérangés, produiſent dans les muſcles une eſpece d'atonie ou de paralyſie qui détermine le renverſement du rectum.

Je ne m'arrête que ſur les cauſes les plus générales: il eſt néceſſaire de les bien connoître & de les diſtinguer, afin de porter un pronoſtic aſſuré ſur les différens moyens dont on doit ſe ſervir dans la réduction de ces hernies.

Les chutes du fondement, qui ſont les ſuites des cris violens des enfans, des dyſſenteries, des dévoiemens continuels, ſe guériſſent ordinairement par l'uſage des remedes intérieurs & des topiques; notre bandage, qu'on peut regarder comme une eſpece de contentif, peut contribuer à rendre la guériſon plus facile & plus prompte. Dans les renverſemens du rectum ou chutes du fondement qui ſurviennent après l'opération de la fiſtule à l'anus, & après des paralyſies où les topiques ordinaires ne produiſent aucun effet, notre bandage devient

néceſſaire & indiſpenſable, afin d'empêcher les accidens fâcheux qui accompagnent ces eſpeces de hernies, tels que la douleur, l'inflammation, & même la gangrene.

Je reviens à la deſcription de ce bandage; il eſt compoſé d'une ceinture de cuir percée de pluſieurs trous, de la largeur d'un pouce & demi, qui vient s'attacher au moyen d'une boucle, au-deſſus du pubis; il y a de chaque côté une boucle pour recevoir les ſous-cuiſſes.

Sur le milieu de la ceinture, à ſa partie poſtérieure & au-deſſus du ſacrum, ſe trouve une cage avec ſon tambour, ſur lequel s'enroule une chaîne qui prête à la flexion du corps, de façon qu'elle s'alonge lorſque l'on veut s'aſſeoir, & qu'elle remonte lorſqu'on ſe releve.

Au bout de ladite chaîne eſt une laniere de cuir d'environ trois pouces; à ſon extrêmité eſt attachée une lame d'argent qui paſſe le long de l'entre-feſſon, & qui porte, à ſon extrêmité inférieure, un écuſſon d'ivoire ſphérique, percé de pluſieurs trous, afin de laiſſer échapper les vents, les liqueurs ou ſérofités qui peuvent s'amaſſer dans le fondement.

Au bout de la tige ou lame ſe trouvent arrêtés les deux ſous-cuiſſes, de cuir percées de pluſieurs trous.

D'après cette deſcription, il eſt aiſé de concevoir, 1° que ce bandage fort léger

peut ſe porter ſans cauſer aucune incommodité, & que l'on peut marcher, courir, monter à cheval ſans qu'il ſe dérange.

2° Que la chaîne, au moyen du reſſort enfermé dans le tambour, s'alonge, ſe retire, ſuivant les différentes flexions & mouvemens du corps.

3° Que l'écuſſon porté ſur le fondement, ſoutient, par une douce preſſion, ſur les ſphincters de l'anus, l'inteſtin rectum relâché.

Je remplirois avec plus confiance les vues du public, s'il m'étoit permis de citer le nom des perſonnes qui en ont fait uſage avec ſuccès; le ſilence qu'elles m'ont impoſé, m'empêche de les nommer.

LETTRE
A M. VANDERMONDE,

Sur une Fievre urticaire, qui avoit le type de la fievre-tierce; par M. PLANCHON, Médecin à Peruwels, près Condé.

MONSIEUR,

La fievre *urticaire*, dont parle M. *Godard*, dans l'Obſervation que vous avez inſérée dans le Journal du mois d'Avril 1759, p. 316, s'obſerve quelquefois dans nos cantons. Je l'ai déjà vue deux fois, ſous le type de la fievre-tierce intermittente.

Dans le mois de Mai 1760, François Tonneau, Cordonnier, âgé de trente ans

environ, d'un tempérament bilieux & plétorique, fut attaqué d'un léger accès de fievre, pour lequel il se fit saigner le lendemain.

Le jour suivant il éprouva, à la même heure, un mal-aise inexplicable : des anxiétés terribles l'accabloient, & étoient accompagnées d'envies de vomir qui lui annonçoient une défaillance prochaine.

Dans ce moment, une demangeaison très-fâcheuse se fit sentir par-tout son corps. Il vit reparoître une éruption pustuleuse, dont il avoit vu quelques vestiges à son premier accès : c'étoient *des ampoules* assez semblables à celles que l'on voit, après s'être ortié : toute l'habitude du corps lui paroissoit s'enfler considérablement.

Dans cette triste situation, il tâcha de se transporter chez moi, d'où il étoit peu éloigné. Je lui trouvai de la fievre que quelques frissons presqu'insensibles avoient accompagnée dans son principe.

Il ne put se soutenir long-tems : *il se sentoit affoibli*, disoit-il, *de moment en moment*. Je le renvoyai d'abord, & lui conseillai de se mettre au lit & de prendre du thé, lui promettant que je le reverrois dans une demi-heure. Je le trouvai plus tranquille à mon arrivée : la fievre persistoit, & l'éruption s'étendoit davantage ; le mal aise & les anxiétés étoient un peu calmés : il avoit le pouls plein & tendu, & les autres

ſymptômes ordinaires de la fievre, avec des ſignes manifeſtes d'une ſaburre des premieres voies, d'où dépendoit indubitablement la cauſe de cette maladie.

Je n'avois conſéquemment d'autres indications à remplir que d'évacuer ; mais avant, je jugeai qu'il étoit abſolument néceſſaire de répéter la ſaignée, pour emporter la plénitude des vaiſſeaux, & faciliter les efforts qu'il devoit faire pendant l'opération d'un vomitif que je lui preſcrivis pour prendre immédiatement après la ſaignée. ℞. *Rad. Ipecacuan. contuſ.* ʒ j. ß *Tart. ſtibiat.* gr. iij. *infunde in aq. bullient.* ℔ j. ß *& capiat theiformiter, ſuperbibendo inter vices aq. theanam tepidam.*

Il évacua abondamment, & l'éruption diſparut avec la fievre, qui ſe termina par une ſueur univerſelle, après avoir duré huit heures environ.

Le lendemain j'inſiſtai ſur les évacuans, que je preſcrivis de la maniere ſuivante. ℞. *Mann. elect.* ℥ j. *Solv. in aq. bullient.* ℥ jv. *Col. adde rhei elect. pulv.* ℈ jv. *Nitr. dep.* ℈ j. *Syrup. decich. cum. rh.* ℥ j. ß *miſce f. hauſtus.* Les évacuations furent copieuſes : le malade ſe trouva aſſez bien ce jour-là.

Le jour ſuivant, à la même heure, la fievre reparut avec la demangeaiſon & les ampoules, dont les unes étoient larges & très-groſſes, & les autres petites. Elles

rougiſſoient lorſqu'il les gratoit, ce dont il ne pouvoit s'empêcher, & s'évanouirent avec la fievre. Il n'eut plus ni mal-aiſes, ni anxiétés, ni défaillances. Cet accès étant paſſé, je jugeai à propos de m'oppoſer aux progrès de la fievre par le *quinquina purgatif*, voulant ſoutenir les évacuans, ſi indiſpenſables pour la cure de cette fievre. ℞. *Cort. peruv. in alcoh. redact.* ℨ vj. *Rhei elect. pulv.* ℈ jv. *Sal armon. depur.* ℨ j. ß *Syrup. roſ. ſol. q. ſ. F. Bol. N. X.* dont il prit un de deux heures en deux heures. Il ne négligea pas les délayans & les tempérans nitreux pendant tout le tems de ſa maladie.

Le jour de ſa fievre, il ne s'en reſſentit plus, ni des ſymptômes qui l'accompagnoient. Je lui fis répéter ſes bols. Sa convaleſcence fut heureuſe & fut terminée par une potion purgative.

Je vis le même cas au mois de Juillet de cette année, dans la perſonne du nommé Cauvin, Aubergiſte de ce lieu, que je traitai de la même façon, avec cette différence que les évacuans furent plus violens, à cauſe de ſon tempérament qui les demandoit tels, & que je ne fus pas obligé d'avoir recours au *quinquina*.

Cette fievre eſt différente de celle de M. *Godard*, par la régularité de ſes paroxiſmes, que cet Obſervateur n'a pas remarquée. Si j'ai employé le quinquina dans le premier cas, c'étoit pour détruire radica-

lement la cause de cette maladie, que les évacuans n'eussent pu emporter ; mais je n'ai cru devoir le placer qu'après ces remedes, qui tiennent la premiere place dans la cure de cette maladie. C'est prendre le plus sûr moyen pour rétablir bientôt une santé qui eût langui plus long-tems, malgré les évacuations établies dans le commencement.

Cette fievre que j'ai observée, est bien différente, selon moi, de celle que *Sydenham* décrit, & qui paroît avoir été continue. Le Baron *Van Swieten*, *tome II*, *p*. 401, confirme, d'après sa propre expérience, ce que rapporte ce grand Observateur; mais ils ne parlent pas qu'ils l'aient vu sous le type d'une fievre intermittente. Je ne doute pas cependant que d'autres Médecins ne l'aient observée telle que moi. Je sçais même que M. Jouret, Médecin à Leuze, l'a vue & traitée dans un jeune homme d'*Andricourt*, petit hameau des environs de cette ville: c'est de lui-meme que je l'ai appris ; c'est ce qui me fait présumer que ceux qui sont sujets aux affections érysipélateuses, peuvent aisément en être atteints, quand la fievre intermittente est épidémique. Il est pourtant généralement vrai, qu'une saburre bilieuse dans les premieres voies peut produire cette fievre, dans un corps où il ne se trouve rien de vicieux d'ailleurs.

DECRETUM

Saluberrimæ Facultatis Parisiensis,

Latum die Martis decimâ-octavâ mensis Maii, anno 1762.

Cùm certissimis dignissimisque omni fide testimoniis innotuerit, complures Chirurgos, aliosque veracibus Medicinæ succis minimè imbutos, ex variis Galliarum Facultatibus vehementer efflagitare, easdemque improbis defatigare precibus, ut scilicet, illos absentes, longis etiam locorum spatiis dissitos, aut pro momento præsentes, nullis tentatos examinibus, prætermissis temporum intervallis, corruente scholarum disciplinâ, proculcatâ legum edictorumque regiorum auctoritate, ad doctoratum promoverent, suamque ideò corrumpi & adulterari paterentur in probandâ, dijudicandâque candidatorum doctrinâ, severitatem; cùm fuerit insuper consideratum, nihil Medici nominis dignitati in perpetuum confirmandæ consonum magis evenire posse, quàm si universorum oculis indignationique objicerentur artes pessimæ, quibus, inter ceteros, in celebri Pontimussanâ *Facultate, Apollinorem ambire lauream non erubuêrunt Chirurgi Parisienses duo,* Simon & la Grave, *quorum prior,*

DÉCRET DE LA FACULTE DE MEDECINE DE PARIS.

Du 18 Mai de l'année 1762.

Des témoignages authentiques & dignes de toute confiance, ayant fait connoître que plusieurs Chirurgiens & autres personnes aussi peu versés dans les vrais principes de la médecine, ne cessent de fatiguer, par les prieres & les instances les plus opiniâtres, différentes Facultés du royaume, pour en obtenir d'être élevés au doctorat, malgré leur absence, malgré l'éloignement considérable des lieux, se soumettent, au plus, à une *présence momentanée*, sans subir aucun examen, sans garder les interstices prescrits, au mépris de la discipline universelle des écoles, de toutes les régles & des Edits même de nos Rois, n'oubliant rien pour engager ces compagnies à laisser corrompre leur sévérité légitime dans les épreuves qu'elles exigent, & dans leurs jugemens sur la doctrine des candidats: ayant d'ailleurs considéré qu'il ne pouvoit rien arriver de plus capable de maintenir pour jamais la dignité & la pureté d'une profession, telle que celle des Médecins, que d'exposer aux yeux & à l'in-

prætorianæ regiorum Equitum Cohorti, chirurgico munere, addictus, ſereniſſimo deinde Bavariæ Electori, non alio devinctus titulo, medicis decorari expoſtulat inſignibus, eaque jam ſibi, neceſſaria veluti ornamenta, deberi effingebat; alter autem, de Chirurgo, in Medicum celſiſſimi, eminentiſſimique Principis Leodienſis Epiſcopi de repente immutatus, nullibì renunciatus doctor, ut ſecuriùs uſurpatis frueretur honoribus, faciliùſque ex opinione ſuâ, optatos ſibi conciliaret gradus, aureos nummos decem & quatuor, aureamque pyxidem, *turpiſſima ipſimet offerenti præmia, coramque litteratis & honeſtie hominibus vileſcentia, præmiſerat necquidquam:*

Tam gravibus rationum momentis incitata Facultas ſaluberrima Pariſienſis, perſpectis aliundè pravis machinationibus Chirurgi alterius, Colombier *dicti, & Fraterculi cujuſdam in aliquâ ſocietatis Jeſu, ut aiunt, domo, pharmacopolam nuper,* nunc verò medici perſonam agentis, *qui ambo, ſimilia ferè, ex eâdem Pontimuſſanâ Facultate, improſpero pariter eventu, impetrare tentaverant, Decreto ſolemni, typis mandando, per compita urbis affigêndo, in gallicum quoque convertendo ſermonem, univerſiſque diſtribuendo doctoribus, cenſet atque pronuntiat,* De iis omnibus factis, autorumque nominibus, certiores fieri de-

dignation de chacun, les artifices condamnables que n'ont pas rougi d'employer auprès de la célebre Faculté de *Pont-à-Mousson*, deux Chirurgiens de Paris, entr'autres, les sieurs *Simon* & *la Grave*, dont le premier, d'abord Chirurgien des Chevaux-Légers de la Garde, attaché ensuite, avec la même qualité de Chirurgien, à S. A. E. Monseigneur l'Electeur de Baviere, demandoit à être décoré du titre de Médecin, prétendant même que ce nom lui devenoit nécessaire dans le poste qu'il occupoit: le second n'étant reçu Docteur dans aucune Faculté, changé tout-à-coup en Médecin de S. A. E. Monseigneur le Cardinal, Evêque & Prince de Liege, de simple Chirurgien qu'il avoit été jusqu'alors, pour jouir plus sûrement des honneurs qu'il venoit d'usurper, & pour obtenir plus facilement, selon lui, les degrés qu'il souhaitoit, n'avoit pas craint d'envoyer d'avance *quatorze louis & une boîte d'or*, récompense honteuse pour celui qui l'offroit, & plus vile encore aux yeux des gens également distingués par leurs connoissances & par leurs sentimens.

Excitée par des raisons si importantes, instruite de plus des manœuvres du sieur *Colombier*, autre Chirurgien, & d'un petit frere, qui récemment exerçoit les fonctions d'Apothicaire dans une maison de la Société, dite *de JESUS*, *& qui se donne présente-*

bere singulas regni Facultates Medicorumque Collegia, ut puris insistentes vestigiis, quæ semper excoluêre, omni ope atque operâ curent, ne talia, in exitiosam mortalibus perniciem, in Medicinæ, suîque dedecus æternum, apud se aliquando sinant irrepere, mentique edicti Regis, anno R. S. H. supra millesimum septingentesimo-septimo promulgati, tenacissimè adhærentes, saluberrimi Cœtûs Parisiensis ad instar, solos admittant, solos agnoscant Medicos, à quibus exaratas ac præscriptas in tam sapienti lege conditiones, omninò adimpletas fuisse, certò cognoverint: miti *præterea jubet Ordo saluberrimus*, cum Decano Doctores, qui de istis omnibus apud illustrissimum Galliæ Cancellarium referant & conquerantur, ut literis, & autoritate suâ contineri velit, quicumque inposterùm talia auderent perpetrare; *& sic cum Facultate, pro tertiâ vice, conclusit*,

Joannes LE THIEULLIER, Decanus.

De mandato D. Decani & Doctorum Regentium saluberrimæ Facultatis Medicinæ Parisiensis.

FRANCISCUS-LUDOVICUS BRET, Major Facultatis Apparitor & Scriba.

ment pour Médecin, lesquels ont tous deux aussi inutilement tenté d'obtenir de la même Faculté de Pont-à-Mousson des faveurs semblables ; la Faculté de Médecine de Paris, par un décret solemnel, dont elle ordonne l'impression, la publication par affiches, la traduction en langue françoise & la distribution à chaque Docteur, a prononcé *qu'il falloit instruire de ces faits, & du nom de leurs auteurs, toutes les Facultés & Collèges de Médecine du royaume, qu'elle exhorte à ne point abandonner ces traces si pures qu'elles ont constamment suivies, & à ne jamais admettre dans leur sein des abus qui ne pourroient s'y glisser qu'en blessant le salut public, & en imprimant sur elles-mêmes, & sur la Médecine, des taches éternelles ; de maniere qu'attachées inviolablement à l'esprit & aux dispositions de l'Edit donné par le Roi, l'an de grace 1707, ces Compagnies, à l'exemple de la Faculté de Paris, ne reçoivent & ne reconnoissent pour Médecins que ceux qu'elles sauront avoir rempli entiérement les conditions requises & exprimées dans cette loi si sage.* La Faculté a de plus statué, *que son Doyen, accompagné de plusieurs Docteurs, s'adresseroit à Monseigneur le Chancelier, pour lui rendre compte & se plaindre respectueusement de tous ces faits, & pour le supplier en même tems de vouloir bien contenir par*

ſes ordres & par ſon autorité quiconque oſeroit à l'avenir renouveller de pareilles entrepriſes : & c'eſt ce qu'a conclu avec la Faculté, pour la troiſieme fois,

Jean LE THIEULLIER, Doyen.

Par ordre de MM. les Doyen & Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine de Paris.

FRANÇOIS LOUIS BRET, premier Appariteur & Greffier de la Faculté.

Nota. Le College des Médecins de Liege, intéreſſé particuliérement dans l'entrepriſe du ſieur la Grave, a fait inſérer tout au long, dans ſes regiſtres, ce Décret de la Faculté de Paris, malgré tous les efforts que ce Chirurgien a faits, ſoit directement, ſoit indirectement, pour arrêter l'activité de ſes Délibérations.



LIVRES NOUVEAUX.

Guillelmi Ballonii *Medici Parisiensis celeberrimi Opera omnia in quatuor tomos divisa, studio & operâ M.* Jacobi Thevard, *Medici Parisiensis, digesta, denuò in lucem edita, cum Præfatione* Theodori, Tronchin, *in Academiâ Genevensi, medicinæ Professoris. Genevæ, apud fratres* de Tournes, 1762, *in*-4°, 4 *vol.* & se vend à Paris, chez *Cavelier*, rue S. Jacques.

Relation d'une maladie épidémique & contagieuse, qui a régné, l'été & l'automne 1757, sur les animaux de différentes especes, dans quelques villes, & plus de soixante paroisses de la Brie, où l'on voit que cette maladie est relative à certaines épidémies qui arrivent aux hommes, même à la peste; qu'elle fournit des idées intéressantes sur la nature d'autres maladies, & sur une maniere d'expliquer les métastases, au moyen du tissu cellulaire; par M. *H. Audouin de Chaignebrun*, ancien Chirurgien des Hôpitaux & Armées du Roi, & actuellement Médecin employé ordinairement, par ordre de Sa Majesté, aux épidémies des hommes. A Paris, chez *Laurent Prault*, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Gît-le-Cœur, 1762, brochure *in*-12 de 57 pages.

Nouvelles Obſervations ou Méthode certaine ſur le traitement des cors, dans laquelle ſe trouvent détaillées leurs différentes cauſes, & les moyens d'une prompte & radicale guériſon, d'après les expériences faites par M. *Rouſſelot*, Chirurgien. A la Haye; & ſe trouve à Paris, chez *Pierre-Alexandre le Prieur*, 1762; brochure *in*-12 de 45 pages.

Hiſtoire de la Société royale des Sciences établie à Montpellier, en 1706, avec les Mémoires de Mathématiques & de Phyſique, tirés des regiſtres de cette Société. A Montpelier, chez *Iſaac-Pierre Rigaud*, Libraire; & ſe vend à Lauſanne, chez *François Graſſet*, 1762, *in*-4°.

La Société royale des Sciences établie à Montpellier, en 1706, n'a ceſſé, depuis ſa création, de cultiver avec ſoin les Mathématiques & la Phyſique. On trouve, dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Paris, avec laquelle elle ne fait qu'un ſeul & même corps, pluſieurs morceaux fournis par ſes Membres. L'accueil qu'ils ont reçu du public l'ont déterminée à mettre au jour tout ce que ſes regiſtres lui ont fourni d'intéreſſant & d'utile. Ce recueil, dans lequel on ſuivra l'ordre qui s'obſerve dans celui de l'Académie royale des Sciences de Paris, formera cinq à ſix volumes *in*-4°, dont le premier paroîtra vers le commencement de l'année 1763.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

MAI 1762.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*			*Vents.*	*Etat du ciel.*
	A 6 h. du matin.	*A midi.*	*A 10 h. du soir.*	*pouces.*	*lignes.*	*parties.*		
1	6	11	9	28	0	0	S. au S-O. méd.	Peu de nuages.
2	6½	13	8		1		*Idem.*	B. de nua. pet. pl. à 1. h. du soir.
3	6	11	8		1	½	S-O. au N.	*Id.* Pet, pl. par interv. toutlejour.
4	7	8½	8½		1	0	S. méd.	Couv. pet. pluie tout le jour.
5	8	13	11	27	10		S. à l'E. méd.	*Idem.*
6	10	15	9		9		E. méd. & fort.	Beaucoup de nuages.
7	4	13	9		11		*Idem.*	Serein.
8	4½	14	11	28	0		*Idem.*	*Idem.*
9	7	15	12		0		*Idem.*	P. de nua.
10	9	17	13	27	11		E. au S-O. méd.	B. de nua. quelq. gou. de pl. à 6 h. du soir.
11	11	20	11		10		E. au S. médiocre.	*Id.* Pl. tonn. écl. méd. à 5 h. du soir.

Jours du mois.	Thermometre. A 6 h. du matin.	A midi.	A 10 h. du soir.	Barometre. pouces.	lignes.	parties.	Vents.	Etat du ciel.
12	10	16	13	27	10	½	S-E. foib.	Beaucoup de nuages.
13	12	17	14	28	1		*Idem.*	*Id.* Quelq. goutt. depl. écl. & tonn. le soir.
14	13	19	15		3		O. méd.	Peu de nuages.
15	13	22	19		1		S-E. méd.	B. de nua.
16	13	15	10		4		N-O. méd.	*Id.* Pet. pl. le matin.
17	9	17	13		5		N. méd.	P. de nua.
18	10	21	15		4		*Idem.*	*Idem.*
19	11	21	17		3		*Idem.*	*Id.* Tonn. écl. pl. le s. à 7 heures.
20	14	21	17		3	½	*Idem.*	B. de nua. pet. pluie & écl. le soir.
21	16	20	16		2		*Idem.*	*Id.* Tonn. écl. pl. méd. à 1 h. soir. Aurore boréale à 11 h. du soir.
22	13	21	18		3		N. foible.	P. de nua.
23	14	24	18½		3		*Idem.*	B. de nua. écl. le soir.
24	18	25	17		4		E. méd.	P. de nua.
25	12	22	16		3		E. fort.	*Idem.*
26	11½	22	16½		3		N. fort.	Serein.
27	14	22½	16		3		*Idem.*	*Idem.*
28	11	21	16		4		*Idem.*	Peu de nuages.
29	13	23	15	28	4	½	N-O. au N. fort.	*Idem.*
30	8		10		6		N. fort.	*Idem.*
31	7				6		*Idem.*	*Idem.*

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 25 deg. au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de 4 degrés au-dessus du même point : la différence entre ces deux termes est de 21 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 6 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 9 lignes : la différence entre ces deux termes est de 9 lignes.

Le vent a soufflé	14	fois du N.
	9	fois du N-E.
	3	fois du S-E.
	5	fois du S.
	4	fois du S-O.
	1	fois de l'O.
	2	fois du N-O.

Il y a eu	4	jours de tems serein.
	25	jours de nuages.
	2	jours de couvert.
	11	jours de pluie.
	6	jours d'éclairs.
	4	jours de tonnerre.
	1	aurore boréale.

Les hygrometres ont marqué une grande sécheresse, excepté les premiers jours du mois.



MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mai 1762, par feu M. VANDERMONDE.

Nota. *On a trouvé, dans les papiers de* M. Vandermonde, *le morceau suivant, sur les maladies courantes. Quoiqu'il paroisse qu'il n'y eût pas mis la derniere main, nous le donnons cependant tel qu'il étoit, pour servir de suite à ce qu'il avoit publié jusqu'ici sur cette matiere.*

Les catarres qui avoient régné les deux mois précédens, & qui avoient paru diminuer sur la fin du mois d'Avril, ont continué pendant tout ce mois. On a observé en même tems quelques péripneumonies, la plupart bilieuses, & des fievres intermittentes.



Obſervations Météorologiques faites à Lille pendant le mois d'Avril 1762, *par M.* BOUCHER, *Médecin.*

La derniere moitié du mois a été bien différente de la premiere, quant à la température de l'air. Le thermometre, du premier au 13, n'a point été obſervé au-deſſus du terme de 5 degrés, les matins; il étoit même, le 3, au terme précis de la congélation; &, depuis le 14 juſqu'au 30, il a été conſtamment obſervé, les matins, au-deſſus du terme de la température, ou très-près de ce terme; & l'après-dînée, preſque toujours au-deſſus de 15 degrés: le 16, ſa liqueur s'eſt portée à 19 degrés, ainſi que le 22 & le 27; & elle a monté à 20 degrés le 21.

Il a tombé peu de pluie, ce mois; (circonſtance heureuſe pour les terres deſtinées aux nouvelles ſemailles, déjà trop abreuvées.) Elle n'a guere été remarquable que le 4, le 10, le 11, le 18, & les trois derniers jours du mois. Il y a eu du tonnerre & des éclairs le 28 & le 29.

La hauteur du barometre a aſſez varié. Le mercure a été obſervé plus ſouvent au-deſſous du terme de 28 pouces, qu'au-deſſus.

Les vents ont preſque toujours été *Nord*, depuis le premier juſqu'au 15; & delà, au dernier du mois, ils ont été le plus ſouvent *Sud*.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 20 degrés au-dessus du terme de la congélation; & la moindre chaleur a été marquée par ce terme même: la différence entre ces deux termes est de 20 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 6 lignes: la différence entre ces deux termes est de 9 lignes.

Le vent a soufflé 5 fois du Nord.
8 fois du Nord vers l'E.
2 fois de l'Est.
6 fois du Sud-Est.
7 fois du Sud.
4 fois du Sud vers l'O.
2 fois de l'Ouest.
5 fois du N. vers l'O.

Il y a eu 16 jours de tems couvert ou nuageux.
11 jours de pluie.
1 jour de neige.
2 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué une humidité légere, au commencement du mois, & la grande sécheresse à la fin.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'Avril 1762, par M. BOUCHER.

Le commencement de ce mois a été

marqué par des fluxions rhumatifmales & de fauffes pleuréfies, qui étoient plutôt de nature bilieufe qu'inflammatoire. Auffi les faignées étoient-elles moins appropriées à la cure de ces maladies, que les laxatifs doux compofés avec la caffe, les tamarins, le nitre, &c. les décoctions des plantes chicoracées & favonneufes, les boiffons émollientes & diaphorétiques. Un émético-cathartique a été fouvent falutaire dans la fauffe pleuréfie, après avoir pourvu à la pléthore fanguine, par quelques faignées modérées. Il y a eu cependant auffi, vers le milieu du mois, des pleuréfies vraies ou des pleuropneumonies de nature purement inflammatoire, dans lefquelles un fang folide & coëneux, ou d'un rouge brillant, joint à une fievre forte, & une oppreffion violente, obligeoit à des faignées amples & réitérées.

Les chaleurs prématurées ont amené des coliques bilieufes & inflammatoires, dans lefquelles les moyens de curation ont été la faignée, des boiffons délayantes & anodines, des lavemens émolliens, fuivis de l'ufage d'apozêmes laxatifs; & elles ont réveillé la fievre bilieufe, qui, dans quelques fujets, a été accompagnée d'efquinancie, & dans d'autres, d'éruption éryfipélateufe: cette fievre avoit le caractere de la double-tierce continue, & elle a été décidément

maligne dans quelques ſujets. Il y a eu auſſi, dans le petit peuple, des fievres putrides vermineuſes.

La petite-vérole n'a pas fait de progrès, du moins en ville: il y a eu de la rougeole; mais elle n'a régné que dans quelques quartiers, & n'a pas fait de ravage.

Nombre de pulmoniques & de phtiſiques, de toute eſpece, ont ſuccombé, ce mois, ainſi que le mois précédent: il en a été de même des perſonnes cacochymiques, par les excès dans l'uſage des liqueurs fortes. Ces maladies ſont d'autant moins guériſſables ici, dans le bas peuple, qu'elles ſont preſque toujours fomentées par un état ſcorbutique, auquel le climat humide, les habitations dans un terrein bas, & même dans des ſouterreins, & la mal-propreté, donnent occaſion.



JOURNAL

JOURNAL DE MÉDECINE,

CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Médecin de la Faculté de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

AOUST 1762.

TOME XVII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

AOUST 1762.

OPUSCULES CHYMIQUES

De M. MARGRAF, de l'Académie de Berlin. A Paris, chez Vincent, 1762, in-12, 2 *vol. Prix relié* 5 *livres.*

MONSIEUR Margraf publie, ſous ce titre modeſte, vingt-ſept Diſſertations, dont le plus grand nombre avoit déjà vu le jour dans les *Miſcellanea Berolinenſia*, ou dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, qui en ſont la ſuite. Pour les mettre à la portée d'un plus grand nombre de Chymiſtes, il en a donné en même tems deux éditions ; l'une à Berlin, en Allemand, à laquelle il a préſidé lui-même ; & l'autre à Paris, en François, dont M. de Machi

a pris ſoin. Nous allons tâcher de donner à nos lecteurs une idée des matieres qui ſont traitées dans ces différentes Diſſertations.

Le phoſphore d'urine, autrement appellé le *phoſphore de Kunkel*, quoique Brand en ſoit l'inventeur, a fait depuis long-tems l'objet de l'admiration & des recherches des Chymiſtes. Avant M. Margraf, le céle-bre Godfried Hanckwits, éleve de Boyle, avoit ſeul le ſecret de le préparer en aſſez grande quantité pour en diſtribuer à toute l'Europe; ce qui avoit empêché d'examiner la véritable nature de cette ſubſtance: car c'eſt plutôt d'après leurs conjectures que leurs expériences, que quelques Chymiſtes ont avancé, qu'il étoit le produit de la combinaiſon de l'acide du ſel marin & du phlogiſtique. La découverte d'un procédé, au moyen duquel on obtient une grande quantité de phoſphore, ayant mis M. Margraf en état de l'examiner plus particuliérement, il donne, dans ſa premiere Diſſertation, les *rapports qu'il a avec les métaux & les demi-métaux*, c'eſt-à-dire, les changemens qu'il éprouve ou qu'il leur fait éprouver.

Il réſulte de ſes expériences, que le phoſphore n'agit point ou preſque point ſur l'or, ſur l'argent, le fer, l'étain, le plomb, le mercure précipité *perſe*, le régule d'anti-

moine, le bismuth, la mine d'argent rouge, la galene ou mine de plomb. Le phosphore n'éprouve lui-même aucun changement de la part de ces substances; le régule d'antimoine seul lui fait prendre une forme fluide. Le cuivre & le *crocus Veneris* tenu en digestion, & ensuite distillé avec le phosphore, perd son éclat métallique, devient plus compacte, & prend feu, en l'approchant de la flamme d'une chandelle. Le zinc se sublime en fleurs très-légeres, pointues, d'un jaune tirant sur le rouge, lesquelles mises sous la moufle, s'allument, fondent, & sont changées en un verre transparent, assez semblable au verre de borax. L'arsenic blanc se sublime avec le phosphore, d'un rouge éclatant; il reste dans le vaisseau une petite quantité d'une substance noirâtre & fragile, qui attire assez vîte l'humidité de l'air. Le phosphore distillé avec le soufre, passe avec lui dans la distillation; la masse qui en résulte, frotée avec les doigts, a de la peine à s'enflammer, & la lumiere qu'elle rend, est jaune: exposée à sec au degré de l'eau bouillante, elle s'enflamme vivement; elle exhale pour lors une forte odeur de soufre; elle se gonfle dans l'eau, & lui communique non-seulement l'odeur du soufre, mais encore une saveur acide: si on la distille avec l'argent, le phosphore passe sous une forme fluide, & l'argent qui se combine sans doute

avec le ſoufre, prend la forme d'une mine d'argent noire & malléable.

Quand on fait brûler le phoſphore dans les vaiſſeaux fermés, il reſte une matiere aſſez ſemblable à des fleurs de zinc, qui attire puiſſamment l'humidité de l'air, qui, quand on y verſe de l'eau froide, jette quelques flammes, ſe ſaiſit de cette eau avec rapidité, & en ſiflant comme l'huile de vitriol; cette liqueur, qui eſt acide, mêlée à une diſſolution d'or, en dégage l'or en partie, ſous ſa forme métallique; le reſte diſtillé, donne quelques gouttes d'une liqueur jaune; le réſidu, qui eſt pourpre, attire l'humidité de l'air; fondu au chalumeau, il donne une eſpece de verre opaque. Elle précipite une très-petite quantité d'argent de la diſſolution de ce métal dans l'acide nitreux; la liqueur qui ſurnage, diſtillée, donne un réſidu qui a l'apparence de la lune cornée, mais qui ne ſe laiſſe pas volatiliſer comme elle. cet acide précipite la diſſolution de mercure dans l'acide nitreux; mais au bout de quelque tems, le précipité ſe rediſſout; il produit le même effet ſur la diſſolution de plomb, dans le même acide, à cela près que le précipité ne ſe rediſſout pas: il ne précipite pas la ſolution de ſel ammoniac fixe. Il s'unit, avec efferveſcence, à l'alkali fixe, avec lequel il donne un ſel qui cryſtalliſe; ces cryſtaux fondus à la flamme d'une

chandelle, se gonflent comme le borax, & donnent comme lui une substance vitreuse. Il fait aussi effervescence avec l'alkali volatil ; la dissolution évaporée & crystallisée, donne des crystaux oblongs, terminés en pointe, qui, étant distillés dans une retorte, se fondent d'abord, ensuite donnent leur alkali volatil, sans se sublimer comme le sel ammoniac, & il reste une terre à demi vitrifiée.

L'acide du phosphore dissout le cuivre, le fer, avec lequel il crystallise l'étain, quoique foiblement, le plomb, l'arsenic blanc & le zinc ; il paroît agir un peu sur la chaux rouge de mercure, qu'il jaunit.

L'acide vitriolique distillé avec le phosphore solide, le détruit presqu'entiérement : l'acide nitreux passe d'abord en vapeurs rouges ; mais bientôt le phosphore s'enflamme avec éclat : l'acide du sel marin ne paroît avoir aucune action sur le phosphore, ni en éprouver aucune de sa part.

Nous ne suivrons pas M. Margraf dans les détails des différentes tentatives qu'il fit pour découvrir un procédé qui donnât abondamment du phosphore. Ce procédé, qu'il décrit dans la seconde de ses Dissertations, consiste à mêler trois livres de plomb corné, (fait en distillant deux livres de sel ammoniac avec quatre livres de minium,) avec neuf à dix livres d'urine putréfiée, évaporée

en consistance d'extrait, & une demi-livre de charbon en poudre. Il distille d'abord ce mêlange, pour en retirer l'alkali volatil; ensuite il pile le résidu; & le remettant dans une ou plusieurs cornues, il pousse le feu jusqu'à faire rougir les vaisseaux; il obtient, par ce moyen, en très-peu de tems, deux onces & demie de phosphore, qu'il faut rectifier: on peut le mouler dans de petits tuyaux de verre, en le plongeant dans de l'eau bouillante, après l'avoir réduit en petits morceaux, & en avoir rempli ces tuyaux.

L'avantage que M. Margraf avoit retiré du plomb corné, & l'opinion reçue, le persuadoient presque que ce n'étoit qu'en unissant le phlogistique à l'acide du sel très-concentré, qu'il étoit parvenu à produire une si grande quantité de phosphore; ce qui l'engagea à faire différentes tentatives pour obtenir cette substance, sans avoir recours à l'urine; ce fut inutilement: il n'y eut que quelques plantes, telles que les semences de moutarde, de roquette, de cresson de jardin, & le froment qui lui en fournirent quelques vestiges, mais il en produisit de très-beau, & sans beaucoup de peine, en distillant ensemble du sel fusible d'urine, & du noir de fumée, avec une argile blanche.

Ce qui l'engagea sans doute à entrepren-

dre un travail ſuivi ſur cette eſpece de ſel, entrevu par Vanhelmont, bien décrit par Boerhaave, mais dont la nature n'avoit point encore été développée. Ce travail fait la matiere de la ſixieme Diſſertation du recueil que nous annonçons. M. Margraf expoſe d'abord la maniere de retirer ce ſel de l'urine : lorſqu'il eſt bien pur, il excite ſur la langue une ſaveur un peu fraîche; il ne tombe point en efflореſcence; il ne décrépite point ſur les charbons ardens; il y écume plutôt comme le borax, & ſe fond : expoſé à l'action d'un feu violent, il ſe convertit en une maſſe qui a l'apparence du verre; apparence qu'elle conſerve même à l'air : rediſſous dans l'eau, ce ſel ne reprend plus la forme cryſtalline, parce qu'il a perdu l'alkali volatil auquel il étoit uni, & qui lui donnoit vraiſemblablement cette forme; il differe en cela du ſel que M. Haupt a décrit, qui eſt un véritable ſel de Glauber, comme je l'ai dit d'après M. Rouelle, dans mes notes ſur le *Flora ſaturniſans* de Henckel. Le ſel fuſible de M. Margraf eſt donc une eſpece de ſel ammoniac, auquel l'alkali volatil tient très-peu, puiſqu'il s'en ſépare par la diſtillation. Quand on l'a dépouillé de ſon alkali volatil, il reſte un corps poreux & fragile, qui contient l'acide du phoſphore : cet acide ne ſe développe qu'après qu'on a réduit

la matiere à un feu violent, en une masse transparente, blanche, claire & semblable au verre : il est assez fixe pour soutenir, sans monter dans la distillation, un degré de feu capable de réduire le plomb en litharge. La matiere, semblable au verre qui le contient, se dissout entiérement dans deux ou trois fois son poids d'eau : cette dissolution a toutes les propriétés des acides ; elle fait effervescence avec les alkalis fixes & volatils, & forme avec eux des sels moyens tout-à-fait particuliers ; elle dissout les terres alkalines, & précipite les corps dissous dans les alkalis.

Cette dissolution n'attaque point l'or même, lorsqu'on y mêle de l'acide nitreux ; preuve que ce n'est point l'acide du sel marin : elle ne dissout pas l'argent ; elle n'agit que très-légérement sur la limaille de cuivre ; mais elle dissout le fer : la dissolution est trouble, limoneuse, & tire sur le bleu ; elle n'agit presque point sur l'étain, le plomb & le bismuth ; mais elle dissout le zinc & le régule d'antimoine, & tire une couleur rouge du cobolt, dont on fait le bleu d'émail.

Ce sel agit plus puissamment sur les métaux, lorsqu'on le traite avec eux sous forme seche. Nous ne pouvons pas suivre M. Margraf dans les détails où il entre à ce sujet ; les bornes dans lesquelles nous sommes obligés de nous renfermer nous for-

cent de renvoyer à la Dissertation, où l'on trouvera, en outre, un grand nombre d'expériences faites avec ce sel, sur les chaux métalliques, différentes terres, les sels acides, alkalis, & même les sels neutres, différentes solutions de corps terreux & métalliques, &c. d'où il résulte que cet acide est d'une espece différente des acides minéraux, qu'il a des rapports particuliers qui le distinguent, en un mot, que c'est l'acide animal. M. Margraf conjecture qu'il est fourni par les végétaux, dans lesquels il en a trouvé quelques traces. L'importance de cette matiere pour l'histoire de l'économie animale, nous a engagés à nous y arrêter un peu plus que nous ne ferons sur les autres Dissertations.

La troisieme a pour titre, *Démonstration expérimentale de la solution de divers métaux, comme l'or, l'argent, le mercure, le zinc & le bismuth, par le moyen d'un alkali fixe dissous.* L'alkali fixe, dont il s'agit ici, est celui qu'on prépare avec le sang de bœuf, pour faire le bleu de Prusse : cet alkali non-seulement précipite & redissout sur le champ les précipités qu'il fait de l'or dissous dans l'eau régale, ceux de l'argent, du mercure, du zinc & du bismuth, dans l'esprit de nitre; mais encore les précipités édulcorés, quelle que soit la matiere qu'on a employée pour

les faire. L'alkali volatil, tel que l'esprit ordinaire de sel ammoniac, produit le même effet.

La quatrieme Dissertation, à laquelle nous ne nous arrêterons pas, contient différentes expériences sur la maniere de tirer le zinc de sa véritable miniere. La cinquieme a pour objet la dissolution de l'argent & du mercure dans les acides des végétaux. Henckel, dans son Traité de l'Appropriation, dit que le mercure crud, & même l'argent, peuvent être dissous par l'acide du vinaigre distillé; mais il ne s'explique pas sur la maniere d'opérer cette dissolution. Il étoit réservé à M. Margraf de nous la développer. Elle consiste à dissoudre l'argent dans l'acide du nitre, à le précipiter de cette dissolution, par le sel fusible de l'urine, par l'alkali fixe ou l'alkali volatil, & à faire digérer ces différens précipités dans le vinaigre: ils s'y dissolvent tous; mais celui qui est fait par l'alkali fixe bien pur, est celui qui s'y dissout en plus grande quantité. Ils se dissolvent aussi dans le jus de citron, dans la solution de sel d'oseille, & même dans le vin du Rhin. Le mercure changé en poudre jaune, par une digestion longtems continuée, ou précipité de l'eau-forte par les alkalis fixes, se dissout également dans les mêmes menstrues. Cette

union du vinaigre avec le mercure, qu'on a donnée, dans ce pays-ci, comme un ſecret, avoit été publiée dans le ſecond volume des Mémoires de l'Académie de Berlin, pour l'année 1746.

On avoit regardé juſqu'ici l'étain comme le métal le plus propre à faire les uſtenſiles de cuiſine, parce qu'on croyoit que c'étoit celui que les acides attaquoient le plus difficilement. M. Margraf démontre dans ſa ſeptieme Diſſertation, que les acides des végétaux, tels que le vinaigre diſtillé, le ſuc de groſeilles, celui de citron, & le vin du Rhin, diſſolvent l'étain de Malaque, celui d'Angleterre, & celui de Saxe ou de Bohême; & que ces différentes eſpeces d'étain, même celles qui paſſent pour les plus pures, contiennent une quantité aſſez conſidérable d'arſenic, d'où on doit conclure que l'uſage des vaiſſeaux d'étain & des vaiſſeaux étamés n'eſt guere moins nuiſible que celui des vaiſſeaux de plomb ou de cuivre pur.

La huitieme Diſſertation contient les expériences que notre Auteur a faites, dans le deſſein de tirer un véritable ſucre de diverſes plantes qui croiſſent dans nos contrées; les plantes qu'il a employées ſont la bette-blanche ou poirée, le chervi & la betterave; le chervi eſt celle qui lui en a fourni le plus. La neuvieme contient des expériences ſur l'oſtécolle de la Marche, qui prouvent que cette ſubſtance eſt compoſée de terre cal-

caire, de ſable fin & de particules de végétaux, pourries. La dixieme a pour objet la réduction de la lune cornée. La onzieme, une huile que M. Margraf a retirée des fourmis, par la preſſion, après les avoir diſtillées, pour en retirer l'acide & l'huile eſſentielle; cette huile a toutes les propriétés des huiles exprimées des végétaux. La douzieme & la treizieme ont pour objet les pierres qui, étant ſtratifiées avec des charbons, & calcinées, acquierent la propriété de luire dans l'obſcurité, lorſqu'elles ont été expoſées à la lumiere du jour. M. Margraf a joint à la pierre de Boulogne, à laquelle on connoiſſoit déjà cette propriété, les différentes eſpece de ſpath fuſibles, qui, traités de la même maniere que la pierre de Boulogne, acquierent les mêmes propriétés, & même à un degré plus éminent, parce qu'elles ſont plus pures. Il fait plus, il démontre que ces pierres doivent cette propriété à leurs parties conſtituantes, qui ſont l'acide vitriolique uni à une terrre calcaire.

Les Diſſertations quatorze & dix-neuf contiennent l'examen chymique de l'eau; la quinzieme, celui du cedre. Nous ne parlerons pas des ſeizieme, dix-ſeptieme, dix-huitieme, vingtieme, vingt-unieme & vingt-deuxieme, qui ont été inſérées en entier dans le Journal de Médecine. *Voyez* les Tomes VII, p. 23 & 110; VIII, p. 69; IX, p. 449 & 503;

enfin le Tome XII, pag. 333. Les cinq dernieres n'avoient pas encore vu le jour. M. Margraf démontre, dans la premiere, que le lapis-lazuli doit ſa couleur bleue au fer, puiſqu'il en a retiré du bleu de Pruſſe. La ſeconde & la troiſieme ont pour objet la baſe du ſel marin ; la quatrieme, l'action de cette baſe ſur le régule d'antimoine ; la cinquieme enfin, qui eſt la derniere, contient quelques obſervations chymiques remarquables. Le peu que nous avons dit de ces différentes Diſſertations, ſuffit ſans doute pour faire connoître l'importance de ce recueil, & pour le rendre recommandable pour tous ceux qui aiment la ſaine chymie.

Antonii GOUAN, *Doctoris-Medici Monſpelienſis, regiæ Societatis ſcientiarum ſocii, hortus regius Monſpelienſis, ſiſtens plantas, tum indigenas, tum exoticas*, n° MM. CC. *ad genera relatas cum nominibus ſpecificis, ſynonymis ſelectis, nominibus trivialibus, habitationibus indigenarum, hoſpitiis exoticarum, ſecundùm ſexualem methodum digeſtas in gratiam philiatrorum Monſpellienſium. Lugduni, ſumptibus fratrum* de Tournes, 1762, *in*-8° ; & ſe trouve à Paris, chez *Cavelier.*

Le Jardin royal de Montpellier, un des plus célebres de l'Europe, fut fondé par

Richer de Belleval qui fournit les fonds nécessaires pour cet établissement. Le Roi paie encore à la famille de ce Médecin la rente de ces avances, sur l'état des gabelles. Pour le récompenser de ses services, l'intendance & la direction de ce jardin lui furent données par le Roi Henri IV, comme il paroît par l'inscription qui est sous le buste de ce Prince, de Marie de Médicis, & de Louis XIII, à l'entrée de ce Jardin.

Depuis ce tems, la Chancellerie de la Faculté de Médecine a toujours été réunie avec l'intendance & la direction du Jardin. Les Chanceliers, Intendans & Directeurs de ce Jardin, ont été successivement Richer de Belleval; Pierre-Richer de Belleval; Michel Chicoyneau; François Chicoyneau, premier Médecin; Jean-François Chicoyneau; Jean Imbert. Il n'y a jamais eu que ces Médecins à qui le titre d'Intendant & de Directeur ait été donné, soit dans les Déclarations ou Lettres-patentes qui concernent le Jardin, soit dans les provisions qu'on a expédiées aux Chanceliers de la Faculté. M. Imbert, qui est pourvu maintenant de cette charge, a fait prendre une toute autre face au Jardin, en l'embellissant & en l'enrichissant de beaucoup de plantes qui lui ont été envoyées du Jardin royal, de Trianon & d'autres endroits, comme le prouve le Catalogue que nous annonçons.

M. Gouan, qui le publie, y a rangé les plantes, ſelon la méthode ſexuelle de Linnæus, au *Genera plantarum*, duquel Auteur il renvoie pour les caracteres génériques. Il y a joint des caracteres qu'il appelle *ſecondaires*, pris des racines, des tiges, des feuilles, de la diſpoſition des fleurs, & de leur ſoutien; mais comme il a tracé ces caracteres d'après les eſpeces ſeulement qui ſe trouvent à Montpellier, il peut très-bien ſe faire qu'ils ne conviennent pas à toutes les eſpeces du genre; ce qui n'empêche pas que ce travail ne ſoit utile, en ce qu'il contient au moins la deſcription exacte d'un grand nombre d'eſpeces. Quant aux noms ſpécifiques, notre Auteur a cru devoir adopter ceux que Linnæus a employés dans ſon *ſpecies plantarum*, à un petit nombre près, qu'il a cru devoir changer, & à quelques autres qu'il a été obligé d'ajouter, ayant trouvé quelques plantes qui n'avoient pas été décrites par Linnæus. Il y a joint des ſynonymes tirés ſur-tout de Tournefort, & de la Méthode de M. de Sauvages. Enfin il a indiqué les lieux des environs de Montpellier où chaque eſpece de plante indigene ſe trouve, & le nom que les habitans du pays lui donnent.



RECHERCHES

Sur l'opinion de M. DUBOIS, *au ſujet de la Colique des Potiers, pour ſervir à l'hiſtoire de la maladie vulgairement connue ſous le nom de* Colique de Poitou; *par M.* BORDEU, *Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris.*

La diſſertation de M. *Aſtruc* (a) excita beaucoup de fermentation dans l'école de Paris, ſur-tout parmi les partiſans du *mochlique* de la Charité. On peut en juger par une theſe qui parut peu de tems après; c'eſt celle de M. *Dubois*, qui entre en lice, comme le vengeur d'une méthode dont M. *Aſtruc* ſembloit avoir dédaigné de parler. (*b*) Le ſtyle de cette theſe, la vivacité qui y regne, la ſécurité que l'Auteur montre, ſes raiſonnemens, ſa théorie ſimple & facile à ſaiſir, ſes obſervations préſentées ſous un jour très favorable; tout cela fait un *enſemble* intéreſſant, & qui ſéduit même, d'autant plus qu'on y voit le triomphe d'un traitement actif, décidé, prompt, appuyé par un grand nombre de faits, conſacré par

[*a*] Dont il a été queſtion dans nos Journaux de Mars & de Juin derniers.

[b] *An colicis figulius venæ ſectio?...* Concluſ. negat. ann. 1751; & réimprimée en 1756, ſans aucun changement.

la vénération qu'on a pour les opinions anciennes & nationnales, que nul doute de la part de l'Auteur n'obſcurcit. Ce petit ouvrage, regardé par un Auteur d'un grand mérite comme *digne du ſiecle d'Auguſte, par la beauté du ſtyle & des jours les plus brillans de la médecine, par la profondeur de la doctrine* (a), eſt la principale reſſource du *mochlique*. Il faut, pour en juger ſans partialité, & avec les connoiſſances néceſſaires, diviſer en deux parties l'examen qu'on en va faire : l'une regardera la théorie de M. *Dubois*, & l'autre ſa pratique. Il faut encore s'accoutumer, dans le cours de cet examen, à voir marcher la *colique de Poitou* & celle des *potiers*, à côté l'une de l'autre, juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu au point de déterminer les différences eſſentielles de ces deux maladies, s'il eſt vrai qu'il y en ait en effet.

Le méſentere eſt, ſuivant M. *Dubois*, le principal ſiege de la colique, ou du moins la partie qui contient le plus de *miaſmes* métalliques, [qui ſont] la cauſe de cette maladie : il ne dit point que les autres parties du corps ne puiſſent en contenir auſſi. *In medio inteſtino, medicis meſenterio... præcipua eſt morbi ſedes.* L'opinion de ceux qui regardent le méſentere comme le ſiege de beaucoup de maladies,

[a] Cours de Chymie... par M. *Baron*, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, p. 298.

a sa source dans les écrits des anciens, qui ont dit bien des choses sur le mésentere, ses usages, celui de ses glandes & de ses vaisseaux. Fernel se plaint cependant, avec raison, de ce que les anciens, hors *Galien* & *Avicenne*, qu'il cite (*a*), n'avoient pas parlé, avec l'exactitude convenable, des maladies du mésentere : il le regarde, *veluti totius corporis sentinam* (b), & comme le siege de presque toutes les maladies, même des inconnues, *latentium denique morborum.* (c) Baillou dit en propres termes, que la cause de presque toutes les fievres est dans le mésentere : *Credo omnes febres* (*symptomaticas quasdam excludo*) *causam habere in mesenterio inclusam.* (d) On sait que cette idée a pris beaucoup de faveur, depuis que *Baglivi* a dit quelque chose des fievres qu'il nomme *mésentériques* (e) ; il ne s'est pourtant pas plus étendu ni plus expliqué que *Fernel* & *Baillou*. *Willis* a aussi regardé le mésentere comme le siege principal de la colique, [*morbi sedes*] (f) ; ainsi M. *Dubois* auroit pu s'aider de l'autorité de ces grands hommes & de quelques autres. Il montre tant de confiance

[a] *Voyez* Galen. *de loc. affect. lib.* 5, *&c. &c.* & Avicen. *lib.* 3, *fen.* 14, *tract.* 3, *cap.* 11 & 12.
[*b* & *c*] Fernel, *Pathol. lib. vj*, *cap. vj.*
[*d*] Ballon, *de urin. hipost.*
[e] *Prax. medic. lib. j*, *ff. j.*
[f] *De passione colicâ.*

en ſes propres lumieres, qu'il n'a beſoin du ſecours de perſonne. Sa ſécurité eſt une ſuite de la théorie qu'il a embraſſée : il part toujours des idées qu'il a ſur la ſtructure des parties, ſur la nature des *miaſmes* qui cauſent la maladie, & ſur la maniere d'agir du remede qu'il propoſe. Voyons comment il prétend que le méſentere reçoit les particules métalliques, & que le *mochlique* les détruit ou les chaſſe.

Les exhalaiſons des métaux, ou leurs particules, qui ſont d'autant plus nuiſibles, qu'elles ſont plus petites & plus atténuées, dit M. *Dubois*, *Particulæ quarum natura tenuitate aſperatur nedum manſueſcat*, ſont entraînées dans le poumon, avec l'air que les Ouvriers reſpirent, ou avalées avec la ſalive, les alimens & la boiſſon ; on pourroit même avancer que ces particules ſont abſorbées par les pores de la peau : elles vont toutes aboutir au méſentere, qui eſt un viſcere très-foible, très-mol & entiérement garni de glandes, de nerfs, de vaiſſeaux & de graiſſe : *Meſenterium..... glandularum, nervorum, variorumque ductuum..... congeries eſt, adipe affluens, & ſolo molliſſimarum membranarum præſidio munita. Quid ad alligandas & retinendas metalli minutias magis idoneum fingi aut excogitari poteſt? Particulæ, partim cum animâ ducuntur ſpiritu* (a),

[a] On voit bien que cette période *eſt modus*

partim cum alimentis deglutiuntur..... cum ſanguine volvuntur, donec eò ventum ſit, ubi propter motûs inertiam morentur..... in meſenterio quàm apta quàm commoda nanciſcuntur hoſpitia. C'eſt dans l'intérieur où l'entre-deux de ces membranes foibles & mollaſſes, que les particules des métaux vont ſe nicher, après avoir parcouru les routes de la circulation; c'eſt-là le principal ſiege, le rendez-vous de la cauſe de la maladie, dont les effets ſe portent ailleurs, par la ſympathie des nerfs. Si on eût demandé à M. *Dubois*, pourquoi ces parcelles des métaux ne s'arrêtent pas préciſément dans le tiſſu du poumon; comment il peut ſe faire qu'elles ſoient aſſez déliées pour entrer dans les veines lactées, & s'arrêter pourtant dans les glandes du méſentere, où les veines lactées ont au moins dix fois plus de diametre que dans la cavité des inteſtins, pourquoi elles ne s'aſſemblent, ou ne s'arrêtent point dans le cerveau, la rate, le foie, dans tout le tiſſu muqueux ou cellulaire du corps, plutôt que dans le méſentere, qui, quoi qu'on en puiſſe dire, a tout autant de conſiſtance, & s'oppoſe à l'arrêt des humeurs, autant que ces autres parties; pourquoi des corpuſcules qui ont pu pénétrer les pores de la peau & le tiſſu du

loquendi. Elle eſt tirée de *Cicéron*, *De natur. Deor.*, ainſi que bien d'autres de la theſe.

poumon, ne peuvent pas paſſer aiſément dans tous les vaiſſeaux du méſentere? Il auroit peut-être eu recours à des explications, auxquelles on avoit penſé avant lui, & qu'on a préſentées depuis, ſous un nouveau jour. Il en ſera queſtion dans la ſuite. Il ſuffiſoit ſans doute à M. *Dubois*, que *Fernel*, *Baillou*, *Baglivi*, *Willis* euſſent dit ou indiqué que le méſentere eſt une eſpece de réſervoir où les humeurs s'accumulent fort aiſément; & on peut, après tout, lui paſſer cette opinion, puiſée dans de ſi bonnes ſources; mais il faut convenir auſſi qu'elle ne paroît pas avoir des fondemens plus ſolides que celle de M. *Aſtruc*, ſur la moëlle épiniere, qu'on pourroit faire, uſant de la même liberté que M. *Dubois*, le rendez-vous des corpuſcules métalliques. Encore une fois, il eſt très-difficile d'imaginer & de faire croire aux autres, que les parcelles des métaux, qui peuvent irriter le tiſſu du méſentere, lorſqu'elles ſont parvenues entre ſes deux lames, n'aient point irrité les orifices des veines lactées, de maniere à les froncer & à les fermer. Un Auteur du premier rang a fait, ſur cette matiere, un aveu de conſéquence pour ſon *école*, dont il fait le principal ornement: *Non tam facilis ingreſſus acrium in minima vaſa, ac crediderunt multi.* (a) Cette remarque dérange en effet

[*a*] Van Swieten, *Commentar. tom. j, pag.* 80.

des ſyſtêmes fort commodes, fort amuſans, & qui ont été attaqués dans un ouvrage de nos jours. (*a*) On dit que toutes ces acrimonies, ſi bien trouvées, n'oſent preſque plus ſe montrer à *Montpellier;* elles y avoient pourtant pris des racines, d'autant plus profondes qu'elles y étoient nées avec la théorie des petits vaiſſeaux, & des engorgemens de ces vaiſſeaux (*b*), adoptées depuis dans l'*école* de *Van Swieten*..... Ces réflexions & celles qu'il feroit aiſé d'y joindre, meneroient fort loin M. *Dubois* & ceux qui ſoutiendroient ſon opinion. On feroit au moins toujours en droit de leur faire remarquer, que ſi la molleſſe qu'on ſuppoſe dans le méſentere, ſemble favoriſer l'amas des particules métalliques, cette même molleſſe paroît auſſi mettre le méſentere à l'abri de toute irritation. Sur quel fondement, & par quelle ſorte de preſtige, choiſiſſent-ils pour le ſiege des plus vives douleurs, la partie du corps la plus mollaſſe, la moins ſenſible en ſoi? tandis que lorſqu'il eſt queſtion d'autres douleurs de la même eſpece, par exemple, de celles de la goutte, ils ne manquent jamais de parler des parties ligamenteuſes, dures, tendues, rénitentes, que l'humeur âcre de la goutte déchire; ce qui occaſionne la vivacité de la douleur? Si

[a] *Specimen novi medicinæ conſpectûs.*
[b] Vieuſſens. *Nov. ſyſtem. vaſor.*

l'on

l'on a recours aux nerfs du méſentere, autant valoit-il s'occuper des nerfs du nez, de la bouche, de la peau, de la poitrine, qui ne ſouffrent ou ne paroiſſent rien ſouffrir de la préſence des molécules métalliques... Il y a là dedans quelque choſe de plus caché, de plus difficile à débrouiller, que ne le penſoit M. *Dubois*. On en parlera ailleurs; & l'on prendra auſſi la liberté d'obſerver combien ce Médecin eſt peu fondé à ſoutenir, ſans héſiter, que les parcelles des métaux conſervent leur nature métallique, lorſqu'elles ont paſſé dans les couloirs avec les humeurs.

Ces parcelles métalliques, ajoute M. *Dubois*, ſont très-peſantes, eu égard à leur volume; cette peſanteur fatigue les parties voiſines: *Ineſt pro exiguitate pondus ingens... gravitate fibrillis vim inferunt*. Il y a pourtant lieu de croire que les parties des métaux ſont de même poids que les humeurs, lorſqu'elles ſont entraînées dans les vaiſſeaux; cette égalité de poids paroît être une ſuite néceſſaire de la combinaiſon, ſans laquelle les humeurs n'entraîneroient point les parties métalliques; ainſi les couloirs n'ont pas plus à craindre de la peſanteur des parties métalliques, que de celle des humeurs qu'ils contiennent ordinairement. On ſait qu'un Médecin diſtingué (*a*) a fondé

[*a*] Hamberger *Elément. phyſiol.*

ſur la diverſité du poids ſpécifique des parties du ſang une théorie des ſécrétions, la plus ingénieuſe que les *mécaniciens* aient produite, & qui a occaſionné des expériences de détail fort curieuſes ; cette opinion ne cadre point avec ce qu'on connoît de la ſenſibilité, de l'activité, des mouvemens gradués & ſpontanés, dont jouiſſent les organes ſécrétoires, qui ſe préparent pour leurs fonctions, qui ſe modifient, de même que des êtres vivans ou des animalcules, qui choiſiſſent, retiennent & admettent certaines humeurs, par une ſorte de prédilection, par une maniere d'inſtinct ou de goût comparable à celui de l'eſtomac (*a*). D'ailleurs le travail des ſécrétions, qui eſt tout *organique* de la part des vaiſſeaux, des viſceres, des glandes & de leurs nerfs, a quelque choſe de *chymique* ; c'eſt-à-dire, qu'il arrive dans les humeurs mêmes des changemens, des mêlanges inteſtins, comme dans la fermentation & dans la pourriture des corps qui y ſont ſujets (*b*) ; d'où il ſuit, en ſe prêtant même à la théorie de *Hamberger*, que les particules des métaux, entraînées par les humeurs, c'eſt-

[*a*] Recherches anatom. ſur les glandes & leur action... *Voyez* auſſi, à ce ſujet, les ouvrages des *Sthaliens*.

[b] *Utrùm ex unico ſyſtemat. legum deduci poſſint phænom. œcon. animal.* Concluſ. negat. Theſe de M. *Roux*.... Paris, ann. 1760.

à-dire, combinées avec elles, devroient, pour s'en ſéparer & ſéjourner dans l'organe où elles ſe ſéparoient, trouver dans cet organe une diſpoſition particuliere, un rapport entre ſa peſanteur ſpécifique, & celle de ces mêmes particules métalliques. C'eſt ainſi que *Hamberger* a cherché à trouver un rapport de peſanteur entre les organes ſécrétoires, & les humeurs qui s'y ſéparent. Or, quel rapport y a-t-il entre le poids des glandes ou des vaiſſeaux du méſentere, & celui des parcelles de métal, ſuppoſant toujours qu'elles conſervent leur nature métallique ? Rien, en un mot, ne paroît pouvoir forcer les parties métalliques à s'arrêter dans le méſentere, ſi elles ont été entraînées dans ſes vaiſſeaux avec les humeurs, ni à *graviter* ſur ſes vaiſſeaux. Il faut que les partiſans de M. *Dubois* imaginent quelque lieu plus propre que le méſentere, *ad alligandas & retinendas metalli minutias*. Il ſemble qu'ils ne ſont point en droit de dire : *Quid magis idoneum fingi aut excogitari poteſt ?* .... Mais ces particules ſont hériſſées de pointes ; elles ſont comme des *coins*, comme des *aiguilles* : *Nervi durioribus, rigidioribus, acutioribus angulis & cuſpidibus lancinantur .... habuimus mille cuneos flecti indociles .... intruſi ſunt aculei* : cela peut être, quoiqu'on ne puiſſe rien aſſurer ſur la figure de ces particules, & encore moins

fonder une théorie satisfaisante & supportable sur cette figure *devinée*, ou supposée à la pointe de l'imagination, si on peut ainsi parler.... Il est à craindre que ces petits coins, si on ne les ôte bientôt de leurs *gaînes* ou de leurs niches, ne soient enfin enfermés de tous côtés, d'autant plus qu'ils sont entourés de petits *marteaux*, qui ne cessent de les enfoncer de plus en plus: *Fibrorum ictibus tanquam ferientibus undique malleis, adacti cuneoli suas ita distendunt producuntque vaginulas, ut metus sit ne his tandem includantur penitùsque recondantur.* Il a fallu nécessairement répéter cette phrase de M. *Dubois*, pour bien prendre son sens. Comment a-t-il imaginé, non point ces petits *marteaux*, non point ces petites *gaînes*, non point ces *aiguilles* & ces coins; tout cela se ressent de la physique du tems, & n'appartient pas plus à M. *Dubois* qu'au moindre des Régens de philosophie du siecle dernier, & du commencement du nôtre; ce sont les lieux communs des écoles de *Descartes* & de *Gassendi*. Mais comment M. *Dubois* a-t-il pu avancer qu'il étoit à craindre que les petits *coins* métalliques, nichés dans le tissu du mésentere, ne parvinssent, si on les laissoit en place, à être enfin enfermés de tous côtés, *ne includantur penitùsque recondantur*? Est-ce qu'ils ne sont pas déjà

entourés de toutes parts, étant dans le tiſſu & dans les glandes du méſentere ? On ne peut pas dire que M. *Dubois* parle ici des *coins* plantés dans les parois des inteſtins, & répondant, d'un côté, à la cavité de ces mêmes inteſtins ; car, premiérement, il s'eſt expliqué formellement ; il les veut dans le propre tiſſu du méſentere. D'ailleurs, un *coin* dont la baſe eût répondu à la cavité des inteſtins, n'auroit pas demandé de ſi prompts ſecours que ceux que M. *Dubois* exige ; parce que les petits *marteaux*, ou les fibres qui auroient entouré les côtés du *coin* & ſa pointe, auroient pu fort aiſément chaſſer ce *coin* dans la cavité des inteſtins. Il falloit emporter cette maladie d'emblée, arracher ſa cauſe du milieu du méſentere, faire briller un traitement actif & leſte, s'il en fût jamais : *Tam facilè, tam citò, ægrum ad ſanitatem reduximus ! .... gaudet, valet, ſurgit, ſanatus eſt æger ! .... tota curatio quatridui eſt .... nunc ſecurè diſſeramus ......* Parlons d'*aiguilles* & de *coins*, de *gaînes* & de *marteaux*. Quelle théorie pour ſervir de fondement à la pratique, ou même d'explication à des faits de pratique obſervés !

L'éloge que fait M. *Baron* de la theſe de M. *Dubois*, en la diſant *digne du ſiecle d'Auguſte*, rappelle ici naturellement un Médecin fameux, qui vivoit peu de tems avant cet Empereur. C'eſt *Aſclépiade*, très-

beau parleur, ſuivant *Cicéron*, & qui, au rapport de *Pline* (a), changea la face de la médecine, & la rendit conjecturale, en la réduiſant à la recherche des cauſes des maladies. *Aſclépiade* prétendoit, entr'autres choſes, qu'il falloit guérir les malades, *tutò, celeriter & jucundè*. M. *Dubois* écrit avec élégance & avec beaucoup de légéreté : il ſe fait lire avec plaiſir ; il montre d'ailleurs le même courage : il a le même projet, & il fait les mêmes promeſſes qu'*Aſclépiade : Tam facilè, tam citò, ægrum ad ſanitatem reduximus ..... gaudet, valet, ſurgit æger ;* ce qui confirme le jugement de M. *Baron*. Il y a plus : on trouve un rapport bien ſingulier, entre la théorie d'*Aſclépiade* & celle de M. *Dubois*. On vient de lire ſon hiſtoire des *particules métalliques, des coins, des aiguilles, des gaînes, des pointes & des marteaux*. *Aſclépiade* prétendoit que les maladies, ſur-tout celles de douleur (telle ſans doute que la colique) provenoient de l'embarras des *petits corps* ou *atomes* retenus dans leurs *pores*, par leurs ſignes irrégulieres, ou autrement ; cette rétention des *petits corps* dans les *pores* formoit des *ſtaſes*, c'eſt-à-dire, ſuivant *Caſſius*, cité & traduit par *le Clerc*, un amas qui ſe fait dans les pores, & qui les

[a] H. N. *l. xxvj, cap.* 3. *Voyez* le Clerc, Hiſt. de la Med. 2. p. liv. iij, chap. jv.

bouche, comme si on y mettoit un *coin* (a) : voilà les *coins* de M. *Dubois* ; toutes ses autres machines se trouveroient aisément dans la secte *corpusculaire* de médecine & de physique, qui datent depuis *Démocrite* & *Epicure*. *Boyle* a mis au jour une Dissertation (*b*) qui vient ici fort à propos ; elle a pour titre : *Experimenta circa corrosivitatis & corrosibilitatis originem* (c). On y trouve l'histoire de la *grosseur*, de la *dureté* & de la *figure* des parties corrosives : on n'y oublie pas leur *agilité* ; enfin on y peint ces parties entrant dans les pores du corps à *corroder*, & y entrant par les coups redoublés de la matiere subtile, de maniere qu'ils brisent le corps dans lequel ils entrent comme des *coins* poussés avec force : *A transcurrente subtili materiâ... intromissa corpuscula, tot veluti cunei intrò adacti, partes inter quas sese insinuarint divellant* : voilà presque les propres termes de M. *Dubois* ; ses idées sont d'ailleurs intimement liées à celles des Auteurs qui ont *figuré* les parties du sang & des liqueurs, les *pointes* des acides & les *trous* ou les *gaînes* des alkalis. Ne reste-t-il pas encore des traces de ces systêmes, enfans de l'imagination, dans nos histoires des *acrimonies*, des humeurs, sur-tout de cette

[a] *Id. ibid.*
[*b*] Boyle *Operæ.*
[c] *Id. ibid.*

ſinguliere *acrimonie* ~~*mécanique*~~, qui eſt l'effet de la contuſion ou de l'éclat ~~des glo~~bules du ſang, & qui a trouvé place dans la liſte ſi rebattue des acrimonies adoptées par *Boerhaave ?* Laiſſons donc M. *Dubois* faire jouer à volonté ſes *coins* & ſes *aiguilles ;* mais convenons auſſi qu'on pourroit reprocher à ce ſyſtême de n'avoir l'air que d'un jeu d'eſprit ; *monnoie dont* (ſi on s'en rapporte à la ſatyre de le Clerc) *Aſclépiade payoit le monde, & que l'on prend aujourd'hui pour bonne... auſſi-bien qu'on la prenoit autrefois* (a).

Les particules des métaux ayant pénétré le tiſſu du méſentere, doivent en être chaſſées, ſans quoi il n'y a point de guériſon à attendre. *Salutis nulla ſpes, niſi refixa ſpicula fuerint & foras amandata.* Or voici comment il faut que cela ſe faſſe, & comment cela ſe pratique en effet. On arrache les particules métalliques, on les déloge, & on les chaſſe, comme on ôte la pouſſiere d'une étoffe de laine : il faut l'étendre & la tenir bien tendue entre deux points fixes, la battre, la ſecouer vivement, & la pouſſiere s'envole ; c'eſt ainſi que la poudre métallique eſt chaſſée du tiſſu du méſentere : Cette comparaiſon diſſipe toute ſorte de doutes à cet égard. *Luculentiori comparatione omnem diſcutiamus caliginem. Quo-*

[a] Le Clerc. *Ubi ſup.*

modo pulvis excutitur ex laneo panno? Hic ſi liberè ac ſolutè ita ſuſpenſus ſit, ut ſinus ejus undantes, hùc illùc flecti poſſint; baccilis fruſtrà feriens, vix quid exiliet. Pannus expandatur, fibuliſque aut manibus contineatur oppoſitis; talitrum inflige, continuò pulvis multus erumpet, ſpecie referens nubeculas aut fumi volumina; ſimili prorſùs modo à vellicitas atque irritatis fibris, metallicus pulvis excuti debet. On ne ſauroit être trop exact dans l'expoſition d'une pareille opinion, à rapporter fidelement les propres termes de l'Auteur. On a peine à concevoir qu'une théorie auſſi extraordinaire, qu'une comparaiſon de cette eſpece aient pu trouver place dans une theſe. La différence qu'il y a d'une étoffe de laine (& ſans doute de toute autre eſpece d'étoffe) au méſentere, de la pouſſiere qui eſt contenue dans cet étoffe, aux particules métalliques contenues dans le tiſſu du méſentere, & enfin de la maniere dont on ſecoue & on bat l'étoffe pour la nétoyer, avec celle dont on peut ſecouer le meſentere, cette différence ſaute aux yeux; on n'a pas même beſoin de l'indiquer aux moins clair-voyans. Au reſte, ces *ſecouſſes* prétendues néceſſaires pour chaſſer la pouſſiere métallique, ſe reſſentent encore un peu de la doctrine d'*Aſclépiade*, grand partiſan de la *geſtation* & des *frictions*. Il conſeilloit l'exercice & les frictions même dans les maladies, & après que

les malades avoient mangé; le tout, ainſi que l'obſerve *le Clerc* (a), dans la vue de *faire paſſer les petits corps qui cauſent les maladies par leur ſéjour ;* ou bien, en s'exprimant comme M. *Dubois*, dans la vue d'arracher & d'expulſer les petits *coins : Niſi refixa ſpicula fuerint & foràs amandata.*

Ce nouveau trait de reſſemblance entre deux Médecins, qui ont vécu à dix-huit ſiecles l'un de l'autre, fournit une occaſion favorable pour réconcilier en quelques points *Aſclépiade* avec les *modernes*. On l'attaque de toutes parts, ſans faire attention que les réflexions qu'on ſe permet ſur ſa doctrine, conviennent également à la plupart des théories des modernes : *Mutato nomine de te fabula narratur.* Un Auteur de notre tems très-connu, très-digne de ſa réputation, & dont les œuvres marquées au bon coin, ne reſpirent que le plus pur eſprit d'*Hippocrate*, apprend à ſes lecteurs, *qu'il a la plus haute admiration pour les ouvrages de Boerhaave... qui, entre tous les modernes, eſt le génie qui ait fait un uſage plus utile de la phyſique moderne, combinée avec les obſervations des anciens* (b). Le même Auteur parle ainſi d'*Aſclépiade : Ce Médecin, qui ſans avoir ni la ſcience d'un grand Médecin, ni la conduite d'un homme eſtimable, a joui d*

[*a*] Le Clerc. *Ubi ſup.*
[*b*] Eſſai ſur l'Uſage des alimens, t. ij. Préface, pag. xiij.

Rome, dans un siecle éclairé, d'une réputation que la nouveauté des dogmes & l'enthousiasme du vulgaire & des grands a quelquefois procurée à des sujets aussi peu estimables que lui (a). Il semble cependant qu'il est possible de faire d'*Asclépiade* & de *Boerhaave* un parallele assez frappant, sur-tout pour ceux qui sont bien sincérement attachés aux dogmes d'*Hippocrate*, & qui doivent peut-être placer dans la même classe le Médecin *Romain* & le Médecin *Hollandois*. Jettons ici quelques matériaux de ce parallele, qui, manié comme le sujet le comporteroit, pourroit être de quelqu'utilité. 1° *Asclépiade* commença par enseigner la rhétorique : il n'employa pas ses premieres veilles à l'étude de la médecine, à laquelle il pensa un peu tard ; il n'eut point de maître connu pour cette science. *Boerhaave* commença par enseigner les mathématiques : il s'appliqua beaucoup à la théologie, à laquelle il se destinoit ; il entreprit de pénétrer les secrets de la médecine sans le secours d'aucun Professeur. 2° *Asclépiade* réforma la Médecine à Rome, où elle étoit tombée en discrédit depuis *Archagatus* ; il prit le contre-pied de son prédécesseur, & traita les maladies beaucoup plus doucement que lui. *Boerhaave* réforma la médecine à Leyde, où il eut à combattre la secte de *Sylvius-Deleboé*, son prédécesseur : cette secte

[a] *Id. ibid. pag.* 360.

tenoit beaucoup de l'esprit impérieux de *Paracelse* & de *Vanhelmont* ; elle assujettissoit les malades à une méthode artificielle, aussi dure, à proportion, que celle d'*Archagatus*. 3° *Asclépiade* se fit bien vouloir à Rome, en déclarant qu'il n'y avoit rien de cruel ni d'effrayant dans sa méthode : il étoit très-attentif à employer les remedes les plus doux ; il donnoit la préférence aux rafraîchissans : il se moquoit de la magie alors fort en vogue : *Boerhaave*, dès qu'il fut reçu Professeur, se proposa de rendre à la médecine cette aimable simplicité qui paroît dans tous les ouvrages de la nature. Il conçut le projet de la délivrer du fardeau inutile des remedes chauds & violens, dont on l'avoit chargée avant lui : il travailla à réformer la chymie, qui étoit la magie à la mode. 4° *Asclépiade* tira beaucoup d'avantages de la bienveillance dont un grand Roi (*Mitridate*) l'honoroit : il fut l'ami de *Cicéron* (ou de *Crœssus* l'orateur) qui sans doute lui donna beaucoup de vogue, & qui faisoit grand cas de son éloquence : *Boerhaave* fut honoré d'une visite par le Czar *Pierre le Grand*, & reçut des marques d'estime des plus grands Princes. Un illustre Magistrat (*Jean Van-den-Berg*) lui accorda son amitié, s'intéressa à sa fortune, le fit charger de l'examen des manuscrits d'*Isaac Vossius*. 5° *Asclépiade* disoit qu'un Médecin est bien chétif qui n'a pas deux ou trois com-

poſitions toutes prêtes, & dont il a fait l'expérience, pour toute ſorte de maladie; il n'aimoit pas à donner des purgatifs, & ne haïſſoit pas la ſaignée : il employoit beaucoup les frictions, & il faiſoit uſer du vin dans quelques maladies, ce qui paroiſſoit aſſez ſingulier. *Boerhaave* avoit une liſte, une chaîne de formulles uſuelles pour les maladies, priſes ſuivant ſa maniere de les conſidérer; il purgeoit en général peu, & ne laiſſoit pas d'avoir recours à la ſaignée : il faiſoit grand cas des frictions; il avoit pluſieurs recettes de pommades, & autres compoſitions au vin, ſur l'uſage deſquelles on a varié. 6° *Aſclépiade* jouit de la plus grande réputation pendant ſa longue vie; & après ſa mort, il étoit regardé comme le premier des Médecins, après *Hippocrate* : on lui érigea une ſtatue ou un buſte de marbre, pareil à ceux qu'on faiſoit pour les dieux; l'étendue de l'Empire romain ne contribua pas peu à faire voler ſa réputation dans tout le monde connu. *Boerhaave* a été célébré dans les quatre parties du monde : la ville de Leyde donna des ſignes publics de joie dans la convaleſcence d'une maladie qu'eſſuya ce Médecin; on aſſure qu'il reçut un jour, du fond de l'*Aſie*, une lettre dont la ſouſcription étoit *à M. Boerhaave, Médecin en Europe*; le commerce des *Hollandois* & leur attention à tirer parti de toute ſorte de denrées, ſervit beaucoup à ré-

pandre sa gloire & à publier ses cures. 7° *Asclépiade* se trouva dans une circonstance des plus rares & des plus brillantes où puisse se trouver un Médecin ; il guérit une personne dont on alloit faire les funérailles : il soutint & prouva que cet homme n'étoit pas mort ; ce dont les héritiers parurent fort mécontens. Il connut si bien sa propre constitution & la bonté de son tempérament, qu'il osa gager qu'il ne seroit jamais malade : il gagna la gageure ; car il mourut d'une chute, dans une grande vieillesse. *Boerhaave* s'acquit beaucoup d'honneur par la découverte d'une maladie qui n'avoit jamais été connue ni décrite par aucun Médecin. *Asclépiade* parut ressusciter son mort. *Boerhaave* ne guérit pas sa maladie sans exemple ; mais il traça, par la relation qu'il en fit, un modele pour le bien commun des Médecins & de la médecine, non moins destinée à bien distinguer les maladies mortelles d'avec celles qui ne le sont point, qu'à guérir celles qui peuvent l'être. *Boerhaave* eut le talent de contenter tout le monde, dans cette occasion délicate. Il ne se trompa point sur les avant-coureurs de sa derniere maladie : il prévit & annonça sa propre mort à un de ses amis. 8° *Asclépiade* eut l'avantage d'être célébré par *Celse*, Instituteur de la médecine *romaine* ou *latine*. M. *Sénac* a publié en françois une espece de commentaire des œuvres de *Boerhaave* qui a servi beaucoup à l'illustra-

tion de la médecine *françoiſe*, & à la réputation de *Boerhaave* même. 9° *Aſclépiade* eut pluſieurs diſciples qui furent les premiers Médecins de leur ſiecle, un *Themiſon*, un *Caſſius*, un *Métrodore* : quelques Hiſtoriens mettent de ce nombre le Médecin qui, le jour de la bataille de *Philippes*, traitoit *Auguſte*, qu'on porta ſur le champ de bataille, tout malade qu'il étoit : *Boerhaave* eut entr'autres diſciples célebres un *Van Swieten*, un *Haller*, un *Tronchin* : quelques-uns mettent de ce nombre le Médecin qui, le jour de la bataille de *Fontenoi*, traitoit *Maurice de Saxe*, qu'on porta ſur le champ de bataille, tout malade qu'il étoit. 10° *Aſclépiade* fut taxé d'avoir des opinions philoſophiques, perverſes & ridicules ſur le bien & le mal moral : il badinoit ſur la médecine ancienne, qu'il appelloit (ſans doute pour dire un bon mot, qui lui a été ſouvent reproché) *une méditation ſur la mort*. Il profitoit des lumieres des écoles de *Cos* & autres, dont il ſembloit ne pas faire grand cas ; il ne diſoit pas grand'choſe d'un de ſes prédéceſſeurs nommé *Cléophante*, auquel il auroit dû bien des éloges. *Galien*, toujours fort occupé des défauts de ceux qui ne penſoient pas comme lui, exerça ſa mauvaiſe humeur contre *Aſclépiade* ; mais *Galien* fut plus modéré ou plus concis ſur ce point, que *Cœlius Aurelianus*. *Boerhaave* fut accuſé de *Spinoſiſme*, de *Pyrrhoniſme*. Il aimoit beau-

coup à badiner : il faiſoit, ſur les maladies, des aphoriſmes qu'il ſe plaiſoit (ſans doute pour arrondir ſes périodes) à finir par le mot *mors*, après avoir répété la liſte de tous les accidens dangereux ; choſe peu néceſſaire, ſuivant la remarque de M. *Lieutaud* (a). *Boerhaave* faiſoit ſon profit des découvertes ou des opinions nées à *Montpellier* & dans d'autres écoles, qu'il citoit très-peu : il affecta toujours un ſilence marqué au ſujet de *Stahl*, qui le valoit bien du côté du génie. *Andala* écrivit contre *Boerhaave*, avec entêtement, avec prévention. Jamais *don Quichotte* (ce ſont les expreſſions des Hiſtoriens de *Boerhaave*) ne ſoutint plus vivement la beauté de ſa *Dulcinée*, que cet *Andala* (qui ne vouloit pas qu'on le ſoupçonnât de combattre pour ſa propre gloire) ſoutint ſes idées contre celles de *Boerhaave* ; mais *Andala* fut bien plus modéré que celui qui, ayant couché ſur ſes tablettes des choſes concernant *Boerhaave*, alla, ſe répandant dans tous les cercles de Leyde, l'accuſer & le rendre ſuſpect. 11° *Aſclépiade* fut, de tous les Médecins Grecs, celui qui connut le mieux les principes de *Démocrite* & d'*Epicure* ; il leur donna même quelque nouvelle tournure : il fit l'application de cette philoſophie à la médecine, qu'il illuſtra ou à laquelle il donna au moins quelque choſe

(*a*) Précis de Méd. Introduct.

de plus brillant aux yeux des Physiciens, chez qui elle étoit regardée comme un art *muet*, & de simple imitation. *Boerhaave* eut souvent occasion de discuter les systêmes de *Descartes* & de *Newton*. Il s'occupa principalement de l'application de la mécanique aux loix de l'économie animale: il ne contribua pas peu à rendre la médecine du goût des Académiciens modernes & des Physiciens, qui se conduisent principalement par l'expérience faite au poids, au compas, soumise au calcul. 12° *Asclépiade* osa se flater d'assujettir les loix de l'économie animale à celles de la physique corpusculaire. Il s'occupa principalement des causes des maladies, & se crut assuré de remédier à tous les dérangemens dont il connoîtroit l'existence & la maniere d'être; ses grands & ses petits corps, ses grands & ses petits pores faisoient tout dans le corps vivant; la vie & la santé dépendoient de l'accord des petits corps avec leurs pores, & des efforts gradués & réciproques qui en résultoient; les maladies n'étoient que le dérangement de la marche des petits corps, plus ou moins retenus & égarés dans les divers pores. *Boerhaave* suivoit toujours pour guide, dans l'explication des phénomenes & des causes de la vie, les loix de l'hydraulique & de la statique: il ramenoit à ces loix les causes de la santé & de la mala-

die : il s'occupoit, dans les maladies, à en rechercher les causes, autant que les phénomenes : il considéroit le corps humain comme une machine composée d'un nombre infini de vaisseaux de différens ordres, remplis chacun d'une liqueur proportionnée ; la santé dépendoit de l'équilibration qui résulte des efforts gradués des liqueurs sur les solides, & réciproquement : cette harmonie se dérangeoit dans les maladies, & ce dérangement provenoit principalement de la déviation des liqueurs dans des vaisseaux qui ne leur étoient point destinés. 13° *Asclépiade*, entrant dans le détail des maladies particulieres, auxquelles il faisoit l'application de ses principes généraux, disoit, par exemple, sur les fievres, que les quotidiennes sont causées par la rétention des plus grands de tous les petits corps ; les tierces, par le séjour des corpuscules plus petits que les premiers ; & les quartes, par l'arrêt des plus petits de tous les corps, qui avoient plus de peine à se dégager que tous les autres. Il y avoit des maladies, telles que l'hydropisie, causées par le relâchement ou la trop grande ouverture des pores ; d'autres, telles que la pleurésie, par le séjour ou l'*incunéation* des petits corps. *Boerhaave* insistoit beaucoup sur les séries des vaisseaux, & leurs diverses especes ou leurs calibres, proportionnés à la quantité

des globules qui composent les liqueurs contenues; l'obstruction, l'embarras, l'arrêt des humeurs dans les vaisseaux divers, faisoient les diverses maladies, longues, aiguës, inflammatoires ou séreuses. Il entroit dans le plus grand détail sur les acrimonies des humeurs, ou sur leurs diverses tournures, épaississement ou dissolution, douceur ou âcreté, rondeur ou autre figure. Il attribuoit la fievre à l'augmentation du cours du fluide nerveux du cervelet, dans les muscles, & à l'augmentation du mouvement du sang dans les vaisseaux & dans le cœur. Il avoit porté le scrupule & l'attention jusqu'à l'examen de cette espece de péripneumonie, qu'il disoit être la suite de l'engorgement des petites arteres bronchiales: il avoit suivi le détail des inflammations, jusqu'à celle de la pie-mere, & à celle des quatre muscles ptérigostaphilins du voile du palais: il évaluoit ou calculoit la débilité des fibres, par l'adunation & l'adhésion des matériaux des fibres qui étoient si légeres, qu'elles ne résistoient point aux mouvemens qui sont l'effet de la santé; il faisoit une maladie de cette débilité: il suivoit les humeurs âcres voyageant dans le sang, & allant picoter les fibres du cerveau: il pensoit que la cause prochaine des fievres intermittentes pouvoit être la viscidité du fluide nerveux du cerveau & du cervelet, destiné

pour le cœur. (*a*) Il prétendoit que les fievres intermittentes font beaucoup d'impreſſion ſur les viſceres, en arrêtant, en obſtruant, en coagulant, en pouſſant, en réſolvant, en atténuant. 14° *Aſclépiade* n'avoit point de confiance aux jours critiques des anciens. Il prétendoit qu'un Médecin devoit diriger & décider la nature, de laquelle il n'y avoit pas à attendre plus de bien que de mal : il blâmoit l'inaction, l'*expectation* d'*Hippocrate* & de ſes ſectateurs, dans les maladies; mais lorſqu'il s'agiſſoit d'en venir à l'application des remedes, il étoit obligé de modérer ſes prétentions : il avoit recours à des remedes doux, qui ne pouvoient déranger la nature. Il compoſa des ouvrages dont on n'a que des lambeaux qui furent conſervés par ſes diſciples & ſes Commentateurs. *Boerhaave* faiſoit grand cas d'*Hippocrate*. La pratique de la médecine le fortifia dans ce goût, qu'il n'avoit d'abord pris que par la lecture. Il ne laiſſoit pas, en certains cas, de heurter la nature de front, par

(a) *Boerhaave*, qui parle ainſi dans ſes Aphoriſmes, prétend, dans ſes Inſtitutes, que le fluide nerveux ou les eſprits ne peuvent être compoſés que de globules très-ſolides, très-fluides, très-mobiles, fort peu éloignés de la nature de l'eau; ainſi cette eau un peu troublée ou épaiſſie, ſi elle peut l'être, eſt une des cauſes des fievres intermittentes.

exemple, lorſqu'il faiſoit ſaigner par pluſieurs veines à la fois, à la gorge, au front & au pied en même-tems, ou bien, lorſqu'il ſe propoſoit d'évacuer bruſquement une grande quantité de ſang par la ſaignée, & d'envoyer, par la boiſſon, une colonne conſidérable d'eau dans les vaiſſeaux ſanguins. Il étoit ſur-tout forcé d'agir promptement & vigoureuſement dans les maladies des humeurs, qui, par leurs mouvemens inteſtins, tendoient à de mauvaiſes tournures. Il a laiſſé d'excellens ouvrages qui ont acquis beaucoup de relief, & qui ſont devenus plus utiles & plus durables par les ſoins des ſavans Commentateurs qui, à propos de ces ouvrages, ont publié leurs découvertes & leurs opinions.

On ne peut ici pouſſer plus loin le parallele des deux réformateurs; ce qui vient d'être remarqué ſuffit pour faire voir qu'ils méritent l'un & l'autre d'être mis au rang des hommes, des Médecins, des Philoſophes de la premiere claſſe. On voit auſſi, par ce qui a fait la réputation d'*Aſclépiade* & de *Boerhaave*, ce que peuvent, à cet égard, le génie, le ſavoir, l'éducation, les amis & les ennemis, la conduite, les mœurs, le lieu, les tems, les révolutions des ſciences & des états, le hazard. Les diverſes circonſtances où ſe trouve un Médecin, & auxquelles il ne peut ſouvent rien, font de lui un homme célebre ou un inconnu; le

génie ſeul fait le grand homme, l'homme rare. Si l'on eſt forcé de donner la préférence à *Boerhaave* ſur *Aſclépiade*; celui-ci y gagne toujours beaucoup, en paroiſſant digne de quelque conſidération, de la part des modernes; ils ne peuvent, après tout, la lui refuſer. Comme lui, la plupart d'entr'eux ſe ſont principalement occupés des cauſes des maladies : ils ont cherché à aſſujettir le corps humain aux loix de la phyſique corpuſculaire, à tirer leurs indications de la connoiſſance des cauſes qui font la ſanté & les maladies : ils ont refuſé d'ajouter foi aux obſervations & aux loix des anciens : ils ont voulu & ils ſe ſont vantés de pouvoir maîtriſer la nature. *Aſclépiade* doit être regardé comme un des principaux Partiſans de leurs opinions. Il n'y a pas bien loin de ſes idées, de ſa ſecte, à celle de *Chirac*. Cette ſecte, qui date peut-être du tems d'*Eraſiſtrate*, preſque contemporain d'*Hippocrate*, en ſe parant de toute ſon ancienneté, n'en devient que plus reſpectable. M. *Dubois* & ſes Partiſans doivent au moins convenir des rapports de leur théorie avec celle d'*Aſclépiade*. Ils n'ont pas autant de droit de gronder contre ce réformateur, que ceux qui ſont intimement, réellement, & dans la pratique, attachés à la médecine *Hippocratique*, pure & ſimple.

La ſuite dans les Journaux ſuivans.

OBSERVATIONS
ET RÉFLEXIONS

Sur le Traitement de la petite-vérole; par M. GONTARD, Docteur-Médecin du Roi, à Ville-Franche en Beaujollois.

La petite-vérole, ſuivant l'opinion commune, eſt produite par un levain que preſque tous les hommes portent en naiſſant. Pour qu'elle ſe déclare, il faut que le virus variolique ſoit parvenu à ſon point de maturité, pour me ſervir de ce terme, ou bien qu'il ait acquis une certaine diſpoſition à ſe développer & à ſe mettre en mouvement. Sans cette condition, aucun de ceux qui doivent avoir la petite-vérole, ou qui en portent le germe, n'échapperoit à une épidémie ou à une contagion. Peut-être n'eſt-ce pas tant parce que certaines gens n'en portent pas le germe qu'ils ne l'ont jamais, que parce que ce germe ne vient jamais à maturité chez eux, & alors c'eſt comme s'il n'exiſtoit pas; peut-être même que ce virus s'eſt diſſipé par d'autres voies, en ne produiſant, lors de ſon développement, qu'une fievre paſſagere, ſans aucunes puſtules.

Cette diſpoſition du virus eſt quelquefois

ſi grande, qu'il ſe développe & ſe met en action de lui-même, & produit la petite-vérole ſpontanée, je veux dire, celle qui ne vient ni par épidémie, ni par contagion; mais dans le plus grand nombre, le virus attend l'une de ces deux cauſes pour produire ſon effet. J'entends par contagion, non-ſeulement le contact immédiat des malades, mais encore celui de leur atmoſphere, qui eſt chargée de particules varioleuſes. De quelqu'une de ces trois façons que ſe déclare la petite-vérole, je crois qu'elle n'eſt dangereuſe, qu'autant qu'elle eſt maltraitée, ou qu'elle eſt compliquée avec des maladies dangereuſes par elles-mêmes. Cela paroît par bien des exemples d'enfans, & même d'adultes, qui ſortent très-heureuſement de la petite-vérole, quoiqu'ils n'aient gardé aucun ménagement; ce qui ſemble prouver auſſi que la plupart de ceux qui en meurent, en ſeroient réchappés, s'ils en avoient gardé quelqu'un, ou qu'ils n'euſſent point fait des remedes contraires.

Dès que le levain commence à ſe développer, il occaſionne dans les ſolides & dans les fluides un mouvement par lequel il eſt pouſſé hors des voies de la circulation; ce mouvement eſt la fievre, qui eſt un effort de la nature pour expulſer l'ennemi. Or, il m'a paru, par mes obſervations, que, lorſqu'elle n'a que cet ennemi à combattre,

ou

ou elle eſt toujours aſſez forte pour le vaincre, ou elle le devient, pour peu de ſecours qu'on lui apporte pour la favoriſer; mais ſouvent, au lieu de ces ſecours, on ne lui fournit que des inſtrumens qui la troublent dans ſon opération; le levain variolique produit alors des ravages mortels. Ce n'eſt pas la faute des Médecins éclairés, puiſque le plus ſouvent on ne les appelle pas, les croyant inutiles, dans une maladie qu'on prétend devoir toujours être abandonnée à la nature, tandis que, par une contradiction abſurde, on la contrarie par des remedes oppoſés, mais autoriſés par un mauvais uſage; ou ſi on l'abandonne entiérement à la nature, il arrive ſouvent qu'elle ſuccombe, faute des ſecours néceſſaires qu'on lui refuſe. Que ſi quelques-uns appellent des Médecins, ce n'eſt que pour leur donner des entraves dans les indications que la nature préſente à leurs lumieres. On les empêche de les ſuivre, & c'eſt alors comme ſi on ne les appelloit pas; il en arrive les mêmes déſordres. Qu'on détruiſe les préjugés, que les malades & les parens aient toute la docilité & la confiance néceſſaires, & l'on nous verra guérir beaucoup plus de maladies, & ſur-tout de petites-véroles.

J'ai toujours penſé, avec pluſieurs grands Médecins, que, pour écarter le danger des petites-véroles, tant ſimples que compli-

quées, on devoit les traiter comme les autres maladies inflammatoires, ayant toujours égard aux indications qu'on peut tirer de la nature de la fievre, des forces du malades, & du plus ou du moins de putridité qui s'eſt trouvée dans le corps lors du développement du virus; & qu'en conſéquence il falloit ſe preſſer de faire des remedes pour prévenir le trop grand engorgement inflammatoire, & le diminuer, lorſqu'il eſt formé, pour détruire ou évacuer le virus, & les autres humeurs dépravées, avec leſquelles il peut ſe trouver mêlé. On doit les employer, ſur-tout dans les deux premiers tems de la maladie, je veux dire l'incubation & l'éruption, & même dans les autres, ſi le cas le demande; mais, pour l'ordinaire, on n'en a plus beſoin, lorſqu'on les a faits dans les deux premiers. L'expérience ſuivie des plus heureux ſuccès m'a toujours confirmé dans cette opinion.

Sans parler de l'air que le malade reſpire & qui ne doit être ni trop chaud, ni trop renfermé, ni des couvertures dont on ne doit pas l'accabler, ni des boiſſons qu'on doit varier, ſuivant le génie particulier de la maladie : je le tiens au bouillon pendant tout le tems que la fievre ſubſiſte, ſoit qu'elle ne ſoit que l'effet ſimple du virus variolique, ſoit qu'il s'y joigne d'autres levains qui l'entretiennent : je n'emploie

jamais les cordiaux, si ce n'est dans le cas d'un grand abattement des forces, lorsqu'il est produit par ce qu'on appelle malignité, & qu'il ne permet pas à la nature de pousser le virus hors des voies de la circulation ; mais ce cas est rare : alors ce n'est pas précisément contre la petite-vérole, mais contre cette malignité qui l'accompagne quelquefois, qui lui est étrangere, & qui diminue les forces au point qu'on a besoin de les soutenir & de les ranimer, pour donner à la nature le tems & les moyens de s'en délivrer avant qu'elle succombe.

Quand la fievre est déclarée, soit que la petite-vérole doive être d'un bon ou d'un mauvais caractere, simple ou compliquée, soit même qu'elle doive s'ensuivre ou non, pourvu qu'on la soupçonne, non-seulement on ne risque rien de saigner, mais même on le doit, le premier ou le second jour, & cela, plus ou moins, selon les forces du malade, lesquelles un Médecin doit connoître, sur-tout au pouls, qui en est la véritable mesure. Dans ce pays, les tempéramens, en général, ne permettent pas beaucoup de saignées, pour l'ordinaire une leur suffit, quelquefois deux : il est rare qu'on les pousse plus loin ; par ce moyen on prépare un champ libre au combat qui a déjà commencé, & qui va encore s'animer davantage : l'ennemi fait moins de dégât ; le

cours du ſang troublé & précipité, devient moins gêné : les vaiſſeaux étant moins pleins, leurs oſcillations deviennent plus libres & plus étendues, & leur action ſur le ſang plus efficace ; en un mot, la circulation en devient plus libre, le ſang ſe dépouille mieux du virus, & le dépoſe plus facilement dans les couloirs qui lui ſont deſtinés : cette précaution eſt d'une néceſſité indiſpenſable aux adultes, dont le ſang a beaucoup plus de conſiſtance : le tiſſu des ſolides eſt beaucoup plus fort, & celui de la peau beaucoup plus ſerré ; ce qui rendroit l'éruption beaucoup plus difficile, ſi l'on ne ménageoit pas un eſpace au ſang pour ſe mouvoir plus à ſon aiſe, & qu'on ne procurât pas aux vaiſſeaux plus de jeu & de ſoupleſſe pour agir ſur lui plus efficacement, & par-là le rendre plus fluide & plus diſpoſé à ſe purifier.

Le troiſieme jour je fais vomir les malades, quand même il n'y auroit que de légeres indications ; mais il y en a preſque toujours, ſouvent même de bien poſitives, ſoit qu'il y eût déjà dans l'eſtomac un levain préexiſtant, ſoit que la fievre le faſſe naître, en pervertiſſant les humeurs, le ſuc gaſtrique, & les autres ſucs qui pourroient ſe trouver encore dans l'eſtomac, du produit des alimens. En vuidant ce viſcere, & en exprimant de ſon tiſſu ce qu'il peut y avoir d'humeurs viciées, on détruit une ſource de

levain, qui ne fournit plus au ſang une ſeconde cauſe de fievre; peut-être même que les efforts qu'on fait ſervent encore à dépurer le ſang, en le fouettant, ſur-tout la circulation ayant été rendue plus libre par la ſaignée. Quand même la fievre n'auroit aucun caractere de putridité, ce ſecours ne peut être que favorable, à plus forte raiſon lorſqu'elle eſt putride. On ne ſauroit croire les bons effets que je lui ai vu produire : j'ai vu très-ſouvent des malades extrêmement tourmentés, ſur leſquels il ne paroiſſoit aucun bouton, dans le tems qu'ils prenoient le remede, & qui, avant la fin de ſon effet, en étoient tout couverts, avec un ſoulagement très-conſidérable.

Ce n'eſt pas ſeulement dans le tems de l'incubation que je mets ces ſecours en uſage : je les emploie également dans le tems de l'éruption. Je n'ai vu le plus ſouvent les malades que lorſque la petite-vérole paroiſſoit déjà ; alors je me preſſois davantage : je les faiſois ſaigner ; & deux ou trois heures après je leur donnois l'émétique : le plus ſouvent ils n'avoient pas beſoin d'autres choſe, la maladie achevant de parcourir ſes périodes ſans aucun ſymptôme fâcheux ; ſouvent cependant je ne m'en tenois pas là, & je continuois de purger pendant l'éruption, juſqu'à ce que la ſuppuration fût preſqu'achevée, perſuadé que, bien loin

de nuire à la ſuppuration, cela le rend plus facile, en enlevant une partie du virus & des humeurs putrides qui ſe portent trop abondamment à l'habitude du corps. Il n'en eſt pas de même lorſque la ſuppuration eſt achevée, je veux dire lorſque les puſtules ſont preſque toutes entiérement blanches, à moins qu'il n'y eût des raiſons très-fortes; ce qui n'arrive pas lorſqu'on a manœuvré juſque-là, comme je viens de le dire : alors non-ſeulement les remedes deviennent inutiles, la nature ſeule acheve le reſte très-heureuſement, n'y ayant plus dans la maſſe du ſang ni virus, ni humeurs putrides à détruire ou à enlever; mais même je craindrois que le pus déjà formé, attiré dans les voies de la circulation, ne corrompît de nouveau la maſſe, & ne ſe déposât, du moins en partie, dans quelque viſcere : quoique, lorſque cela arrive par quelque autre cauſe, l'émétique ſoit ſouvent le meilleur moyen de faire reparoître la petite-vérole; mais je n'ai jamais vu arriver ce déſordre lorſque ce remede a été employé dans les commencemens.

Avec cette méthode je puis aſſurer que je n'ai vu périr, entre mes mains, aucun malade de petite-vérole, depuis plus de dix-ſept ans que je fais la médecine dans cette ville; & je ne crois pas qu'on puiſſe me citer un exemple du contraire; car, quoique je n'en

aïe pas vu un grand nombre dans la ville, par les raiſons que j'ai déjà dites, je n'ai pas laiſſé d'y en voir encore aſſez ; mais c'eſt ſur-tout à l'Hôpital dont je ſuis Médecin, que j'ai eu occaſion d'en voir beaucoup, & la liberté de les traiter ſuivant mes idées.

Les petites-véroles regnerent ici, pendant toute l'année 1745, enſuite pendant les années 1753, 54, 55 & 56 ; & enfin, en 1759, depuis le mois de Juillet juſqu'en Octobre incluſivement. Je rapporterai ſeulement quelques obſervations particulieres, qui ſeront comme autant d'exemples des différens cas où la petite-vérole peut ſe trouver, & deſquelles je tirerai quelques corollaires pour confirmer l'utilité de la méthode que j'ai ſuivie.

1° Au mois de Novembre 1753, un Eccléſiaſtique, âgé de vingt-ſix ou vingt-ſept ans, ſortoit, faiſoit ſes fonctions, & vaquoit à ſes affaires, ſans ſentir aucune indiſpoſition, & ſans s'être apperçu qu'il étoit ſi couvert de rougeurs qu'il en étoit difforme. On lui en avoit déjà apperçu le jour d'auparavant ; dès qu'on l'en eût averti, il m'envoya chercher, ſur le ſoir, pour ſavoir ce que c'étoit. Je reconnus d'abord la petite-vérole ; mais je ne le déclarai pas ſur le champ, ſoit pour ne pas l'effrayer, ſoit de peur qu'on ne s'op-

posât à la saignée que j'avois intention de faire faire, lui ayant trouvé le pouls non-seulement fiévreux, comme il doit l'être en pareil cas, mais encore assez plein & fort : je laissai pourtant entrevoir ensuite des soupçons de cette maladie ; & je dis qu'il étoit à propos, pour en prévenir le danger, de lui donner un vomitif, deux heures après la saignée. Il étoit dix heures du soir lorsqu'il le prit, & il ne l'évacua que par les selles ; le lendemain, les boutons commencerent à blanchir : la suppuration dura trois jours, & l'exsiccation trois autres jours, sans qu'il s'apperçût, pour ainsi dire, d'être malade.

Il est bien vrai que la maniere dont la maladie s'étoit déclarée, fait voir qu'elle étoit de l'espece la plus bénigne, & que par conséquent on ne doit pas en attribuer l'heureux succès à la saignée & à la purgation ; mais, sans compter qu'elle auroit pu changer de caractere, comme il arrive souvent, sur-tout aux adultes, lorsqu'on ne les a point préparés, cela fait toujours voir qu'on ne risque rien d'employer ces remedes dans le tems de l'éruption, lors même qu'elle est bien avancée, & quoiqu'il ne paroisse aucun danger. Cette observation fait voir encore que le grand air n'empêche pas l'éruption de la petite-vérole, & qu'il n'est pas

néceſſaire, qu'il eſt même dangereux de tenir les malades trop fermés, & dans un air trop chaud.

2° Il s'agit ici d'un enfant de trois ans, dont le frere avec qui il habitoit, venoit d'avoir très-heureuſement la petite-vérole, traitée ſelon mes principes. Ayant lieu de penſer qu'il la prendroit à ſon tour, & de crainte qu'elle ne fût dangereuſe, à cauſe des humeurs dépravées dont il paroiſſoit chargé, nous voulûmes le préparer par une médecine carthartico-émétique, proportionnée à ſon âge, qu'il prit le 24 Septembre 1755 : le ſurlendemain il fut encore purgé; deux jours après, c'eſt-à-dire le 28, la fievre ſe déclara avec aſſoupiſſement, & des ſignes de corruption dans les premieres voies : je jugeai à propos de lui faire prendre encore, le 29, la même potion cathartico-émétique, & le 30 il ſurvint une diarrhée conſidérable, accompagnée d'abattement & de ſéchereſſe à la peau; ces accidens me firent recourir aux cordiaux. Dès qu'il eût pris, en deux fois, à-peu-près, la moitié d'une potion que je lui fis faire, la diarrhée s'arrêta, & il parut quelques boutons de petite-vérole; mais la peau reſtoit encore ſeche : la potion fut continuée; la nuit la peau ſe ramollit, & le premier d'Octobre l'éruption alloit bien; elle fut achevée le deux. Ce jour-là il fit

un ver par les selles : la suppuration & l'exsiccation se terminerent en peu de tems, & très-heureusement.

Cet exemple est un de ceux où la petite-vérole se trouve compliquée avec la fievre putride vermineuse. Et il y a tout lieu de croire que, sans les remedes qu'on fit précéder pour enlever la saburre, dont les premieres voies étoient farcies, l'enfant auroit succombé au ravage qu'elle auroit fait, en se portant dans la masse du sang.

3° Au mois de Mars 1756, une fille de deux ans en étoit au quatrieme jour de l'éruption de la petite-vérole, & plusieurs boutons commençoient déjà à blanchir, lorsqu'il lui survint une diarrhée abondante. Les boutons les moins avancés, qui étoient les plus nombreux, & qui ne formoient encore que des rougeurs, disparurent entiérement; ceux qui commençoient à blanchir perdirent leur blancheur, & ne laisserent qu'une marque rouge; enfin le petit nombre de ceux qui étoient déjà tout-à-fait blancs, s'affaisserent, laisserent échapper une sérosité, & se couvrirent d'une croûte noire, enfoncée en godet, avec une petite dureté au-dessous : l'abattement étoit si grand, que je ne vis d'autre parti à prendre que de recourir aux cordiaux : je lui fis faire une potion avec les eaux de chardon bénit & de fleurs d'orange, la vieille thé-

riaque, la confection alkermès, la poudre de vipere, l'antimoine diaphorétique, la teinture solaire, & les syrops d'œillet & de bourrache : je fis mettre sur ces pustules, devenues comme gangréneuses, une pommade faite avec le beurre frais, la vieille thériaque, arrosée avec un peu d'eau-de-vie camphrée; la diarrhée diminua, & la malade prit un peu de vigueur. Elle fut à-peu-près dans cet état pendant trois ou quatre jours, au bout desquels je lui fis prendre deux onces de syrop de chicorée composé avec la rhubarbe, dans l'eau de plantain : elle fut bien purgée, & la diarrhée cessa tout-à-fait. L'espece d'escarre noire, dont j'ai parlé, qui couvroit plusieurs pustules, tomba & laissa un enfoncement, dont les bords étoient fort rouges : je fis mettre dessus du cérat : je lui redonnai le même syrop; & bientôt elle se rétablit, sans que la petite-vérole eût reparu.

Quoique cette observation, intéressante d'ailleurs, & peut-être unique en son espece, paroisse étrangere à ce que j'ai voulu établir, puisqu'il n'y est pas question de remedes faits ni avant, ni pendant l'éruption, il est pourtant aisé de voir qu'elle a un rapport immédiat avec l'idée que j'ai de la petite-vérole, & qu'elle confirme parfaitement l'utilité de la méthode que j'ai coutume de suivre : car que devint le virus variolique

qui ſe portoit à la peau, & qui y produiſoit déjà une infinité de points qui devoient ſe changer en puſtules, puiſqu'ils ne reparurent plus, & qu'il ne ſe fit aucune ſuppuration ? Il eſt clair qu'il fut évacué par les ſelles, au moyen de la diarrhée, qui tint lieu de purgatif. Cette évacuation, lorſqu'elle eſt modérée, qu'elle n'abat pas les forces, & qu'elle ne fait pas rentrer la petite-vérole, eſt ſalutaire. Mais lorſque le contraire arrive, elle eſt toujours dangereuſe, & le plus ſouvent mortelle. D'où je conclus que le danger alors ne vient pas de la diarrhée même, mais de la cauſe qui la produit ; ce ſont des levains putrides, ſouvent d'un caractere deſtructif, qui ſe trouvent dans les premieres voies, & qui infectent la maſſe du ſang. Par l'irritation conſtante qu'ils font ſur les inteſtins, ils y attirent continuellement & abondamment les liqueurs de toute eſpece. Cette dérivation produit dans les vaiſſeaux un vuide, un affaiſſement, une inertie, un état, en un mot, qui approche d'autant plus de la mort, qu'il eſt plus conſidérable. Mais outre cela, le peu qui reſte dans les vaiſſeaux, corrompu, ſoit par ces mauvais levains, ſoit par le virus, ſoit par le pus, qui eſt entraîné par le torrent, & repompé dans la maſſe, lorſque la diarrhée arrive, la ſuppuration étant faite, ou

presque faire; ce peu, dis-je, a acquis par-là une qualité destructive, qu'il n'est plus possible de changer, au lieu que les purgatifs employés à tems, en ne produisant qu'une évacuation passagere, enlevent la cause, qui, après avoir corrompu la masse, en produiroit une plus constante & plus abondante. Ils retirent du sang une partie du virus & des humeurs viciées, & ne produisent dans les vaisseaux que le vuide nécessaire pour faciliter la circulation & la dépuration des humeurs.

Mais d'où vient que la diarrhée, dans cette occasion, n'eut pas les suites funestes qu'elle a accoutumé d'avoir? C'est 1° parce qu'elle fut retenue dans de justes bornes par le moyen des cordiaux, qui firent l'office de calmans, & qui, tandis qu'ils émoussoient l'irritation des intestins, empêchoient la trop grande évacuation, & l'inanition des vaisseaux, entretenoient assez de vigueur dans les solides pour opérer la dépuration du sang du côté de ces couloirs. D'où l'on voit qu'il étoit aussi essentiel de modérer cette évacuation, qu'il auroit été dangereux de l'arrêter entiérement. C'est 2°, & principalement, parce qu'il n'y avoit encore que très-peu de pus formé. Que si la suppuration eût été achevée sur toute l'habitude du corps, lorsque la diarrhée se déclara, & que la petite-vérole rentra,

il y a apparence qu'elle auroit été mortelle, comme il arrive ordinairement dans cette circonſtance, parce que cette grande quantité de pus, attirée dans le ſang, non-ſeulement en corrompt de nouveau la maſſe, mais elle ſe dépoſe preſque toujours dans quelque viſcere eſſentiel à la vie, comme le cerveau ou le poumon. D'où l'on doit conclure qu'il eſt très-à-propos d'employer des remedes purgatifs avant la ſuppuration, parce que, 1° on enleve par-là, des premieres voies & de la maſſe du ſang, des levains qui, joints au virus, ſont la ſeule cauſe de ſon mauvais caractere ou de ſa malignité. 2° On évacue une partie du virus, puiſqu'il eſt ſuſceptible de prendre, ſans danger, cette route, par laquelle même il s'évacue quelquefois en entier, comme on le voit par cette obſervation. 3° On eſt à couvert des accidens que produit la diarrhée qui arrive lors de la ſuppuration, puiſqu'on a ôté la cauſe qui auroit pu l'occaſionner. Mais on voit en même tems qu'il eſt très-délicat d'employer ces remedes dans le tems de ſa ſuppuration, ou lorſqu'elle eſt achevée, juſqu'à ce que les puſtules ſoient parfaitement deſſéchées.

4° Dans le mois de Septembre 1759, un enfant de cinq ans avoit une fievre bien allumée, la reſpiration très-laborieuſe, & un mal-aiſe des plus conſidérables. La fai-

gnée paroiſſoit indiquée ; mais on n'eſt pas toujours maître de ſuivre ce qu'on voit que la nature demande. Cependant un émétique calma tous ces ſymptômes, & le lendemain la petite-vérole parut. Elle ſortoit bien ; & je ne laiſſai pas de le purger le ſecond jour de l'éruption, c'eſt-à-dire le ſurlendemain du vomitif. Bien loin de déranger l'opération de la nature, cela ne fit que la favoriſer, le malade ſe trouva extrêmement tranquille : la fievre devint très-légere, & la petite-vérole très-belle ; les périodes ne furent que de trois jours chacun.

5° Dans le même tems, une fille de 25 ans étoit déjà toute couverte d'une petite-vérole confluente, mêlée de pourpre d'un mauvais caractere, c'eſt-à-dire, de taches livides, la langue fort chargée, & un abattement très-grand. Tout cela ſembloit annoncer de la malignité, & formoit un très-mauvais pronoſtic : cependant lui ayant fait prendre un vomitif, en ſoutenant les forces par des potions cordiales continuées pendant quelques jours, & l'ayant purgée le ſurlendemain du vomitif, tout le danger diſparut, & elle fut guérie en fort peu de jours.

Nota. Nous ſommes obligés de renvoyer au mois prochain quelques réflexions ſur l'Inoculation, que M. Gontard avoit ajoutées à la ſuite de ſes obſervations.

EXTRAIT

DE DEUX MEMOIRES

Sur les Mines de Sel Gemme, publiés par M. SCHOBER.

Au pied des monts Crapack, à environ deux lieues de Cracovie, se trouve une petite ville appellée *Wieliczka.* Elle est bâtie dans une plaine, bornée au Nord & au Midi, par des montagnes d'une moyenne hauteur : le terrein de cette plaine est d'environ cent cinquante à deux cens pieds, au-dessus du niveau des eaux de la Vistule, qui passe dans son voisinage. A peu de distance de Wieliczka, est une autre ville, appellée *Bochnia ;* elle est entourée de collines, & bâtie sur un terrein encore plus élevé que le précédent. Le sol des environs de ces deux villes est fort glaiseux, & l'on y trouve fort peu de pierres ; cependant, près de Bochnia, l'on rencontre quelques couches d'une espece d'albâtre ; cette pierre devient plus commune, à mesure que l'on s'éloigne de ces deux villes. Au midi de Wieliczka, on la trouve assez abondante ; mais elle ne forme point de banc suivi, & elle semble avoir subi un dérangement. Vers le Nord, on rencontre une grande quantité de gallets

ou cailloux, qui n'ont pu être apportés que de fort loin. On y trouve, outre cela, du grès; c'eſt la pierre la plus commune des environs: ce grès renferme aſſez ſouvent de groſſes maſſes de charbon de terre. Vers le couchant, le terrein eſt compoſé de différentes couches; d'abord, la premiere couche eſt de ſable, dont l'épaiſſeur varie: au-deſſous, eſt une pierre compoſée d'une infinité de petits cailloux & de coquilles, joints enſemble par du quartz, qui donne beaucoup de ſolidité aux lits de cette pierre; ces lits ont depuis un juſqu'à trois pieds d'épaiſſeur: ils ſont ſuivis d'une nouvelle couche de ſable, mêlée de coquilles de mer, dont pluſieurs n'ont éprouvé aucune altération. L'on rencontre enſuite une couche d'un grès bleuâtre, d'une dureté extraordinaire, qui a environ un demi-pied d'épaiſſeur: à ce grès ſuccede une nouvelle couche de ſable, dont on n'a point encore ſondé la profondeur.

On trouve une grande quantité de ſoufre, natif, à une lieue de Wieliczka, ainſi qu'une ſource d'eau minérale chaude, d'une odeur très-déſagréable. Le ſoufre eſt répandu en petites maſſes, de la groſſeur d'un pois, dans une terre griſe & poreuſe, comme de la pierre-ponce. La deſcription de ce terrein ſemble annoncer qu'il a dû éprouver des révolutions conſidérables de la part

des eaux de la mer, ainſi que de la part des feux ſouterreins. Les premieres paroiſſent avoir apporté les coquilles renfermées aujourd'hui dans les couches ſucceſſives de ſable & de pierre; & c'eſt aux embraſemens de la terre que l'on doit attribuer la formation du ſoufre qui ſe rencontre dans ce terrein.

C'eſt au-deſſous de ces différentes couches que l'on trouve les fameuſes mines de ſel de Pologne. Celles de Wieliczka ſont d'une étendue prodigieuſe; tout le terrein qui ſupporte cette ville eſt creuſé par-deſſous, par les galeries ſouterreines que l'on a pratiquées depuis pluſieurs ſiecles pour en tirer le ſel. Quatre ou cinq cens ouvriers ſont occupés à l'exploitation de ces mines. Leur étendue d'Orient en Occident eſt d'environ ſix cens *lachters* ou verges, ce qui fait ſix mille pieds de longueur; du Nord au Midi, les galeries ſouterreines ont deux cens verges ou deux mille pieds; ces mines, dans leur plus grande profondeur, ont quatre-vingt verges, c'eſt-à-dire, huit cens pieds de profondeur perpendiculaire; & même quand on eſt parvenu là, on rencontre des couches immenſes de ſel, dont on ignore l'étendue. Les différentes couches qui accompagnent ces mines, ſont 1° la terre végétale; 2° une couche de glaiſe; 3° une couche d'un ſable très-fin, chargé

d'eau, que l'on nomme *Zyc ;* 4° une argile noire très-compacte ; 5° on rencontre enfin la couche qui contient le sel.

Dix puits ou ouvertures conduisent au fond de ces mines, les uns servent à épuiser les eaux ; les autres servent à monter les masses de sel, qui ont été détachées sous terre. On descend dans un de ces puits par un escalier de quatre cens soixante dix marches : ils sont revêtus de charpente, pour empêcher l'éboulement des terres. Lorsqu'on est parvenu au pied de cet escalier, on rencontre une infinité de chemins qui forment un labyrinthe, dans lequel il est très-facile de s'égarer : ces chemins sont étayés par des charpentes ; d'ailleurs, on laisse, de distance en distance, des masses de roche, pour soutenir les terres qui sont au-dessus. Dans quelques-uns de ces souterreins l'on a pratiqué des niches, des chapelles & des statues taillées dans le sel même ; lorsqu'on est parvenu en cet endroit, l'on n'est encore qu'au premier étage de la mine : on descend plus avant par de nouveaux puits ; un de ces puits est appellé *Janina :* on y a pratiqué un escalier de dix pieds de largeur, dont la pente est si douce, que les chevaux peuvent y monter & y descendre sans peine, &c.

Dans les galeries qui forment le premier

étage des mines de Wieliczka, le ſel gemme ſe trouve par blocs d'une grandeur prodigieuſe; mais au ſecond étage, il ſe trouve par couches ſuivies, & dans une quantité inépuiſable. Le ſel ſe détache avec des pioches, des cizeaux & des maillets; on parvient ſouvent à détacher des maſſes de ſel de ſept à huit pieds de longueur, & de deux pieds & demi d'épaiſſeur : ces maſſes en parallélépipedes ſe nomment *Batwanc ;* on eſt quelquefois parvenu à en détacher qui avoient quarante-huit pieds de longueur. Les ouvriers connoiſſent, au ſon que rendent ces maſſes de ſel, le moment où elles vont ſe détacher, & alors ils ſe mettent en ſûreté. On roule les blocs de ſel ſur des cylindres de bois pour les tranſporter, & on les éleve à l'aide de machines tournées par douze chevaux; les moindres morceaux ſe mettent dans des tonneaux.

Comme, depuis pluſieurs ſiecles, on n'a point ceſſé de tirer du ſel de ces mines, on voit dans les ſouterreins des excavations aſſez grandes pour qu'on pût y bâtir des Egliſes, & pour y ranger pluſieurs milliers d'hommes. Ces ſortes d'excavations ſervent de magaſins & d'écuries pour les chevaux, qui reſtent toujours dans ces mines au nombre d'environ quatre-vingt ou cent.

On rencontre quelquefois, en détachant le sel, des cavités remplies d'une eau si salée, que lorsqu'elle est sortie, les parois des roches environnantes sont comme tapissées de très-gros crystaux de sel; ce qui forme un coup-d'œil d'une beauté singuliere.

Les masses de sel que l'on détache de ces mines, renferment très-souvent des galets ou cailloux arrondis, semblables à ceux qu'on trouve sur les bords de la mer & des rivieres; on y trouve aussi des coquilles & d'autres corps marins : souvent au milieu des couches de sel gemme, on rencontre des masses énormes de pierres composées de plusieurs couches ou lits de différentes especes; ce sel, ainsi que les substances qui l'environnent, contiennent quelquefois des branches d'arbres & des morceaux de bois brisés : ce bois est noir comme du charbon; ce qui fait que les gens du pays l'appellent *Wagti-Solni*, c'est-à-dire, charbon de sel. Il est d'une odeur désagréable & incommode pour les ouvriers, sur-tout lorsque le renouvellement de l'air ne se fait point convenablement dans les souterreins.

Ces mines de sel sont sujettes à des moufettes ou exhalaisons minérales très-dangereuses; elles sortent, avec bruit & siflement, au travers des fentes des rochers elles

s'allument aux lampes des ouvriers, font un bruit aussi terrible que celui du tonnerre, & produisent des effets non moins funestes que les siens. Ces exhalaisons inflammables s'amassent sur-tout lorsque plusieurs jours de fêtes ont suspendu le travail dans les souterreins; alors rien n'est plus dangereux que de descendre dans les mines avec de la lumiere.

Ces mines fournissent du sel gemme de différentes qualités, & que l'on distingue sous différens noms. Celui que l'on appelle *Ziclona*, c'est-à-dire sel vert, n'est qu'un amas de crystaux cubiques, dont les côtés sont quelquefois de deux à trois pouces; ils sont mêlés de terre ou de glaise: le quintal de ce sel se vend sur le pied de $3\frac{2}{3}$ florins de Pologne, qui sont environ quarante-cinq sols, argent de France.

L'on nomme *Szybikowa* un sel plus pur que le premier, mais qui n'est point en crystaux; il se vend sur le pied de 4 florins le quintal.

Le sel nommé *Makowka*, n'est point crystallisé; il ressemble à une masse de grès: c'est un amas de grains de sel, dont on ne peut distinguer les figures.

Le sel appellé *Jarka*, est mêlé avec les especes qui précedent, & les traverse comme des veines; c'est un amas de petits grains de sel blanc peu liés; ce qui fait que

les maſſes de ſel gemme ſe rompent facilement dans les endroits où paſſent les veines de cette eſpece.

Les Polonois donnent auſſi différens noms aux ſubſtances qui enveloppent le ſel gemme. *Halda* eſt une argile noirâtre, chargée d'eau, entre-mêlée de grains de ſel. *Mydlarka* eſt une argile noirâtre & ſavonneuſe; elle contient ſouvent des coquilles de mer non altérées, dont les cavités ſont remplies de ſel. *Zubert* eſt un mêlange confus de ſable, de terre, de pierre ſemblable à l'albâtre; cette ſubſtance contient le ſel gemme le plus parfait, que les Polonois nomment *Oczkowata*: il eſt en grand cryſtaux blancs, & tranſparens comme du verre, & il ſe partage toujours en cubes, dont les côtés ſont à angles droits; c'eſt dans ce ſel que l'on rencontre des galets ou cailloux arrondis, des maſſes de roche compoſées de pluſieurs lits ou fragmens de marbre, & des morceaux de bois.

Les mines de ſel gemme de Bochnia ne ſont point ſi conſidérables que celles de *Wieliczka*, qui viennent d'être décrites. Il n'y a ordinairement que deux cens cinquante ouvriers qui y travaillent; les couches dont le terrein eſt compoſé, ſont à-peu-près les mêmes qu'à Wieliczka. Immédiatement au-deſſous de la terre végétale on rencontre de la glaiſe; on trouve enſuite

une couche de ſable très-fin chargée d'eau, qui eſt ſuivie d'une couche d'argile noirâtre & compacte, qui ſert de couverture au ſel gemme : ce ſel n'eſt point en maſſe ; mais il forme des couches ſuivies, dont l'épaiſſeur varie.

Telles ſont les deux fameuſes mines de ſel gemme de Pologne. On en retire, année commune, environ ſix cens mille quintaux de ſel ; & elles ſont ſi abondantes, qu'elles pourroient en fournir à l'Europe entiere, ſans courir riſque de s'épuiſer, de pluſieurs ſiecles.

OBSERVATION

Sur un Coup à la tête, par M. HOIN, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, à Dijon.

Le Mémoire *ſur le danger des coups à la tête, lors même qu'ils n'intéreſſent que le cuir chevelu*, publié par M. *Pouteau* le fils, célebre Chirurgien de Lyon, dans ſes *Mélanges de Chirurgie*, pag. 273, eſt un des morceaux de cette collection ſur leſquels il eſt à déſirer que l'on ait un plus grand nombre de preuves confirmatives de la doctrine que l'Auteur y enſeigne.

Voici un fait qui me paroît avoir beau-

coup

coup de rapport avec ceux qui font l'objet de la premiere Obſervation de M. *Pouteau*, quoiqu'il en differe par la moindre durée des accidens, & la nature de quelques-uns d'entr'eux.

Au commencement du mois de Juin 1761, Nicole Chouet, âgée d'environ vingt-quatre ans, ſe heurta fortement la partie antérieure de la tête, contre la tablette de pierre équarrie d'une cheminée de la maiſon où elle étoit domeſtique. Elle fut ſecourue ſur le champ, ſaignée pluſieurs fois, tant du bras que du pied & du col, & traitée à la ville & à l'Hôpital, par les meilleurs remedes que l'on ait coutume d'employer en pareille circonſtance.

Nonobſtant ces moyens prudemment adminiſtrés, la malade étoit affectée d'une douleur de tête qui ne ceſſoit point, & d'un tremblement preſque continuel de cette partie, ſur-tout lorſqu'elle étoit aſſiſe ſur ſon lit, qu'elle ne pouvoit pas quitter, tant ſes jambes étoient foibles & tremblantes. Tous les ſoirs elle avoit la fievre, & très-ſouvent un délire pendant la nuit : elle ſouffroit en quelque endroit qu'on lui touchât le cuir chevelu ; mais le plus douloureux au tact, étoit celui où elle s'étoit frappée : cette place n'avoit pas changé de couleur ; elle n'étoit pas même rouge, au moment que l'on venoit d'en raſer les cheveux ; il y

avoit néanmoins une œdématie très-superficielle, qui ne contribua pas peu à me la faire reconnoître pour le principal siege du mal, quand je rentrai en exercice à l'Hôpital, le premier du mois de Juillet suivant.

Je tentai vainement de détruire les mauvais effets de la contusion, comme je l'espérois, en continuant l'usage des sachets aromatiques, dont la tête de la malade étoit couverte lorsque je fus chargé de la traiter. Ennuyé de leur peu d'efficacité, je proposai à Nicole Chouet de souffrir une incision cruciale sur la partie la plus douloureuse au toucher, qui étoit le devant de la tête, à peu de distance du front: elle y consentit; & le 13 Juillet j'y portai le bistouri, avec lequel je divisai jusqu'à l'os toutes les parties qui recouvrent le crâne, par une incision longitudinale, qui avoit environ deux pouces de longueur, & par une autre transversale, de même étendue; le péricrâne n'en étoit pas détaché: il ne me parut point qu'il sortît de la plaie d'autre liqueur qu'un peu de sang, qui cessa bientôt de couler.

Le même jour la malade fut saignée; &, dès le lendemain, on s'appercevoit à peine du tremblement de la tête. Il fallut placer un petit bourdonnet entre les levres de la branche antérieure de la plaie, pour empêcher qu'elles ne se réunissent aussi promptement que celles des trois autres

branches, qui furent cicatrifées en trois jours; mais bientôt, comme le pus n'avoit aucun mauvais caractere, & que tous les accidens avoient difparu, je ne m'oppofai plus à la cicatrifation, qui fe fit totalement dans la huitaine.

Depuis le jour de l'incifion, il n'y eut plus de délire, excepté un foir de la troifieme femaine, qu'une frayeur excitée mal-à-propos la réveilla avec la fievre qui avoit auffi ceffé; ce retour n'incommoda pas même jufqu'au lendemain. La guérifon du tremblement, de la douleur interne & de la fenfibilité extérieure de la tête, précéda celle de la plaie; cependant la malade a eu les jambes foibles encore pendant quelques femaines. La fanté de cette fille étoit bien rétablie quand elle fortit de l'Hôpital, fur la fin du mois d'Août; & je n'en ai plus entendu parler depuis ce tems-là.

Le lieu où j'ai fait l'incifion cruciale qui a guéri prefque fubitement Nicole Chouet, d'un tremblement qu'elle avoit depuis plus d'un mois, reçoit fes principales ramifications nerveufes du nerf frontal, premier rameau de la premiere branche de la cinquieme paire. L'on ne concevroit pas comment la fection de pareilles fibrilles a pu faire ceffer la fievre & le tremblement de la tête, vu que les mufcles qui la foutien-

nent, ſont mis en mouvement par les nerfs cervicaux; ſi l'on ne ſçavoit pas, ſur-tout, d'après l'excellente Diſſertation de M. *Meckel*, ſur les nerfs de la face, inſérée dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, 1752, page 24,

1° Que les innombrables ramifications nerveuſes externes de la tête, émanées de la cinquieme paire, non-ſeulement communiquent entr'elles, ſoit par une infinité d'anaſtomoſes, ſoit particuliérement en s'attachant à la portion dure de la ſeptieme paire, qui forme avec elles pluſieurs grands rézeaux; mais encore que par le moyen de ſes anaſtomoſes, avec les diſtributions de trois branches de la cinquieme paire, cette portion dure unit ces mêmes nerfs avec les nerfs cervicaux, & devient ainſi une des premieres cauſes de la correſpondance que les parties externes du viſage & de la tête ont avec pluſieurs parties du corps.

2° Que chacune des arteres de la face eſt accompagnée d'un petit rameau (*Ibid. page* 102) de ce nerf de l'intercoſtal, ou grand ſympathique, qui naît du ganglion cervical ſupérieur, derriere la diviſion de l'artere carotide, & s'applique au rameau facial de cette artere; nouvelle ſource de liaiſon de toutes les parties du corps avec

celles du visage. La plus exacte connoissance que l'on puisse acquérir sur la position & le rapport des nerfs entr'eux, est bien propre à ouvrir de nouvelles voies à l'art de guérir par le fer, & même par le feu.

OBSERVATION

Sur une quantité très-considérable de Pierres rendues, tant par les urines, que par les selles, communiquée par M. LE MAITRE, Chirurgien d'Assevillé, Election de Péronne.

La nommée Marie Aguet, du village d'Assevillé, fille âgée de dix-huit ans, fort robuste & d'un bon tempérament, fut attaquée, au mois d'Août 1759, d'une fievre double-tierce continue, dont elle ne guérit qu'imparfaitement par les remedes généraux. Point d'appétit, teint jaune, douleur & engourdissement dans les membres; ces accidens la conduisirent, malgré les remedes les mieux indiqués, à un état de vapeurs hystériques des plus violentes. Les convulsions se mirent de la partie, & revenoient presque de deux en deux heures. Les vomitifs, les purgatifs mariés avec les apéritifs, changerent l'ordre des symptômes, & rien de plus: les vésicatoires réitérés,

emporterent la maladie ; mais il fallut entretenir l'écoulement ; si quelquefois il cessoit, la poitrine ne tardoit point à être affectée d'une oppression des plus fortes.

Le 19 Janvier 1760 il survint une suppression d'urine, qui fut dissipée par l'usage du suc de limon, de cochléaria, d'hépatique, avec la poudre de cloporte & le syrop violat. Le 7 Février le même accident reparut, & ce même remede fut employé inutilement. J'eus recours à la sonde ; la vessie paroissoit pleine, & faisoit saillie sur les os pubis : je tirai deux pintes & chopine d'urine, mesure de Paris. Quelques jours après, la colique néphrétique se déclara avec tous ses fâcheux symptômes : la sonde ne fut d'aucun secours ; la vessie ne contenoit point de liquide ; les saignées réitérées, les demi-bains, les huileux, les émolliens, &c. amenerent, après dix jours d'un usage suivi, un peu de relâche : la malade faisoit des efforts violens pour uriner : j'essayai encore la sonde : je sentis un corps dur au commencement de l'uretre : je le repoussai dans la vessie, & l'urine coula librement. J'avois reconnu une pierre ; j'en fis l'extraction avec les pincettes à anneaux, que j'introduisis dans la vessie, à l'aide de la sonde cannelée : cette premiere pierre sortie, la malade en rendit quatre cens soixante-seize, toutes de grosseur moyenne, sans

y comprendre celles qu'elle a rendues par l'anus, dont le nombre égale à-peu-près la moitié de celles qu'elle a rendues par l'uretre, & cela dans l'eſpace de cinq jours: elle continuoit de rendre une très-grande quantité de gravier, quelquefois trois quarterons, puis demi-livre, toujours en diminuant; pendant tout ce tems, elle uſoit des trochiſques d'Alkekenge, tous les ſoirs (à la doſe d'une dragme;) pour boiſſon, de la graine de lin nitrée, & de l'huile de cette ſemence: les interjections furent miſes en uſage pour nettoyer ce viſcere.

Il reſta à la malade embarras aux reins, gonflement, & une légere tenſion au bas-ventre, difficulté paſſagere d'urine; les diurétiques, les apéritifs, tels que le pareira-brava, le chardon étoilé & rolland, l'arrête-bœuf, l'arcanum duplicatum, le miel, &c. furent à-peu-près ſans effet.

Le 7 Avril ſuivant elle retomba dans le cas ci-deſſus mentionné. La malade éprouvoit une tenſion douloureuſe, depuis les reins juſqu'à la veſſie; du reſte, les accidens étoient à-peu-près les mêmes: j'employai les mêmes remedes; après dix-huit jours les urines entraînerent des pierres, au nombre de cent quatre-vingt-ſix; pendant le même tems la malade en rendit par les ſelles ſoixante & dix-neuf, ſemblables en

tout à celles qui ſortoient de la veſſie : les doux apéritifs & quelques minoratifs ſembloient avoir levé l'embarras des reins ; il reſtoit cependant un peu de gonflement au bas-ventre, & quelque gêne dans la reſpiration.

Au mois de Juin elle prit, par le conſeil de M. Vaillant, célebre Médecin de Péronne, les eaux minérales. Leur uſage fut interrompu, au bout de trois jours, par une fievre quarte, que les fébrifuges diſſiperent ſans peine.

Au mois de Septembre elle reprit les eaux, qui charrierent par les urines une très-grande quantité de ſable, emporterent le gonflement du bas-ventre : la malade paroiſſoit entiérement guérie, juſqu'au mois d'Avril 1761, que le bas-ventre ſe gonfla de nouveau, avec une légere ſuppreſſion d'urine. Cette nouvelle ſcene fut terminée, comme les deux premieres, par la ſortie d'une très-grande quantité de pierres (de la groſſeur d'un pois, d'une lentille) & de ſable, évacuation que je favoriſois par l'uſage des eaux minérales.

Cette malheureuſe réparoit à peine ſes forces épuiſées, qu'au mois d'Août elle fut ſaiſie de mouvemens convulſifs ; le lendemain elle fut paralytique de tout le corps, à l'exception de la tête : le côté droit étoit privé de ſentiment & de mouvement ; le

gauche conſervoit le mouvement, ſans le moindre veſtige de ſentiment; l'œil de ce côté-là étoit privé de la faculté de voir. Quoique les regles n'euſſent point paru depuis le mois de Mars, je n'apperçus aucun ſigne de pléthore; la langue étoit ſale, avec nauſées: j'adminiſtrai l'émétique, que je répétai douze heures après. Le ſentiment du bras gauche ſe rétablit: j'appliquai un emplâtre véſicatoire à la nuque; l'œil gauche recouvra la viſion: j'employai les lavemens irritans & les purgatifs mercuriels, ſans ſuccès: j'eus recours ſucceſſivement à un deuxieme, à un troiſieme véſicatoire, que j'appliquai ſur l'épine du dos: la ſuppuration établie, le côté droit ſembla ſe dénouer: j'entretins l'écoulement, le plus long-tems qu'il me fut poſſible: je terminai cette longue cure par l'uſage de la tiſane ſudorifique. La malade jouit, depuis ce tems, de la plus parfaite ſanté. Des accidens ſi conſécutifs n'auroient-ils qu'une même cauſe? L'affection hyſtérique, en reſſerrant les tuyaux des reins, en auroit-elle fait une vraie carriere? Les calculs rendus par l'anus, partent-ils du même endroit que ceux ſortis par l'uretre? Ce ſont des queſtions dont la ſolution me paroit des plus difficiles. J'ai été témoin, & je me ſuis aſſuré, avec tout le ſcrupule poſſible, de cette ſeconde iſſue des pierres.

OBSERVATION

Sur un Porreau au prépuce, d'une grosseur extraordinaire ; par M. LEAUTAUD, Chirurgien-Juré de la ville d'Arles, ancien Chirurgien-Major de l'Hôpital général du Saint-Esprit de la même ville, &c.

Je fus appellé, le 8 du mois de Septembre de l'année 1761, pour un jeune homme de cette ville d'Arles, d'un tempérament robuste & pléthorique, âgé de vingt-un ans, attaqué, depuis dix mois, d'un porreau sur le prépuce, de la grosseur d'une grosse noix verte, & de plusieurs autres, à-peu-près de la grosseur d'un pois, avec un chancre qui occupoit toute la circonférence du gland ; suite funeste d'un commerce impur : n'osant déclarer son mal à ses parens, ni même aux personnes de l'art, il me pria, en confiance, de le traiter. Voyant ce pauvre malheureux dans un triste état, ne voulant se fier à personne qu'à moi pour sa guérison, je l'examinai de près, & le questionnai sur l'état de sa vie passée. Il me fit un aveu sincere de sa conduite, & me déclara d'abord n'avoir jamais eu aucun commerce que cette fois-là ; que depuis le commencement de sa maladie il n'avoit jamais pris

ni fait aucun remede. Sur cet expoſé, & par les ſymptômes graves de cette maladie importante, je conclus d'abord que ce jeune homme avoit la vérole confirmée; qu'il le falloit paſſer par les remedes, avec prudence & célérité, attendu que le gland étoit tellement rongé, qu'il alloit tomber en pourriture. Je commençai premiérement d'attaquer le porreau dans ſa ſource, & d'en faire l'extraction, par le moyen de la ligature faite avec le thymelæa ou garou: cinq jours après, cette excroiſſance de chair tomba dans la nuit, ce qui fut ſuivi d'une hémorragie conſidérable, que j'arrêtai avec l'agaric: je préparai enſuite le malade par les remedes généraux, pour lui faire donner, de loin en loin, les frictions mercurielles, qui furent exécutées avec tout le ſuccès poſſible. Le malade eſt entiérement guéri, & jouit d'une parfaite ſanté, & de beaucoup d'embonpoint.

Ce porreau eſt curieux & digne d'être mis au nombre des cas extraordinaires. Je ne crois pas qu'aucune perſonne de l'art en ait vu & guéri un ſemblable en groſſeur. Je le conſerve dans l'eſprit-de-vin, pour le montrer à ceux qui douteroient du fait, qui eſt véritablement unique dans ſon genre.

OBSERVATION

Sur une Suppreſſion d'urine & des douleurs néphrétiques, ſurvenues à une femme enceinte de ſept mois & demi, à la ſuite d'une chute, & qui furent ſuivies de l'accouchement laborieux d'un enfant hydropique & mort; par M. COSTES, Maître Chirurgien des villes de Mézieres & Charleville.

Marie-Anne Daubanton, femme du nommé Lachamps, faiſeur de peignes, demeurant à Charleville, âgée de trente ans, fit une chute, aux environs du 10 Août 1761: étant tombée de ſa hauteur, à plat, ſur ſon ventre, elle ſentit, en ſe relevant, l'effet que produit une commotion générale, principalement vers les régions lombaires & hipogaſtriques. Depuis ce tems, juſques vers le 16 Septembre ſuivant, les douleurs ont augmenté, ſe ſont étendues, & ont occupé preſque toute la capacité du bas-ventre: tous ces accidens ont été ſuivis de ſtrangurie; vers le 19, d'iſchurie ou ſuppreſſion totale d'urine, & enfin de douleurs néphrétiques des plus violentes; ce fut l'état dans lequel je trouvai la malade, le 19, que je fus appellé. Depuis le 19 juſqu'au 22 je

la ſaignai trois fois, & lui fis donner pluſieurs lavemens émolliens, des potions avec l'eau diſtillée de pariétaire, l'huile d'amandes-douces & le ſyrop de limon, des boiſſons avec l'infuſion de graine de lin, de turquette, &c. ſans retirer de tous ces moyens aucun avantage; le ſphincter de la veſſie étoit ſi reſſerré, qu'il ne fut pas poſſible d'introduire la ſonde: la malade eut, dans ce tems, quelques douleurs pour accoucher, & les eaux percerent; mais il n'étoit pas poſſible de l'accoucher: la veſſie avoit acquis un volume trop conſidérable, & l'orifice de la matrice ſe trouvoit trop comprimé par la veſſie: les douleurs de toute eſpece étoient très-violentes. MM. Pierre & Faſſeau, Docteurs en médecine, furent appellés. Le cas étoit preſſant; & nous décidâmes de plonger le troicart dans la veſſie, à un pouce au-deſſus du pubis; ce que j'exécutai le 23, avec tout le ſuccès poſſible: je retirai ſix pintes d'urine, très-claire d'abord, & un peu ſanguinolente ſur la fin: la détenſion qui ſe fit après l'opération fit ceſſer toutes les douleurs; & demi-heure après la malade urina, par les voies naturelles, une quantité ſuffiſante pour percer ſon lit; cette quantité peut être évaluée à quatre pintes. Après cette ſeconde évacuation, je lui fis prendre une potion avec l'eau diſtillée de

pariétaire, l'huile d'amandes-douce, le ſyrop d'althæa & l'eau de Meliſſe ſpiritueuſe : au bout d'une heure elle ſentit quelques légeres douleurs pour accoucher ; l'enfant ſe préſenta, ſans aucun ſigne de vie ; & après un travail d'une demi-heure, la tête étant dehors, j'aidai la Sage-femme (qui d'ailleurs s'eſt très-bien comportée) à le retirer tout-à-fait ; ce qui n'a pu ſe faire qu'avec des efforts très-conſidérables : la malade étant délivrée, toutes les parties relâchées ont repris peu-à-peu leur élaſticité ; & le neuvieme jour elle étoit en état de vaquer à ſes affaires : elle jouit, depuis ce tems, d'une parfaite ſanté.

Nous avons examiné l'enfant ; & dans l'ouverture que nous en avons faite, nous avons trouvé, à-peu-près, une pinte d'eau, tant dans le bas-ventre, que dans la poitrine, & généralement toutes les parties de ſon corps conſidérablement abreuvées ; tout le tiſſu cellulaire plein d'eau ; & d'ailleurs toutes les parties, tant internes qu'externes, bien conſtituées, ſans aucune diſpoſition à la mortification.

LIVRES NOUVEAUX.

Nous apprenons qu'on vient de traduire en Anglois le Traité des Maladies des Os, par M. *Duverney*, qui parut à Paris en 1751 ; & celui des Maladies des femmes, par M. *Aſtruc*, dont nous avons rendu compte dans notre Journal de Juillet de la préſente année. La traduction du premier porte pour titre :

The diſeaſes of the bones, of M. Duverney, *M. D. Antient Profeſſor of anatomy and Surgery, at the king's garden, and Member of the royal Academi of Sciences at Paris ; tranſlated by* Samuel Ingham, *ſurgeon. London, printed for* Oſborne, 1762, *in*-8° ; c'eſt-à-dire, Traité des maladies des Os, par M. *Duverney*, Docteur en médecine, Ancien Profeſſeur d'anatomie & de chirurgie, au Jardin royal, & Membre de l'Académie royale des Sciences de Paris ; traduit par *Samuel Ingham*, Chi-

rurgien. A Londres, chez *Osborne*, 1762, *in*-8°.

Celle du second est intitulée : *Treatise on the diseases of Women ; in which it is attempted to join a just theory to the most safe and approved practice with a chronological Catalogue, of the physicians who have written, on these diseases ; translated from the french original ; written by D. J.* Astruc, *royal Professor of Physic at Paris, and consulting Physician, to the king of France. London, printed for* Nourse, 1762, *in*-8°, 2 *vol.*

Traité des Maladies des femmes, où l'on a tâché de joindre à une théorie solide la pratique la plus sûre & la mieux éprouvée, avec un Catologue chronologique des Médecins qui ont écrit sur ces maladies ; traduit du françois de M. *J. Astruc*, Professeur royal de médecine à Paris, & Médecin consultant du Roi de France. A Londres, chez *Nourse*, 1762, *in*-8°, 2 *vol.*

Observations Météorologiques, Juin 1762.

Jours du mois.	Thermometre. A 6 h. du matin.	A 3 h. du soir.	A 11 h. du soir.	Barometre. Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	10½	23	14	28 2	28 2¼	28 2½
2	13	21½	14	28 2½	28 2½	28 2¾
3	12¼	19½	11	28 3	28 3¼	28 3⅓
4	10¼	19½	12	28 3½	28 3¼	28 3
5	11	19½	14	28 2¼	28 2	28 1¾
6	13	22	14	28 1½	28 1¼	28 1½
7	13	22¼	17	28 1½	28 1¼	28 1¼
8	14	22½	17	28 1	28 ½	28 ⅓
9	15	23	15½	27 11¾	27 1¾	27 11¾
10	14¼	16½	12¼	28	28 ¼	28 ⅓
11	11¾	15	13½	28 ¼	28	28
12	13	19½	13	28	28	28
13	12	21½	15½	28 ¼	28 ½	28 1
14	14¼	22½	17½	28 ½	28 ¼	28 ¼
15	15½	25	15½	28 ½	28 ½	28 ¾
16	13¾	24	16½	28 1¼	28 1½	28 1¾
17	14½	23	16	28 1¾	28 1½	28 2
18	15	24	16¾	28 1¾	28 2	28 2¼
19	14½	25½	18	28 2½	28 1½	28 2½
20	15	19	15¼	28 2¼	28 ¼	28 2¼
21	11½	15¼	14	27 11⅔	27 11¾	27 1½
22	10¼	15	12½	28 2⅔	28 2¼	28 2¾
23	11¾	16	13½	28 3¼	28 3⅓	28 3⅓
24	24	23½	14½	28 3½	28 3⅓	28 3
25	13½	16	13	28 2⅔	28 2¾	28 2¾
26	11½	16	14¼	28 2⅓	28 2	28 1½
27	13¼	20	15¼	28 2	28 2⅓	28 2⅓
28	14	19½	16¼	28 2⅓	28 2	28 1¾
29	13¼	18¼	12½	28 1½	28 1⅓	28 2
30	11⅕	19	13	28 2	28 1¾	28 1¾

ETAT DU CIEL.			
	La Matinée.	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
1	N-O. beau.	N-O. beau. ser. sur le soir.	Serein.
2	N-O. beau.	O-N-O. beau.	Beau.
3	N-E. beau.	N-N-E. beau.	Beau.
4	N. serein.	N. serein.	Serein.
5	N-N-E. serein.	N-N-E. nuag.	Serein.
6	N-N-E. beau.	N-N-E. beau.	Serein.
7	N-N-E. beau.	N. nuag. peu de pluie le soir.	Nuages.
8	N-N-E. beau.	N-E. nuages sur le soir.	Couvert.
9	E-N-E. serein.	E-N-E. pluie sur le soir.	Nuages.
10	N. pluie conti.	N-N-O. couv.	Couvert.
11	N-O. couvert.	N O. couvert.	Couvert.
12	O. couvert.	O. couvert b. sur le soir.	Beau.
13	O. couvert. brouill. beau.	O. beau.	Beau.
14	O. beau.	N. nuages, écl. tonnerre.	Nuages éclairs.
15	N-O. nuag. f. ond. écl. ton.	S-O. beau.	Beau.
16	O-N-O. beau.	O-N-O. beau.	Beau.
17	O-N-O. nuag.	N-O. nuages.	Nuages.
18	N. couvert. beau.	N. beau. fortes ondées.	Couvert.
19	N. beau.	N-N-O. beau.	Beau.
20	N-O. beau vent.	N-O. vent beau.	Couvert.
21	E-N-E. pluie, nuages.	N. nuages.	Beau.
22	N-O. nuag. peu de pluie.	N-O. couvert. peu de pluie.	Couvert.

	ETAT DU CIEL.		
	La Matinée.	*L'après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
23	N. beau.	N. beau.	Beau.
24	N-O. ſerein.	N-O. beau.	Beau.
25	N-N-O. couvert, beau.	N-N-O. beau.	Nuages.
26	N-N-O. couvert, pluie.	N-N-O. pluie, couvert.	Couvert.
27	N-O. couvert, nuages.	N-O. nuages, ondées.	Nuages.
28	O-N-O. couvert, ondée.	O-N-O. couvert.	Couvert.
29	O-N-O. couvert, nuag.	N. beau.	Beau.
30	N. couvert, nuages.	N. nuages.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 25 degrés & demi au-deſſus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été de 10 degrés un quart au-deſſus du même point : la différence entre ces deux termes a été de 15 degrés un quart.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 3 lignes & demie, & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 11 lignes deux tiers : la différence entre ces deux termes eſt de 3 lignes un ſixieme.

Le vent a ſoufflé 10 fois du N.
4 fois du N-N-O.
9 fois du N-O.
5 fois de l'O-N-O.
3 fois de l'O.
1 fois du S-O.
2 fois de l'E-N-E.

2 fois du N-E.
5 fois du N-N-E.

Il y a eu 8 jours de beau.
1 jour de ferein.
8 jours de couverts.
5 jours de nuages.
8 jours de pluie.
1 jour d'éclairs & de tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juin 1762.

Les affections catarreuses qui avoient été observées pendant le mois précédent, ont continué pendant tout ce mois. On a observé quelques fievres putrides, parmi lesquelles il y en avoit quelques-unes d'un mauvais caractere.



Observations Météorologiques faites à Lille pendant le mois de Mai 1762, par M. BOUCHER, Médecin.

L'air, les huit premiers jours du mois, a été dans un état tempéré, la liqueur du thermometre ne s'étant pas élevée au-dessus du terme de 13 degrés, si ce n'est le 3, qu'elle s'est portée à 15 degrés. Depuis le 9 jusqu'à la fin du mois, il y a eu des chaleurs assez vives, le thermometre ayant monté presque tous les jours au-dessus du terme de 18 degrés : le 20 & le 21 il s'est élevé à 22 degrés.

Il y a eu des variations dans le tems, quant au sec & à l'humide ; mais nous n'avons pas eu de pluie abondante ou de durée : il n'a pas plu du tout les neuf à dix derniers jours du mois.

Les vents ont été le plus souvent Nord-Est : le barometre a été observé, au moins, les trois quarts du mois, au-dessous du terme de 28 pouces, sans guere néanmoins s'éloigner de ce terme.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 22 degrés au-dessus du terme de la congélation ; & la moindre chaleur a été de 6 de-

grés : la différence entre ces deux termes est de 16 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 7 lignes : la différence entre ces deux termes est de 7 lignes.

Le vent a soufflé 10 fois du Nord.
17 fois du Nord vers l'E.
4 fois de l'Est.
3 fois du Sud-Est.
3 fois du Sud.
3 fois du Sud-Ouest.
3 fois de l'Ouest.
3 fois du N. vers l'O.

Il y a eu 18 jours de tems couvert ou nuageux.
12 jours de pluie.
5 jours de tonnerre.
4 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué la grande sécheresse tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Mai 1762, par M. BOUCHER.

Nous avons eu, au commencement de ce mois, des rhumes de tête & de poitrine, & des angines, suite du développement subit de la masse du sang, par les

chaleurs prématurées du mois précédent. Cette derniere maladie a régné presque tout le mois, & a paru de nature bilieuse; il en a été de même des fievres tierces, & des doubles-tierces ou continues rémittentes, qui avoient des signes manifestes de saburre ou de putridité, dans les premieres voies; c'est pourquoi un émétique devoit généralement préluder dans la cure, & être même répété: employé à propos, il arrêtoit souvent le cours de la maladie; mais la récidive étoit à craindre, si le régime & les attentions sur ce qu'on appelle les choses non naturelles, n'étoient des plus exacts: elle étoit encore prochaine, lorsqu'on employoit le quinquina trop tôt, & sur-tout avant d'avoir bien évacué les premieres voies; il a dû cependant venir de bonne heure au secours de la fievre rémittente & de la double-tierce, lorsque les accès étoient si violens qu'ils faisoient craindre pour la vie des malades, sur-tout quand la maladie avoit un caractere de malignité, circonstance que j'ai observée dans plusieurs, quitte à revenir dans la suite aux remedes propres à en dompter la cause. J'ai vu des fievres tierces & des double-tierces, se terminer par une grosse gale autour des levres. J'oubliois de faire observer que, dans la fievre double-tierce ou continue-

rémittente, si les malades n'avoient été évacués d'abord, il étoit à craindre qu'ils ne tombassent dans une diarrhée fâcheuse, & même dans un flux dyssentérique.

Il y a eu, vers le milieu du mois, des fluxions rhumatismales, des pleurésies & péripneumonies, & quelques fluxions de poitrine, causées par le contraste du tems refroidi, avec les chaleurs antérieures. Ces maladies ont dû être traitées comme vraiment inflammatoires, mais toujours avec l'attention dûe au génie de la maladie dominante ou de la fievre bilieuse, dont elles paroissoient souvent participer dans leur progrès.



JOURNAL

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Médecin de la Faculté de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

SEPTEMBRE 1762.

TOME XVII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

SEPTEMBRE 1762.

EXTRAIT.

HERMANNI BOERHAAVE, &c. Prælectiones academicæ de morbis nervorum, quas ex auditorum manuſcriptis collectas edi curavit JACOBUS VAN EEMS, Medicus Leydenſis. C'eſt-à-dire, *Leçons ſur les Maladies des Nerfs ; par HERMAN BOERHAAVE, &c. recueillies des Manuſcrits de ſes diſciples, & publiées par M. JACQUES VAN EEMS, Médecin de Leyde. A Leyde, chez* Pierre Vander Eyk & Corneille de Pecker, 1761, *in*-8°, 2 *vol. On en trouve des Exemplaires chez* Cavelier, *à Paris. Prix broché 7 livres.*

LE cerveau & les nerfs, qui en ſont les appendices, ſont, de tous les organes de la machine animée, les plus eſſentiels,

& peut-être les moins connus. Les injections de l'induſtrieux Ruyſch nous ont appris que la ſubſtance corticale du cerveau étoit en partie composée de vaiſſeaux qui devoient leur origine aux ramifications artérielles qui rampent ſur la pie-mere; mais nous n'en ſommes pas mieux inſtruits ſur la nature de l'autre partie de cette ſubſtance, ni ſur celle de la ſubſtance médullaire & des nerfs, dans leſquelles ces injections n'ont jamais pu pénétrer; de ſorte que ce n'eſt qu'en ſe fondant ſur des conjectures qu'on a cru pouvoir regarder toute cette maſſe comme un organe ſécrétoire, & les nerfs comme ſes vaiſſeaux déférens. Quelque choſe qu'on ait pu faire juſqu'ici, on n'a pu ni découvrir la cavité de ces vaiſſeaux, ni rendre ſenſible la liqueur qu'on ſuppoſe les remplir. Quoi qu'il en ſoit, ces organes n'en ſont pas moins importans; ce ſont eux qui, à proprement parler, conſtituent l'eſſence de l'animal, puiſqu'ils ſont les inſtrumens du ſentiment & du mouvement, par leſquels on le diſtingue des plantes qui ſe nourriſſent, croiſſent & ſe reproduiſent comme lui. Il y a plus: ils ſont en quelque ſorte les coopérateurs de l'ame dans preſque toutes ſes opérations. Nous ſavons qu'elle ne penſe qu'en conſéquence des impreſſions que les objets extérieurs ont faites ſur les ſens; impreſſions qui ont dû être tranſmiſes au

cerveau par les nerfs, pour exciter en elle quelque idée. Nous ne voyons pas auſſi clairement quels ſont les organes qu'elle met en jeu, lorſqu'elle ſe repréſente les idées qu'elle a eues autrefois, même en l'abſence des objets qui les ont excitées, ou lorſqu'elle imagine, ou qu'elle juge; nous ſommes cependant aſſurés qu'elle a beſoin du concours de quelque organe corporel, puiſqu'elle ne ſauroit bien exercer ces fonctions, lorſque le cerveau éprouve certains dérangemens; enfin, elle a beſoin du ſecours des nerfs & des muſcles pour l'exécution de ſes volontés.

Cela ſuffit ſans doute pour faire ſentir combien il importe au Médecin de bien connoître ces organes; les loix auxquelles ils obéiſſent, les dérangemens qu'ils peuvent éprouver, & les effets que les différens agens auxquels ils ſont expoſés peuvent opérer ſur eux. Ce n'eſt pas ici le lieu de rapporter tout ce qu'on a découvert ſur les loix, auxquelles le ſyſtême nerveux eſt ſoumis, ni ſur les dérangemens auxquels il eſt expoſé; nous nous contenterons de faire remarquer que ces dérangemens dépendent quelquefois d'une cauſe qui lui eſt inhérente, quelquefois d'une cauſe qui lui eſt extérieure. On obſerve le premier cas dans ces affections nerveuſes, qui ſont produites par un vice originaire du ſyſtême des nerfs, ou qui

ſont l'effet des paſſions de l'Ame, d'un certain genre de vie, ou la ſuite de quelque grande maladie : le ſecond ſe manifeſte dans les accidens nerveux, qui ſurviennent dans les maladies aiguës ou chroniques, & qui ceſſent dès que la maladie eſt guérie, ou que la cauſe qui agiſſoit ſur le ſyſtême nerveux a été écartée ; par conſéquent la diſtribution la plus naturelle des maladies des nerfs feroit celle qui les diviſeroit en eſſentielles, dans leſquelles les nerfs ſont eſſentiellement attaqués, & ne peuvent être rétablis que par des remedes qui agiſſent immédiatement ſur eux ; & en ſymptomatiques, dans leſquelles ils éprouvent l'action d'une cauſe extérieure, action qui ne dure qu'autant que cette cauſe eſt préſente, & dont les effets ceſſent dès qu'on parvient à l'écarter. Le célebre Auteur des Leçons qu'on publie ici, a cru devoir ſuivre une autre route. Auſſi eſt-ce moins un traité complet ſur les maladies des nerfs, que quelques eſſais de Pathologie, ſur les affections auxquelles ces organes ſont expoſés : on y trouve d'excellens matériaux, qui, s'ils euſſent été mis en œuvre, auroient pu faire un ouvrage très-utile : ce ſont des explications d'un Profeſſeur qui donne l'eſſor à ſon génie, & qui ne craint pas de s'écarter de ſon ſujet, toutes les fois que l'occaſion ſe préſente d'inculquer à ſes diſciples quelques

vérités importantes. On doit ſans doute beaucoup de reconnoiſſance à M. Van Eems, pour nous avoir conſervé ces précieux fragmens; mais elle auroit été plus grande, s'il eût bien voulu ſe donner la peine de les rédiger, d'y ajouter ce que les nouvelles découvertes nous ont appris ſur cette partie importante de la médecine, & d'y joindre ce que ſes propres obſervations lui ont fait découvrir: ſon ouvrage auroit été à la portée d'un plus grand nombre de Médecins, & d'un uſage plus immédiat; mais revenons à notre Auteur. Nous avons dit qu'il s'étoit écarté de la diviſion, qui nous paroiſſoit la plus naturelle, des maladies qui ſont l'objet de ſon ouvrage; en effet, il l'a diſtribué en deux parties: la premiere traite des maladies qui ſurviennent aux nerfs proprement dits, & à leurs membranes; la ſeconde, de celles qui troublent tout le ſyſtême du cerveau, d'où les nerfs tirent leur origine.

Il commence d'abord par donner l'étymologie & la définition des nerfs; il en examine la nature & l'origine: delà il paſſe au crâne & aux vertebres, qu'il conſidere comme étant le boulevard du cerveau & de la moëlle épiniere. Comme les nerfs ſont enfermés dans des eſpeces de gaînes, qu'on croit être des productions des membranes du cerveau, il décrit la dure-mere, ſes

appendices & ſes vaiſſeaux ; ce qui le conduit naturellement à parler des maladies de cette partie. Il démontre qu'elle en éprouve un grand nombre, telles que des inflammations, des ſuppurations, la gangrene, des ſquirrhes, des tumeurs, &c. qu'on attribue fauſſement aux nerfs ; cette membrane en a cependant qui peuvent être le ſiege des douleurs qu'on ſent dans cette partie ; mais peut-elle éprouver des convulſions, comme l'ont cru Pechlin & Baglivi. M. Boerhaave, fondé ſur l'adhérence que cette membrane a avec tous les points du crâne, croit pouvoir aſſurer que non. Les gaînes des nerfs ayant, comme la duremere, dont ils tirent leur origine, des vaiſſeaux de différente eſpece, peuvent être le ſiege des inflammations & de différentes eſpeces de tumeurs qui, en comprimant la partie médullaire du nerf, occaſionneront différens accidens ; l'acrimonie des humeurs épanchées dans le tiſſu cellulaire de cette gaîne, ou même contenues dans ſes vaiſſeaux, peuvent produire différentes affections, dans leſquelles les fonctions des nerfs ſeront dérangées ; c'eſt ce qu'on obſerve dans le mal vénérien, le ſcorbut, les rhumatiſmes, l'odontalgie, &c.

La roſée qui humecte ſans ceſſe les membranes du cerveau, & qui empêche qu'elles n'adherent les unes aux autres, peut n'être

pas abſorbée, & par conſéquent s'accumuler en aſſez grande quantité pour faire des compreſſions qui ſeront ſuivies de la ceſſation, plus ou moins entiere, des fonctions du ſyſtême nerveux. On trouve ici quelques-uns des ſignes auxquels on peut connoître ce genre de maladie, & le traitement qui convient à celles qui ſont produites par la ſurabondance de l'élément aqueux.

L'Auteur revient encore à la deſcription des membranes du cerveau, & traite de l'arachnoïde & de la pie-mere; cette derniere membrane qui enveloppe non-ſeulement la partie corticale, mais même les différentes appendices médullaires du cerveau & du cervelet, & qui forme le plexus choroïde, n'eſt preſque compoſée que de vaiſſeaux artériels & veineux; elle eſt donc expoſée à toutes les maladies auxquelles les autres parties vaſculaires ſont ſujetes, & peut affecter à ſon tour la ſubſtance du cerveau, à laquelle elle tient ſi étroitement; ainſi le trop grand calibre des arteres, ſoit que ce vice ſoit univerſel, ſoit qu'il ſoit particulier à la pie-mere; leur trop petit diametre; leur trop de roideur, ou leur trop grande dilatabilité; la pléthore, ſoit univerſelle, ſoit particuliere; le vice contraire, ou la trop petite quantité de la partie rouge du ſang, ſont autant de cauſes, ſelon M. Boerhaave, qui, en affectant la pie-mere, peuvent trou-

bler les fonctions du cerveau : il en donne des exemples, & en indique le mécanisme : il s'étend sur-tout sur les deux dernieres causes, sur lesquelles il rassemble un grand nombre de faits, qui méritent toutes l'attention du lecteur Médecin. Quoique le chlorosis ne dût pas trouver sa place ici, on en traite cependant avec assez de détail, à l'occasion des maladies qui sont produites par le défaut de la partie rouge du sang, parmi lesquelles M. Boerhaave le range avec raison : il expose, avec beaucoup d'exactitude, le traitement de cette espece de maladie, sur lequel il ne laisse rien à désirer.

Comme le sang peut pécher, non-seulement par sa quantité augmentée ou diminuée, mais encore par son acrimonie, M. Boerhaave examine les effets que cette acrimonie peut produire sur les vaisseaux de la pie-mere, & sur la substance du cerveau & des nerfs. Il traite fort au long des esprits, qui sont les seules substances âcres qui paroissent pouvoir parvenir jusqu'à eux. Il appelle esprit tout ce qui joint à l'acrimonie un certain degré de volatilité, tels sont les esprits inflammables que fournissent les liqueurs fermentées, les émanations des animaux vivans, les exhalaisons putrides, les parties volatiles des végétaux ; les esprits ou les exhalaisons minérales ; celles que le

ſeu développe ; celles qui réſultent de certains mêlanges, &c. On trouve, ſur toutes ces matieres, une infinité de recherches intéreſſantes, qui peuvent jetter un très-grand jour ſur l'économie du ſyſtême nerveux. On eſt fâché de rencontrer quelquefois des idées peu exactes ; mais ce ſont de ces choſes qui échappent dans la chaleur d'une explication, & qu'un Editeur doit ſavoir retrancher.

Après avoir traité des maladies cauſées par des agens extérieurs, M. Boerhaave ſe propoſe de conſidérer le nerf en lui-même, & d'examiner quelles ſont les maladies qui peuvent affecter toute ſa ſubſtance. Pour cet effet, il traite, en peu de mots, des nerfs en général, & des tendons, qu'il conſidere comme une production des nerfs. Il s'étend ſur les maladies des uns & des autres, & dit quelque choſe, en paſſant, de la ſuture des tendons ; enſuite il traite des différentes eſpeces d'odontalgie & de panaris ; des ongles & de leurs maladies, des calloſités, des verrues & des cors. Ce qu'il donne ſur l'odontalgie & ſur les panaris, quoique pour la plus grande partie étranger au ſujet qu'il traite, nous a paru travaillé avec plus de ſoin & d'exactitude que le reſte. On y trouve des deſcriptions aſſez étendues de ces deux maladies, de leurs différentes eſpeces, des ſignes qui les caractériſent, & des moyens qu'on peut employer pour les traiter.

Parvenu à la seconde partie, c'est-à-dire, à celle qui traite des maladies qui affectent tout le systême du cerveau, il débute par donner une idée de l'ame : il expose ses différentes opérations & ses passions, qu'il réduit à l'amour & à la haine ; passions qui, selon qu'elles sont bien ou mal réglées, font le bonheur ou le malheur de l'homme ; il démontre les différens effets qu'elles produisent sur tout le systême de l'économie animale. Nous voudrions pouvoir le suivre dans les détails où il entre à ce sujet ; mais cela nous entraîneroit hors des bornes que nous sommes obligés de nous prescrire. Il passe ensuite à l'imagination, dont il considère la nature & les désordres qui constituent la folie.

Les maladies qui sont produites par ces causes, ont leur siege dans le *sensorium commune* même ; mais ce *sensorium* peut être affecté par des causes qui ont leur siege dans des parties fort éloignées ; par exemple, tout ce qui affecte les nerfs du bas-ventre ; telles que les blessures, la saburre des premieres voies, les humeurs qui croupissent dans les vaisseaux des hypocondres, l'atrabile ; les poisons introduits dans l'estomac, les différentes affections de la matrice, celles de la vessie, peuvent tellement déranger l'économie du systême nerveux, que toutes ses fonctions en soient troublées. Ce qui conduit l'Auteur à exposer, d'une ma-

niere plus particuliere, l'action des nerfs, de l'estomac & des premieres voies sur le *sensorium commune*, & à l'éclaircir par l'exemple de la colique de Poitou, dont il traite succinctement. Il prouve ensuite qu'il n'y a point de nerf, dans quelque partie qu'il soit situé, dont le désordre ne puisse se communiquer à tout le systême nerveux.

Après avoir considéré le *sensorium commune* comme une partie du corps solide ou fluide, ou composée de solides & de fluides, il entre plus particuliéremens dans l'examen de ce principe qu'Hippocrate a appellé *impetum faciens*, auquel tous les mouvemens de la machine animée doivent leur origine, & auquel toutes les sensations aboutissent. Pour en pouvoir faire mieux connoître les dérangemens, il fait de nouvelles recherches sur l'origine de nos idées & de nos paissions, & sur le principe de nos mouvemens. Il définit ensuite, avec un peu plus d'exactitude, ce qu'on doit entendre par *sensorium commune*. Il recherche quelle est la partie dans laquelle on peut le placer; ce qu'il ne détermine cependant pas absolument. Suit un long chapitre sur la sympathie, non sur cette sympathie que les Physiologistes supposent entre les différentes parties du corps, en vertu de laquelle, lorsqu'une de ces parties est affectée, l'autre éprouve quelque dérangement;

mais de cette impulſion ſecrette, qui excite dans les organes d'un homme des mouvemens ſemblables à ceux qu'il voit ſe paſſer dans un autre homme; mais il quitte bientôt ce ſujet, & fait une très-longue digreſſion ſur les effets merveilleux de la puiſſance qui réſide en nous & qui nous meut. Il nous a paru que M. Boerhaave ſe rapproche ici de l'opinion de Van Helmont, développée enſuite par Stahl, ſur l'action de l'ame ſur le corps; opinion qu'il avoit pris à tâche de réfuter dans ſes autres ouvrages.

Enfin, il traite du pouvoir que l'imagination de la mere a ſur le corps de l'enfant qu'elle porte dans ſon ſein. Il rapporte pluſieurs hiſtoires connues de cette eſpece de phénomene; & il réſulte de ſes diſcuſſions, que l'imagination de la mere eſt la cauſe des changemens que le fœtus éprouve dans la matrice, quoique nous ignorions la maniere dont cela ſe fait. Pour donner une idée de la méthode qu'on doit ſuivre, en traitant des maladies de la tête, il rapporte l'exemple du vertige, de l'apoplexie & de ſes différens degrés; de la paralyſie & de l'épilepſie, dont il traite fort au long, & d'une maniere fort exacte; on y trouve même des choſes qu'on chercheroit en vain dans ſes Aphoriſmes, où il a parlé de ces mêmes maladies.

SUITE

Des recherches sur l'opinion de M. DUBOIS, *au sujet de la Colique des Potiers, pour servir à l'histoire de la maladie vulgairement connue sous le nom de* Colique de Poitou; *par M. BORDEU, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris.*

Revenons à l'ouvrage de M. *Dubois.* Il n'est pas possible de continuer l'étude de la théorie qui en fait le fondement, qu'on n'ait examiné comment & jusqu'à quel point les ouvriers sont exposés aux poisons métalliques, & quels sont ces ouvriers. M. *Dubois* en a dit quelque chose. Il a sur-tout insisté sur les ouvriers en cuivre de *Ville-Dieu-lès-Poëles*, bourg de la basse *Normandie.* Il étoit né en cette Province fertile en grands hommes, au nombre desquels elle le met sans doute. Il est juste de le suivre dans ce qu'il en a dit. La lettre suivante, qui est de M. *Robert*, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, & natif de la même Province, pourra servir de guide dans cet objet.

» Vous m'avez demandé mon avis, » Monsieur, sur l'article de la these de M. » *Dubois*, où il fait mention des habitans de » *Ville-Dieu-lès-Poëles*, bourg de la *Nor-*

» *mandie*, sur lesquels il s'explique ainsi :
» *Regnant ibi luctus communis, publicus*
» *dolor, squalor universus, habitus corporis*
» *macie civicâ torridus ; ibi vultus & capilli*
» *œrâ crinitâ metiuntur ; ibi vertigo, cœci-*
» *tas, surditas, omnium sensuum hebetudo,*
» *colli, spinœ, artuumque distorsiones,*
» *totius corporis tremor & imbecillitas,*
» *juvenem, adolescentem, puerum quemque*
» *immaturo senio conficiunt ; vix ut ulla*
» *discernatur œtas. Quid causœ est ? Metal-*
» *lica de cœlo ducitur anima ; sedatur stan-*
» *neo potu sitis ; œreo pane vivitur ; nec*
» *mirum locum eum incolunt œrarii mille*
» *pyracmones, qui fabricœ suœ veneno*
» *Jovem, Cererem & Bacchum indesinenter*
» *inficiunt.* C'est d'après cette description
» poétique, que M. *Combalusier* a dit avec
» le même feu, & touché, ainsi que M. *Du-*
» *bois*, des miseres des habitans de *Ville-*
» *Dieu-lès-Poëles : Le spectacle effrayant*
» *qu'offre le bourg de Ville-Dieu lès-Poëles,*
» *est une preuve frappante (que le cuivre peut*
» *être volatilisé & suspendu dans l'atmos-*
» *phere, au grand détriment de ceux qui*
» *l'habitent.) Une calamité publique &*
» *un deuil commun y regnent perpétuelle-*
» *ment : on n'y voit que des corps hideux &*
» *en corruption ; leurs visages & leurs che-*
» *veux ressemblent à ceux des statues d'ai-*
» *rain ; le vertige, la surdité, l'aveugle-*

» *ment, l'engourdissement de tous les sens,*
» *les distorsions du col, de l'épine & des*
» *membres, le tremblement & une foi-*
» *blesse universelle attaquent indistinctement*
» *tout le monde, & semblent y confondre*
» *tous les âges. Quel est donc le principe*
» *de ce désastre? La nature métallique de*
» *l'air qu'on y respire & des alimens dont*
» *on s'y nourrit. Ce lieu infortuné est habité*
» *par un millier de Chauderonniers, qui ne*
» *cessent d'infecter l'air, le pain & la bois-*
» *son du venin qu'ils forgent eux-mêmes ...*
» *Une vapeur épaisse & cuivreuse s'éleve de*
» *toutes parts, & répand au loin les maux*
» *& la désolaiton..... J'ai emprunté cette*
» *description imitée de Virgile, de la belle*
» *thèse de M. Dubois* (a).

» Pour juger des faits qu'avance M. *Du-*
» *bois*, je vous envoie, 1° une Lettre de
» M. *Gilbert*, habitant notable de *Ville-Dieu-*
» *lès-Poëles*. Vous verrez dans cette Lettre,
» qu'on se plaint des imputations faites aux
» habitans de ce bourg, que ces habitans
» vivent à-peu-près aussi long-tems que
» ceux des environs & des autres pays;
» qu'ils sont grands comme le commun des
» hommes, & peut-être plus forts & plus
» robustes..... En général, assez bien
» bâtis..... Qu'il y a de très-beaux hommes

(*a*) Observations & Réflexions sur la colique de Poitou ou des Peintres, pag. 117.

» & de très-belles & très-jolies femmes .....
» Que s'il s'en trouve quelques-uns de con-
» trefaits, ce ſont des accidens : ils ne ſont
» pas plus maigres que d'autres ..... ils pa-
» roîtront baſanés & laids à qui ne les verra
» que dans leurs atteliers, comme tous les
» forgerons ..... Que ceux qui ſont jaloux
» d'être propres, ont le teint auſſi frais que
» les Perruquiers de Paris ..... Qu'ils n'ont
» aucune tache de vert ſur le viſage ni le
» reſte du corps..... Qu'on voit des che-
» veux verts, c'eſt-à-dire, d'un beau vert
» pâle & clair ; mais toutes ſortes de che-
» veux ne ſont pas ſujets à cette teinture :
» les cheveux noirs en ſont abſolument
» exempts : les plus blonds prennent le plus
» beau vert, & la propreté prévient cet
» inconvénient ..... Quant aux femmes,
» leur coëffure met leurs cheveux à l'abri
» de la teinture ..... Qu'ils ſont ſujets à la
» ſurdité, à cauſe du bruit continuel des
» marteaux : ils ne ſont pas vraiment ſourds ;
» ils ont ſeulement l'ouie un peu endurcie ...
» Qu'on n'a jamais oui dire qu'aucun fût ſu-
» jet aux vertiges..... Que l'abus de la
» boiſſon, ſur-tout de l'eau-de-vie, dont la
» plupart font un uſage extraordinaire, leur
» occaſionne des tremblemens, puiſque
» ceux qui ne ſont point uſage d'eau-de-
» vie ſont exempts de ces accidens, même
» parmi les ouvriers..... Que les femmes

» qui travaillent au métier, & en font la
» partie la plus ſale & en apparence la plus
» dangereuſe, ne font point ſujetes à cette
» inſenſibilité..... Que quelques anciens
» diſent qu'autrefois on y avoit ſouffert beau-
» coup de coliques; mais aujourd'hui on
» n'y en voit plus. Une preuve que l'air
» qu'on reſpire à *Ville-Dieu-lès-Poëles*
» n'eſt pas mal-ſain, c'eſt que tous les étran-
» gers qui y ſéjournent & même s'y éta-
» bliſſent, n'y éprouvent aucune infirmité.
» On le voit tous les jours par les troupes
» qui y font en quartier; jamais aucun de
» ces corps n'a eu à ſe plaindre du mauvais
» effet de cet air: il en eſt de même des
» Employés dans les aides & les gabelles,
» qui habitent ce bourg quinze & vingt ans.
» Pluſieurs ſoldats ont obtenu leur congé,
» pour s'y établir: aucun n'y a été expoſé
» aux mauvais effets qu'on attribue à la ma-
» nufacture..... Que le cuivre qu'il faut
» fondre ne l'eſt point à *Ville-Dieu*, mais
» bien dans des moulins, au nombre de qua-
» tre ou cinq, à une lieue de diſtance de
» ce bourg. Ceux qui habitent ces mou-
» lins, comme les ouvriers qui les font
» valoir, ſe portent très-bien. Il y a auſſi
» des fondeurs à *Ville-Dieu*. Ceux qui
» travaillent à la fonte ou qui la prépa-
» rent, comme les femmes qui font la par-
» tie la plus ſale du métier, jouiſſent d'une

» ſanté parfaite : ceux qui fondent des clo-
ches, des canons, des marmites, quoique
» continuellement expoſés à l'effet de la
» fonte, ne ſont ſujets à aucun accident, &
» même n'ont aucune apparence de ſur-
» dité, preuve que le bruit ſeul des mar-
» teaux l'occaſionne.

» 2° Un Extrait en forme des regiſtres des
» ſépultures de Notre-Dame de *Ville-Dieu*.
» M. *Gilbert* s'eſt fait délivrer cet Extrait de
» différentes années priſes ſans aucun choix;
» il l'a vérifié lui-même ſur les regiſtres ....
» & il l'a fait ſigner de M. *Huart*, Vicaire du
» lieu : cet Extrait fait connoître la vérité de
» ce qu'il avance ſur la longueur des jours
» de ſes compatriotes......... Il com-
» prend les années 1715, 1722, 1732,
» 1749, 1757, 1758, 1759, 1760,
» 1761. On trouve, pour l'année 1715,
» trois morts, âgés, l'un de ſoixante-dix-ſept
» ans, l'autre de ſoixante-douze, & le
» troiſieme de ſoixante-quinze; pour l'an-
» née 1722, trois morts, âgés, l'un de
» ſoixante-ſeize ans, l'autre de quatre-vingt-
» deux, & le troiſieme de quatre-vingt;
» pour l'année 1732, trois morts, âgés,
» l'un de ſoixante-quinze ans, l'autre de
» ſoixante-dix-huit, & le troiſieme de qua-
» tre-vingt; pour l'année 1749, quatre
» morts, âgés, l'un de quatre-vingt-deux
» ans, l'autre de ſoixant-dix-ſept, le troi-

» ſieme de quatre-vingt-dix, & le qua-
» trieme, (qui étoit une femme) de cent
» ans; pour l'année 1757, deux morts,
» (femmes auſſi) l'un de quatre-vingt-
» onze ans, l'autre de quatre-vingt-ſix; pour
» l'année 1758, quatre morts, l'un (homme)
» âgé de quatre-vingt-douze ans, l'autre de
» quatre-vingt-deux, le troiſieme de quatre-
» vingt-ſept, & le quatrieme de quatre-
» vingt-ſix; pour l'année 1759, cinq morts,
» l'un de quatre-vingts ans, l'autre de
» ſoixante-dix-huit, le troiſieme de ſoixante-
» dix-huit, le quatrieme de quatre-vingt,
» & le cinquieme de quatre-vingt-dix;
» pour l'année 1760, trois morts, l'un
» âgé de ſoixante-dix-huit ans, l'autre de
» ſoixante-dix-neuf, le troiſieme, (homme)
» de quatre-vingt-douze; pour l'année
» 1761, huit morts, l'un âgé de ſoixante-
» dix-ſept ans, l'autre de ſoixante-ſeize, le
» troiſieme de ſoixante-quatorze, le qua-
» trieme de ſoixante-dix-ſept, le cinquieme
» de ſoixante-quinze, le ſixieme de ſoixan-
» te-quinze, le ſeptieme de ſoixante-dix-
» ſept, le huitieme de ſoixante-cinq....
» M. *Gilbert* obſerve dans ſa Lettre, qu'il
» meurt à *Ville-Dieu-lès-Poëles*, comme
» ſans doute par-tout ailleurs, beaucoup
» d'enfans au-deſſous de l'âge de dix ans;
» peut-être même en meurt-il plus que dans
» d'autres pays, vu la fécondité extraordinaire

» des habitans & ſur-tout des ouvriers, dont
» la plupart attendent à peine l'âge de pu-
» berté, pour ſe marier...... M. *Gilbert*
» annonce que s'il le faut, il vérifiera au juſte
» tout ce qui peut regarder le nombre des
» nouveaux-nés, eu égard au nombre des
» morts par chaque année, & les cauſes de
» la mort de beaucoup d'enfans, dont la
» principale, à ſon avis, eſt la miſere des
» ouvriers.

» 3° Une Lettre de M. *Obelin*, habi-
» tant conſidérable de *Ville-Dieu-lès-*
» *Poëles*, qui ſe récrie ſur ce qu'en parlant
» des habitans de ce bourg on ſacrifie la
» vérité, on la trahit, ſans ſonger au
» démenti qui doit en être le prix..... Il
» dit que ce bourg, tout affreux qu'on a
» voulu le peindre, ne laiſſe pas d'avoir
» ſes agrémens. Il nous apprend qu'il exiſ-
» toit dès l'année 1132; qu'avant 1300
» il y avoit des *paeſliers*, à préſent *poë-*
» *liers;* que le commerce qui s'y fait de
» toutes ſortes d'ouvrages de cuivre pur,
» ou altéré & mêlangé, quoique bien moins
» conſidérable à préſent qu'autrefois, fait
» ſubſiſter quatre à cinq mille habitans. Il
» paroît penſer que l'atmoſphere épais, qui
» ordinairement le ſoir couvre le bourg,
» & qu'il attribue, tant aux vapeurs que pro-
» duiſent la riviere de *Sienne* & les prairies
» qu'elle arroſe, qu'à celles que la viva-

» cité du feu fait exhaler du cuivre, pré-
» serve peut-être le bourg de l'air conta-
» gieux qui infecte souvent les paroisses &
» villes voisines.

» 4° Une note sur la consommation
» d'eau-de-vie qui se fait à *Ville-Dieu-lès-*
» *Poëles*. M. *Gilbert* a consulté, à cet
» égard, le Receveur des aides, qui lui a
» dit avoir mis la consommation annuelle au
» moins qu'elle puisse se porter, suivant
» l'idée qu'il a de celle qu'on fait entrer en
» fraudant les droits : or cette consomma-
» tion monte à quatre mille pots par an, à
» plus de trois cents pots par mois ; il en
» étoit consommé, il y a vingt-cinq ans,
» au moins moitié plus. Il est mort cet
» hiver un habitant qui étoit le plus fameux
» buveur d'eau-de-vie qui subsistât alors :
» sur la fin de ses jours on l'avoit fait se
» modérer, à force d'instances, au point
» qu'il n'en buvoit qu'à-peu-près un pot
» par jour. M. *Gilbert* auroit bien voulu
» pouvoir envoyer une note sur la quantité
» de cidre qui se boit annuellement à
» *Ville-Dieu* ; mais il n'étoit pas en état
» de le faire au moment où il écrivit sa
» Lettre : il le fera dans la suite, s'il en est
» question.

» 5° Une Lettre de M. *le Tellier*, Doc-
» teur en médecine & Médecin de *Ville-*
» *Dieu-lès-Poëles*. Il observe qu'on a fait

» un bien hideux tableau des habitans de
» ce bourg ; mais qu'il faut, avant de croire
» & juger, être instruit de la vérité. Il ap-
» prend que les habitans de *Ville-Dieu*,
» Ouvriers en cuivre, sont généralement
» bien faits, forts & robustes ; qu'ils jouis-
» sent d'une santé parfaite. Les maladies
» épidémiques semblent même les res-
» pecter, pendant que les lieux voisins du
» bourg en sont affectés presque tous les
» ans. Il n'y a point de maladie *endémique* :
» quinze ou vingt personnes au plus (sur
» quatre ou cinq mille) peuvent chaque an-
» née éprouver la colique. Cette colique
» ne differe point de celle qui attaque les
» villages & les villes des environs, où
» elle est, *cæteris paribus*, plus commune
» qu'à *Ville-Dieu*. La colique accompa-
» gnée de convulsions & suivie d'une sorte
» de paralysie, ou plutôt d'une foiblesse des
» bras, est si rare & si peu connue, qu'on
» ne compteroit pas actuellement à *Ville-*
» *Dieu* quatre personnes affectées de cette
» incommodité à la suite de la colique :
» or cette colique se guérit à *Ville-Dieu*,
» par la saignée, dans les sujets pléthoriques,
» les délayans, les anodins, & les purgatifs
» minoratifs : les stomachiques apéritifs réta-
» blissent la santé.

» Il faut, dit M. *le Tellier*, observer
» qu'une partie de l'ouvrage des cuivres
» s'opere

» s'opere par les femmes ; elles brisent le » cuivre rouge au fourneau, avec des instru- » mens faits comme des houlettes de ber- » ger ; elles le réduisent, par des coups long- » tems répétés, en très-petits morceaux. » Pendant cette opération, une vapeur ou » fumée très-abondante s'exhale ; de sorte » que les femmes, après leur travail, ont » le visage, la bouche & les narines plei- » nes de crasse & d'excrémens de cuivre : » ces femmes se portent bien : on n'en a » point vu qui fût sujette à la colique.

» Il faut encore observer que le travail » dur & pénible des ouvriers les oblige à » boire beaucoup de cidre, liqueur ordi- » naire à *Ville-Dieu*. . . . . . D'ailleurs, la » plupart boivent beaucoup d'eau de-vie » chaque matin, avant d'aller à leur ouvra- » ge. Ces deux observations mettent à portée » de juger si la colique est occasionnée au » peu d'habitans qui y sont sujets, par les » exhalaisons cuivreuses seulement, ou en- » semble par la boisson assez abondante de » cidre & d'eau-de-vie.

» Il n'est point vrai, ajoute M. *le Tellier*, » qu'il y ait à *Ville-Dieu* une calamité pu- » blique, relative à la nature du travail » des habitans. . . . . . . On n'y voit point de » corps en consomption, ni hideux, à moins » qu'on n'appelle hideux des ouvriers noircis » par le charbon, auquel cas les forge-

» rons ſont tous hideux. . . . . On n'y eſt
» point ſujet aux vertiges, à l'aveuglement,
» aux diſtorſions du col ni des autres mem-
» bres : les âges n'y ſont point confondus :
» leur différence y eſt pour le moins auſſi
» apparente qu'en aucun pays.

» Du reſte, les alimens ſont très-bons à
» *Ville-Dieu* : le pain eſt de pur froment ;
» la viande eſt bonne ; le veau y eſt excel-
» lent & réputé le meilleur des villes voi-
» ſines. Le cidre y eſt bon ; une riviere
» qui coule au bas du bourg, fournit beau-
» coup de poiſſon d'un goût exquis, quoi-
» qu'elle reçoive tous les excrémens du cui-
» vre. Ce récit fidele fait voir combien on
» a calomnié les habitans de *Ville-Dieu*.
» Il faut eſpérer qu'on perdra les impreſſions
» qu'auroit pu faire l'infidele tableau que
» l'on en a tracé. A *Ville-Dieu* ce 14 Avril
» 1762. *Signé* LE TELLIER, Docteur
» en médecine.

» 6° Une piece importante qui vient à
» l'appui de la Lettre de M. *le Tellier*, &
» qui même y eſt jointe, comme on le voit
» par ce qui ſuit : Je ſouſſigné, Chirurgien à
» *Ville-Dieu* depuis quarante ans, atteſte
» la même choſe que ci-deſſus. *Signé*
» LE TELLIER. . . . . Nous ſouſſignés
» Officiers, Bourgeois & Habitans de *Ville-*
» *Dieu-lès-Poëles*, en baſſe Normandie, cer-
» tifions que la Lettre ci-deſſus contient vé-

» rité, en tant qu'elle concerne la nature
» du pays, & la ſanté & tempérament des
» habitans de ce bourg. *Signés* à l'original,
» *André de la Ligottiere*, Bailli de Ville-
» Dieu. *L'Arſonneur*, Lieutenant de Ville-
» Dieu. *Le Monnyer du Goyel. P. F. Hebert*, Curé de Ville-Dieu. *Huard*, Vicaire.
» *Le Herieux*, Prieur. *Pitel*, Prêtre. *Loyer*,
» Prêtre. *Le Monnyer*, Avocat. *Onfroy*,
» Avocat. *M. le Do. P. Havard. D. Galé.*
» *N. André. R. Gohier. Obelin*, âgé de
» ſoixante-deux ans. *Lefebvre*, âgé de
» ſoixante-un ans. *Le Maitre*, Syndic,
» âgé de ſoixante-un ans. *Pierre Havard*,
» âgé de ſoixante-deux ans. *G. Autter*,
» âgé de ſoixante-quatre ans. *P. Engerrau*,
» âgé de ſoixante ans. *V. Biel*, âgé de
» ſoixante-dix ans. *J. le Do*, âgé de ſoixante-quinze ans. *J. Meſſain*, âgé de ſoixante-onze ans.

» M. *Gilbert* annonce qu'il a choiſi,
» pour faire ſouſcrire la Lettre de M. *le Tellier*, Médecin, ceux qui, par état, ſont
» plus dignes de foi, & de plus, quelques-
» uns des anciens, preſque tous ouvriers &
» travaillant encore journellement, malgré
» leur grand âge, qu'ils ont marqué ſous
» leur ſignature. M. *Gilbert* ajoute que ſi
» quelques-unes de ces ſignatures paroiſſent
» chancelantes, il faut l'attribuer à la du-
» reté de l'exercice ordinaire des ouvriers,

» plutôt qu'à leur foiblesse ; qu'on trouve-
» roit à *Ville-Dieu* un plus grand nombre
» d'hommes & de femmes aussi âgés &
» même plus que ceux qui ont souscrit ;
» mais plusieurs n'ont jamais su signer, les
» autres l'ont oublié.

» Vous voyez, Monsieur, que M. *Dubois*
» avoit eu de faux Mémoires sur les habitans
» de *Ville-Dieu-lès-Poëles*. Vous pouvez
» mettre M. *le Tellier*, Médecin de ce bourg,
» parmi les partisans de la méthode cal-
» mante dans le traitement de la colique des
» métaux, & le joindre au *Médecin Italien*
» de *Paul d'Ægine*, à *Hofman*, *Henkel*,
» *D. Heado*, M. *de Haen*, à M. *Tron-
» chin* & à M. *Astruc*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

» P. *S*. Je crois devoir vous dire que j'ai
» fait voir toutes les pieces dont il est
» question, à M. *Roux*, Auteur du Jour-
» nal de Médecine, & à quelques autres de
» nos confreres.

La suite dans les Journaux suivans.



RÉFLEXIONS

Sur l'Inoculation ; par M. GONTARD, Docteur-Médecin du Roi, à Ville-Franche en Beaujollois.

La méthode de donner une maladie, pour en prévenir le danger, devenue ſi célebre de nos jours, a été pratiquée, dans ſon origine, par des motifs bien différens de ceux qui l'ont fait adopter dans la ſuite, puiſque c'eſt la cupidité qui lui a donné naiſſance, & que c'eſt l'amour de l'humanité qui lui a donné tant d'accroiſſement. Cette méthode, protégée des grands, défendue & préconiſée par tout ce que le profond ſavoir & l'éloquence la plus perſuaſive ont de force & d'attraits ; pratiquée avec les plus heureux ſuccès par les plus grands maîtres, regardée autrefois comme une pratique barbare, recherchée aujourd'hui avec empreſſement, comme un moyen infaillible d'arracher du tombeau une infinité de victimes, eſt venue à ce point de célébrité, que quiconque oſe dire quelque choſe contr'elle, eſt regardé, ou comme un ignorant trop attaché à ſes préjugés, ou comme un ennemi de l'humanité. Pour éviter ces accuſations, ſuffit-il de n'être ni ſon partiſan,

ni ſon adverſaire ? Je le voudrois, parce que c'eſt préciſément le cas dans lequel je me trouve ; auſſi ce que je vais dire, ſont moins des objections dictées par d'aveugles préjugés, & par un eſprit de parti, que des doutes raiſonnables que je propoſe, & que je penſe même pouvoir être facilement levés par des gens plus éclairés que moi.

Le pere d'un fils unique & chéri, me dit qu'il avoit envie de le faire inoculer, & me demanda ſi je voudrois conduire cette opération : je lui répondis qu'il étoit vrai que je ne l'avois point encore pratiquée, mais que je me ſentois en état de le faire, inſtruit par tout ce que j'avois lu ſur cette matiere ; que d'ailleurs ce n'étoit pas une choſe bien difficile à un Médecin déjà verſé dans ce qui regarde ſon état, & qui l'exerce avec quelque ſuccès. Mais que me conſeillez-vous ? Je n'ai rien à vous dire, ni pour ni contre cette méthode ; ſi vous le voulez, je n'ai garde de vous en détourner ; ſi vous ne le voulez pas, je n'ai garde non plus de vous y engager : je craindrois des deux côtés d'avoir quelque reproche à me faire. Mais enfin qu'en penſez-vous, & que feriez-vous, ſi vous étiez à ma place ? Je penſe que ceux qui font inoculer leurs enfans font bien ; & malgré cela, ſi j'en avois un, je ne le ferois pas inoculer. Il ſemble qu'il y a de l'inconſéquence dans ce

discours : j'eſpere pourtant vous faire voir qu'il n'y en a point ; mais dites-moi auparavant quelle raiſon vous avez de faire inoculer votre enfant. C'eſt qu'il en meurt beaucoup de la petite-vérole naturelle, & qu'il n'en meurt point ou preſque point de celle qu'on procure par l'inoculation ; par conſéquent je ſuis sûr de ſauver mon enfant, en le garantiſſant du danger de l'une, par la communication de l'autre. On aſſure, on démontre même que tout cela eſt vrai, & par conſéquent vous faites bien de le faire inoculer ; mais moi qu'une égalité de raiſon de croire l'inoculation avantageuſe & inutile force à ne l'adopter ni à la rejetter, à n'en juger même que d'après ce qu'on a écrit en ſa faveur ; & qui d'ailleurs, pendant un grand nombre d'années, ayant traité beaucoup de petites-véroles de toute eſpece, ſans voir périr aucun malade, ai reconnu que la petite-vérole ſpontanée n'eſt pas plus dangereuſe par elle-même, quand elle eſt bien traitée, que l'artificielle : j'ai raiſon auſſi de vouloir attendre l'événement de la petite-vérole naturelle. Faites-moi donc voir cette égalité de raiſon qui vous laiſſe indécis ſur le compte de l'inoculation.

Il faut remarquer auparavant, qu'on n'inocule pas les enfans avant l'âge de deux ans, ni ceux qui ſont mal-ſains, mal conſtitués, ou qui ſont infectés de quelque virus.

On a obſervé que la petite-vérole ſpontanée tue un ſeptieme, un ſixieme ou un cinquieme de ceux qu'elle attaque. Fixons-nous au terme moyen, qui eſt un ſixieme; mais de ce ſixieme une partie en meurt, ou avant l'âge de deux ans, ou parce que les ſujets ſont mal conſtitués. Pourquoi mettre ſur le compte de la petite-vérole naturelle les morts que l'artificielle ne peut pas ſauver, pour en décharger celle-ci, & lui en faire honneur? Si on inoculoit indifféremment tous les ſujets, bons ou mauvais, & à tout âge, ſans doute que l'inoculation n'auroit pas ſur la petite-vérole ſpontanée un auſſi grand avantage qu'on veut bien lui prêter. Donc, comme l'inoculation n'admet que des ſujets choiſis, que la petite-vérole ſpontanée les attaque tous indifféremment, il ne s'agit pas, pour perſuader les avantages de l'une, de faire voir combien elle en ſauve, ni pour faire craindre les funeſtes effets de l'autre, de montrer combien elle en enleve. Il faut pour cela, faire voir de combien le nombre des morts de la petite-vérole, dans un pays ou dans une ville où l'on pratique l'inoculation, a diminué depuis qu'elle y eſt en uſage. C'eſt ce qu'on fait, il eſt vrai, quand on dit qu'en Angleterre les liſtes des morts de la petite-vérole ont diminué d'un cinquieme, depuis que la pratique de l'inoculation y eſt

devenue commune (*a*) ; mais alors cela change bien les proportions, qu'il semble qu'on avoit voulu établir, & décharge beaucoup la petite-vérole spontanée. Car, quand on dit que la petite-vérole fait périr un sixieme de ceux qu'elle attaque, & que l'inoculation n'en fait périr aucun, qui est-ce qui ne regarde pas comme démontré que l'inoculation sauve ce sixieme ? Cependant, par ce dernier calcul, il est démontré que ce n'est que le vingt-sixieme que l'inoculation arrache aux fureurs de la petite-vérole naturelle. En effet, cela veut dire que sur trente malades, au lieu de cinq (qui en est le sixieme) qu'il en seroit mort, sans l'inoculation, il n'en meurt plus que quatre ; puisque les morts ont diminué d'un cinquieme ; ces quatre sur trente, d'où vient qu'ils sont morts, malgré l'inoculation, puisque, par son moyen, il n'en meurt qu'un sur plusieurs centaines ? C'est, sans doute, qu'ils sont de ceux qui sont morts, ou avant l'âge de deux ans, ou étant mal constitués, & dont par conséquent l'inoculation ne s'est point chargée ; de façon que, s'il étoit possible que la petite-vérole spontanée n'attaquât point les sujets avant l'âge de deux ans, ni ceux qui sont mal constitués, ces quatre

(*a*) Ce dernier terme me fait supposer qu'on y inocule tous les enfans *inoculables*.

ſeroient également retranchés du nombre de ſes victimes. Il faut faire les conditions égales ; mais alors elle en feroit toujours périr un ſur vingt-ſix ; & quoiqu'elle enleve ordinairement le ſixieme, quand on y comprend ceux qu'on ne ſoumet pas à l'inoculation, ce n'eſt cependant que le vingt-ſixieme qu'elle fait périr, relativement à l'inoculation, en retranchant de ſes victimes ceux qu'on ne ſoumet pas à cette opération : car il ne faut pas faire honneur à la petite-vérole artificielle des victimes de ſa ſœur, tandis qu'elle-même ne les épargneroit pas. Ce n'eſt donc qu'un vingt-ſixieme que l'inoculation conſerve à la ſociété de plus que la petite-vérole ſpontanée : & j'avoue que c'eſt un objet encore aſſez conſidérable pour accréditer cette méthode. Mais je vais plus loin, & je dis, ce vingt-ſixieme échappé à la mort par l'inoculation, ne peut pas être pris ſur ceux qui ſeroient morts de la petite-vérole, ou avant l'âge de deux ans, ou étant mal conſtitués, puiſque l'inoculation ne les ſauve pas, & que par la ſuppoſition, nous les avons retranchés également de part & d'autre ; il faut donc le prendre ſur ceux qui ſeroient morts de la petite-vérole compliquée avec une fievre putride ou maligne, & dont l'inoculation les a garantis en la prévenant ; parce que ce n'eſt que dans ce cas que la petite-vérole eſt dangereuſe, comme nous

l'avons déjà fait voir. Mais qui est-ce qui m'assurera que ce vingt-sixieme ainsi échapé à la mort, à laquelle il devoit succomber, quelque tems ou quelques années après, par une petite-vérole compliquée avec une fievre maligne; qui est-ce, dis-je, qui m'assurera que dans ce même tems il ne mourra pas de la même maladie, je veux dire d'une fievre maligne? Ce n'est pas une opinion mal entendue du fatalisme qui me fait avancer ce qui peut paroître, au premier abord, un paradoxe: à Dieu ne plaise; mais voici mon raisonnement. Un jeune homme meurt aujourd'hui de la petite-vérole compliquée avec une fievre maligne; je crois, 1° que c'est cette derniere qui le tue, & que l'autre n'y a aucune part; parce que, lorsque la petite-vérole est simple, elle n'est point dangereuse, & que les deux maladies ensemble ne peuvent pas se rendre mutuellement plus dangereuses qu'elles ne seroient si elles étoient séparées; au contraire, la petite-vérole jointe à la fievre maligne est plutôt capable de favoriser la dépuration critique du sang; si cette idée n'est pas vraie, elle est du moins assez problématique pour laisser des doutes sur sa fausseté, en attendant que l'observation en décide; je crois 2° que ce jeune homme, s'il avoit été inoculé depuis deux ou trois ans, auroit été également attaqué aujourd'hui de la même

fievre maligne, & qu'il en ſeroit mort tout de même. Le ſecond membre de cette propoſition eſt une ſuite de la premiere; & voici comment je prouve le premier membre : la petite-vérole qu'il auroit eue par inoculation, il y a deux ou trois ans, n'auroit rien pu changer à l'enchaînement des cauſes étrangeres, capables de lui faire contracter cette fievre : il y auroit été expoſé tout de même que s'il n'avoit point été inoculé ; reſte à ſavoir ſi elle auroit pu changer ſa conſtitution interne, & le rendre moins propre à contracter cette maladie. On n'a point de raiſon de le croire ; & il y a beaucoup d'apparence qu'elle n'y auroit rien changé. On ne voit pas ordinairement que les tempéramens, avant & après la petite-vérole, ſoient différens: les maladies de toute eſpece attaquent indifféremment ceux qui l'ont eue, & ceux qui ne l'ont point eue : d'où je conclus qu'elle ne change rien à la conſtitution du corps, & qu'elle ne le rend pas moins propre à contracter une maladie, s'il eſt expoſé aux cauſes externes capables de la produire : donc il la contractera également ; & comme elle n'eſt pas moins dangereuſe que ſi elle étoit accompagnée de la petite-vérole, le ſujet qui a été inoculé en mourra de même que s'il ne l'avoit pas été ; & comme nous avons réduit l'avantage de l'inoculation à garantir

de cette maladie, si elle n'en garantit pas, cet avantage se réduit à rien, ou presqu'à rien.

Pour bien constater les avantages de l'inoculation, il ne s'agit donc pas de calculer le nombre de ceux qu'elle sauve, & qui sont des sujets choisis, ni le nombre de ceux qu'enleve la petite-vérole spontanée, qui ne fait aucun choix; puisque de ces derniers il faut prélever ceux que l'inoculation ne sauveroit pas, si on les lui livroit, & que par ce retranchement, vous avez vu que l'inoculation ne sauve qu'un vingt-sixieme de plus que la petite-vérole spontanée; mais ce résultat ne suffit pas encore, puisqu'on a des raisons très-fortes de penser que ce vingt-sixieme succombera à la mort, dans le tems même que la petite-vérole l'auroit fait périr, s'il n'avoit pas été inoculé; & voilà les choses précisément dans le même état où elles seroient, si l'inoculation n'étoit pas en usage. Il faudroit donc, pour bien s'assurer des avantages qu'on prétend qu'elle procure, comparer le nombre des morts généralement de toutes les maladies, depuis que l'inoculation est devenue commune, avec les morts d'un égal nombre d'années, avant l'introduction de cette méthode.

Vous voyez donc, par ce que je viens de dire, que si votre enfant n'avoit pas deux

ans, ou qu'il ne fût pas bien conſtitué, le danger qu'il y auroit à craindre de la petite-vérole feroit comme un à cinq, puiſqu'elle en fait périr un ſur ſix ; encore, dans ce cas, l'inoculation ne le garantiroit-elle pas de ce danger, puiſqu'on ne l'y ſoumettroit pas ; mais dès qu'il eſt bien conſtitué, & qu'il a paſſé l'âge de deux ans, ce danger n'eſt plus que comme un à vingt-cinq ; puiſque de ceux qui ſe trouvent dans cette claſſe, la petite-vérole n'en fait périr qu'un de vingt-ſix ; encore ce danger, quand vous feriez inoculer votre enfant, devient preſqu'inévitable, parce qu'il ne vient dans la petite-vérole que d'une ſeconde maladie avec laquelle la premiere ſe trouve compliquée ; & que cette maladie, ſi elle doit accompagner la petite-vérole ſpontanée, n'arrivera pas moins dans ſon tems, l'inoculation ne pouvant pas la prévenir.

Voilà quelle eſt ma maniere de penſer, qui, je l'avoue, pourroit bien n'être pas fondée ; mais pour s'aſſurer ſi elle l'eſt ou non, il n'y a que le moyen que je viens de propoſer. Que ſi par ce moyen, mon raiſonnement acquéroit plus d'évidence ou de certitude, alors non-ſeulement l'inoculation deviendroit indifférente pour la vie des citoyens, mais même il faudroit s'en abſtenir ; en voici la raiſon. Juſqu'à préſent nous l'avons ſuppoſée ſans aucun danger ; &

malgré cela, ſon avantage ſe réduit à rien, ſi ce n'eſt peut-être à conſerver la beauté de la peau. Mais s'il peut arriver que quelqu'un périſſe à ſon occaſion, quand ce ne ſeroit que ſur pluſieurs centaines, & quand même ce ne ſeroit ni ſa faute, ni celle de l'inoculateur, ce ſeroit toujours une raiſon prépondérante pour s'en abſtenir; car, que l'inoculation ſoit la cauſe efficiente de cette mort, ou qu'elle n'en ſoit que l'occaſion, il ſuffit que, ſans elle, le ſujet ne ſeroit pas mort. Que ſait-on même s'il auroit jamais eu la petite-vérole? Car, quoiqu'il ſoit vrai, comme on le prétend, que ceux qui ne peuvent pas la prendre par inoculation, ne la prennent jamais, il ne s'enſuit pas que tous ceux à qui on la communique par l'inoculation doivent la prendre d'une maniere ſpontanée, ſi on ne les inocule pas; par la même raiſon, que le virus ne ſe développe dans l'un qu'à l'âge de vingt ans, il peut, dans l'autre, ne ſe développer qu'à trente, & peut-être plus tard; & le ſujet peut mourir, même dans un âge avancé, de quelque autre maladie, avant que le virus ſoit parvenu à ce point; & ce ſujet peut être celui qui ſeroit mort très-jeune par la petite-vérole inoculée.

Mais comme il y a extrêmement à parier qu'il auroit eu la petite-vérole naturelle, il y a beaucoup à parier auſſi qu'il n'en ſeroit

pas mort & quand même, on seroit assuré, par supposition, que ce sujet mort de l'inoculation seroit également mort de la petite-vérole, quand il l'auroit prise, on auroit toujours à se reprocher de n'avoir pas attendu cet événement, parce qu'il n'est jamais permis d'avancer la mort, à moins qu'on ne voulût éviter par-là les frais d'une éducation de quelques années; ce qui approcheroit trop des vues intéressées & dénaturées des Circassiens & des Géorgiens, sans compter que cet enfant mort de l'inoculation, & devant également mourir de la petite-vérole spontanée, peut ne subir ce sort qu'à l'âge de vingt-cinq, trente ans, & plus tard; dans lequel cas, la société se trouve privée de l'avantage qu'elle en auroit pu tirer pendant ce tems-là; & un pere qui n'a que cet enfant se trouve aussi privé, non-seulement des secours qu'il lui auroit donnés, mais encore d'une postérité qu'il auroit pu lui laisser.

Que si tout cela se trouvoit vrai, l'unique moyen & le plus naturel de garantir les hommes des funestes effets de la petite-vérole, seroit de la traiter comme j'ai fait jusqu'à présent, & comme font & conseillent de faire plusieurs habiles Médecins. Les remedes qu'on emploie, pendant l'incubation & l'éruption, non-seulement tiennent lieu des préparations que font les Inocula-

teurs, qui d'ailleurs n'admettent que des enfans biens portans, mais encore ils détruisent, en partie, & évacuent le virus & le détournent de la peau, & même des parties internes: ils détruisent la cause de fievres putrides ou malignes, qui peut s'y trouver, & guérissent par-là une maladie qui fait tout le danger de la petite-vérole, & dont il est probable que l'inoculation ne garantit pas.

REMARQUES.

Les doutes qui paroissent rester à M. Gontard, sur la solidité des raisons qui le déterminent à regarder l'inoculation comme une opération au moins inutile, nous persuadent qu'il ne désapprouvera pas quelques réflexions qu'elles nous ont donné lieu de faire; peut-être pourront-elles servir à le décider.

1° Nous avouerons sans peine, qu'on a exagéré les avantages de l'inoculation, lorsqu'on a avancé qu'elle sauvoit un septieme des hommes, qui périssoit communément de la petite-vérole naturelle; mais M. Gontard ne les restreint-il pas un peu trop, lorsqu'il les réduit à un vingt-sixieme? Il est vrai qu'il meurt des enfans de la petite-vérole avant l'âge de deux ans, tems auquel on commence à inoculer. Il est vrai encore qu'on n'inocule que les personnes bien constituées, ou qui ne sont pas actuellement atta-

quées de quelque maladie qui pourroit rendre l'inoculation dangereuſe ; il ne faut cependant pas en conclure qu'on ne peut pas employer l'inoculation dans ces ſortes de ſujets ; car ſi leur conſtitution eſt telle qu'on puiſſe la changer, ou ſi leurs indiſpoſitions ſont de nature à être guéries, il eſt certain qu'on peut les inoculer dès qu'on a rétabli leur ſanté, & que par conſéquent ils peuvent jouir, comme les gens les plus ſains, des avantages de cette méthode.

2° Les liſtes mortuaires d'Angleterre ne font monter qu'à un cinquieme la diminution des morts occaſionnées par la petite-vérole, depuis que l'inoculation y a pris faveur. M. Gontard en conclut que l'inoculation ne ſauve qu'un vingt-ſixieme de ceux que la petite-vérole naturelle fait périr, partant de la ſuppoſition qu'on y inocule tous les ſujets inoculables ; mais ſi cette ſuppoſition eſt fauſſe, le calcul de M. Gontard tombe de lui-même. En effet, il eſt aiſé de voir par les liſtes des perſonnes entrées dans l'hôpital de l'inoculation de Londres, & par celles que quelques inoculateurs particuliers ont données, qu'on n'inocule pas, je ne dis pas la moitié, mais même le quart des ſujets inoculables ; par conſéquent, il faut au moins doubler, ou même quadrupler l'avantage accordé par M. Gontard.

3° M. Gontard va plus loin : il prétend que, lorſque la petite-vérole eſt ſimple, & qu'elle eſt bien traitée, elle n'eſt jamais mortelle ; qu'elle ne le devient que par ſa complication avec une fievre putride ou maligne. Peu de Médecins ſans doute adopteront la premiere partie de cette aſſertion. Il eſt des épidémies dans leſquelles la petite-vérole, ſans être compliquée, eſt par elle-même très-dangereuſe ; comment ne le ſeroit-elle pas ? puiſque c'eſt de toutes les maladies inflammatoires celle dans laquelle le ſang éprouve le plus grand changement. Mais, pour convaincre M. Gontard de ce que nous avançons, nous le renverrons à la deſcription que fait Sydenham de la petite-vérole réguliere qui régna à Londres pendant les années 1667, 1668 & 1669, à celle des petites-véroles irrégulieres, qui y régnerent pendant les années 1670, 1671 & 1672 : nous le renverrons encore aux obſervations épidémiques d'Huxham, & en particulier à l'épidémie du mois de Janvier 1740. Il y verra que ces grands obſervateurs ont diſtingué les petites-véroles ſimples & funeſtes par elles-mêmes, de celles qui étoient accompagnées de fievres de mauvais caractere ; qu'ils ont trouvé des petites-véroles, ſans être compliquées, qui ont réſiſté à leurs remedes, & ont conduit leurs malades au tombeau, malgré tous leurs ſoins.

Mais accordons, pour un moment, à M. Gontard, que la petite-vérole n'eſt dangereuſe que par la fievre putride ou maligne qui s'y joint. Quel eſt le Médecin qui ſe laiſſera perſuader que la petite-vérole, même la plus bénigne par elle-même, n'ajoute rien au danger que la fievre fait courir au malade ? Sur quoi fondé, a-t-il cru pouvoir avancer que la petite-vérole diminuoit le danger, en portant la matiere de la fievre à la ſurface de la peau ? Les virus qui entretiennent ces deux ſortes de maladies ſont ſi peu confondus, qu'on diſtingue parfaitement les effets qu'ils produiſent l'un & l'autre ; les exanthemes des fievres malignes paroiſſent très-diſtincts des puſtules de la petite-vérole, ils parcourent leur tems ſéparément ; & s'il arrive par malheur qu'ils ſe confondent, ou que les exanthemes rentrent dans le torrent de la circulation, ils produiſent des ravages que toute la puiſſance de l'art a bien de la peine à arrêter. Concluons donc que, quand l'inoculation ne ſerviroit qu'à diminuer le danger auquel on eſt expoſé, par la complication de la petite-vérole avec la fievre maligne, cet avantage devroit ſeul la faire adopter. Que ſera-ce donc ſi elle délivre auſſi d'une maladie quelquefois très-funeſte par elle-même ? Il n'eſt point d'homme ſage, d'homme ami de l'humanité, qui ne doive chercher à en étendre la pratique.

OBSERVATIONS

De quelques effets singuliers de la vapeur des Fourmis, par M. ROUX.

Les fourmis, que les anciens regardoient comme les modeles de la prévoyance, ont attiré l'attention des modernes, à plus juste titre. Il y a long-tems que les Chymistes s'étoient apperçus qu'elles fournissoient un acide très-abondant. Mais il étoit réservé à MM. Neuman & Margraf de nous apprendre qu'elles contenoient aussi une huile essentielle & une huile par expression, semblables à celles que le régne végétal fournit. *Voyez* l'Abrégé des Œuvres de M. Neuman, publié en anglois, par M. Lewis, & les Opuscules de M. Margraf, dont nous avons rendu compte dans le Journal précédent. Mon intention n'est pas de répéter ce que ces hommes célebres nous ont appris de l'analyse chymique de cet insecte merveilleux. Je veux seulement rapporter quelques faits moins connus, qui pourront servir à en compléter l'histoire.

Si l'on ouvre une fourmilliere un peu considérable, & qu'on approche le nez de sa surface, il s'en éleve une vapeur qui frappe l'odorat, d'une façon vive & désagréable.

Si l'on y expoſe une grenouille vivante, de façon qu'elle ne puiſſe pas s'échapper, elle meurt en moins de quatre ou cinq minutes, ſans qu'il ſoit même néceſſaire qu'elle ait été mordue par les fourmis irritées.

Il y a quelques années qu'étant à la campagne, je voulus ramaſſer des fourmis qu'on m'avoit demandées pour répéter les expériences de M. Margraf. Je tentai inutilement pluſieurs moyens de m'en procurer une quantité ſuffiſante. Celui qui me réuſſit le mieux fut de placer au milieu d'une fourmiliere, que je venois de découvrir, une bouteille à large goulot, & de faire tomber dedans, avec les mains, les fourmis qui montoient en foule le long de ſes parois extérieures. J'obſervai, en faiſant cette opération, que les premieres fourmis que j'avois fait tomber dans la bouteille remontoient & reſſortoient même avec facilité; mais lorſque je fus parvenu à y en accumuler une certaine quantité, celles même qui étoient les plus vigoureuſes ne pouvoient plus remonter qu'à la moitié de la hauteur de la bouteille; elles retomboient auſſi-tôt, comme ſi elles euſſent été étourdies par une vapeur ſuffocante. Ayant paſſé tout une après-dînée dans cet exercice, je ſentis, le ſoir, un peu de chaleur à mes doigts, qui s'enflerent & devinrent rouges: le lendemain, l'épiderme ſe ſépara de la peau, comme ſi j'y

eusse appliqué un vésicatoire, & les doigts de l'une & de l'autre main me pelerent entiérement.

Voici un fait encore plus extraordinaire, qui m'a été communiqué par M. le Baron d'Holbac, dont le témoignage est plus que suffisant pour en constater la vérité. Le nommé Tessier, maître Maçon de Sucy en Brie, voulant détruire une fourmiliere, qui s'étoit établie dans son jardin, imagina de la recouvrir avec une cloche de verre, espérant que la chaleur qu'elle produiroit suffiroit pour faire périr les fourmis. Ce moyen lui réussit; mais ayant voulu relever sa cloche, & ayant imprudemment approché le visage de son embouchure, il sentit une vapeur forte qui lui occasionna sur le champ un violent mal à la tête; peu-à-peu le corps lui enfla : il éprouva des agitations & des anxiétés qui lui faisoient craindre pour sa vie, ce qui dura toute la nuit. Le lendemain matin, il se fit une éruption à la peau, & le calme revint par degrés. Cette éruption, dont M. le Baron d'Holbac n'a pas pu me spécifier la nature, dura trois jours, au bout desquels sa peau tomba en écailles.

Quelle est donc la nature de cette vapeur qui tue presque sur le champ un animal aussi vivace que la grenouille, qui suffoque l'animal même dont elle s'exhale, & qui produit sur le corps humain l'effet des plus forts vésica-

toires. Eſt-ce une vapeur purement acide? Mais il paroît par les expériences de M. Margraf, que l'acide des fourmis ne differe preſque pas de celui du vinaigre. *Voyez* la Diſſertation de M. Margraf, que nous avons citée. L'huile eſſentielle entreroit-elle pour quelque choſe dans la production de ces effets ? M. Margraf aſſure que cette huile eſſentielle n'imprime aucune ſaveur brûlante ſur la langue. Y auroit-il quelque analogie entre les effets de cette vapeur & ceux que produiſent les vernis, lorſqu'on habite trop promptement les appartemens où on les a appliqués ? C'eſt ce que nous oſons propoſer à l'examen des Médecins obſervateurs.

LETTRE

A M. ROUX, *Auteur du Journal de Médecine, ſur une nouvelle maniere de préparer le Safran de Mars; par M.* DE MONTAMI.

MONSIEUR,

Les différens travaux que j'ai eu occaſion de faire ſur le fer, en travaillant à un petit ouvrage ſur les couleurs de la peinture en émail, que j'eſpere donner bientôt au public, m'ont fait découvrir une méthode très-ſimple & très-facile pour préparer un ſafran de mars noir, de la plus grande diviſibilité, &

& en même-tems très-attirable par l'aimant. On ſait que le ſafran de mars, connu ſous le nom d'*œtiops martial*, fait par la trituration de la limaille de fer dans l'eau, à la maniere de M. Lemery, eſt celui que l'on emploie, avec le plus de ſuccès, dans la médecine. Celui que je propoſe eſt tout auſſi admirable pour l'aimant, & a par-deſſus lui l'avantage d'être dans un beaucoup plus grand état de diviſion : ajoutez à cela, qu'en ſuivant exactement le procédé de M. Lemery, il faut pluſieurs mois pour préparer ſon æthiops martial ; mon ſafran de mars peut ſe faire en quatre heures, & par conſéquent doit être beaucoup moins coûteux. Je vous envoie mon procédé, que je ſoumets à vos lumieres, pour en faire part au public, ſi vous jugez qu'il puiſſe être de quelque utilité.

PROCÉDÉ.

Prenez du vitriol de mars bien calciné au rouge, ou du colcothar qui réſulte de la diſtillation de l'huile de vitriol ; édulcorez bien celle de ces ſubſtances que vous voudrez employer, en verſant deſſus de l'eau très-chaude, que vous décanterez dès que le ſafran de mars ſe ſera entiérement précipité. Lorſque vous jugerez que les édulcorations ont emporté tout ce qui reſtoit de ſalin, ce que vous reconnoîtrez, parce

que l'eau que vous décanterez, ſera inſipide : enlevez l'eau qui reſte ſur le ſafran de mars, au moyen d'une meche de coton, & le faites ſécher : expoſez-le enſuite dans un têt, ſous une mouſle de fourneau d'eſſai, juſqu'à ce qu'il ſoit devenu très-rouge.

Mêlez ce ſafran de mars, lorſqu'il ſera refroidi, avec le double de ſon poids de ſel marin décrépité; triturez long-tems le tout enſemble dans un mortier de fer, & l'entonnez enſuite dans un canon de fuſil, qu'il faut faire ajuſter exprès & boucher exactement avec deux bouchons de fer : bouchez votre canon avec ces bouchons; appliquez de la terre à potier, ou du lut qui réſiſte au feu, ſur les jointures de ces bouchons, ou plutôt enveloppez-en toute l'extrêmité du canon; laiſſez ſécher le lut, & lorſqu'il ſera ſec, creuſez une place dans la cendre & le charbon allumé de votre cheminée : mettez-y le canon, que vous recouvrirez de cendres & de charbons allumés : au bout d'environ une demi-heure, ſoulevez votre canon, de façon qu'il ſe trouve environné de charbons de toutes parts; continuez à entretenir le feu, & à tenir le canon bien couvert de charbons ardens, pendant l'eſpace de quatre heures; retirez-le alors, & le laiſſez refroidir : lorſque le canon ſera froid, caſſez le lut à coups de marteau, & après l'avoir débouché, faites-en ſortir, avec

une petite verge de fer, le mars que vous trouverez par grumeaux noirs; écrasez-le, & le broyez dans un mortier de fer; lorsqu'il sera réduit en poudre, mettez-le dans un vaisseau de verre ou de terre vernissée; versez par-dessus de l'eau très-chaude; agitez l'eau avec une spatule, & décantez-la tout de suite, dans un vase beaucoup plus grand, en prenant garde de ne pas laisser passer ce qui s'est déposé au fond: versez de nouvelle eau chaude sur ce résidu; décantez-la comme la premiere; continuez cette manœuvre jusqu'à ce que l'eau ne paroisse plus colorée: si on veut tout avoir, on peut broyer le résidu, & le retirer de même, par des lotions répétées, parce qu'il ne doit presque rien rester, si la calcination est bien faite.

On laisse déposer le safran de mars qui a passé par le flottage, ce qui est l'affaire de vingt-quatre heures; on décante ensuite l'eau qui est devenue claire: on verse, à différentes reprises, de nouvelle eau chaude sur ce qui s'est déposé au fond: on la décante, lorsqu'elle est claire: & quand on juge que le safran de mars est dégagé de sels, autant qu'il est possible, c'est-à-dire, lorsque l'eau qu'on en retire est parfaitement insipide, on le verse dans quelque vaisseau de verre ou de porcelaine; on acheve d'en ôter l'eau avec une meche de coton, & on le laisse sécher.

On peut employer, avec le même ſuccès, le colcothar ou réſidu de la diſtillation du ſel marin, par le vitriol de mars : on le mettra dans le canon de fuſil, tel qu'il eſt, ſans qu'il ſoit néceſſaire de lui faire ſubir aucune préparation, ni d'y ajouter de ſel marin, parce que la baſe alkaline de ce ſel, qui lui eſt reſtée unie dans la diſtillation, produit le même effet.

On pourroit auſſi faire uſage, pour le même objet, du réſidu de la diſtillation du nitre, par l'intermede du vitriol de mars, en le mêlant avec le ſel marin, & en procédant comme pour le colcothar de vitriol; mais le ſafran de mars, qu'on obtient par ce moyen, paroît plus dur & plus terreux, ſans doute à cauſe de ce qui a pu y reſter de la baſe du nitre.

On a eſſayé de traiter, ſuivant la même méthode, de la limaille de fer; on l'a triturée dans un mortier, avec le triple de ſon poids de ſel marin, & on l'a miſe dans le canon de fuſil; mais on a trouvé que cinq heures de feu n'en ont réduit qu'une partie en ſafran de mars, le reſte n'a pas pu paſſer par les lotions: ce ſafran de mars, qui étoit d'abord très-noir & aſſez attirable par l'aimant, a perdu dans la ſuite preſque tout ſon phlogiſtique. Il eſt vrai qu'en l'expoſant dans un têt, ſous une mouſle, il a repris ſon phlogiſtique, & eſt redevenu auſſi attirable par l'aimant qu'au-

paravant, quoiqu'il ait pris une petite nuance rougeâtre. On réussiroit également dans cette opération, en se servant d'un creuset bien couvert & bien luté, au lieu d'un canon de fusil ; mais l'assujettissement qu'il faudroit avoir pour tenir son creuset toujours couvert de charbons ardents, & les gersures qui peuvent se faire au lut, ce qui rendroit le safran de mars rougeâtre, ont fait préférer le canon de fusil, qui ne demande aucune attention.

J'ai comparé ce safran de mars avec l'æthiops martial de M. Lemery, que j'ai fait acheter chez le sieur Laplanche, Apothicaire : je les ai trouvés également attirables par l'aimant ; mais j'ai remarqué que mon safran de mars étoit plus noir & dans un plus grand état de division ; car lorsque j'ai voulu broyer l'æthiops martial de Lemery, sur une agathe, avec de l'eau, j'ai senti, sous la molette, des parties dures & grossieres, qu'il n'a pas été possible d'écraser, tandis que mon safran de mars se broie, sans qu'on sente rien de rude sous la molette.

Mon safran de mars differe encore de l'æthiops martial de Lemery, en ce qu'il ne perd pas son phlogistique comme lui ; en voici la preuve : j'ai mis de l'æthiops martial dans un têt, sous un moufle ; je l'y ai tenu à un feu médiocre, pendant deux

heures, au bout duquel tems je l'ai retiré rouge, comme de très-beau colcothar, & n'étant plus attirable par l'aimant : j'ai mis de même sur un têt, dans une moufle, de safran de mars, préparé suivant la méthode que je propose : je l'y ai laissé exposé au feu le plus violent, pendant trois heures; je l'ai retiré, à la vérité, d'une couleur moins noire, & tirant plus sur le rouge, mais tout aussi attirable par l'aimant qu'il l'étoit auparavant : c'est à cette marque, sur-tout, qu'on pourra reconnoître l'æthiops martial fait suivant la méthode de Lemery, & le safran de mars préparé suivant la mienne.

Le safran de mars que je propose se dissout dans tous les acides, tant minéraux que végétaux, & leur donne une belle couleur jaune, aussi-bien que celui de Lemery, avec cette différence cependant, que celui de Lemery, n'étant pas dans un aussi grand état de division, fait un peu d'effervescence avec l'esprit de nitre, au lieu que le mien est dissous par cet acide, sans qu'on en puisse remarquer aucune.

Ce procédé fait voir que le fer, qui est celui de tous les métaux qui perd le plus aisément son phlogistique, peut être, par différens traitemens, amené au point de ne plus perdre, qu'avec beaucoup de difficulté, le phlogistique qu'on lui aura donné à la place

de celui qu'il avoit ; puiſque l'on voit ici un fer qui, ayant perdu ſon phlogiſtique, étoit devenu ſafran de mars, reprendre enſuite un nouveau phlogiſtique, qu'un feu aſſez violent, ne peut plus lui enlever.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DESCRIPTION

D'un Abſcès au rein droit, méconnu pendans le traitement ; par M. BILLEBAULT fils, Docteur en médecine de l'Univerſité de Montpellier, à Coſne-ſur-Loire.

Mademoiſelle Luith, née en cette ville, d'un tempérament ſec & ſanguin, étoit, en 1748, au ſervice de feu madame Petau, cloître S. Paul, à Paris. Elle éprouvoit, depuis quelques années, un ſentiment de peſanteur & d'inquiétude dans la région du foie ; il devint alors aſſez douloureux pour la forcer à rompre le ſilence qu'elle s'étoit impoſé à cet égard. Madame Petau, pleine de bontés pour elle, la fit ſoigner, pendant quelque tems, par ceux en qui elle avoit placé ſa confiance ordinaire. Un Chirurgien voiſin de la maiſon, & dont je ne me rappelle plus le nom, tenta le premier la cure. Le ſuccès ne répondant point aux vœux de

madame Petau, elle réclama les ſecours des grands maîtres de l'art. MM. Winſlow, Gaulard, Médecin des petites écuries du Roi, Morand pere, & autres Médecins ou Chirurgiens, furent invités à une conſultation. Après les queſtions & les examens préliminaires des lieux affectés, il fut unanimement décidé que la malade avoit un abſcès au foie; en conſéquence l'inciſion y fut réſolue, & M. Morand pere devoit prêter à cette opération ſa dextérité ordinaire. Le moment arrivé, la malade montra une oppoſition ſi abſolue, que l'opération n'eut point lieu. J'étudiois alors en médecine à Paris; & à titre de compatriote, je m'intéreſſois aſſez vivement à la guériſon de la malade; elle ne me laiſſoit ignorer aucun des accidens qui l'effrayoient, & me communiquoit naïvement les idées de ceux qui la traitoient. Ces détails mêmes m'étoient aſſez ſouvent répétés pour avoir jamais pu les oublier.

Fatiguée & ennuyée à l'excès des remedes qu'on l'obligeoit de prendre, ſans aucun ſuccès, elle décida de s'y ſouſtraire, & vint, en 1753, chercher dans ſon air natal des ſecours qu'elle n'y trouva point. Pleinement perſuadée de l'exactitude des examens qu'avoient fait, pour conſtater la nature & le ſiege du mal, les Savans qui l'avoient ſecourue avant moi, je ne m'amuſai point à vouloir en chercher d'autres; & d'ailleurs il

eût été alors bien inutile de ſe fixer à une recherche de cette nature, *Stabat in limine lethum* : je ne ſuivis, dans la continuation du traitement, que les routes qui m'étoient tracées dans les conſultations de M. Gaulard & autres : je reconnus tous les ſymptômes que j'avois obſervés à Paris, portés, à la vérité, à un plus haut degré d'intenſité : je vais les parcourir.

Une marche tant ſoit peu précipitée, une attitude imprévue, une compreſſion même légere ſur la partie de l'hypocondre qui répondoit au mal, lui faiſoit perdre haleine ; la plus légere preſſion ſur cette partie, toujours tendue & rénitente, cauſoit une douleur inſupportable : dans tout autre tems, les douleurs étoient ſourdes & continuelles ; une ſtupeur, un engourdiſſement occupoient l'hypocondre & la cuiſſe du côté affligé, aſſez habituellement pour ôter à la malade la liberté de ſe mouvoir, & de ſe courber avec facilité ; plus à ſon aiſe levée, que couchée, elle ne conſervoit guere cette derniere poſition que pendant la nuit ; l'horizontale priſe, elle n'avoit plus d'autre choix à faire : une toux ſeche, aſſez fréquente, chaſſoit des crachats quelquefois purulens, quelquefois ſanguinolens, & fatiguoit la vivacité de ſa converſation : une fievre lente ſe déclaroit, tous les ſoirs, par quelques légers friſſons ; les accès plus rappro-

chés, rendirent bientôt habituelle cette fievre hectique : on ne démêloit plus la fin de chacun de ces accès, que par une sueur grasse qui, du front, ne s'étendoit pas au-dessous des reins : quelques vomissemens d'un sang fort noir & sans écume, assez subits pour exciter de la surprise, & assez abondans pour remplir tout-à-coup une & même deux jattes, se terminoient à des syncopes considérables : des déjections d'un sang fort noir & très-fétide préludoient ou accompagnoient le vomissement de sang, & quelquefois ne le suivoient qu'à vingt-quatre & trente heures de distance ; une liberté entiere dans le cours des urines, qui le plus souvent excédoient en quantité les boissons de la malade ; nulle ardeur dans leur passage, nulle chaleur, nulle excrétion de graviers, de glaires ou de pus ; un flux de ventre habituel, tantôt séreux & tantôt purulent ; nul dérangement marqué dans le cours périodique des maladies du sexe ; un appétit presque toujours bizarre, bientôt suivi par une aversion générale pour toute espece d'aliment : une maigreur enfin conduite au dernier degré de consomption, termina cette cruelle & longue maladie, vers la fin d'Avril 1754.

L'incertitude qu'une attention plus quotidienne & plus réfléchie, m'avoit fait naître sur le vrai siege de cette maladie, excita ma curiosité : je sollicitai l'ouverture du

cadavre ; elle fut faite par le sieur Simon, Chirurgien de la malade, & habile Artiste.

Le foie fut le premier viscere que nous soumîmes à nos recherches. Mais quelle fut notre surprise ! nous le trouvâmes parfaitement sain : à l'aide du scalpel, nous approfondîmes par-tout sa substance, & partout elle se montra sans altération : sous sa partie concave, & son bord inférieur, s'offrit à nos yeux un kiste large de neuf à dix travers de doigt, sur autant de longueur & moitié d'épaisseur. Dans le moment, je l'avoue, nous méconnûmes cette partie. Nous n'osions soupçonner le rein droit. Il n'occupoit plus la place que la nature lui avoit assignée dans la région lombaire postérieure ; plus bas d'environ quatre travers de doigt, la concavité de l'os des isles lui fournissoit en partie une retraite qu'il prolongeoit jusqu'à l'ombilic, avec des adhésions à presque toutes les parties qui lui étoient contiguës ; il en formoit, en certains endroits, de plus intimes avec le péritoine, le muscle psoas, la veine cave ascendante, & l'autre descendante ; sa membrane adipeuse ni la capsule atrabilaire n'existoient plus, ou du moins elles se trouvoient confondues avec la membrane propre du rein, de façon à ne pouvoir les en distinguer absolument. Nous fîmes à cette membrane une ouverture longitudinale ; le pus

qui sortit en abondance, étoit le produit de la substance interne du rein : nous ne découvrîmes aucun vestige de cette derniere : dix pierres de couleur ardoisée, différentes par leur figure, leur grosseur & leur poids, se trouverent nichées dans la surface interne de la membrane du rein ; elles occupoient des cellules qui portoient chacune la configuration de la pierre qu'elles contenoient : l'une d'elles, plus singulieres que les autres, avoit un moyeux parfaitement semblable à celui d'une roue, du centre duquel partoient, à égale distance les uns des autres, des rayons égaux en grosseur & en longueur : elle pesoit trois gros & demi & quelques grains.

L'uretere, dans son principe, étoit exactement bouché par une pierre, dont la grosseur égaloit celle de deux noisettes réunies, & en rendoit la figure armée d'une pointe qui occupoit toute la capacité de la petite branche de l'uretere : elle remplissoit toute la cavité intérieure de ce dernier ; elle y étoit même unie dans tous ses points, de façon à ne pouvoir l'en séparer. Nous poursuivîmes nos recherches jusqu'à la vessie ; elle se montra dans l'état naturel, nous ouvrîmes le rein gauche ; nous le trouvâmes dans l'état naturel : l'examen de l'estomac, du pancréas & des autres parties du ventre ne nous offrit rien qui parût mériter attention.

Curieux de découvrir les caufes du vomiffement & des déjections fanguines, nos examens les plus exacts ne purent nous fatisfaire fur cet article : nous n'apperçûmes aucune folution de continuité, même réunie dans aucun des vaiffeaux qui pouvoient fournir ce fang, aucune dilatation dans les tuyaux fécrétoires & excrétoires ; enfin les vaiffeaux intéreffés n'étoient nulle part, ni gorgés, ni variqueux : leur examen & leur diffection la mieux ménagée n'annonçoient nulle part, qu'on eût droit de les accufer de s'être prêtés à cette évacuation fanguine : les adhérences du rein à la veine-cave & à l'aorte inférieures, étoient de nature à ne permettre aucunes conjectures à cet égard.

L'ouverture de la poitrine fatisfit davantage notre curiofité : les lombes du poumon gauche n'exiftoient plus, il ne leur reftoit que les membranes ; tout l'intérieur étoit converti en pus ; ceux du poumon droit, d'ailleurs très-altérés & flétris, étoient une véritable carriere, un tiffu de graviers : le bruit de l'inftrument qui les pénétroit, le tranchant qui s'en émouffoit à chaque coup, nous déciderent à enlever ces lobes hors du coffre. Le fruit que nous retirâmes de l'examen auquel nous les foumîmes, fut une conviction pleine & parfaite de l'exiftence bien multipliée de ces calculs : renfermés chacun dans une cellule propre, ils formoient avec

elle toute la ſubſtance interne de ces lobes ; leur groſſeur égaloit par-tout celle des grains d'un millet qui n'eſt point mondé de ſon écorce : le péricarde ne contenoit aucune liqueur : parfaitement adhérent au cœur, le volume naturel de ce dernier étoit conſidérablement diminué ; la ſubſtance en étoit livide & flétrie, & ne renfermoit aucun corps étranger.

Les Médecins connoiſſent tous juſqu'à quel degré d'intimité les reins & les poumons ſe communiquent réciproquement leurs affections & leurs maladies. Les conſéquences qui en réſultent pour bien des cas dans la pratique, mériteroient, ce me ſemble, d'être un peu plus examinées ; l'art & l'humanité y trouveroient, l'un des lumieres, & l'autre des ſecours efficaces. Foreſtus, en parlant des vertus du marrube blanc, me paroît bien pénétré de cette vérité que Junker adopte.

En communiquant au public, par la voie du Journal, cette obſervation, je crois devoir le prévenir que mes vues n'ont point été de relever l'erreur où ſont tombés les Savans qui ont traité la malade qui en fait le ſujet. J'eſtime & reſpecte trop ſincérement leurs talens & leur pratique, pour oſer ni vouloir en être le cenſeur. La nature, convenons-en, ne manifeſte pas toujours ſes écarts. Quand des yeux auſſi

pénétrans & auſſi éclairés ne peuvent les démêler & les connoître, que ne doivent pas craindre ceux qui, comme moi, ſe ſentent moins favoriſés ? C'en eſt aſſez pour répandre de juſtes alarmes ſur une pratique quelquefois incertaine, par la diſette des lumieres, & le défaut d'une attention ſcrupuleuſe. Le foie qui ſe rendoit douloureux au tact, leur en a dû néceſſairement impoſer ; l'engourdiſſement de cette partie de l'hypocondre, qui s'étendoit juſqu'à la cuiſſe, & la difficulté qu'avoit la malade de ſe courber & de ſe mouvoir, étoient, de tous les accidens détaillés, les ſeuls qui puſſent les conduire à ſoupçonner un abſcès au rein ; ils n'en ſuſpectoient pas la dépreſſion & le déplacement, cauſes, en pareil cas, toujours occaſionnelles de l'erreur.

Riolan, dans ſon *Enchyridion anatomicum & pathologicum*, penſoit alors, en traitant des reins, qu'ils pouvoient quelquefois être déplacés, & il en expoſe les cauſes & les accidens.

Je ſais qu'il exiſte nombre d'obſervations antérieures & ſemblables à celle-ci ; mais, pour être en garde, on ne peut trop, quand elles ſe préſentent, les manifeſter. Et, en effet, quoi de plus ſingulier & de plus remarquable, que de trouver les plus grands délabremens & des pierres conſidérables aux reins, dans des ſujets qui n'ont eu aucun des

ſymptômes qui ont coutume d'accompagner les déſordres de ces organes, & chez leſquels on n'a obſervé aucune excrétion de graviers, de glaires ou de pus.

Baillou, livre ſecond des Epidémies & Ephémérides de l'automne de 1577, rapporte l'hiſtoire d'un déplacement du rein gauche, produit par la peſanteur des pierres qu'il contenoit. Les Médecins n'avoient, dans le traitement, accuſé que la rate. Le Cardinal de Guiſe, ajoute-t-il, avoit eu le même ſort. L'ouverture de leur cadavre dévoila, comme ici, le véritable ſiege du mal.

Ami des hommes, autant par état que par inclination, leur conſervation eſt le ſeul but que je me ſois propoſé, en rendant cette obſervation publique. L'utilité & le ſuccès qu'elle m'a procurés, je les ſouhaite aux Médecins qui, dans leur pratique, rencontreront des calculs dans le rein auſſi maſqués que l'étoient ceux dont je viens d'opérer la ſortie.

Une demoiſelle de cette ville, qui m'eſt attachée par les liens du ſang, ſe trouva, il y a quelques années, ſurpriſe des mêmes accidens qui affligerent ſi long-tems feu mademoiſelle Luith. Aucun d'eux n'autoriſoit à ſuppoſer des calculs dans le rein, tous indiquoient un abſcès au foie : la malade elle-même fortement perſuadée de ſon exiſtence dans ce viſcere, en ſollicitoit & en

désiroit l'ouverture. Eclairé & guidé par l'observation que je viens d'exposer, je ne pris heureusement pas le change : je la traitai en néphrétique : l'action des remedes que je lui administrai pendant un temps assez considérable, a expulsé du rein, par la voie des urines, des pierres & des graviers de couleur d'ardoise & de différentes grosseurs. Leur sortie a entiérement terminé une maladie, qu'une pratique différente eût rendu aussi douloureuse qu'incurable.

OBSERVATIONS

Sur deux Plaies considérables du bas-ventre, guéries sans sutures; par M. DE LA COMBE, *Chirurgien-Major du régiment Royal Cantabres.*

Dans les arts & dans les sciences, les plus grandes vérités ne se découvrent que par des expériences multipliées & les réflexions approfondies : la chirurgie en offre bien des exemples. Cependant ils n'ont pas encore fait ouvrir les yeux à certains praticiens, qui, se traînant sur les pas de leurs maîtres, aiment mieux l'erreur qui est ancienne, que la vérité qui est nouvelle. Qui ne croiroit que le Mémoire de M. de Pibrac, sur l'abus des sutures, inséré dans

le troisieme tome des Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie, auroit entraîné tous les suffrages? Une méthode fondée sur la raison & l'expérience, appuyée même par le sentiment des anciens, tels que Fabrice d'Aquapendente & Paracelse, n'étoit-elle pas assez concluante pour n'essuyer aucune contradiction? Cependant beaucoup de Chirurgiens pratiquent encore les sutures dans les cas où elles sont le moins nécessaires. Si le Mémoire de M. de Pibrac ne fournissoit point des observations en assez grand nombre sur la bonté de sa méthode, je pourrois en ajouter plusieurs; mais comme elles seroient à-peu-près les mêmes que les siennes, je me bornerai à deux, qui en different par quelques particularités. Cette premiere observation est de feu mon pere, Chirurgien-Major de la Marine du Roi d'Espagne.

I. OBSERVATION.

En mil sept cent trente-neuf, un matelot, âgé de vingt-huit ans, voulut s'éprouver contre un jeune taureau; mais novice dans l'art dangereux d'affronter de pareils animaux, il fut dans le moment terrassé, & reçut un coup de corne à la partie moyenne & supérieure de la région iliaque du côté droit: la plaie étoit très-considérable, & les intestins avec l'épiploon sortoient au-

dehors. Le hazard voulut que mon pere paſſât dans le quartier : il fut appellé ſur le champ , viſita la plaie , & manœuvra de la façon ſuivante. Après que le malade eut été tranſporté chez lui & mis ſur ſon lit, il commença d'abord par nétoyer avec du vin chaud , & faire rentrer les inteſtins qui heureuſement n'étoient point intéreſſés, mais ſeulement couverts de terre : cette premiere opération faite, il fit la ligature à l'épiploon, coupant la partie inférieure qui avoit beaucoup ſouffert : le tout rentré, il ſe détermina prudemment à ne point pratiquer la gaſtroraphie , dont il avoit par lui-même éprouvé le mauvais effet ; il ſe contenta de mettre ſimplement dans la plaie un ſindon aſſez épais, trempé dans un mêlange d'huile d'hypéricon & de quelques gouttes d'eſſence de térébenthine : il remplit enſuite toute la plaie de charpie, ſans la bourrer, & il ſoutint le tout par un bandage convenable. Le malade fut mis à une diete des plus ſéveres , ſaigné ſix fois en quarante-huit heures : les embrocations & fomentations émollientes ne furent point négligées, de même que quelques cuillerées de potions huileuſes d'heure en heure. Cette méthode eut tout le ſuccès poſſible : mon pere n'eut aucune eſpece d'accident à combattre : les parties contenues ne ſortirent dans aucun panſement : la plaie ſe conſolida avec facilité ;

on eut ſeulement la ſage précaution de diminuer le ſyndon, à meſure que la plaie l'exigeoit; & afin de prévenir le déplacement des parties, il recommanda particuliérement à ſon malade de ne faire aucun effort, & même de s'abſtenir de parler: par la même raiſon il ne lui fit adminiſtrer aucuns lavemens: tous ces ſoins réunis eurent beaucoup de part à la cure, qui fut terminée en moins de ſix ſemaines.

La ſeconde obſervation eſt de M. Michel, Chirurgien-Major de l'Hôpital-Militaire de la ville de Maubeuge.

II. OBSERVATION.

Une payſane, âgée de ſoixante ans, demeurant à une demi-lieue de Maubeuge, eut le malheur, il y a trois ans, d'être renverſée par une vache qui lui donna un coup de corne à la partie moyenne & inférieure de la région ombilicale du côté gauche: il y eut iſſue des parties contenues. Cette pauvre femme fut conduite chez elle, & envoya à la ville chercher M. Michel: cet habile Chirurgien manœuvra, à quelques différences près, comme avoit fait mon pere en pareille occaſion. Il fit rentrer les inteſtins: ſans faire de ligature, il coupa la partie inférieure de l'épiploon, qui lui parut offenſée, fit rentrer la ſupérieure; & ſans ſonger à pratiquer aucun point de

ſuture, il ſe contenta, au lieu de ſyndon, d'y ſubſtituer une pelotte trempée dans l'huile roſat, pareille à celle que l'on met à la ſuite du bubonocele. Ce traitement joint aux remedes preſcrits dans la premiere obſervation, conduiſirent la malade à une cure radicale. M. Michel n'a vu paroître aucun accident, dans le cours du traitement, qui fut de cinq ſemaines, quoique la malade obſervât très peu de régime. J'ai vu, il y a ſix mois, cette femme très-bien portante, & qui ne reſſentoit aucune eſpece de douleur ni de hernie.

Ces deux obſervations ne confirment-elles pas la méthode de feu M. Darjat, adoptée par M. le Dran? M. Deſport, très-habile Chirurgien, dans l'excellent Traité qu'il nous a donné ſur les Plaies d'armes à feu, craint que la méthode citée ci-deſſus ne ſoit ſujete à bien des inconvéniens: par exemple, à ne pas contenir aſſez puiſſamment les parties qui ont fait iſſue, à occaſionner un étranglement, par le déplacement du ſyndon, & à ne pouvoir pas le fixer dans les plaies de peu d'étendue, à trop comprimer les inteſtins, & même à les meurtrir, par le frotement continuel du ſyndon; ces inconvéniens l'ont engagé à inventer une eſpece de gaſtroraphie; mais, quelqu'ingénieuſe qu'elle ſoit, & quelque ſupériorité qu'elle ait ſur l'ancienne, M. Deſ-

port conviendra, ſans peine, que cette méthode ayant réuſſi dans des plaies d'une étendue ſi conſidérable, ſans éprouver le moindre des inconvéniens ci-deſſus rapportés, ſon application doit avoir lieu dans les plaies d'armes à feu & dans toutes autres, de quelque eſpece qu'elles ſoient, à moins que la déperdition de ſubſtance ne ſoit des plus conſidérables; ce cas ſeul peut exiger quelques points de ſutures, mais ſans les prodiguer. Delà je conclus que cette méthode eſt la plus douce, la moins douloureuſe, qu'elle ſuffit pour prévenir tous les accidens allégués par M. Deſport, & qu'elle remplit ſûrement le but de la nature, & celui du Chirurgien.

OBSERVATION

Sur un Anévriſme de l'artere crurale, par M. DE LA COMBE, Chirurgien-Ma- au régiment Royal Cantabres.

Toutes les arteres ſont ſuſceptibles de produire des anévriſmes; l'aorte même n'en eſt point exempte. Nous avons là-deſſus pluſieurs obſervations; mais les anévriſmes les plus communs ſont ceux qui arrivent au bras, & malheureuſement preſque tous ſont produits par la lancette. M. Foubert,

dans les Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie, a inféré un excellent morceau, qui a jetté beaucoup de clarté fur cette matiere : il nous préfente même une voie curative ; mais il n'en eft pas ainfi pour les anévrifmes de l'artere crurale ; ce vaiffeau eft d'un fi gros calibre, que s'il vient à fe rompre, la mort s'enfuit bientôt (*a*). L'obfervation fuivante eft inutile pour le prouver : je ne l'expofe que par rapport à une particularité digne de remarque.

Un foldat du régiment Royal Cantabres, compagnie du Chevalier de Dubarbier, âgé de cinquante-trois ans, d'un tempérament cacochyme, me fit appeller le 15 de Février 1761, pour examiner une tumeur, de la groffeur d'une noix, fituée à la partie moyenne & fupérieure de la cuiffe : au premier coup d'œil je reconnus la maladie, tant elle étoit palpable ; une tumeur ronde circonfcrite, accompagnée d'un battement réglé, fans altération à la peau ni aux parties voifines, ne pouvoit m'en impofer : l'anévrifme reconnu, je le faignai fur le champ, & lui mis des compreffes graduées, le tout foutenu par un bandage ordinaire, en attendant que je lui en fiffe conftruire

(*a*) J'entends, quand ce malheur arrive à la partie fupérieure de la cuiffe ; car l'amputation peut conferver la vie, quand l'anévrifme eft fitué à la partie inférieure.

un, qui remplît mieux mes vues : ce premier appareil fait, je fis plusieurs questions au malade, sur la cause de son accident ; il ne m'en rapporta qu'une, qui étoit d'avoir, quinze jours auparavant, enjambé, avec effort, un fossé assez considérable, ce qui lui avoit fait sentir, dans le moment, une douleur des plus vives à la cuisse : quoique cette cause me parût assez vraisemblable, je ne pus la croire suffisante, réfléchissant sur la force & l'élasticité des tuniques artérielles : je fis donc de nouvelles questions au malade, qui servirent à établir, outre la cause prochaine de l'effort, deux autres causes que je regarde comme éloignées ; la premiere est un virus vénérien, qui n'avoit jamais été combattu par le mercure ; la seconde, un mouvement accéléré, qu'il avoit, en tout tems, dans le pouls, depuis vingt ans, à la suite d'une violente frayeur. Ce mouvement accéléré ne pouvoit-il pas avoir insensiblement disposé les parties solides à un certain degré d'extension ; & le virus vénérien ne pouvoit-il pas avoir aminci, corrodé les tuniques artérielles à un tel point, qu'il n'a fallu que ce simple effort pour produire l'anévrisme ? Telle étoit mon hypothese ; mais revenons à notre malade : je fus le revoir le lendemain, & je m'apperçus que la tumeur, au lieu d'avoir diminué, augmentoit très-sensiblement

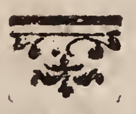
blement; ce qui m'engagea à l'envoyer à l'hôpital militaire de la ville de Maubeuge, où nous étions en garnifon. J'en parlai, le même jour, à M. Michel, Chirurgien-Major dudit hôpital; & nous nous y transportâmes enfemble, fur le foir: nous examinâmes, avec attention, la tumeur, & nous conclûmes à nous fervir du bandage, dont M. Foubert fait mention dans fon Mémoire: ce bandage imite le tourniquet de M. Petit; mais fa forme eft différente (*a*). Le bandage fut fait en vingt-quatre heures, & appliqué tout de fuite; la tumeur fut exactement comprimée par fon centre, fur lequel portoit toute la force du bandage: le lendemain nous nous apperçûmes, qu'en conféquence de ladite preffion centrale, la tumeur s'étoit déjetée fur les côtes; ce qui nous engagea à faire conftruire un bourlet, dans toute la circonférence du bandage, afin que toute la tumeur fût comprimée, tant par fon centre que par fes parties latérales. Il ne fe paffa rien de nouveau, depuis l'addition du bourlet, pendant l'efpace de trente-fix heures; mais, le troifieme jour, le malade fe plaignit que le bandage le ferroit trop; nous le lâchâmes d'un cran: le quatrieme jour les douleurs devinrent infup-

(a) *Voyez* les Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie, Tome 2.

portables : la tumeur avoit aussi de beaucoup augmenté ; ce qui nous détermina à le supprimer, & à en substituer un contensif, avec des bandes roulées : nous fîmes aussi une petite saignée dérivative : il ne se passa rien de nouveau, que vers le sixieme jour : nous trouvâmes pour lors l'anévrisme prodigieusement dilaté ; la jambe commençoit à s'atrophier, & à n'avoir aucun degré de sensibilité : cet état affreux augmenta avec rapidité, jusqu'au douzieme jour, malgré tous les secours que l'art peut employer en pareilles occurrences, telles que des petites saignées, des fomentations émollientes & aromatiques, & une bonne situation que nous donnâmes à la partie, pour favoriser le retour du sang : le treizieme jour, l'extrêmité inférieure menaçoit dejà de mortification ; ce qui me fit envisager que l'anévrisme, de vrai qu'il étoit, ne tarderoit point à se changer en faux, & à nous enlever par conséquent notre malade ; c'est pourquoi je le fis administrer ; à peine eut-il reçu ses Sacremens, que l'artere se rompit, & la mort s'ensuivit. Nous n'eûmes rien de plus pressé que de faire l'ouverture du cadavre : nous disséquâmes d'abord toute la cuisse, depuis la partie supérieure jusqu'à l'inférieure, & nous trouvâmes tous les muscles considérablement engorgés de sang ; après les avoir bien nétoyés, nous enlevâ-

mes le caillot qui bouchoit l'ouverture de l'artere ; ce caillot étoit du volume du poing ; le kiste étant à découvert, nous y pénétrâmes avec un chalumeau. Quelle fut notre surprise de voir, qu'à deux pouces de la partie inférieure du kiste, l'artere ayant son calibre naturel, alloit se perdre dans le tronc principal de la veine crurale, pour reprendre, à un pouce au-dessous, son cours naturel ; une telle anastomose est des plus singulieres. J'ai eu occasion d'en voir souvent dans les dissections ; mais ce n'étoient que de simples ramifications, & même très-courtes. Je ne sache point qu'il y ait un exemple d'une pareille anastomose ; aussi nous ne fûmes plus surpris d'avoir vu multiplier les accidens, par la compression de l'anévrisme ; car de la compression de l'artere devoit s'ensuivre celle de la veine : le retour du sang ainsi interrompu, a dû augmenter l'anévrisme, & accélérer la mort du malade.

M. Michel garde précieusement ce morceau curieux, dans son cabinet anatomique.



OBSERVATION

Sur une Hernie crurale, avec étranglement, ſuivie de gangrene, avec perte d'une partie d'inteſtin & d'épiploon ; guérie par M. BERTRAND, Chirurgien à Mery-ſur-Seine.

La nommée Génevieve Beaulieu, fille âgée d'environ quarante-deux ans, d'un bon tempérament, du village de Marigny, à trois lieues de Mery-ſur-Seine, portoit, depuis quatorze ans, une hernie crurale, occaſionnée par un effort qu'elle fit pour lever un fardeau d'un poids conſidérable. Cette fille ſupporta patiemment les incommodités de cette maladie, réduiſant elle-même ſa hernie, quand elle l'incommodoit. Le moyen qu'elle employoit pour cela étoit de ſe coucher ſur le dos, la tête plus baſſe que le reſte du corps, ſituation qu'elle gardoit juſqu'à ce qu'elle fut ſoulagée; ſa maladie n'augmentant point, elle ne chercha aucun ſoulagement; mais au mois de Mai dernier elle fit un effort, qui détermina un étranglement. Cette fille enhardie par pluſieurs accidens de cette nature, qu'elle avoit eſſuyés, pendant le cours de ſa maladie, & auxquels elle avoit remédié par la

ſeule précaution de ſe tenir couchée, ſe contenta d'employer le même moyen; mais, cette fois, il fut inutile: car, au troiſieme jour, les accidens inſéparables de l'étranglement de l'inteſtin, devinrent ſi conſidérables, qu'ils l'obligerent de ſe ſervir d'un Charlatan qui paſſoit. Après un examen, dont le réſultat va prouver ſon ignorance, il ſe contenta d'appliquer ſur la tumeur un cataplaſme des plus maturatifs, & pronoſtiqua hardiment la perte de la malade, qu'il ne ſaigna point, diſant qu'il falloit l'abandonner à ſon malheureux ſort. Les parens s'en tinrent à ce qui avoit été décidé par cet aventurier, & ne chercherent de ſoulagement que le huitieme jour. Voyant que cette pauvre fille réſiſtoit aux accidens les plus horribles, & que ce prétendu Chirurgien les amuſoit, ils réſolurent de m'envoyer chercher. Inſtruit par le récit du meſſager, je me munis de ce qui étoit néceſſaire, tant pour l'opération (ſuppoſant que je puſſe la pratiquer) que pour des topiques plus convenables que ceux dont on avoit fait uſage. A mon arrivée on m'apprit que la malade étoit un peu ſoulagée, principalement de ſon vomiſſement, qui, depuis pluſieurs jours, ne fourniſſoit preſque plus que des matieres ſtercorales: j'en augurai mal; & la crainte que j'avois que la putréfaction ne ſe fût emparée de toutes les

parties qui formoient la tumeur, fut bientôt confirmée; les matieres ſtercorales qui s'étoient fait une iſſue à travers l'inteſtin, le ſac herniaire & les tégumens, commençoient à couler le long de la cuiſſe : je levai l'appareil; je dilatai l'ouverture, avec toute la précaution qu'exige cette opération, après laquelle les matieres ſtercorales, qui étoient liquides, s'échapperent en ſi grande quantité, qu'en moins d'une demi-heure il s'en écoula environ trois chopines : je lavai enſuite le tout avec le vin chaud, & je trouvai dans le ſac herniaire une partie d'inteſtin, que je pris pour l'iléon & une portion d'épiploon, de la groſſeur d'un œuf de poule, le tout putréfié : je tirai l'inteſtin, pour m'aſſurer des progrès de la gangrene, & pour pouvoir me ſervir des moyens néceſſaires pour en arrêter les deux extrêmités ſaines à l'ouverture; mais la nature, toujours occupée de la conſervation, avoit fait ſans doute avec facilité ce que l'art ne fait qu'avec peine : les deux extrêmités ſaines de l'inteſtin étoient adhérentes : je tirai de la tumeur la partie de l'épiploon gangrénée, & je l'aſſujettis ſur le ventre, au moyen d'une double compreſſe, que je fis changer tous les jours : j'appliquai ſur les parties atteintes de putréfaction un plumaſſeau épais, trempé dans un digeſtif fait d'un tiers d'onguent ſtyrax, & de deux

tiers d'essence de térébenthine, & par-dessus, des compresses trempées dans le vin chaud, animé d'eau-de-vie; le tout soutenu par le bandage à trois cordons. Malgré la grande évacuation des matieres stercorales, le bas-ventre, qui étoit extraordinairement tendu, ne s'affoissoit point; il étoit si douloureux, que la malade ne pouvoit souffrir le poids des couvertures: j'appliquai dessus une simple flanelle trempée dans une décoction émolliente, que je fis souvent renouveller: quoique l'inflammation des parties du bas-ventre fût considérable, de même que celle des environs de la plaie, je ne saignai point la malade; des foiblesses fréquentes, le froid des extrêmités, le pouls petit, concentré, intermittent, me parurent former une contre-indication, à laquelle je me soumis: je fis prendre quelques légers cordiaux, dans le dessein de ranimer les forces abattues: je prescrivis une diete convenable, que je fis continuer jusqu'à guérison, & je laissai la malade dans cet état déplorable, étant obligé d'abandonner le soin des pansemens à une femme qui, à la vérité, les a faits avec assez d'adresse, & à qui je recommandai de la panser, toutes les fois que l'appareil seroit trempé de matieres stercorales; ce qui arriva fréquemment: je ne vis la malade que le lendemain: je lui trouvai le pouls

moins mauvais; les foibleſſes étoient moins fréquentes, la tenſion du ventre diminuée; elle avoit eu environ une heure de ſommeil : la gangrene ne me paroiſſant point avoir fait de progrès, je ne changeai rien à ce que j'avois ordonné la veille : le cinquieme jour je trouvai la malade dans un état à tout eſpérer pour ſa vie; le ventre étoit, à peu de choſe près, dans ſon état naturel; elle avoit peu de fievre, & la nature commençoit à marquer, par un cercle qui paroiſſoit aux tégumens, la ſéparation qu'elle alloit faire des parties gangrénées, d'avec les parties ſaines : pour tout remede, je me bornai aux panſemens, auxquels je ne changeai rien; comme l'inteſtin étoit la partie qui m'intéreſſoit le plus, je l'attirai doucement, pour m'aſſurer ſi ſon adhérence avoit toujours lieu; la réſiſtance que je ſentis en fut une preuve : le neuvieme jour, la ſéparation des parties gangrénées étoit avancée; enfin, le quatorzieme jour, j'ébranlai la portion d'épiploon gangrénée, qui céda au moindre effort, & ſe détacha en entier de la partie ſaine : j'emportai la plus grande partie des tégumens; quant à l'inteſtin, je ne l'ébranlai que très-peu, craignant toujours de rompre ſon adhérence avec le péritoine, qui ne ſe fait, comme on le ſait, que par agglutination : enfin, au ſeizieme jour de l'ouverture de la tumeur, il tomba

en entier, & les deux extrêmités saines resterent adhérentes; l'une, qui étoit celle qui répond à l'estomac, au bord supérieur de l'ouverture, & l'autre, au bord inférieur; la partie de l'intestin, qui tomba, avoit près de trois pouces de longueur, & contenoit une portion entiere du canal intestinal : l'écoulement des matieres stercorales se faisoit toujours en entier par la plaie; ce qui me fit craindre qu'il ne restât un anus artificiel, ce qui auroit donné lieu à une incommodité, d'autant plus grande, qu'elle ne cesse qu'avec la vie : la plaie étoit en bon état; & dès-lors, je ne la pansai plus qu'avec un plumasseau légerement couvert de modificatif d'ache trempé dans l'eau-de-vie, à laquelle j'ajoutois un tiers d'eau : le vingtieme jour, les matieres stercorales se partagerent; une très-petite partie passa par la voie naturelle; ce fut assez pour me faire espérer que la malade guériroit radicalement. Depuis cet instant, celles qui ont passé par la plaie ont toujours été en diminuant : au cinquantieme jour de l'ouverture de la tumeur, j'eus la satisfaction de voir l'ouverture de l'intestin exactement fermée, & le ventre faire ses fonctions naturelles : la plaie des tégumens, quoique grande alors, fut cicatrisée, vingt jours après, & la malade parfaitement guérie.

Cet exemple fournira sans doute un sur-

croît de preuves des ressources de la nature, dans les maladies les plus graves. Car peut-on voir, sans admiration, son attention à former une adhérence des deux extrêmités saines de l'intestin, & par ce moyen, empêcher un épanchement de matieres fécales, qui auroit sûrement conduit la malade au tombeau, les ressources de l'art étant ordinairement insuffisantes dans ces cas ?

L'expérience ayant appris que pareilles guérisons, non-seulement ne mettent pas les malades à l'abri de la récidive de la hernie, mais même font qu'ils y sont plus exposés, parce que les parties qui ont formé la cicatrice offrent peu de résistance à l'effort des parties du bas-ventre; il est de la prudence du Chirurgien de faire porter un bandage à son malade, sur-tout dans un cas pareil à celui dont il s'agit, où l'arcade crurale n'ayant pas été coupée, pourroit donner lieu à un nouvel étranglement, dont les suites seroient plus à craindre que celles du premier, par les raisons qu'on peut appercevoir, & que ce précis ne me permet pas de détailler.

Cette femme a d'autant plus lieu d'être contente de sa guérison, que depuis ce tems elle mange beaucoup, & des alimens grossiers, sans avoir ressenti les douleurs de colique auxquelles sont exposés ceux qui ont eu de pareilles maladies. Il faut donc

croire que, dans ce cas, les deux extrêmités de l'inteſtin ſe ſont adaptées, de maniere à n'en point rétrécir le canal, ou du moins à le rétrécir très-peu. Cependant l'exemple de cette femme, dont parle M. de la Peyronie, dans les Mémoires de l'Académie de chirurgie (*a*), m'a engagé de lui faire envisager quel danger elle couroit, en ſatisfaiſant ſon appétit.

AVIS

Sur la terre foliée du Tartre.

La terre foliée du tartre eſt un ſel neutre formé par la combinaiſon de l'acide du vinaigre diſtillé avec l'alkali fixe du tartre, ou tout autre alkali fixe bien pur. On l'emploie en médecine, comme le fondant & le déſobſtructif le plus doux & le plus efficace, ſur-tout dans les laits répandus; mais le prix exceſſif auquel les Apothicaires ſont obligés de le vendre, empêche qu'on n'y ait recours dans bien des cas. En effet, comment pouvoir ordonner à des gens peu aiſés un remede cher, dont l'uſage doit être continué long-tems, & à aſſez grandes

(*a*) Mémoires de l'Académie de chirurgie, Partie II du premier volume, pag. 178.

doſes ; c'eſt donc rendre un vrai ſervice au public, que de diminuer la dépenſe de cette préparation chymique, & de la mettre à la portée des plus pauvres gens. M. Liberge Dubois, éleve de M. Rouelle, & actuellement Apothicaire au Mans, nous a écrit pour nous prier d'annoncer au public, qu'il étoit parvenu, à force de travail, à trouver un procédé qui le met en état de donner la terre foliée, à raiſon de vingt-cinq ſols l'once, en détail, & à vingt ſols, lorſqu'on en prendra une livre ; au lieu que juſqu'ici elle s'eſt vendue à raiſon de douze livres l'once. La probité & les talens que nous connoiſſons au ſieur Dubois, nous mettent en état d'aſſurer le public, qu'il peut s'adreſſer à lui en toute confiance, n'ayant à craindre de ſa part, ni erreur, ni négligence dans ſes préparations. Si les dépenſes qu'il a été obligé de faire pour parvenir à cette découverte, ne le mettoient pas en droit de chercher à retirer ſes débourſés, nous l'exhorterions à communiquer ſon procédé au public. Nous avons tout lieu de préſumer que, lorſqu'il ſera dédommagé de ſes frais, il ajoutera ce ſervice à celui qu'il rend actuellement, en diminuant ſi fort le prix d'un remede auſſi utile.



EXTRAIT D'UNE LETTRE
ÉCRITE DE ROUEN,
A l'Auteur du Journal de Médecine.

MONSIEUR,

Un ouvrage périodique de l'eſpece du vôtre, eſt comme un temple où l'on doit dépoſer l'hiſtoire des ſuccès des remedes & des méthodes employés pour rétablir la ſanté des hommes.

En 1738, M. de Pontcarré, premier Préſident au Parlement de Normandie, en faiſant imprimer le Programme, dans lequel l'Académie de chirurgie prioit M. le Cat de ne plus entrer en lice, pour ne pas décourager les autres concurrens, jugea à propos d'y ajouter ce qui ſuit : *Le bien public, l'honneur de la chirurgie, & en particulier de la chirurgie de Rouen, le progrès de la Taille latérale, à laquelle toutes les Académies s'intéreſſent, & que M. le Cat a perfectionnée, nous engagent à ajouter ici, que le même M. le Cat a taillé, il y a un mois, neuf perſonnes qui ſe portent actuellement très-bien ; qu'il a eu un pareil ſuccès l'année précédente (1737) ; qu'enfin, de ſept printems, qu'il a taillé dans cette Province, il y en a cinq dans leſquels il n'eſt mort aucun ſujet.*

Depuis cette époque, la méthode de tailler de M. le Cat n'a fait qu'acquérir de nouveaux degrés de perfection, & ses succès y ont répondu; en sorte qu'en 1746, 48, 51, 53, 57, 59, 60, 61 & 62, il n'est mort aucun de ceux qu'il a taillés à l'Hôtel-Dieu; & que sans un sujet qui, sur neuf, mourut en 1758, trois mois après l'opération, de ces engorgemens du bas-ventre, que l'on appelle ici le *Quarreau*, il y auroit actuellement six années consécutives (sans compter les quatre années antérieures à 1757, & les cinq annoncées en 1738) dans lesquelles tous ceux qu'il a taillés dans cet Hôpital, seroient guéris. On ne croit pas qu'il y ait en Europe aucune méthode de tailler dont on puisse citer un pareil succès.



LIVRES NOUVEAUX.

Défenſe de la Faculté de médecine de Paris, pour ſervir à l'inſtruction de la cauſe pendante en la Grand'Chambre du Parlement, au ſujet de la place de Médecin de l'Hôpital-général, précédée du Précis publié ſur la même affaire, & ſuivie de l'Eloge hiſtorique de l'Univerſité & de la Faculté de médecine. A Paris, chez la veuve *Quillau*, 1762, *in*-12.

Les Doyen & Docteurs-Régens de la Faculté de médecine en l'Univerſité de Paris, ont été juſqu'ici les juſtes & paiſibles poſſeſſeurs de toutes les places de Médecins des Hôpitaux de cette Capitale, qui forment leur Ecole de pratique. MM. les Adminiſtrateurs de l'Hôpital-général ayant nommé le ſieur *Gaulard*, Médecin des petites écuries du Roi, pour remplacer M. *Latier*, Membre de la Faculté de médecine, & dernier Médecin de cette maiſon, la Faculté s'eſt vue contrainte d'implorer l'autorité & la protection du Parlement, pour être maintenue dans la jouiſſance de cette place. Elle fonde ſon droit ſur une poſſeſſion non interrompue, qui date depuis l'établiſſement de l'Hôpital, & ſur l'intérêt du bien public, qui eſt le premier & le plus ſacré de tous les droits,

Sa Défenſe eſt précédée, comme le porte le titre, du *Précis* ou *Sommaire*, qu'elle avoit déjà publié ſur cette affaire, & ſuivie de l'Eloge hiſtorique de l'Univerſité, & d'un Abrégé de l'hiſtoire de la Faculté de médecine. Ces deux morceaux ſont remplis de recherches ſavantes & curieuſes, qui ont dû coûter beaucoup de tems & de travail à l'Auteur. Tout l'ouvrage eſt écrit avec pureté, & avec cette force & cette nobleſſe qui ſied ſi bien, quand on défend des droits auſſi reſpectables. Nous voudrions pouvoir en rapporter quelques morceaux; mais les bornes dans leſquelles nous ſommes forcés de nous renfermer, ne nous permettent pas de nous étendre davantage. Nous nous contenterons d'inviter nos lecteurs à lire l'ouvrage même, bien perſuadés qu'ils ne regretteront pas le tems qu'ils y auront employé.

Régime de *Pythagore*, traduit de l'Italien du Docteur *Cocchy*, à la Haye; & ſe trouve à Paris, chez *Gogué* & *Deſain* junior, 1762, *in*-8°.

Le nom du célebre *Cocchy* mis à la tête de cet ouvrage, ſuffit pour le faire rechercher. La traduction nous en a paru exacte & très-bien écrite. Le Traducteur y a joint un très-grand nombre de notes ſavantes, pleines d'érudition & de recherches ſur tout ce qui regarde *Pythagore*.

Observations Météorologiques. Juillet 1762.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. du matin.	*A 3 h. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	11¼	20½	15¼	28 1¾	28 1¾	28 2
2	12½	21	14½	28 2	28 1¾	27 11⅓
3	12	19½	13¼	28 1¼	28 1	28 ½
4	11½	19	13¾	28 ¼	28 1	27 11¾
5	11½	19½	12½	27 11½	28	28 2
6	10¼	20	15½	28 2½	28 2½	28 2¼
7	12	21½	15	28 2	28 1½	28 2⅔
8	13	20	16½	28 3½	28 3½	28 3½
9	16	20	17	28 3½	28 3¾	28 4¼
10	14¾	26	17¼	28 4¾	28 4¼	28 4
11	14¾	26	17½	28 3¾	28 3½	28 3⅛
12	14¾	26½	16½	28 2¼	28 2¼	28 2
13	15	27¼	20½	28 1	28 1½	28 1½
14	18¼	27½	22	28 1¼	28 1	28 ¼
15	18¾	27½	18	28 ½	28 2	28 2¼
16	15	24½	17½	28 2	28 2½	28 2
17	15	27	18¼	28 2	28 1½	28 1½
18	15½	27¼	19	28 1⅔	28 1½	28 1⅓
19	18	26½	19	28 1	28 2	28 2½
20	18	26½	18	28 3	28 3½	28 4
21	17	27½	18	28 4½	28 4¼	28 4⅓
22	17	27	16½	28 4⅔	28 5	28 5¼
23	15	26¼	18	28 5⅓	28 4½	28 4¼
24	16	25¾	16¼	28 4	28 ¼	28 4⅓
25	14½	24¾	16¼	28 4½	28 4¼	28 3½
26	14½	24½	18½	28 3	28 2¼	28
27	15½	26½	17	27 11	27 10¾	27 11½
28	15	25	19	27 11¾	28	28
29	17	26	17¼	28	27 11 $\frac{2}{4}$	28
30	15	20	16½	28	27 11¾	28
31	15	25	16½	28	28	28

ETAT DU CIEL.

	La Matinée.	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
1	N. ſer. beau.	N-N-O. beau.	Beau.
2	N-N O. ſer. b.	N-N-O. beau.	Beau.
3	N-N-O. ſer. b.	N-N-O. b. ſer.	Serein.
4	N - O. beau.	N - O. beau.	Beau.
5	O N-O. beau.	O-N-O. b. ſer.	Serein.
6	N-N-O. beau.	N-N O. beau.	Beau.
7	N-N-O. beau.	O. n. ond. beau.	Beau.
8	O-N-O. beau.	O-N-O. n. b.	Beau.
9	N-O. couvert.	N-O. couvert.	Nuages.
10	N - O. beau.	N-O. beau. ſer.	Serein.
11	N - O. ſerein.	N - O. ſerein.	Serein.
12	N - O. ſerein.	N - O. ſerein.	Serein.
13	N - O. ſerein.	N-N-E. ſerein.	Serein.
14	S-S-O couvert. nuag.	S-S-O. nuag. pl. ond. beau.	Nuag. écl. la nuit écl. tonn.
15	S-S-O. beau.	S-S-O. beau.	Nuag. écl. t.
16	S - O. beau.	S - O. beau.	Beau.
17	S - O. beau.	S - O. beau.	Beau.
18	O-N-O. beau.	O-N O. beau.	Beau.
19	N-N O. beau.	O-N-O. beau.	Serein.
20	S - O. beau.	S-O. b. ſerein.	Serein.
21	S. ſerein.	O N-O. ſerein.	Serein.
22	N-N-O. ſ. c. b.	O-N-O. b. ſer.	Serein.
23	O-N-O. ſerein.	N-N-O. ſerein.	Serein.
24	N. ſerein.	N. ſerein.	Serein.
25	N. ſerein beau.	N. beau. ſerein.	Serein.
26	O-S-O. beau.	O-S-O. beau.	Beau.
27	S - O. nuag.	S O. n. pl. t.	Beau.
28	O. beau.	O. beau. nuag.	Nuages.
29	O. couvert. nuages.	S O. éc. tonn. pluie, nuag.	Nuag. la nuit pluie.
30	E. couv. pl. f. ondée. tonn.	N. fort. ond. tonnerre nuag.	Nuages.
31	O. beau.	O. n. éc. tonn.	Nuages.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 27 degrés & demi au-dessus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 10 degrés un quart au-dessus du même point: la différence entre ces deux termes a été de 17 degrés un quart.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 5 lignes un tiers; & son plus grand abaissement de 27 pouces 10 lignes trois quarts: la différence entre ces deux termes est de 7 lignes cinq douziemes.

Le vent a soufflé	8	fois du N-N-O.
	7	fois de l'O-N-O.
	6	fois du N-O.
	5	fois du S-O.
	4	fois du N.
	4	fois de l'O.
	2	fois du S-O.
	1	fois du N-N-E.
	1	fois de l'E.
	1	fois du S.
	1	fois de l'O-S-O.

Il y a eu	14	jours de beau.
	8	jours sereins.
	2	jours couverts.
	7	jours de nuages.
	5	jours de pluie.
	6	jours d'éclairs & de tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juillet 1762.

Les catarres épidémiques qui avoient été obſervés dans les mois précédens, ont duré pendant tout ce mois : ils ont été plus ou moins accompagnés de fievres, de maux de tête, de laſſitudes ſpontanées, &c. La fievre, comme toutes celles de cette eſpece, étoit caractériſée par des horripilations fréquentes ; elle s'eſt terminée, le plus communément, par des ſueurs, plus ou moins fétides.

Outre ces catarres, on a obſervé, pendant ce mois, des dévoiemens accompagnés de douleurs de colique ; des fievres ſynoques, ſimples & putrides, & des fievres intermittentes automnales, qui paroiſſent avoir commencé cette année, de très-bonne heure. On a vu auſſi, dans certains quartiers de Paris, une aſſez grande quantité de rougeoles, & quelques petites-véroles, plus ou moins malignes.



Obſervations Météorologiques faites à Lille pendant le mois de Juin 1762, par M. BOUCHER, Médecin.

Ce mois a été pluvieux, ſur-tout après le 15, quoique le mercure, dans le barometre, n'ait deſcendu, de tout le mois, que peu de lignes au-deſſous du terme de 28 pouces, ſi ce n'eſt le 9, qu'il a baiſſé juſqu'à 27 pouces 6 lignes. Il y a eu, pluſieurs jours, de groſſes pluies, après le 15.

Nous avons eſſuyé encore, ce mois, d'aſſez vives chaleurs; mais elles n'ont point augmenté proportionnément dans le tems du ſolſtice; car, du 20 au 30, elles ont été modérées : la liqueur du thermometre avoit monté à 22 degrés, le 15 & le 16; depuis le 20 juſqu'au 30, elle n'eſt parvenue, aucun jour, au terme de 19 degrés.

Le vent a été Nord preſque tout le mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 22 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 10 degrés : la différence entre ces deux termes eſt de 12 degrés

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juillet 1762.

Les catarres épidémiques qui avoient été obſervés dans les mois précédens, ont duré pendant tout ce mois : ils ont été plus ou moins accompagnés de fievres, de maux de tête, de laſſitudes ſpontanées, &c. La fievre, comme toutes celles de cette eſpece, étoit caractériſée par des horripilations fréquentes ; elle s'eſt terminée, le plus communément, par des ſueurs, plus ou moins fétides.

Outre ces catarres, on a obſervé, pendant ce mois, des dévoiemens accompagnés de douleurs de colique ; des fievres ſynoques, ſimples & putrides, & des fievres intermittentes automnales, qui paroiſſent avoir commencé cette année, de très-bonne heure. On a vu auſſi, dans certains quartiers de Paris, une aſſez grande quantité de rougeoles, & quelques petites-véroles, plus ou moins malignes.



Observations Météorologiques faites à Lille pendant le mois de Juin 1762, par M. BOUCHER, Médecin.

Ce mois a été pluvieux, sur-tout après le 15, quoique le mercure, dans le barometre, n'ait descendu, de tout le mois, que peu de lignes au-dessous du terme de 28 pouces, si ce n'est le 9, qu'il a baissé jusqu'à 27 pouces 6 lignes. Il y a eu, plusieurs jours, de grosses pluies, après le 15.

Nous avons essuyé encore, ce mois, d'assez vives chaleurs; mais elles n'ont point augmenté proportionnément dans le tems du solstice; car, du 20 au 30, elles ont été modérées : la liqueur du thermometre avoit monté à 22 degrés, le 15 & le 16; depuis le 20 jusqu'au 30, elle n'est parvenue, aucun jour, au terme de 19 degrés.

Le vent a été Nord presque tout le mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 22 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 10 degrés : la différence entre ces deux termes est de 12 degrés

res voies : la crise la plus ordinaire étoit par l'expectoration ; peu de personnes ont été guéries par des sueurs.

Il y a eu de plus, des fievres continues ; les unes, vraies synoques putrides ; les autres, putrides vermineuses, avec un caractere de malignité, des péripneumonies & pleurésies légitimes, d'un caractere fâcheux, mais heureusement ces maladies n'ont pas été fort communes.

Nous avons eu aussi beaucoup de diarrhées bilieuses, qui, dans quelques-uns, ont fort approché du *cholera-morbus ;* & nombre de personnes ont eu des éruptions cutanées, sans fievre.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Par M. A. Roux, Médecin de la Faculté de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

OCTOBRE 1762.

TOME XVII.



A PARIS,

Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

OCTOBRE 1762.

ELEMENS

De Pharmacie théorique & pratique, contenant toutes les opérations fondamentales de cet art, & une explication de ces opérations, par les principes de la Chymie ; la maniere de bien choisir, de préparer & de mêler les médicamens, avec des remarques & des réflexions sur chaque procédé ; les moyens de reconnoître les médicamens falsifiés ou altérés ; les recettes des médicamens nouvellemens mis en usage ; les principes fondamentaux de plusieurs arts dépendans de la Pharmacie, tels que l'art du Confiseur, & ceux de la préparation des eaux de senteur & des liqueurs de table ; avec une Table des vertus & doses des médicamens ; par M. BAUMÉ*, maître Apothicaire de Paris, & Démonstratur en Chymie. A Paris, chez la veuve* Damoneville, & Musier *fils ; Didot jeune, & de* Hansy, 1762, *gros* in-8o. *Prix relié 6 livres.*

LA Pharmacie est cette branche de la médecine pratique qui apprend à connoître, à conserver & à préparer les différens

médicamens que le Médecin peut appeller au ſecours de la nature pour le rétabliſſement de la ſanté. Les premiers Médecins, qui n'ont employé qu'un petit nombre de remedes ſimples, auxquels ils ne faiſoient ſubir preſqu'aucune préparation, paroiſſent s'être peu occupés de cette partie de l'art de guérir : ce n'eſt que long-tems après Hippocrate qu'on imagina, en faveur de quelques Princes, ces fameux antidotes qu'un reſpect pour l'antiquité, que j'oſe appeller ſuperſtitieux, a fait conſerver juſqu'à ce jour, malgré la confuſion qui regne dans le mêlange des drogues qui les compoſent, & le peu de choix qu'on y a apporté : la manie de cette eſpece de compoſition, dont les meilleurs eſprits n'ont pu ſe garantir, a duré juſqu'au renouvellement des lettres. Les Arabes cultiverent cependant la Pharmacie avec un peu plus de ſuccès ; s'ils n'ont pas été plus exacts dans le choix des ſubſtances qu'ils ont fait entrer dans leurs médicamens, ils ont porté plus de ſoin dans les préparations qu'ils leur ont fait ſubir ; & quoique, même à cet égard, ils ne ſoient pas ſans reproche, on doit cependant les regarder comme les reſtaurateurs de la Pharmacie ; mais ce n'eſt que depuis que la chymie a porté ſon flambeau dans cette ſcience, qu'elle a paru faire des progrès ſolides.

Parmi les Auteurs qui ont écrit ſur la Phar-

macie, les uns ne se sont occupés que de la connoissance des médicamens & de leurs propriétés; les autres ont donné les formules des mêlanges qu'on pouvoit en faire; d'autres enfin ont prescrit les regles qu'on devoit suivre pour faire ces mêlanges avec exactitude. Quelque nombreux que soient les ouvrages que nous avons sur chacune de ces trois classes, parmi lesquels il y en a un très-grand nombre d'excellens, nous ne pouvons pas nous flatter encore d'avoir de bons élémens de Pharmacie; & on n'en sera pas étonné, si l'on réfléchit aux connoissances presqu'infinies qu'une telle entreprise suppose dans celui qui ose s'en charger; car il faut non-seulement bien connoître toutes les substances dont les Médecins ont pu faire usage jusqu'ici, mais encore les effets qu'elles sont capables de produire, quand elles sont appliquées au corps animé; celles des parties de ces substances qui produisent ces effets; la maniere d'extraire & de séparer ces parties de celles qui n'ont pas la même efficacité, ou qui même produiroient des effets contraires, & quelquefois funestes; enfin les changemens que ces substances éprouvent, & par conséquent les effets qu'elles sont capables de produire, après qu'on les a préparées & mêlées avec d'autres substances; ce qui suppose un nombre si prodigieux d'expériences, dont une très-

grande partie n'eſt pas encore faite, qu'on doit craindre de ne pas voir paroître de ſitôt un ouvrage auſſi déſirable. Ce n'eſt pas qu'en recueillant avec ſoin les expériences qui ſont répandues dans les livres, on ne pût en déduire des principes sûrs, & établir des regles qui feroient un corps de doctrine ſuffiſant pour conduire le Médecin dans ſes preſcriptions, & l'Artiſte dans ſes procédés; mais pour qu'un pareil ouvrage fût auſſi utile qu'il peut l'être, il faudroit qu'il y régnât beaucoup d'ordre & de méthode; que les définitions fuſſent claires, & que les opérations y fuſſent décrites d'une maniere préciſe & exacte. Voyons ſi les élémens que M. Baumé préſente au public réuniſſent ces avantages.

Dans une eſpece d'introduction que cet Auteur a mis à la tête de ſon livre, il avertit qu'il a fait un très-grand uſage de la Pharmacopée de Jacques Sylvius, traduite par Caille, en 1574; ouvrage qu'il met à la tête de ce que les modernes ont écrit ſur cette ſcience, ceux qui ont été publiés depuis, n'étant, ſelon lui, ni auſſi méthodiques ni auſſi concis; mais on ſait que le talent de M. Baumé n'eſt pas l'érudition. On pourroit même dire qu'il a puiſé le très-petit catalogue d'Auteurs qu'il indique dans une Lettre qui a été inſérée dans le Mercure de France, pour le mois de Juillet 1761,

dont il a copié jusqu'aux fautes; mais cette discussion est de trop peu d'importance pour nous y arrêter maintenant.

Après avoir rejetté la division que l'on avoit fait de la Pharmacie, en galénique & en chymique, M. Baumé distribue son ouvrage en quatre parties, qui devroient traiter *de la connoissance*, de *l'élection* ou *choix*, de la *préparation* & de la *mixtion des médicamens*; mais il paroît que, quoique des élémens ne pussent supposer la connoissance d'aucune partie de l'art, notre Auteur a cru pouvoir se dispenser de traiter de la connoissance des médicamens, qui est cependant la base sur laquelle toute la doctrine pharmaceutique doit porter. Il s'étend un peu plus sur la seconde partie, qui traite du choix de ces mêmes médicamens; & il donne des regles générales, prises la plupart de Sylvius, sur *le choix des simples*, sur *le tems de les cueillir*, sur *celui de se procurer les racines*. Il traite ensuite en autant d'articles particuliers, du *choix des plantes*, des *fleurs*, des *semences*, des *fruits*, des *bois*, des *écorces*, des *animaux & de leurs parties*; des *minéraux*, de la *dessiccation des drogues simples*, de leur *conservation*, de la *sophistication de ces mêmes drogues simples, & des moyens de la reconnoître*; enfin il termine cette partie par un petit Traité des instrumens qui servent dans la Pharma-

cie. Ce petit Traité, ſur lequel nous aurons lieu de faire quelques remarques, auroit ſans doute mieux trouvé ſa place dans l'Introduction ou à la tête de la troiſieme partie. En général, ſi l'on retranchoit de cette partie les choſes vagues, hazardées ou étrangeres au ſujet, on vertoit que le reproche que M. Baumé fait à ceux qui ont écrit ſur la Pharmacie, d'avoir traité cette matiere trop ſuperficiellement, n'eſt pas, à beaucoup près, auſſi bien fondé qu'il a pu le lui paroître. On trouve en effet dans preſque tous les corps de Pharmacie, tels que ceux de Renodeau, de Lemort, de Charas, de Lemery, de Quincy, &c. à-peu-près tout ce qu'il dit d'eſſentiel, préſenté à la vérité d'une façon plus préciſe, ſans être moins exacte ; & Sylvius lui-même avoit emprunté (comme il en avertit en plus d'un endroit) de Dioſcoride, de Galien, & principalement de Meſué, ſur l'Antidotaire duquel il nous a donné un très-bon Commentaire, tout ce qu'il dit de général ſur le choix, la deſſiccation & la préparation des drogues ſimples ; ce qui ſe réduit à peu de choſe. En effet, chaque ſubſtance a un caractere particulier qui la diſtingue ; ce n'eſt donc que dans la deſcription des médicamens qu'on peut puiſer les marques de leur bonté. Auſſi Sylvius, dans le premier livre de ſa Pharmacopée, s'attache-t-il plutôt à indi-

quer les marques particulieres auxquelles on reconnoît la bonté de telles ou telles substances, qu'à donner des regles générales, sujetes à un si grand nombre d'exceptions.

M. Baumé prescrit, page 32 de son Livre, de faire sécher les plantes au soleil ou dans une étuve ; & il cite à ce sujet Sylvius, à qui il fait dire que la méthode de faire sécher les plantes à l'ombre est très-défectueuse. On lit cependant dans le Chapitre XXII de la Pharmacopée *de cet Auteur*, qu'*il faut faire sécher les roses le jour même qu'on les a cueillies, les mettant au soleil & les tournant souvent : car à grand peine se pourroient-elles sécher à l'OMBRE, ENCORE QU'IL VAUDROIT* BIEN MIEUX* ; & un peu plus bas : *Toutes les autres herbes veulent être séchées à l'OMBRE, sinon que la nécessité qu'on en a contraigne de les sécher au feu ou au soleil.* Nous tâcherons de développer ci-dessous les raisons qui ont pu engager M. Baumé à faire honneur à cet Ecrivain de la regle qu'il établit ; ce n'est pas ici le lieu de nous y arrêter ; nous ne releverons pas non plus l'explication qu'il donne du changement qui arrive à la couleur de certaines plantes pendant la dessiccation.

Malgré la promesse que M. Baumé fait dans l'avertissement qu'il a mis à la tête

de son Livre, de faire mieux connoître qu'on n'avoit fait jusqu'à lui les moyens de découvrir les falsifications des drogues, il ne fait mention que de 34 substances dans l'article qu'il a consacré à cet objet ; & ce qu'il en dit est plus propre à donner des leçons aux falsificateurs, qu'à prémunir contre leurs fraudes ; reproche que nous serions également fondés à lui faire, relativement aux falsifications qu'il indique des remedes composés. Parmi les falsifications des drogues simples qu'il rapporte, il y en a quelques-unes de si absurdes & de si faciles à découvrir, qu'il n'est pas possible qu'elles soient faites à dessein. Telle est la substitution ou le mêlange des prunelles aux baies de nerprun ; celui de la gomme-gutte à la résine de jalap, &c. Mais il est tems que nous passions à la troisieme partie. En vain chercheroit-on quelque ordre, ou quelque méthode dans la distribution ou la disposition des matieres qui y sont traitées ; tout y est confondu. Il décrit pêle-mêle les préparations des végétaux, des animaux & des minéraux ; il ne suit pas même l'ordre des opérations qu'il leur fait subir ; ainsi, dans l'impossibilité où nous sommes de présenter à nos lecteurs une idée générale des matieres contenues dans cette partie, nous nous contenterons d'examiner deux ou trois morceaux principaux, pour leur

donner une esquisse des connoissances qu'on peut espérer de puiser dans cet ouvrage.

Nous commencerons par le *soufre lavé.* M. Baumé prescrit *de prendre la quantité que l'on veut de soufre en canons, de le faire fondre à une douce chaleur, dans une terrine non vernissée, d'y ajouter le double de son poids d'eau bouillante; de faire bouillir le tout pendant un quart d'heure; de décanter l'eau, qu'on peut jetter comme inutile; de réitérer la même opération jusqu'à quatorze fois; ensuite de faire sublimer le soufre pour le réduire en fleurs.* Les plus expérimentés des Chymistes modernes avoient cru cette opération parfaitement inutile, & que le soufre sublimé sans lotions préliminaires étoit aussi pur que celui qui avoit été lavé; mais M. Baumé nous apprend dans une remarque, que *le soufre est une substance qu'on retire ordinairement des pyrites, qui fournissent en même tems de l'alun & de la sélénite, qu'on se propose, par les différentes ébullitions, de dissoudre & de séparer les substances salines qui peuvent altérer sa pureté, & que la sublimation qu'on lui fait éprouver, est même nécessaire pour séparer les substances terreuses qu'il peut contenir.* Il ignore sans doute que cette sublimation suffit également pour en séparer les parties salines qu'il y suppose, ou il croit peut-être que l'alun & la sélénite peuvent

monter au degré de chaleur qui eſt néceſſaire pour faire ſublimer le ſoufre ; car ſi ces ſubſtances ne peuvent pas monter, toutes les lotions qu'il preſcrit ſont ſuperflues, & ne ſervent qu'à augmenter le prix du médicament, ſans le rendre meilleur.

M. Baumé confond, ſous le nom de ſuc, les parties fluides des végétaux & des animaux, dont il traite fort au long : il les diviſe en *ſucs aqueux*, dans leſquels le principe aqueux domine ; en *ſucs huileux*, ſous leſquels il comprend les huiles, les graiſſes des animaux, les baumes naturels & les réſines ; enfin, en *ſucs laiteux*, qui ſont, ſelon lui, des émulſions naturelles, & contiennent de la gomme & de la réſine ; ce ſont ceux qui fourniſſent les gommes-réſines. Après cette diviſion, il donne la maniere de tirer le ſuc des différentes eſpeces de plantes, par l'expreſſion, & celle de les clarifier. Delà il paſſe aux ſels eſſentiels, qu'il définit, *des matieres ſalines qui conſervent un certain nombre de propriété des ſubſtances d'où on les a tirées.* Il diſtingue ces ſels des ſels vitrioliques, du nitre & du ſel marin, qu'on trouve auſſi dans les plantes ; & il prétend que *ce ſont eux* (les *ſels eſſentiels* ſans doute) *qui, en ſe combinant avec les parties SALINES, EXTRACTIVES, huileuſes & GOMMEUSES, forment ce qu'on appelle EXTRAIT, dans les*

plantes. On ſent aſſez, ſans que nous le faiſions remarquer, combien l'idée qu'il donne ici des extraits eſt abſurde & ridicule. Ces ſels eſſentiels ſont, ſelon M. Baumé, compoſés d'acide, d'huile & de terre, & peuvent être comparés au tartre du vin, dans lequel il ſuppoſe ſans doute la même compoſition; mais il paroît qu'il n'a pas encore examiné ſuffiſamment ces matieres, parmi leſquelles il range le ſucre, la manne & les autres concrétions ſucrées. Ces recherches ſur les ſels eſſentiels, fort étrangeres à la Pharmacie, le conduiſent à l'examen du ſel qu'on vend ſous le nom de ſel eſſentiel d'oſeille *qu'il avoit d'abord cru tiré des tamarins*; mais le ſel qu'il a obtenu de cette drogue, n'avoit qu'une très-légere ſaveur acide; ce qui ne s'accorde pas avec le ſel eſſentiel d'oſeille. Cela lui donne lieu de faire une nouvelle digreſſion ſur le ſel eſſentiel des tamarins; & il dit que *l'acide vitriolique affoibli ou concentré, verſé ſur ce ſel, n'en dégage rien; qu'expoſé au feu*, ce ſel *brûle à-peu-près comme le tartre, qu'il exhale la même odeur, & qu'il laiſſe une cendre légérement alkaline. Ce ſel demande moins d'eau bouillante que la crême de tartre, pour être diſſous; ſa ſolution eſt preſque ſans couleur: elle a une très-légere ſaveur acide; elle rougit la teinture de tourneſol, & précipite en écaillé blanc la diſſolution de*

mercure faite par l'acide nitreux ; l'alkali fixe y occasionne un précipité terreux peu abondant. M. Baumé conclut de ce prétendu précipité blanc, que *ce sel pourroit contenir de l'acide marin qui y seroit combiné avec une base qui n'a que peu ou point d'affinité avec l'acide vitriolique, puisque cet acide même concentré n'a point dégagé l'acide marin.* S'il étoit permis de se contenter de conjectures dans une chose que l'expérience seule doit décider, on pourroit dire avec plus de vraisemblance, que cet acide est de nature vitriolique, les sels de cette espece produisant un *coagulum* blanc, lorsqu'on les mêle à la dissolution de mercure dans l'acide nitreux, comme l'acide marin. On avoit cru jusqu'ici que l'acide des tamarins avoit, comme presque tous les autres acides des végétaux, la propriété de décomposer le sel de seignette, & le sel végétal, parce qu'on voyoit dégager du mêlange des solutions de ces deux sels une matiere pulvérulente saline qu'on avoit prise pour de la crême de tartre. M. Baumé *pense*, il ne dit pas sur quel fondement, *que ce dépôt n'est autre chose que l'acide des tamarins précipité par c s sels végétaux plus solubles que lui* ; mais ce n'est encore qu'une conjecture qu'il promet de vérifier.

Dans l'article sur les fécules, que notre

Auteur traite à la ſuite de cette digreſſion ſur la nature du ſel eſſentiel de tamarins, il donne la méthode qu'on preſcrit ordinairement dans les Pharmacopées, pour préparer les fécules des racines des végétaux, à laquelle il propoſe d'en ſubſtituer une qu'il prétend nouvelle & de ſon invention. Il décrit, à cette occaſion, un procédé pour faire l'amydon; qu'il a copié dans Sylvius, d'après lequel on peut conjecturer qu'il n'a jamais fait ni vu faire cette préparation. Il propoſe cependant de ſubſtituer au bled qu'on emploie ordinairement pour cela, les fécules de certaines racines, ignorant ſans doute, qu'il y a long-tems qu'on ſait que les racines d'arum, les pommes de terre, &c. peuvent être employées à cet uſage, & qu'il y a même eu dans le Languedoc des établiſſemens faits à ce ſujet. Ce que nous venons de dire eſt plus que ſuffiſant pour faire connoître la maniere dont M. Baumé traite ſes ſujets : nous ne le ſuivrons pas dans ce qu'il dit ſur les ſucs huileux, ni ſur les ſucs laiteux ; cela nous entraîneroit dans des diſcuſſions trop longues pour un extrait.

On mêle enſemble pluſieurs ſubſtances, & on en forme des médicamens compoſés, ſoit pour les rendre moins dégoûtans ou plus efficaces, ſoit pour corriger ce que leur action peut avoir de trop violent, ou

pour en augmenter l'énergie, soit enfin pour pouvoir remplir plusieurs vues à la fois. C'est donc avec raison qu'on a regardé la partie de la Pharmacie, qui traite de ces mêlanges, comme une des plus essentielles; elle suppose la connoissance la plus parfaite de la nature des médicamens & de l'action réciproque qu'ils peuvent exercer les uns sur les autres. C'est faute d'y faire assez d'attention, qu'il arrive très-souvent qu'on prescrit de mêler ensemble des substances qui, par l'action qu'elles exercent les unes sur les autres, se décomposent ou se combinent, & forment un tout, dont les effets ne répondent pas toujours aux vues que le Médecin s'étoit proposées. Pénétré sans doute de l'importance de cette partie, M. Baumé y a consacré plus de deux tiers de son ouvrage; mais ce qu'il en a dit est plutôt relatif aux manipulations de l'Artiste, qu'aux vues qui doivent conduire le Médecin dans la prescription des drogues qu'il veut faire entrer dans chaque composition. Il s'étend cependant beaucoup sur les propriétés chymiques de certaines substances: nous aurons lieu de faire voir jusqu'où vont ses connoissances en ce genre.

Pour se donner un air de méthode, il divise les médicamens composés, en officinaux & en magistraux, & subdivise les

premiers en internes & en externes. Il traite donc d'abord des médicamens officinaux internes, ensuite des externes, enfin des médicamens magistraux. On trouve, à la tête de cette partie, immédiatement après ces divisions & ces subdivisions, un Extrait fort succinct de l'*art de faire les formules*, *par M. Gaubius*, après lequel il entre en matiere, & commence par les *especes*, qu'il définit, *la réunion de plusieurs simples coupés menu, dont on prend l'INFUSION COMME DU THÉ*: il ajoute tout de suite qu'*on ne les emploie jamais pour les décoctions*; cependant dans ses remarques, pag. 198, il dit qu'*on y peut faire entrer des semences, des gommes, des résines séches, des matieres animales, comme la corne de cerf, le castoreum*, &c. Ignore-t-il donc que les résines seches, la corne de cerf, &c. ne donnent rien dans les infusions proprement dites, dont le véhicule est toujours de l'eau; ou bien auroit-il confondu, sans en rien dire, les *especes pour les infusions*, avec ces collections de drogues qu'on met en poudre pour les électuaires, auxquelles on donne le même nom?

Dans l'article suivant, après avoir défini les infusions *des médicamens liquides, qui se font à froid, ou à l'aide d'une douce chaleur, mais jamais par ébullition*, il con-

tinue: Les *principaux véhicules des infuſions ſont l'eau, le vin, le vinaigre, l'eau-de-vin, l'eſprit-de-vin, &c.* ce qui prouve qu'il prend le mot infuſion dans toute ſon étendue. Il ne donne cependant de regle que pour les infuſions dans l'eau, qu'on appelle infuſions par excellence; & il renvoie les autres eſpeces d'infuſions, tels que les vins médicinaux & les teintures, après les décoctions, & les infuſions dans les huiles, parmi les médicamens externes; mais, nous l'avons déjà dit, c'eſt en vain qu'on chercheroit quelque ordre & quelque méthode dans cet ouvrage; tout y eſt confondu, tout y eſt déplacé: l'article des décoctions, celui des vins médicinaux & celui des teintures pourroient donner lieu à plus d'une remarque. Nous ne nous y arrêterons cependant pas; car qui pourroit relever toutes les fautes dont ces Elémens fourmillent?

Ce que les médicamens ont de dégoûtant, ont fait rechercher, dès les premiers âges de la médecine, le moyen de pouvoir les adminiſtrer ſous le moindre volume poſſible, ſans leur rien faire perdre de leurs vertus. L'obſervation ayant appris que les ſucs qui s'extravaſoient ſur les différentes parties des végétaux, épaiſſis par l'évaporation de leur partie la plus fluide, que la chaleur du ſoleil procuroit, contenoient la vertu de ces mêmes végétaux: on en con-

clut qu'on obtiendroit le même avantage, en faiſant épaiſſir de la même maniere les ſucs des végétaux tirés par art; c'eſt ainſi qu'on prépara d'abord l'élaterium; mais, comme beaucoup de plantes, faute d'une humidité ſuffiſante, ne donnoient que peu ou point de ſuc, on ſuppléa à l'humidité qui leur manquoit, par le moyen de l'eau, & on obtint le même avantage. Inſenſiblement on a employé différens menſtrues pour ſéparer ainſi, des parties inactives des plantes, celles dans leſquelles on croyoit que réſidoient leurs vertus. On a donné à cette ſéparation le nom d'*extraction*; & celui d'*extraits*, aux ſubſtances qu'on obtenoit par ce mnyen; mais la chymie ayant fait uſage de ces extractions pour perfectionner l'analyſe, on s'eſt bientôt apperçu que ces extraits n'étoient pas, à beaucoup près, de la même nature, & avoient des propriétés différentes; ce qui les a fait ranger ſous différentes claſſes, & rapporter aux ſubſtances auxquelles ils appartenoient. C'eſt principalement aux travaux de MM. Boulduc, Neuman, Boerhaave & Rouelle, que nous ſommes redevables des connoiſſances que nous avons de ces différentes ſubſtances. Le dernier, ſur-tout, paroît avoir mis le complément à cette partie de l'analyſe végétale: ſa doctrine ſe trouve expoſée, en partie, dans une Diſſertation de M. Venel, inſérée dans le recueil des

Mémoires présentés à l'Académie; & j'en ai donné le Précis dans le *Tableau de l'analyse végétale*, que j'ai ajouté au *Flora saturnisans de Henckel*. Il paroît que M. Baumé, ou n'a pas connu les découvertes de ces hommes célebres, ou les a mal-saisies. Son article des Extraits, qui seroit mieux placé dans un ouvrage de Chymie, que dans des Elémens de Pharmacie, ne présente que des idées très-vagues & peu exactes. Il divise les substances que la chymie retire des végétaux & des animaux, par le moyen des différens menstrues, en *extraits gommeux* ou *mucilagineux*, *gommeux* & *résineux*, *savonneux*, & en *résineux*, ou *résines pures*. Il est aisé de juger par la définition qu'il donne de ces substances, sur-tout par celle de ses prétendus extraits *gommeux & résineux*, & par celle de ceux qu'il appelle *savonneux*, non-seulement qu'il n'a point d'idées nettes sur les différentes substances qui entrent dans la composition des végétaux, ni sur l'ordre de leurs combinaisons, mais encore qu'il ne sait même pas ce que c'est que combinaison; puisque, après avoir dit que *les extraits gommeux & résineux fournissent dans l'eau en même tems de la gomme & de la résine*, il propose pour exemple le jalap, qui donne par l'extraction dans l'eau, un extrait amer insoluble dans l'esprit-de-vin. Il est vrai que la partie rési-

neuſe, à la faveur de cet extrait, ſe tient ſuſpendue dans la liqueur, tant qu'elle eſt chaude; mais elle ſe dépoſe dans le refroidiſſement, au lieu que le quinquina qui lui fournit un ſecond exemple, donne dans l'eau une ſubſtance également ſoluble dans l'eſprit-de-vin. Cette propriété, quand même cette ſubſtance ſeroit compoſée de gomme & de réſine, comme le prétend M. Baumé, auroit dû le faire diſtinguer du jalap, dont la partie extractive n'eſt pas ſoluble dans l'eſprit-de-vin, d'autant mieux que la partie extractive du jalap eſt ſéparée de la partie réſineuſe, dans la racine même, comme le prouve l'obſervation qu'il rapporte, pag. 21 de ſon livre, où il dit avoir remarqué *que les vers qui ſe mettent aux racines, n'attaquent & ne ſe nourriſſent que de la partie ligneuſe* (il auroit parlé plus exactement, s'il eût dit, comme M. Neuman, qui a fait la même obſervation, la partie gommeuſe ou extractive,) *ſans altérer ni endommager la ſubſtance réſineuſe.* Imagine-t-il que la prétendue réſine du quinquina & des autres ſubſtances du même ordre, telles que la rhubarbe, l'opium, la partie réſino-extractive de l'aloës (qu'il confond avec ſa réſine,) le ſafran, &c. eſt également ſéparée de la partie gommeuſe; mais pourſuivons. Après avoir diſtingué quatre eſpeces d'extraits, il les

confidere, par rapport aux menſtrues qu'on emploie pour les préparer, & il traite ſucceſſivement des *extraits dont l'eau eſt le véhicule*, de *ceux qu'on prépare avec le vin*; enfin des *réſines qu'on prépare avec l'eſprit-de-vin* ou l'*æther*. Nous pourrions faire un volume de remarques ſur ces différentes matieres; mais cet Extrait n'eſt déjà que trop long. Nous allons parcourir rapidement le reſte de l'ouvrage. A la ſuite des extraits, M. Baumé parle de la diſtillation; d'abord, de la diſtillation de l'eau ſimple; enſuite de la diſtillation des plantes inodores, pour en avoir l'eau, puis celle des plantes odorantes, pour obtenir leur eſprit recteur. Il annonce qu'il va donner le procédé de Boerhaave, qu'il n'a vraiſemblablement pas lu, puiſqu'il diſtille ſes plantes au bain-marie, au lieu que Boerhaave, dans ſon premier procédé, propoſe de les diſtiller à feu nud, ce qui eſt à la vérité moins exact. Dans la diſtillation des huiles eſſentielles, M. Baumé conjecture qu'on pourroit obtenir l'huile eſſentielle des fleurs des plantes liliacées, (qui, ſelon lui, n'en donnent point par le procédé ordinaire, quoiqu'il ſoit très-aiſe d'en retirer de pluſieurs, entr'autres de la tubéreuſe) ſi on les diſtilloit avec de l'huile d'olive, au lieu d'eau; mais, ajoute-t-il, *comme la chaleur de l'eau bouillante ne ſeroit peut-être pas ſuffiſante pour faire*

élever les huiles essentielles de ces plantes, parce qu'elles sont plus pesantes (qu'en sait-t-il?) *que les huiles des plantes* AROMATIQUES. (Est-ce que les plantes liliacées ne sont pas aromatiques?) *Il voudroit qu'on mît dans la premiere piece de l'alambic, en place d'eau pure, une lessive de sel, qui seroit chargée autant que l'expérience l'indiqueroit, pour procurer à l'huile tout le degré de chaleur qu'elle peut supporter, sans se décomposer.*

La fermentation fait l'objet de l'article suivant : on y trouve cette définition savante de la putréfaction, qui, selon M. Baumé, n'est point une fermentation, *mais une analyse spontanée*, SANS CHALEUR, *ou un affaissement, un déchirement des parties du corps, par le poids de leur masse, & par la dilatation des fluides qu'ils contiennent, à l'*AIDE DE LA CHALEUR *extérieure qui dégage les principes aqueux, huileux & salins qui les constituoient.* Ce n'est pas sans raison qu'il a prévu que cette définition pourroit paroître extraordinaire; elle l'est tellement à mes yeux, que je craindrois qu'on ne m'accusât de le prêter à M. Baumé pour lui donner un ridicule, si je n'indiquois exactement la page où elle se trouve. Voyez p. 324, au troisieme *alinea.*

A la suite de la fermentation, notre Auteur traite de l'esprit-de-vin & de sa

rectification. Il préfere l'ancienne méthode des distillations fracturées, & répétées sans fin, à celle de Kunkel, qui prescrit de mêler de l'eau à l'esprit-de-vin, & de le distiller; la raison qu'il en donne, est que ce *procédé est embarrassant, parce qu'il consomme beaucoup d'eau, & qu'il faut revenir à plusieurs distillations.* Il faut lui apprendre qu'il suffit de parties égales d'eau, & qu'il n'est pas nécessaire d'employer plus de trois distillations dans une courge qui ait un pied de col pour avoir l'esprit de vin parfaitement rectifié. Après avoir donné la maniere de distiller le vinaigre, il passe aux remedes qu'on prépare avec le miel & le sucre, & traite successivement du miel & des préparations où on le fait entrer, du sucre, des syrops, qu'il appelle des *conserves liquides*, des ratafias, des confitures, parmi lesquelles il range la *gelée de corne de cerf* & le *bouillon en tablettes*; des conserves. Il traite ensuite des poudres, des électuaires, des confections, des opiats, des tablettes, des pastilles, des rotules, &c. des pilules & des trochisques. Dans les médicamens externes, il comprend les huiles par infusion & par décoction, les baumes, les linimens, les pommades, les onguents, les cérats, les emplâtres. Ensuite il donne quelques médicamens particuliers, & enfin les remedes magistraux: le Livre est terminé par un petit

Dictionnaire

Dictionnaire des termes de pharmacie, & par une table fort mal faite des vertus & doſes de médicamens.

Quelque nombreuſes que ſoient les erreurs que nous avons relevées, en faiſant l'analyſe de cet ouvrage, il s'en faut de beaucoup que nous ayons indiqué tout ce qu'il y a de défectueux : nous ne finirions pas, ſi nous voulions rapporter les contradictions ſans nombre qui s'y trouvent ; par exemple, il dit, p. 305, que pluſieurs plantes ne rendent point tout leur eſprit recteur pendant leur deſſiccation dans un bain-marie, comme Boerhaave l'avoit prétendu : *Il en reſte*, dit-il, *une grande quantité combinée avec l'huile eſſentielle renfermée dans les cellules de ces mêmes végétaux ; & quelque bien deſſéchés qu'ils ſoient, ils fourniſſent encore de l'huile eſſentielle, en les diſtillant avec l'eau ; j'ai fait ces expériences ſur le thym, la ſabine, les fleurs de lavande, & les fleurs d'orange.* Il avoit oublié dans cet endroit ce qu'il avoit dit p. 37, où il rapporte la même expérience : *Quoique je n'aie fait cette expérience que ſur les fleurs d'orange, il y a lieu de penſer que la plupart des plantes aromatiques ſont dans le même cas, comme, par exemple, le thym, le romarin, les différentes ſauges, &c.* Quelle confiance peut-on donner aux expériences d'un homme qui ſe dément ainſi

lui-même ? Il n'eſt pas étonnant qu'il ne ſoit pas plus d'accord avec lui-même ſur des choſes moins évidentes. Il regarde, p. 299, les eaux inodores comme chargées de principes qui peuvent monter dans la diſtillation, & il demande, p. 347, ce qu'elles peuvent fournir dans les eaux ſpiritueuſes. Il avoit dit, p. 90, qu'elles n'ont rien de volatil.

Ce n'eſt pas ſeulement dans ſes raiſonnemens & ſes théories que M. Baumé peche : ſes procédés ſont ſouvent incomplets ou défectueux ; par exemple, ſon appareil, pour diſtiller les fleurs de benjoin, ne doit en donner qu'une très-petite quantité à la fois ; le mêlange de ces mêmes fleurs avec le ſable pour les purifier, ne ſignifie rien, le ſable n'étant pas en état de ſe ſaiſir de leur huile ; encore s'il eût propoſé de ſe ſervir de l'argille. Son procédé pour diſtiller les huiles eſſentielles, doit en faire perdre beaucoup qui enduit le grand récipient dont il ſe ſert, & l'entonnoir dans lequel il paſſe ſon eau. Voyez les p. 306 & 307. Il paroît qu'il ne connoît pas le vaiſſeau qu'on emploie pour recevoir cette huile. Il fait digérer du ſoufre dans de l'eau-de-vie pour faire le baume de L. L. p. 221. Il mêle des coquilles d'huîtres préparées, des yeux d'écreviſſe, du corail rouge préparé, &c. avec du vitriol dans *ſa poudre abſorbante*,

p. 475, quoiqu'il n'y ait pas de garçon de laboratoire qui ne ſache que le ſoufre ne peut rien donner à l'eau-de-vie par la digeſtion, & que les terres abſorbantes décompoſoient tous les ſels métalliques, &c. &c.

Mais un reproche plus grave, qu'on eſt en droit de faire à M. Baumé, c'eſt la critique de mauvaiſe foi qu'il fait des leçons de pharmacie que M. Rouelle donne chez lui ; leçons auxquelles il n'a jamais aſſiſté, & dont par conſéquent il ne peut pas avoir d'idée. Sur quel fondement accuſe-t-il donc ce ſavant Chymiſte de s'être donné pour l'inventeur du ſerpentin, p. 73, de s'être fait honneur de l'invention des ſyrops par diſtillation, p. 399 ? Qui lui a dit qu'il preſcrivoit de faire macérer pendant quelques jours les plantes aromatiques mucilagineuſes, pour pouvoir en retirer le ſuc, comme il oſe l'avancer, p. 90, & qu'il avoit adopté l'erreur de Sylvius, qui preſcrit d'ajouter quelque liqueur appropriée, en pulvériſant les ſubſtances, dont la partie la plus ſubtile s'envole, p. 161 ? De qui tient-il le fait qu'il avance, p. 244 ? *M. Rouelle prétend*, dit-il, *qu'en employant deux parties de fer ſur huit de crême de tartre, il obtient des cryſtaux d'un ſel neutre composé du tartre & du fer.* Quand M. Rouelle lui a-t-il nié que l'eſprit de vin qu'on fait digérer longtems ſur du ſel de tartre, & qu'on fait diſ-

tiller enſuite, retient des propriétés alkalines? Voyez la p. 243. Comment ſait-il que ce Chymiſte *préconiſe l'ordre que Sylvius établit pour la pulvériſation des ſubſtances qui doivent former une poudre compoſée, parce qu'il prétend l'avoir imaginé*, p. 465 & p. 467; qu'il prétend que c'eſt à la ſéparation de la cire avec l'huile qu'eſt dû le phénomene que préſente la cire fondue avec l'huile d'amandes douces dans la proportion de deux & demi à quatre; phénomene qui conſiſte en ce que la cire paroît d'abord n'avoir rien perdu de ſa dureté; mais ſi on la racle, elle devient molle, & ne reprend plus ſa premiere conſiſtance, à moins qu'on ne la ſonde de nouveau? Voyez la p. 643. Quel but M. Baumé a-t-il pu ſe propoſer en avançant ces fauſſetés? N'a-t-il pas dû prévoir que le démenti le plus formel ſeroit le prix de ſa témérité, & que deux cents Diſciples de M. Rouelle, dont les noms, le ſavoir & les rangs doivent néceſſairement entraîner la conviction la plus parfaite, témoigneront avec moi, que tous ces faits ſont faux & controuvés? Mais qu'eſt-il beſoin d'avoir recours au témoignage des diſciples de ce ſavant Chymiſte que les lecteurs ne ſe donneront ſans doute pas la peine de recueillir, lorſque nous pouvons les mettre à portée de ſe convaincre par eux-mêmes du degré de confiance

qu'ils peuvent accorder aux assertions de M. Baumé ?

Il dit, pag. 38 : *Plusieurs personnes se sont appliquées à dessécher les plantes, en conservant non-seulement leurs couleurs vives & brillantes, mais même leur forme & leur port naturel ; il paroît que le procédé par lequel on y parvient* (ce procédé que M. Baumé décrit ensuite, consiste à les dessécher dans le sable) *a été publié, pour la premiere fois, par le Pere Ferrari Jésuite, dans son excellent Traité de la culture des fleurs, imprimé en latin à Rome, en 1623, & réimprimé à Amsterdam en 1646. Le Pere Ferrari avoue même tenir son procédé de Jean-Rodolphe Camerarius. Mais, malgré son ancienneté ; on vient de le donner dans le Mercure de France, comme une découverte nouvelle, & même dont l'honneur appartient à M. Rouelle.* Qui ne croiroit après cela que M. Rouelle se donne pour l'Inventeur de la dessiccation des plantes dans le sable, ou du moins qu'on lui attribue cette découverte dans le Mercure ? Voici cependant ce qui en est. On trouve, p. 189 du second volume du Mercure de France pour le mois de Janvier 1761, & non pas pour le mois de Juin, comme le dit M. Baumé, *une méthode pour dessécher les fleurs, & les conserver dans leur forme naturelle.* L'Auteur débute par ces

mots : *Dans le Journal économique du mois de Décembre* 1755, *on rapporte une expérience faite à Bologne en l'année* 1745, *par M. Joseph Monti.* Il décrit enſuite le procédé de M. Monti, tel que M. Baumé le rapporte, p. 39, à la fin duquel il ajoute : *Le tems le plus favorable à la deſſiccation, eſt celui où l'air eſt en même-tems chaud, ſec & agité. Il y a long-tems que M. Rouelle enſeigne dans ſon Cours de Pharmacie, que pour bien deſſécher les plantes que l'on veut conſerver pour la ſaiſon, où l'on ne peut s'en procurer de fraîches, il faut en hâter la deſſiccation en les expoſant au ſoleil & à un courant d'air rapide. Tout le monde a pu obſerver que le foin rapidement deſſéché, conſerve une belle couleur verte, & qu'il a une ſaveur qui le fait préférer par les animaux qui s'en nourriſſent, à celui dont la deſſiccation a été lente.* M. Rouelle enſeigne donc qu'il faut, non pas deſſécher les plantes dans le ſable, mais au ſoleil, & rapidement. Cela eſt ſi vrai que M. Rigault de S. Quentin, dont M. Baumé cite la Lettre inſérée dans le premier Vol. du Mercure pour le mois de Juillet 1761, Lettre qu'il appelle une réponſe judicieuſe, s'attache à prouver que M. Monti n'eſt pas l'inventeur de la méthode de deſſécher les plantes dans le ſable ; ce qu'il dit de M. Rouelle ſe réduit au paſſage ſuivant : *On*

trouve dans les Pharmacopées de Brandebourg, Ausbourg, Strasbourg, Vienne, Wirtemberg, &c. ce principe général & connu de tout le monde que pour deſſécher les plantes d'une maniere à les bien conſerver, il faut les expoſer au ſoleil & à un courant d'air rapide. Il y a apparence que c'eſt dans ces excellentes ſources que M. Rouelle a puiſé ce principe, dont il fait uſage dans les leçons qu'il donne ſur la pharmacie, ainſi que l'annonce l'Auteur de la deſcription. M. Rigault, à qui M. Baumé doit toute ſon érudition, ne dit donc pas encore que M. Rouelle ait prétendu être l'inventeur de la méthode de deſſécher les plantes dans le ſable, ou qu'on ait voulu lui en faire honneur, comme il oſe l'avancer : il dit ſeulement que ce Chymiſte a puiſé dans les Pharmacopées de Brandebourg, &c. le principe dont il fait uſage, *qu'il faut deſſécher les plantes au ſoleil & rapidement*; mais il paroît que M. Rigault n'a pas conſulté lui-même les ouvrages qu'il cite : car, à la réſerve de la Pharmacopée d'Ausbourg, on ne trouve rien ſur cette deſſiccation dans les autres.

C'étoit peu d'attribuer à M. Rouelle des erreurs ou des plagiats, M. Baumé a cru pouvoir profiter de ſes travaux, ſans en rien dire. Il avoit vu démontrer au Jardin du Roi, par M. Rouelle, l'inutilité des

longues colonnes qu'on avoit interposées entre le chapiteau & l'alambic, pour rectifier l'esprit de vin, sous prétexte d'empêcher l'eau de monter; ce Chymiste fait voir en effet que l'esprit de vin ne monte dans ces vaisseaux élevés, que lorsque le serpentin est échauffé autant que la partie inférieure; puisqu'on arrête la distillation en appliquant à ces colonnes des linges qu'on a imbibés d'eau froide. M. Baumé rapporte, p. 74, cette expérience, sans citer celui dont il la tient; mais comme les plagiaires se décelent toujours par quelque endroit, il ajoute que les vaisseaux les plus commodes pour toutes sortes de distillations, & même pour la rectification de l'esprit de vin, sont ceux qui sont très-bas, bien évasés, & qui présentent le plus de surface.

Il se décele de même à la p. 165, où il dit que lorsqu'on pulvérise le kinkina, c'est toujours la portion ligneuse qui se réduit en poudre la premiere fois; que ce qui se pulvérise ensuite a infiniment plus de vertu; & enfin que la derniere portion, qui est plus difficile à pulvériser, est la meilleure de toutes. C'est à M. Rouelle qu'on est redevable de cette observation utile: il y a été conduit par la remarque qu'il avoit faite, que la portion du kinkina qu'on avoit le plus de peine à pulvériser, & qu'on gar-

doit pour cette raiſon en poudre groſſiere pour l'employer dans les apozèmes, avoit plus d'efficacité que celle qu'on donnoit en poudre. M. Baumé, à qui on a ſans doute mal rendu ce qu'il enſeigne à ce ſujet, dit qu'on garde pour les apozèmes la partie qui ſe réduit la premiere en poudre.

Si nous en croyons M. Baumé, c'eſt à lui que nous ſommes redevables de la découverte *de la nature des principes de certaines plantes qui colorent les huiles & les graiſſes : principes que M. Rouelle paroît ignorer encore, malgré tout ce qu'il a dit ſur cette matiere.* Voyez la p. 249. *Toutes les plantes*, dit-il, p. 609, *communiquent à l'huile une couleur verte plus ou moins foncée, parce qu'elles contiennent toute une réſine verte qui ſe diſſout dans l'huile. M. Rouelle prétend que cette partie colorante eſt une fécule ;* & p. 610 : *Les fécules des plantes, auxquelles M. Rouelle attribue la propriété de colérer les huiles & les graiſſes ſont inſolubles dans l'huile. Comment donc ſeroit-il poſſible qu'elles lui donnaſſent de la couleur ſans troubler ſa tranſparence ? Il me paroît démontré, d'après ce que j'ai dit ſur les teintures faites avec l'eſprit de vin, & ſur celles que j'ai préparées avec l'æther, que ces ſubſtances colorantes des végétaux dont nous parlons, ſont de vraies réſines. Par le moyen des menſtrues, j'ai enlevé les*

résines vertes des plantes ; j'ai coloré ensuite les huiles & les graisses avec ces mêmes résines, en les y dissolvant sans troubler leur transparence ; toutes propriétés qui appartiennent à des substances résineuses, analogues aux menstrues spiritueux & huileux, & non à des fécules qui troubleroient ces liqueurs, & s'y déposeroient en peu de tems. Les écumes qu'on sépare, en clarifiant les sucs des végétaux dont nous parlons, contiennent presque toute la matiere résineuse colorante, comme nous l'avons dit précédemment. On peut s'en assurer, en faisant chauffer modérément ces mêmes écumes avec de l'huile d'olives, qui devient plus ou moins verte sur le champ.

On trouve encore, p. 754 : *La fécule tirée des sucs des végétaux n'est point une substance terreuse & indifférente, comme M. Rouelle le dit dans ses Cours de Pharmacie. C'est un composé d'une portion de la plante brisée, d'un mucilage, & de beaucoup de résine colorante. Personne, autant que je sache, ne s'est avisé de chercher une matiere résineuse dans cette fécule qui s'éleve en écume pendant la clarification des sucs des plantes.* Enfin, p. 756 : *J'ai remarqué que la fécule* (il s'agit de celle de ciguë) *est d'un beau vert, tant qu'elle est humide ; que son odeur est plus forte que celle de la ciguë même, & qu'étant séchée, elle est d'une couleur verte très-foncée ; elle fournit*

dans l'esprit-de-vin une teinture verte très-foncée. Cette teinture un peu concentrée, blanchit avec l'eau, & laisse déposer une résine verte. Malgré l'obscurité qui regne dans quelques-uns de ces passages, il en résulte bien évidemment que M. Baumé s'attribue la découverte de la nature résineuse de la partie colorante verte des plantes. Voici un passage du Tableau de l'analyse végétale, extrait des leçons de chymie de M. Rouelle, dont j'ai déjà parlé, qui suffira pour faire connoître à qui elle appartient à plus juste titre. Il est dit, p. 167, §. 39, de ce tableau : *La partie colorante verte des plantes est d'une nature résineuse, puisqu'elle ne se laisse extraire que par l'esprit-de-vin.* M. Baumé ne dira pas qu'il n'avoit pas connoissance de ce Tableau, puisqu'il le cite, à la page même où se trouve le passage que nous venons de rapporter : il est vrai qu'il prétend que ce n'est qu'un extrait de l'excellent Traité de Boerhaave sur le regne végétal ; mais il y a apparence qu'il n'entend ni l'un ni l'autre. Je ne m'arrêterai pas à réfuter les deux ou trois objections qu'il fait contre ce Tableau ; elles ne méritent pas d'être relevées.

Mais nous ne pouvons passer sous silence ce qu'on trouve, p. 183, sur l'efficacité des préparations du mars. *On pense*, dit-il, *que la plupart des préparations de fer qui*

n'ont point ces propriétés (celle d'être attirables par l'aimant & celle d'être solubles dans les acides) *sont absolument sans vertu.... M. Rouelle, à qui nous sommes redevables de ce systême, ignore-t-il que de tous les métaux qui sont susceptibles de perdre leur phlogistique, c'est le fer qui le reprend le plus facilement? Les personnes qui font usage des préparations de fer privé de tout phlogistique, rendent des excrémens très-noirs; ce qui ne peut venir que de ce qu'il en reprend dans les premieres voies .... M. Rouelle peut s'assurer de cette propriété du fer, en faisant digérer dans de l'huile d'olive, pendant une heure ou deux, un peu de l'une ou de l'autre préparation de fer privé de son phlogistique, ensuite séparer par imbibition dans le papier gris toute l'huile qui enveloppe le safran de mars; il appercevra que ce safran de mars a repris du phlogistique, puisqu'il est attirable à l'aimant, & qu'il est dissoluble en entier dans les acides. Il arrive la même chose à ces préparations prises intérieurement; le fer se ressuscite dans les premieres voies, & produit ensuite tous les bons effets d'un fer très-divisé & pourvu de tout son phlogistique.* L'expérience sur laquelle M. Baumé se fonde, est fausse dans tous ses points. M. de Montami l'a répétée avec l'exactitude qu'on lui connoît. Au lieu de deux heures, il a laissé digérer

du fer, dépouillé de phlogiſtique, pendant douze heures dans de l'huile d'olives : il l'a feché enſuite dans du papier brouillard qu'il a mis entre deux briques chaudes ; ce fer n'a été ni attirable par l'aimant, ni plus diſſoluble dans l'acide nitreux qu'il ne l'étoit avant. Mais quand il feroit vrai qu'il reprît un peu de phlogiſtique dans l'huile, trouvera-t-il de l'huile dans l'eſtomac ? Suppoſons même pour un moment, qu'il reprenne du phlogiſtique dans ce viſcere, à quoi bon le lui ôter, ſi ce phlogiſtique eſt néceſſaire pour qu'il puiſſe agir ? M. Rouelle a donc raiſon de préférer pour l'uſage de la médecine les préparations de fer qui ont le moins perdu de ce phlogiſtique.

Enfin M. Baumé dit, p. 784, que ſi Pomet n'eût pas écrit cinquante-cinq ans avant M. Rouelle, ce qu'il dit ſur les embaumemens des anciens pourroit paſſer pour un extrait lumineux du Mémoire obſcur de M. Rouelle, inſéré dans le volume de l'Académie pour l'année 1750 : je laiſſe à ceux qui voudront ſe donner la peine de confronter l'un & l'autre morceau à qualifier cette imputation. M. Baumé ne s'eſt pas apperçu que cet acharnement ne pouvoit que lui faire tort, & que ſa baſſe jalouſie ne porteroit pas la moindre atteinte à la réputation de l'homme célebre qu'il croit déchirer. Il eût été à ſouhaiter pour lui que

quelque ami lui eût fait lire la fable du *serpent & de la lime ;* je veux croire qu'il n'est pas assez aveuglé pour ne pas s'en faire l'application.

Terminons cet extrait, dont la longueur aura peut-être lassé nos lecteurs, par ce passage de l'excellent article sur les Elémens des sciences, par M. d'Alembert, Encyclopédie, Tome V, p. 496, seconde colonne: » Il ne faut pas s'imaginer que pour avoir » effleuré les principes d'une science, on » soit en état de les enseigner. C'est à ce » préjugé, fruit de la vanité & de l'igno» rance, qu'on doit attribuer l'extrême di» sette où nous sommes de bons livres élé» mentaires, & la foule de mauvais dont » nous sommes chaque jour inondés. L'é» leve, à peine sorti des premiers sentiers, » encore frappé des difficultés qu'il a » éprouvées, & que souvent même il n'a » surmontées qu'en partie, entreprend de » les faire connoître & surmonter aux au» tres; censeur & plagiaire tout ensemble » de ceux qui l'ont précédé, il copie, trans» forme, étend, renverse, resserre, ob» scurcit, prend ses idées informes & con» fuses pour des idées claires, & l'envie » qu'il a eu d'être Auteur, pour le désir d'ê» tre utile. On pourroit le comparer à un » homme qui, ayant parcouru un laby» rinthe à tâtons, & les yeux bandés, » croiroit pouvoir en donner le plan. «

MÉMOIRE

Sur la Gangrene épidémique, qui a régné dans les environs de Lille en Flandres, dans les années 1749 & 1750; par M. BOUCHER, Médecin en cette Ville.

Les maladies épidémiques ſingulieres qui ont régné dans notre province de Flandres, pendant le cours des années 1749 & 1750, ont été un fléau d'autant plus triſte, qu'il ſuccédoit immédiatement à la guerre.

Nous n'euſſions cependant pas eu beaucoup à nous plaindre de la guerre, ſi la mortalité des beſtiaux, qui s'y eſt jointe dès ſon commencement, n'eût porté la déſolation dans nos campagnes, que nos armées victorieuſes avoient garanties des ravages de l'ennemi.

Les ſoucis des peuples ne ſe bornoient pas au chagrin de ſe voir enlever, par une main inviſible, la principale richeſſe de la campagne, ils avoient encore à redouter que cette épidémie, qu'on regardoit comme l'effet de quelque intempérie maligne de l'air, ne paſſât à leurs familles & à leurs perſonnes.

On fut raſſuré lorſqu'on vit s'écouler deux ou trois années après la ceſſation

abſolue de la mortalité des beſtiaux, ſans que d'autres maladies ſe manifeſtaſſent, que celles qui reviennent périodiquement dans les diverſes ſaiſons. On ne s'attendoit pas à voir éclorre tout-à-coup trois eſpeces de maladies, dont deux paroiſſoient abſolument nouvelles, toutes trois portant un caractere de même nature, à ſavoir un état de gangrene; je veux parler des eſquinancies gangréneuſes, des dyſſenteries de même nature, & des gangrenes attaquant les extrêmités du corps, qui ont ravagé la campagne, dans le cours des années mentionnées. (*a*)

Les viciſſitudes & les diverſes intempé-

(*a*) La gangrene des extrêmités, ſans cauſe apparente, n'étoit pas abſolument nouvelle pour quelques cantons de la campagne aſſis ſur les marais. Le ſieur Villebois, Chirurgien établi au village de Gondecour, m'a dit avoir vû en 1721, au village de Bonvins, deux freres & leur ſœur qui en ont été attaqués, au point qu'il a été obligé de faire à la ſœur, âgée de dix-huit ans, l'amputation du pied dans l'article : le frere ainé a perdu les cinq orteils d'un pied, & le plus jeune a été préſervé de ſuites auſſi fâcheuſes par les ſecours qui lui ont été adminiſtrés à propos. Le ſieur Ramette, Chirurgien à Sainghein en Weppe, m'a aſſuré que cette même maladie avoit lieu, de tems en tems, dans les environs de ſon établiſſement, qui eſt un canton marécageux.

Les dyſſenteries ne ſe ſont manifeſtées qu'à la fin de l'été de 1750.

ries de l'air ſont rangées, avec raiſon, dans la claſſe des principales cauſes des maladies épidémiques, ſoit que cet élément agiſſe immédiatement ſur nos corps, ſoit qu'il communique aux productions de la terre dont nous nous nourriſſons, des altérations particulieres, ou qu'il affecte les beſtiaux, dont la chair & le lait ſont partie de nos alimens.

Le climat de notre Flandre eſt naturellement humide, & dans un état de température moyenne pour toutes les ſaiſons. De grandes & longues ſécchereſſes ne manquent jamais de produire des maladies populaires: un été trop chaud, un hiver rude, affectant d'une maniere violente les corps de ſes habitans peu diſpoſés à ſe prêter à ces conſtitutions extraordinaires de l'air, en entraînent d'un autre genre. Il en réſulte de différentes des diverſes combinaiſons du chaud & du froid avec le ſec & l'humide, ou du paſſage ſubit de l'un à l'autre, les maladies ſont du plus mauvais caractere, lorſque l'air eſt infecté d'exhalaiſons nuiſibles.

L'automne de 1748 a été pluvieuſe & fort douce; la fin de l'hiver a auſſi été très-pluvieuſe; & il en a été de même du printems de 1749. Il y a eu beaucoup de brouillards & des chaleurs prématurées, dans cette derniere ſaiſon; enfin l'été de 1749 a été ſujet

à des alternatives fréquentes de chaud, de froid & d'humide.

Rien n'eſt ſi propre à engendrer les maladies gangréneuſes, que de pareilles intempéries de l'air. C'eſt la chaleur, jointe à l'humidité, qui produit la putréfaction des ſucs animaux : l'expérience journaliere en donne la preuve; mais il faut, pour cela, que ces ſucs ſoient dans l'inaction ou ſtagnans : or l'atmoſphere, dans les grandes humidités, ne faiſant qu'une foible compreſſion ſur le ſyſtême vaſculeux de nos corps, il doit s'enſuivre des ralentiſſemens proportionnels dans la circulation, & delà des ſtaſes ou la ſtagnation des liquides ſoumis à ſes loix; ſi la chaleur ſe joint à l'inertie de l'atmoſphere, ces ſucs ſtagnans contracteront un état de putréfaction, plus ou moins conſidérable, & les ſolides en ſeront affectés en raiſon du plus ou moins de relâchement qu'ils auront ſouffert de la part de l'humidité de l'air. Il n'eſt point de mon ſujet de déterminer ici par quelles raiſons les effets de ces ſortes d'intempéries tombent plutôt ſur certains organes que ſur d'autres; il me ſuffira d'en faire une application ſuccincte à la maladie qui fait l'objet de ce Mémoire, & qui conſiſtoit dans une véritable gangrene ſeche des extrêmités du corps, & ſur-tout des inférieures.

SECTION PREMIERE.

Description de la maladie.

C'eſt dans quelques villages ſitués dans les marais, au Midi de la châtellenie de Lille, que cette maladie a commencé, vers le milieu de l'été de 1749; elle régnoit auſſi vers ce tems dans les territoires d'Aire & de Béthunes; ainſi, de ma connoiſſance, elle s'étendoit à la diſtance d'environ quinze lieues communes de France, du Nord-Eſt au Sud-Oueſt de notre ville; mais elle a fait bien moins de ravage vers le Nord, dont le territoire eſt bon & ſain, que du côté du Sud, où ſe trouvent beaucoup de marais. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que la ville, quoiqu'entourée de l'épidémie, ne s'en eſt pas du tout reſſentie, & il paroît, par les relations qui m'ont été envoyées des autres villes aux environs deſquelles a régné la maladie, que l'intérieur de ces villes en a été auſſi exempt.

En général, les pauvres en ont été beaucoup plus ſuſceptibles que les gens aiſés. Dans pluſieurs villages, la maladie n'a attaqué que des gens réduits à manquer du néceſſaire à la vie animale.

Il eſt mort peu de monde, à proportion du grand nombre des malades; mais beaucoup ne s'en ſont tirés qu'aux dépens de quelque membre, ſoit que la ſéparation s'en

ſoit faite par les ſeuls efforts de la nature, ce qui eſt arrivé à pluſieurs, ſoit qu'on ait été obligé de recourir à l'amputation.

Dans le plus grand nombre des ſujets, la maladie a eu une marche aſſez uniforme, & a paru indépendante de toute autre maladie ; elle a été cependant quelquefois compliquée de fievre continue-rémittente : elle a été auſſi ſymptomatique dans quelques perſonnes, mais plus ſouvent critique ou ſuccédant à une maladie aiguë, qu'elle terminoit.

Les extrêmités inférieures en ont été bien plus ſuſceptibles que les ſupérieures ; ce qui a été ſur-tout obſervé dans les cantons marécageux : très-rarement les autres parties du corps en ont été affectées. Le ſieur Ramette a vu cependant une fille, du village de Marquillies, priſe au viſage. Ce Chirurgien n'ayant été appellé qu'en ſecond, trouva le viſage de la malade dans une difformité affreuſe, par la mortification qui s'en étoit totalement emparée, depuis le front juſqu'à la mâchoire inférieure, incluſivement, & par le gonflement qui l'accompagnoit ; elle guérit cependant, en conſéquence de la ſéparation des eſcarres gangréneuſes, dans leſquelles furent compriſes pluſieurs portions des muſcles de la face, & ſur-tout des orbiculaires des paupieres : il s'eſt même détaché des eſquilles des apo-

physſes angulaires de l'os coronal.

La maladie étoit ordinairement annoncée par des contractions ſpaſmodiques violentes des muſcles des jambes, ou du bras & de l'avant-bras, & par des douleurs vives, qui ſe fixoient enſuite dans le pied ou la main, ſans qu'il parût rien juſqu'alors à l'extérieur: elles ſe faiſoient parfois ſentir en même-tems dans le pied & dans la jambe, ou dans la main & dans le bras: les contractions des muſcles fléchiſſeurs étoient ſi violentes dans quelques ſujets, qu'elles faiſoient preſque toucher les talons aux feſſes; les douleurs étoient plus ou moins aiguës, & n'avoient point de durée limitée: dans beaucoup de perſonnes elles ont été auſſi cuiſantes que celles que pourroit cauſer l'application du feu: on eût dit (ce ſont les expreſſions des malades) qu'un fer ardent traverſoit le membre affecté: elles avoient leurs accès ou redoublemens, ſuivis d'un répit plus ou moins conſidérable; c'étoit-là le premier tems de la maladie: il étoit ſouvent de quinze jours à trois ſemaines; il étoit de moindre durée, lorſque les ſymptômes ſe trouvoient au plus haut point de violence.

Ces premieres atteintes de la maladie ont été, dans quelques perſonnes, précédées de douleurs vagues dans le dos, dans les régions lombaires, &c. qui enſuite ſe fixoient

dans les extrêmités : l'économie animale ne paroiſſoit guere altérée dans ce premier période de la maladie, le pouls ſe trouvoit à-peu-près dans ſon état naturel : il étoit ſeulement un peu gêné ; les fonctions animales & naturelles ſe faiſoient ordinairement bien : quelques perſonnes ont eu des nauſées ou de légers vomiſſemens. (*a*)

A ces douleurs aiguës ſuccédoit un engourdiſſement, ou une ſorte de frémiſſement obſcur dans le membre affecté, avec un ſentiment de froid, plus ou moins glaçant ; l'un & l'autre commençoient par les parties que les contractions ſpaſmodiques & les douleurs avoient d'abord attaquées, les jambes ou les bras, & paſſoient enſuite au pied ou à la main : les membres, en conſéquence, devenoient peſans & inhabiles au mouvement, & le ſentiment s'y éteignoit peu-à-peu ; mais il ſe ranimoit d'une maniere fâcheuſe, lorſqu'on réuſſiſſoit à y rappeller la chaleur, qui réveilloit les douleurs vives : l'extérieur du membre étoit pâle & froid ; la peau ſe fronçoit, la partie maigriſſoit & s'appauvriſſoit ; l'emmaigriſſement ſe communiquoit bientôt à tout le corps : les fonc-

[*a*] *Voyez* une relation de cette maladie, par M. Cauvet, célebre Médecin de Béthunes, inſérée dans le livre de M. Raulin, intitulé : Obſervations de Médecine, &c. pag. 320 & ſuiv.

tions animales n'étoient guere encore altérées dans ce ſecond période de la maladie ; l'eſtomac faiſoit encore bien ſes fonctions. Ce ſecond tems duroit plus ou moins, ſelon l'étendue du premier ; mais il ne paſſoit guere les dix jours.

La maladie, dans nombre de perſonnes, a commencé par les ſymptômes du ſecond période, ceux du premier période ne s'étant fait reſſentir en rien ou preſque rien : (cette circonſtance a été particuliément obſervée dans les plus pauvres.) Le ſentiment & le mouvement ſe perdoient peu-à-peu dans les membres affectés, ſans que les douleurs précédaſſent ; les ſujets ne s'appercevoient de la maladie que par un engourdiſſement ſubit de la partie, & par la difficulté de la mouvoir. Cet état en ceux-ci duroit ordinairement à peu-près autant de tems que le premier & le ſecond période dans les autres ſujets.

Pluſieurs en ont été quittes pour avoir ſeulement reſſenti les ſymptômes du ſecond période, ſans paſſer au troiſieme. C'eſt ce qu'a obſervé M. Chuffart, ſavant Médecin, établi dans la petite ville de Lannoi, dans un homme de 45 ans, à qui l'engourdiſſement, le frémiſſement ſourd & le froid perſiſterent près de ſix ſemaines dans une main, ſans douleurs préalables & ſans autres ſuites. Cet homme n'employa

point d'autres remedes qu'un liniment, composé d'huiles chaudes, & dont il s'oignit journellement la main & le poignet, qu'il tint exactement enfermés dans une sorte de gant fait de peau d'agneau.

Le troisieme période de la maladie étoit marqué par la lividité de la partie affectée, & bientôt par la noirceur de la peau, qui dans quelques-uns étoit précédée de rougeur foncée ou bleuâtre, peu sensible ordinairement, & parfois cependant accompagnée d'une grande sensibilité & de chaleur brûlante, en forme d'érysipelle phlegmoneux. Cette rougeur, lorsqu'elle avoit lieu, subsistoit plus ou moins, selon le degré de malignité de la maladie : on l'a vue se maintenir plusieurs jours ; & à d'autres elle n'a duré que quelques heures : plus elle subsistoit, & moins il y avoit à craindre. Dans beaucoup de sujets, la noirceur de la peau s'est manifestée sans aucun prélude d'inflammation ni vive ni sourde ; ce qui est arrivé, sur-tout à ceux qui n'ont point essuyé les symptômes du premier période. Dans ceux en qui la rougeur de la partie a précédé, il s'est élevé sur le pied ou la main une ou deux phlictenes renfermant une sérosité jaunâtre, & sous lesquelles on trouvoit la partie gangrénée & même sphacélée, le corps graisseux se trouvant non-seulement entrepris, mais souvent

vent avec lui les parties mufculaires & tendineufes, & le périofte même.

Les phlyctenes cependant n'ont pas toujours été le figne pofitif de la mortification abfolument établie. Elles ont paru, dans quelques fujets, n'être rien autre chofe qu'une décharge faite dans le tiffu de la peau, d'une matiere qui ordinairement faifoit des impreffions terribles fur toute la fubftance de la partie dans laquelle elle étoit dépofée; & pour lors elles étoient réellement critiques, comme il le paroît manifeftement dans l'obfervation fuivante.

Une femme de 38 ans, d'une bonne conftitution, fentit tout-à-coup, dans l'automne de 1749, des douleurs très-aiguës dans la cuiffe, la jambe & le pied, qui durerent environ trois femaines, avec des alternatives de redoublement & de relâchement : enfuite de quoi fuccéda le froid & l'engourdiffement de la partie, & enfin l'abolition prefque totale du mouvement & du fentiment dans tout le membre. Cependant les douleurs fe réveilloient lorfqu'on y rappelloit la chaleur par les frictions, par l'application des linges chauds, & par le bain animé. Ce fecond état dura près de quinze jours, au bout duquel terme il parut, dans tout le contour du pied, & dans une partie de la jambe, une rougeur d'un brun obfcur, &

peu après des phlictenes, d'où découloit une férosité jaune, âcre & brûlante. Tant que cet écoulement étoit libre, la malade se trouvoit insensiblement mieux; elle reposoit & supportoit la chaleur du lit. L'écoulement étoit-il suspendu, les premieres douleurs se faisoient ressentir : cette alternative eut lieu à trois ou quatre reprises. L'écoulement reprenoit pour quatre à cinq jours, & discontinuoit ensuite quelques jours. A la derniere reprise, les phlictenes fournirent, sans désister, pendant plus de quinze jours, après quoi les douleurs & les autres accidents se dissiperent sans retour, du moins pour cette jambe. Mais peu de jours après elles passerent à l'autre jambe, qui tout-à-coup parut fort rouge, avec un gonflement qui s'étendit depuis les orteils jusqu'au genou. La rougeur & le gonflement furent néanmoins dissipés en vingt-quatre heures, par l'application d'un cataplasme résolutif; mais le même jour la malade ressentit, dans le bras droit, des douleurs qui s'étendoient depuis l'omoplate jusqu'au bout des doigts. Les doigts devinrent crochus & presque paralytiques, & ils resterent au moins quinze jours en cet état; après quoi la nature reprit le dessus, & la malade récupéra bientôt sa premiere santé, sans presqu'user de remedes. M. Durez, Médecin, établi à Seclin, qui l'a traitée, a trouvé

le pouls fort concentré, dans presque tout le cours de la maladie.

Dans les malades auxquels il n'a point paru de rougeur à la partie affectée, il n'a pas été ordinairement question de phlictènes : le membre devenoit noir presque tout-à-coup, avec abolition du sentiment; ce qui commençoit le plus souvent à un des doigts ou orteils, assez souvent au gros orteil; la mortification gagnoit plus ou moins vîte les autres doigts, le métatarse ou le métacarpe, & delà tout le pied ou la main. Ceux qui étoient dans ce cas, avoient ordinairement le pouls si foible ou si petit, qu'à peine il se faisoit sentir; l'abattement étoit extrême : les yeux étoient ternes ou éteints, & enfoncés dans les orbites : la peau du visage ridée, & les traits défigurés, au point qu'on eût donné quatre-vingts ans à des gens qui n'en avoient que quarante à cinquante : il survenoit enfin des syncopes, qui étoient les avant-coureurs d'une mort prochaine.

La mortification, dans le plus grand nombre des sujets, ne s'est guere cependant étendue au-dessus de l'articulation du pied avec la jambe, ou de la main avec l'avant-bras, quoiqu'il y ait eu plusieurs exemples de son progrès au-dessus du genou. M. Dallennes, Chirurgien établi à Aire, a traité un paysan des environs de cette ville

à qui le mal avoit gagné jufqu'au-deffus des deux genoux. M. Cauvet m'a mandé qu'on a vu une femme, au voifinage de Béthunes, dans la fituation cruelle de voir fes deux jambes prifes de la maladie, & fuccomber, après avoir effuyé l'amputation des deux bras (*a*).

Dans les perfonnes en qui les fymptômes de l'inflammation ont précédé la gangrene, la fievre a eu lieu plus ou moins vivement : un peu de fievre, avec un pouls développé, étoit plus favorable que contraire; mais la fievre violente ne faifoit qu'aggraver le mal, & hâter fon progrès.

La maladie n'a pas eu généralement dans tous la marche ou le cours que nous venons de défigner. L'on a vu des pieds tomber tout-à-coup dans le fphacele décidé, comme s'ils euffent été frappés de la foudre, à la fuite de douleurs atroces, dont la durée n'avoit pas été de vingt-quatre heures révolues. Un homme, dans la fleur de l'âge, venoit d'être guéri d'un dépôt dans les tégumens à l'endroit de l'hypocondre gauche, lorfqu'il fentit des douleurs aiguës dans une jambe, fans indices d'inflammation : le lendemain, la jambe & le pied parurent gangrénés. Le fieur d'Halluin, Chirurgien établi à Haubourdin, près de

[*a*] Il fera parlé ci-après de ces deux fujets.

Lille, appellé ce même jour, obſerva que le pied étoit ſphacélé. De profondes ſcarifications qu'il fit dans le contour de la jambe, ne ſervirent de rien, quoiqu'elles euſſent été en partie douloureuſes, & avec effuſion de ſang : le malade mourut quatre jours après.

L'on a vu, dans nombre de ſujets, les deux premiers tems confondus, & dans quelques-uns, tous les trois. Après une alternative de douleurs & d'engourdiſſement, de plus ou de moins de durée dans le membre affecté, la fievre s'eſt déclarée continue dans pluſieurs, & a été funeſte à quelques-uns.

Un fermier, du territoire de Seclin, d'un tempérament ſain & robuſte, quoiqu'âgé de ſoixante-dix ans, reſſentit tout-à-coup, à la fin de l'année 1749, des douleurs cuiſantes, dans le pied droit, & en même tems de l'engourdiſſement dans la jambe & la cuiſſe, du même côté : ces douleurs ſe calmerent, & reprirent alternativement nombre de fois, pendant près de deux mois, après quoi il ſurvint une fievre violente, que M. Durez, Médecin de Seclin, reconnut être inflammatoire, par la tenſion & la dureté du pouls, par la chaleur & la ſécherеſſe de toute l'habitude du corps, &c. C'eſt pourquoi il preſcrivit juſqu'à huit ſaignées,

qui paroiſſoient d'autant mieux indiquées, que le ſang étoit coëneux & ferme; les lavemens émolliens & les boiſſons antiphlogiſtiques furent prodigués; malgré tout cela, la fievre dura quinze jours, avec des redoublemens violens. Ce qu'il y eut de ſingulier dans le cours de cette fievre, c'eſt que les redoublemens faiſoient preſque ceſſer les douleurs du membre affecté, & qu'elles ſe réveilloient dans la rémiſſion, au point de faire jetter au malade des cris aigus, & de le faire délirer; quoique la fievre eût ceſſé, les douleurs perſiſterent, & l'on s'apperçut que le pied noirciſſoit: l'on eût la douleur de voir chaque jour la gangrene faire du progrès dans la jambe, malgré les ſcarifications faites profondément, & les fomentations aromatiques, animées d'eau-de-vie camphrée, employées aſſidument: on avoit emporté d'abord les orteils ſphacélés; le ſentiment ſe trouvant tout-à-fait éteint dans une bonne partie de la jambe, & la mortification ayant gagné juſqu'à la tubéroſité du tibia, on chercha à en prévenir le progrès par l'amputation de la jambe: on la pratiqua fort près du genou, pour s'aſſurer que l'on coupoit dans le vif; elle fut effectivement accompagnée des circonſtances propres à en convaincre; mais on ne put obtenir de bonne ſuppuration: la gangrene

s'établit dans le moignon, peu de jours après, & le malade mourût au quinzieme jour de l'opération.

La gangrene, dans ce ſujet, paroît avoir été la criſe de la fievre continue; cette eſpece de criſe n'a pas été ſi funeſte dans d'autres fébricitans: les uns en ont été quittes pour perdre quelques orteils, d'autres ont perdu un pied ou une jambe. Un enfant de ſept ans venoit d'eſſuyer une fievre irréguliere, qui avoit duré quatre à cinq mois, lorſqu'il ſentit, dans le printems de 1749, les ſymptômes précurſeurs de la gangrene épidémique aux deux jambes. Un empyrique employa des bains & des fomentations aqueuſes, où entroient la nummulaire & les fleurs de ſureau, auxquels on ſe borna dans le tems même de la mortification établie dans les deux pieds. Il s'y forma naturellement une ligne de ſéparation, à l'un, vers les malléoles, & à l'autre, à la baſe des orteils, qui, par le ſeul ſecours de la ſuppuration, ſe détacherent en entier, ainſi que le pied ſphacélé, & le malade guérit.

La fievre continue, dans quelques-uns, s'eſt déclarée preſque dans le même-tems que les premiers ſymptômes de la maladie, & l'a accompagnée juſqu'au tems où la nature a paru victorieuſe ou a ſuccombé, comme on pourra l'obſerver dans quelques faits qui ſeront cités ci-après.

En général, la gangrene, après avoir fait un progrès plus ou moins considérable dans le membre affecté, s'arrêtoit en ceux en qui la nature opprimée venoit à se ranimer: alors le pouls se développoit, & prenoit du volume; l'action systaltique rendue libre, tendoit à séparer le mort d'avec le vif; & l'on avoit bientôt des marques de ces efforts salutaires de la nature, par une ligne de séparation, qui assuroit des bornes au mal. Il a été aisé de vérifier à quel point l'on a pu, dans les différens cas, se reposer sur la nature, nombre de personnes ayant refusé de se soumettre à l'amputation, avant que leurs membres ne fussent, pour ainsi dire, prêts à tomber: plusieurs les ont vu tomber d'eux-mêmes en entier. Nous aurions trop à faire de désigner les personnes auxquelles il est tombé des doigts ou orteils. Voici ce que m'a mandé, à cet égard, M. d'Allennes, Chirurgien à Aire (*a*): *J'ai vu plusieurs personnes, à qui les pieds se sont détachés des jambes, par le seul effort de la nature, & sans qu'aucun remede leur ait été administré.*

Cette séparation spontanée s'est faite même dans des personnes d'un âge avancé, dans lesquelles la nature paroissoit devoir moins se suffire, pour achever cette opération. Dans la liste que M. Cauvet, Médecin de Béthu-

(*a*) Sa Lettre est du 10 Novembre 1754.

nes, m'a envoyée des sujets qu'il a traités, ou dont il a eu connoissance, il y en a un de soixante-onze ans, qui vit tomber ses mains, sans secours extérieurs, environ un an après avoir ressenti les premieres atteintes de la maladie. Cet homme vivoit encore à la fin de l'année 1754.

Pendant que la nature travailloit à cette séparation, le membre sphacélé se desséchoit; & ce desséchement a été, dans plusieurs, porté au point que la partie formoit une espece de momie: séparés du corps, ces membres paroissoient comme cautérisés dans l'intérieur, & les os comme s'ils avoient été réduits en charbon. Cette description porte l'empreinte d'une gangrene seche, qui parfois est l'effet ou la suite d'une inflammation vive, souvent d'une inflammation sourde, & plus souvent encore d'une extinction pure & simple de l'action organique des vaisseaux sanguins, & des fonctions des nerfs de la partie affectée, sans inflammation préalable.

Nous donnerons la suite de cet excellent Mémoire dans les Journaux suivans.



DEUX OBSERVATIONS

Sur les bons effets de la Ciguë, dans les tumeurs cancéreuſes; par M. PORTE, Médecin à Pau.

Les effets de la Ciguë ſe montrent de plus en plus ſalutaires dans la cure des cancers: quel bonheur pour les perſonnes qui en ſont attaquées, de trouver dans une plante qu'on regardoit comme un poiſon, un puiſſant ſecours pour détruire la cauſe d'un mal incurable juſqu'à nos jours! On ne doit donc plus craindre de s'en ſervir dans les tumeurs cancéreuſes: car ſi la Ciguë n'a pas toujours la propriété de les guérir radicalement, elle a du moins celle d'en retarder la marche, d'en appaiſer les ſymptômes, & de prolonger la vie des malheureux qui en ſont tourmentés.

La premiere obſervation regarde une Sœur converſe des dames Religieuſes de Sainte Urſule de Pau, appellée Sainte Marthe, âgée de trente-trois ans, d'un tempérament vif & ſanguin. Elle avoit, depuis trois ans, à la mamelle gauche, une tumeur dure de la groſſeur d'un œuf d'oie: elle y ſouffroit de tems en tems une douleur lancinante qui augmentoit à l'appro-

che des regles, dont le cours étoit presque supprimé. Elle me fit part de son état au mois de Février 1759, ne doutant point que son mal ne fût sans remede, ayant vû deux Religieuses de sa Communauté périr d'une semblable maladie. Je n'oubliai rien pour dissiper la crainte & la frayeur où elle étoit sur l'événement funeste qu'elle attendoit, & de lui faire naître quelque espoir d'une cure palliative, pourvu qu'elle voulût pratiquer les remedes, à la faveur desquels on réussit quelquefois à arrêter les progrès rapides que font ces sortes de maux. Je lui prescrivis, dans cette vue, des bouillons adoucissans & légérement apéritifs; elle les prit pendant un mois, & le petit lait pendant un autre; je la mis ensuite à l'usage du lait d'ânesse, qu'elle continua de prendre environ six semaines, & se baigna une vingtaine de fois dans un bain d'eau de riviere: je fis encore appliquer sur la tumeur un emplâtre résolutif & anodin. Ces secours calmerent la douleur du sein, la tumeur diminua beaucoup de son volume, & devint plus molle, de maniere que la malade se flattoit de la voir bientôt disparoître; mais ce calme ne fut pas de longue durée: car, peu de jours après, la tumeur reprit son premier volume, & sa dureté ordinaire; la douleur qui se réveilla avec plus de violence, faisoit craindre une suppuration

prochaine. Telle étoit, au mois de Juin 1760, la triste situation de la malade, bien disposée à faire le sacrifice de sa vie, instruite qu'il n'y avoit point de ressource pour la lui proroger : je reçus dans ces circonstances le Journal, où M. Storck, après avoir fait l'éloge de la Ciguë, rapporte la guérison de plusieurs tumeurs cancéreuses, opérées par l'extrait de cette plante. Je communiquai cette découverte à la malade, & lui conseillai d'employer l'extrait de Ciguë avec confiance : elle hésita d'abord d'en user, imbue que, sous quelque forme qu'on la prenne, elle n'en étoit pas moins un poison mortel ; je la désabusai de sa croyance, lui assurant qu'un Médecin ami de l'humanité, & d'une probité reconnue, se garderoit bien de publier un remede dont l'usage pourroit être pernicieux : elle céda enfin à mes instances, & prit une quinzaine de matins demi grain de l'extrait de Ciguë, sans en éprouver aucune incommodité, si j'en excepte une soif assez vive, & une sécheresse de bouche, vers les quatre heures d'après-midi, mais qu'elle appaisoit par une large boisson d'eau nitrée & de syrop de violetes. Il n'y avoit pas plus de huit jours qu'elle usoit de l'extrait, lorsque la douleur du sein se changea en une pulsation fort modérée ; ses mois qui, comme je l'ai observé, étoient presque interrompus, coulerent alors

abondamment & ſans douleur ; & la tumeur, en ſe ramolliſſant, perdoit peu-à-peu de ſon volume. Un ſuccès auſſi inattendu la détermina à continuer l'uſage de l'extrait, autant de tems que je le jugerois à propos; j'en augmentai pour lors la doſe d'un demi-grain pendant quinze autres jours : je l'augmentai encore de deux grains, pendant environ trois ſemaines ; mais comme la malade ſe plaignit de beaucoup de feu & d'ardeur dans les entrailles, & qu'elle avoit le ſommeil fort difficile, je lui fis reprendre le lait d'âneſſe & les bains domeſtiques. S'en étant bien trouvée, elle n'eut pas de plus grand empreſſement que celui de recourir, ſans perte de tems, à l'extrait, comme au ſeul antidote qui pouvoit lui ſauver la vie; j'en portai pour lors la priſe à quatre grains, bien réſolu de le lui faire continuer, ſans interruption, un mois au moins. Il y avoit déjà dix jours qu'elle l'employoit au poids que je lui avois preſcrit, lorſque, le onziéme, elle ſentit une douleur aiguë à l'œil gauche, dont elle ne voyoit que confuſément, ſans qu'on y apperçût cependant ni tumeur ni rougeur : elle en fut effrayée, & craignit de perdre entiérement cet œil ; je la raſſurai ſur cet accident, autant qu'il me fut poſſible, & lui fis comprendre que le levain cancéreux qui avoit quitté la glande du ſein s'étoit jetté ſur l'œil, dont il inter-

rompoit la fonction, & que pour l'en chasser & en suspendre l'action, elle devoit persévérer dans l'usage de la ciguë, à la dose que je lui avois prescrite : elle suivit mon conseil, & recouvra en effet la vue de cet œil, comme si elle n'en avoit jamais été incommodée. Mais ce levain qui n'avoit pas été encore entiérement dompté, gagna la tête, & y excita une douleur si vive, que je fus obligé de faire saigner trois fois la malade au pied, en moins de deux heures : cet orage étant calmé, elle reprit le lendemain l'extrait jusqu'au terme fixé ; je n'en ai point porté plus loin la dose, ni engagé la malade à le prendre plus long-tems, parce que tous les symptômes dont j'ai parlé, ayant totalement disparu, annonçoient la destruction entiere du levain cancéreux ; & c'est sans doute à la vertu de la ciguë que cette Religieuse est redevable de la guérison d'un mal qui l'auroit conduite au tombeau : elle jouit à présent d'une santé parfaite.

La seconde observation concerne madame de Cazulon, Religieuse du Couvent des Filles de Notre-Dame de Pau, âgée de quarante quatre ans, d'un tempérament sanguin & robuste : il y avoit déjà bien du tems que sa santé étoit dérangée, lorsqu'au mois de Juillet 1759 elle souhaita de consulter le Chirurgien de la Communauté, & moi, pour examiner sa ma-

melle gauche, dans laquelle elle reſſentoit une douleur aiguë & lancinante : nous l'examinâmes, & nous y trouvâmes deux tumeurs dures & rénitentes, l'une de la groſſeur d'un œuf de poule, placée au milieu, & l'autre comme une noix, ſituée à la partie latérale, qui s'avançoit vers le creux de l'aiſſelle. Nous apperçûmes même dans la premiere tumeur une déchirure d'où ſuintoit un ichor qui y cauſoit un ſentiment vif, comme d'une brûlure : nous fîmes appliquer ſur ces deux aposthemes un emplâtre un peu réſolutif & calmant; j'ordonnai en mon particulier à la malade des remedes internes, comme bouillons adouciſſans, le lait d'âneſſe & les bains domeſtiques. Ces ſecours adminiſtrés en différens tems, & avec les précautions néceſſaires, furent cependant inutilement employés, puiſque la douleur du ſein, au lieu de diminuer, croiſſoit au contraire chaque jour, & annonçoit une ſuppuration future. Je propoſai, dans ces circonſtances, à la malade de ſe faire extirper les deux tumeurs : elle s'y détermina avec courage; & M. Quidel, Chirurgien, en fit l'extirpation avec autant de prudence que de dextérité : la plaie fut cicatriſée en moins de deux mois; mais parce que l'amputation des aposthemes cancéreux détruit ſeulement leurs effets, & non leur cauſe, le levain cancéreux ne dif-

féra pas de donner des preuves de ſon exiſtence. La plaie déjà fermée, s'étant rouverte, il en découla une quantité de matiere ichoreuſe, d'une âcreté ſi forte, qu'elle rongeoit à vue d'œil toute la mamelle. Je conſeillai à la malade, réduite à cet état déplorable, de recourir à l'extrait de ciguë dont j'avois déjà reconnu les propriétés éminentes dans la Religieuſe de Sainte Urſule : je ne pus jamais l'y déterminer; elle aima mieux paſſer les nuits dans la douleur, tomber dans le maraſme, avoir la mamelle ulcérée, que d'uſer d'un remede qu'elle croyoit pernicieux & funeſte, & qui néanmoins lui auroit été efficace & ſalutaire, ſi elle avoit voulu le prendre dans un tems où ſa vertu eût été infiniment plus déciſive. Mais réfléchiſſant enfin ſur ſon triſte ſort, ne doutant plus du danger où elle étoit de mourir inceſſamment, & voyant qu'elle n'avoit d'autre reſſource que la ciguë pour éviter la mort, elle réſolut d'y avoir recours : elle commença de s'en ſervir au moins de Juillet 1761, & la continua pendant quinze matins, à la doſe d'un grain & demi. Dès que cet extrait eut pénétré la maſſe des liqueurs, il provoqua un écoulement abondant d'une humeur ſanieuſe, tant par le ſein que par les ſelles, où l'on en diſtinguoit des flocons de couleur griſe, & un peu verdâtre, j'en aug-

mentai alors la dose jusques à trois grains ; & un mois & demi après que je l'eus donné à ce poids, l'évacuation de l'humeur ichoreuse diminua considérablement : la douleur du sein étoit moins vive ; la malade recouvra l'appétit & le sommeil qu'elle avoit presque perdus. Je fus cependant contraint de lui faire suspendre l'usage de la ciguë, & de la mettre à celui des bouillons rafraîchissans, tant pour modérer les ardeurs qu'elle ressentoit, que pour rendre le levain cancéreux, moins rebelle à la vertu de la ciguë. Ces bouillons ayant eu tout le succès qu'on pouvoit en attendre, notre Religieuse s'empressa de puiser dans la plante qu'elle avoit eu tant en horreur, l'unique remede qui pouvoit lui prolonger ses jours : je me hâtai de satisfaire son désir ; & afin d'accélérer sa guérison, j'en portai la prise de l'extrait à cinq grains. On ne sauroit s'imaginer, à moins d'en avoir été le témoin, quelle fut la tournure prompte & favorable qu'il procura dans l'ulcere ; puisque à proportion qu'il agissoit sur cè virus malin, on voyoit naître de tous lès points des grains rouges charnus, assez fermes : je m'appercevois aussi de leur croissance & de leur allongement chaque fois que je l'examinois ; j'osai même assurer à la malade que cet ulcere seroit bientôt consolidé ; la cicatrice s'y forma en effet, & atteignit avant le

8 Octobre la perfection qu'on pouvoit désirer. Notre malade se flatoit alors d'être hors de tout danger ; elle en étoit si persuadée, qu'elle refusa d'aller à Bagneres prendre les bains de salut que je croyois lui être fort nécessaires. Je l'espérois moi-même, me rappellant combien j'avois craint pour sa vie, & je fondois mon espérance sur la vertu anti-cancéreuse de la ciguë, qui acheveroit de détruire entiérement le levain cancéreux qui restoit encore dans la masse du sang. Je lui prescrivis en conséquence de reprendre l'extrait, au poids de huit grains chaque matin : elle le continua toujours avec le même succès ; & il n'est pas douteux qu'il n'eût anéanti ce virus, & que notre malade n'eût été enfin à l'abri de ces assauts furieux, si un accident imprévu n'eût occasionné la métastase d'une partie de ce levain dans l'estomac, comme on a lieu de le soupçonner, & n'eût produit une inflammation dans ce viscere. Une niece de la malade arrive dans un tems où elle ne l'attendoit pas ; son aspect la frappe, elle tombe dans une espece de syncope : revenue à elle, elle crie qu'on lui déchire l'estomac ; on m'appelle : je me rends pour lui donner mes soins ; & persuadé que cette douleur énorme ne vient que de l'action du levain cancéreux, j'emploie les saignées réitérées, les adoucis-

ſans & les calmans les plus appropriés ; la douleur perſiſte cependant avec la même violence : la fievre ſe déclare ; la malade vomit des flocons d'une matiere verdâtre : tout ſecours devient inutile ; rien ne peut appaiſer la vivacité de ſes ſouffrances : la tête ſe prend ; la malade perd connoiſſance, & expire, après avoir enduré les douleurs les plus cruelles. J'aurois fait l'ouverture de ſon cadavre pour ſavoir le déſordre qu'avoit fait dans l'eſtomac le levain cancéreux, ſi la Supérieure de la Communauté ne m'avoit témoigné avoir quelque répugnance pour cette opération.

LETTRE

A M. LEVRET, *Accoucheur de Madame la Dauphine ; par Mlle* REFFATIN, *Accoucheuſe, Penſionnée de la ville de Nevers, Eleve de l'Hôtel-Dieu de Paris & de S. Côme, &c.*

MONSIEUR,

En liſant vos Obſervations *ſur les accidens, qui arrivent dans pluſieurs accouchemens laborieux, &c.* & votre *art des accouchemens, démontré par des principes de mécanique & de phyſique*, j'y ai

remarqué avec attention ce que vous dites touchant l'implantation fortuite de l'arriere-faix sur l'orifice interne de la matrice ; événement qui occasionne presque toujours des pertes de sang mortelles pour la mere & pour l'enfant, si l'on ne parvient à procurer un accouchement prompt.

J'y ai encore vu cette vérité que l'accouchement le plus laborieux, & dont on se défie le moins dans son commencement, est celui où l'enfant présente la tête placée obliquement, une oreille du côté du *pubis*, & l'autre du côté du *coccyx*, ayant une épaule accrochée à la symphise des os *pubis*, & l'autre sur la saillie de l'os *sacrum* ; & vous assurez qu'en ce cas, le seul parti pour sauver l'enfant & la mere, c'est de retourner cet enfant, ou, dans le cas de l'impossibilité, de le délivrer avec le forceps.

Entre les observations remarquables qui se trouvent sur mon registre, coté & paraphé par le Juge, & qui justifient les vôtres, en voilà deux que je viens de faire, & que je crois que vous voudrez bien me permettre de vous communiquer : vous y verrez la confirmation des solides vérités que vous enseignez, & dont j'ai tiré de grands avantages dans ma pratique ; les personnes de l'art, si vous permettez que cette lettre soit rendue publique, y verront aussi avec satisfaction, que, contre le sentiment

du Docteur Deventer & de ses partisans, les obliquités de la matrice dépendent du lieu où le placenta se trouve implanté, & qu'il peut l'être aux parties latérales & sur l'orifice même de cet organe.

C'est à mon sens, Monsieur, une chose essentielle à savoir que cet événement, pour se déterminer à propos, & faire prendre à la femme qu'on veut accoucber les situations convenables pour l'accoucher avec succès.

I. OBSERVAT. Le 19 Mai 1762 j'accouchai Demoiselle ***** d'une fille.

L'accouchement fût précédé d'une très-grande perte de sang qui dura quinze heures; l'enfant présentoit la tête avec le cordon ombilical.

Dès que la perte eut commencé, la femme étant à terme, je la touchai, suivant votre méthode que j'ai adoptée; & je reconnus que l'orifice du col de la matrice qui étoit porté fort haut vers l'os *sacrum*, un peu obliquement du côté droit, n'étoit que très-peu dilaté: je sentis, en insinuant le doigt *index* dans le fond de cet orifice, une masse charnue & fongueuse, qui, au toucher, ressembloit assez à la tête d'un petit choux-fleur; je soupçonnai que c'étoit l'arriere-faix qui étoit implanté sur cet orifice, parce que la dilatation de ce col se faisoit obliquement du côté du *coccyx*,

& que la femme portoit le ventre un peu en beſace du côté gauche.

La perte, qui augmentoit à proportion de la dilatation du col de la matrice, l'éruption prématurée des eaux du bain de l'enfant & la ſortie de ſon cordon ombilical, me déterminerent à retourner promptement cet enfant & à le délivrer par les pieds, pour lui ſauver la vie & celle de ſa mere, que la perte menaçoit de faire périr; je fis placer la femme un peu penchée ſur le côté gauche; j'aidai la dilatation du col de la matrice, dans lequel je pouvois à peine introduire deux doigts; la femme n'avoit que très-peu de douleurs: je manœuvrai ſelon l'art, & je tirai l'enfant vivant: il fut baptiſé ſur le champ, étant fort foible, à cauſe de la perte longue & très-abondante qu'avoit eſſuyée la mere.

Je délivrai enſuite la mere; le placenta que je trouvai attaché ſur la partie antérieure un peu latérale de la matrice, & en partie ſur ſon orifice interne, étoit fait en raquette; le cordon ombilical étoit attaché à un de ſes bords le plus près de l'orifice de la matrice; je terminai cet accouchement heureuſement pour l'enfant, qui fut baptiſé, comme je l'ai dit, & plus heureuſement encore pour la mere, qui s'eſt bien portée depuis; l'enfant eſt mort peu de tems après.

Il eſt aiſé de voir par cette obſervation

la cauſe pourquoi la perte a paru dès que la dilatation du col interne de la matrice a commencé à ſe faire; pourquoi l'obliquité du col de la matrice s'eſt portée fort haut vers l'os *ſacrum*, un peu du côté droit, & enfin la raiſon pour laquelle le cordon ombilical a paru le premier avant la tête de l'enfant, auſſi-tôt que la dilatation de la matrice a permis ſa ſortie.

II. OBSERVAT. Le 24 Mai 1762 je fus appellée pour accoucher la femme d'un Boulanger de la paroiſſe de S. Martin de cette ville de Nevers de ſon premier enfant; je trouvai la femme dans des douleurs fréquentes, mais de peu de durée: elles continuerent de cette maniere pendant huit heures, ſans que le col de la matrice ſe fût que très-peu dilaté; après quoi les douleurs augmenterent, & la dilatation ſe fit en entier, en trois heures de tems; les eaux du bain de l'enfant s'étant bien préparées, la tête de cet enfant ſuivit la rupture des membranes qui s'étoient portées juſqu'au bord des grandes levres: la tête étant en cet état, la femme eut encore quatre ou cinq douleurs aſſez fortes, pour faire eſpérer l'accouchement: mais je l'attendis en vain; à meſure que les douleurs ſe faiſoient ſentir, la tête de l'enfant avançoit, & auſſi-tôt qu'elles ceſſoient, elle remontoit: ſurpriſe de ce travail, je cherchai à en découvrir la cauſe;

j'insinuai ma main du côté du *coccyx ;* je trouvai la tête de l'enfant placée obliquement, une oreille du côté du *pubis*, & l'autre du côté de l'os *sacrum* : je jugeai par-là que le corps de l'enfant étoit aussi placé obliquement dans la matrice ; & je m'en assurai en portant ma main jusqu'à l'épaule, que je trouvai effectivement accrochée à la symphise des os *pubis ;* l'autre épaule portoit sur la saillie de l'os *sacrum.*

Prévoyant que la vie de l'enfant étoit en danger, si, en le retournant, je ne parvenois à le dégager, je représentai à la femme qu'il étoit nécessaire de l'accoucher sur le champ ; & qu'au reste elle n'avoit rien à craindre ; mais s'y étant opposée par des cris redoublés ; & plusieurs commeres qui étoient présentes, ayant applaudi à son opposition par leurs murmures indiscrets, je pris le parti de faire appeller un Chirurgien pour éviter d'injustes reproches. Je rendis compte au Chirurgien appellé de la situation de l'enfant dans la matrice, & je l'assurai qu'il falloit absolument décrocher l'épaule, & lui faire faire un demi-tour pour lui mettre le corps, & en même tems la tête droite, ou bien le retourner tout-à-fait, & le tirer par les pieds ; ce qui me paroissoit alors le moins difficile. Ce Chirurgien travailla tout de suite à tirer cet enfant ; mais par la tête, sans tenter de lui décrocher

crocher l'épaule, ou de le retourner : toutes ses tentatives furent inutiles ; on fut obligé d'appeller un autre Chirurgien fort expérimenté, qui, après plusieurs manœuvres, assez long-tems pratiquées, fut forcé de tirer l'enfant avec le forceps : ces feremens ont échappé trois fois de dessus la tête de cet enfant ; & ce ne fut qu'à la quatrieme qu'on parvint à l'attirer : comme il étoit encore vivant, il fut ondoyé. La fourchette se déchira en partie, le travail ayant été très-laborieux.

Je conseillai l'usage des fomentations émollientes & résolutives sur le ventre de l'accouchée, & une embrocation sur ses parties déchirées, avec la décoction de fleurs de sureau & de camomille bouillies dans le lait : la femme s'est peu-à-peu rétablie, & s'est bien portée ensuite.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien recevoir favorablement ces deux Observations, comme un hommage que je vous dois des lumieres que j'ai puisées dans vos savans ouvrages sur l'Art des accouchemens.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Nota. Nous publions d'autant plus volontiers ces Observations, qu'elles ont mérité l'approbation de l'Académie royale de chirurgie.

LETTRE

A M. WOULFE, *Chymiste, contenant quelques Problêmes de Chymie; par M. H. M.* ROUELLE *le Jeune, Apothicaire de Mgr le Duc d'Orléans.*

Je n'ai pas oublié la promesse que je vous fis, Monsieur, la derniere fois que vous vîntes à Paris. Je vais la tenir, en rendant publics les différens Problêmes de chymie que je vous proposai alors, ainsi qu'à plusieurs autres personnes qui s'amusent de cette science. Quand je me sers du terme d'*amusement*, j'emprunte le langage des Chymistes françois, qui ont écrit de nos jours. Au reste, ne vous attendez point à retrouver ici tous les Problêmes qui firent souvent l'objet de nos entretiens. Des raisons m'obligent d'en mettre quelques-uns en réserve. Je vous ferai part une autre fois de ces raisons; & je me flate d'avance que vous les approuverez.

Le Problême sur le charbon vous parut d'autant plus singulier, que je vous assurai que la solution en étoit très-facile, & les expériences bien connues; quoique tous les Chymistes s'accordent à dire que le charbon n'est altérable ni destructible que par le

feu, encore, ajoutent-ils, qu'il faut que ce ſoit à l'air libre; que les acides les plus concentrés, ni les alkalis fixes n'ont ſur lui aucune action, & qu'on ne ſçait pas encore ſi cette ſubſtance ſouffre quelque altération dans la terre, & s'il eſt poſſible qu'elle ſe détruiſe à l'air.

La plupart des Chymiſtes avoient cru qu'il entroit de l'huile dans la compoſition du charbon. M. Stahl a démontré qu'il n'y en avoit point, & qu'il ne s'y trouvoit que du phlogiſtique. Les preuves qu'il apporte pour appuyer ſon ſentiment, paroiſſent ſi fortes, qu'il n'eſt pas poſſible de ne pas s'y rendre. Il eſt impoſſible de démontrer de l'huile dans le charbon parfait; & on ne l'y avoit ſuppoſé, que parce qu'on étoit perſuadé qu'il n'y avoit que l'huile qui donnât de la flamme. Mais ne connoît-on pas pluſieurs corps qui brûlent ſans huile, & qui donnent pareillement de la flamme.

Lorſque mon frere, dans ſes Leçons de chymie, traite l'article du charbon, voici comment il s'exprime: *Nous regardons le charbon, avec M. Stahl, comme un compoſé formé par l'union de beaucoup de phlogiſtique, de la terre & d'un peu de ſel;* mais, quoiqu'il donne cette définition, il eſt perſuadé qu'elle n'eſt pas juſte. D'autres le définiſſent *un compoſé de terre & de phlogiſtique.* Cette derniere définition eſt fauſſe,

& la premiere approche plus de la vérité ; mais, comme je l'ai dit, d'après mon frere, elle n'eſt pas exactement vraie ; ce qu'il ſeroit très-poſſible de démontrer par des expériences connues.

Voilà, Monſieur, ce que l'on a dit, en général, du charbon. Les mêmes Chymiſtes, dont on a parlé ci-deſſus, donnent, dans leurs ouvrages, des procédés dans leſquels le charbon ſe décompoſe ; ce qui eſt diamétralement oppoſé à leurs idées. La plus légere expérience leur auroit prouvé qu'ils ſe contrediſent, & que le charbon a pluſieurs diſſolvans. Il y a même des Chymiſtes qui l'ont diſſous. Je vais plus loin : il y en a qui ont donné des procédés pour le diſſoudre. Car preſque tous les Chymiſtes qui font de petits Mémoires, & même des Livres & des Articles de Dictionnaire, ſont continuellement en contradiction avec eux-mêmes, & ſouvent dans une même page, comme je ſuis en état de le démontrer.

Je crois devoir prévenir le public que, quelques jours après que je vous eus propoſé mes Problêmes, vous me donnâtes la ſolution de celui du charbon, en me diſant que l'encre de ſympathie faite avec la chaux vive & l'orpiment, & le foie de ſoufre, par l'alkali fixe, étoient des diſſolvans de la matiere en queſtion.

J'ai cru devoir joindre à chaque Problême que j'annonce l'année où je l'ai proposé pour la premiere fois, ayant déjà communiqué la solution d'une partie de ces Problêmes à quelques personnes qui pourroient les donner comme le fruit de leurs observations : c'est aussi ce qui m'a déterminé à les publier plutôt que je n'aurois fait, sans cette considération. Mon premier dessein étoit d'y joindre les autres ; mais il me reste encore quelques expériences à faire pour pouvoir en donner une démonstration qui ne laisse rien à désirer. Dès que je serai parvenu à mon but, je ne manquerai pas de vous en faire part ; en attendant, voici six de ces Problêmes.

I. PROBLEME, année 1742. *Il est possible, avec l'eau pure & le feu, de donner au soufre commun la couleur de sang de bœuf, & une mollesse telle, qu'il puisse se pêtrir sous les doigts.*

Il ne faut faire subir au soufre aucune préparation, ni lui chercher aucune addition, non plus qu'à l'eau. On trouve dans les Auteurs de chymie une expérience où cela arrive ; mais elle n'a pas été faite en vue de mettre le soufre en cet état.

II. PROBLEME, année 1742. *Il est possible de rendre le phlogistique à plusieurs chaux métalliques, & cela dans la paume de la main.*

La plupart des Chymiſtes qui ſe ſont livrés aux expériences ont fait cette réduction. On peut apprendre ce procédé chez certains ouvriers, qui le font ſans le ſavoir.

III. PROBLEME, année 1746. *Il eſt poſſible de faire l'eſprit volatil de ſel ammoniac par la chaux vive, ſous forme concrete ou fluide, à la volonté de l'Artiſte.*

J'ai propoſé ce Problême pour faire voir que, ſans préparation, ni addition de corps étrangers, il eſt poſſible de faire l'alkali volatil ſous forme concrete, par un procédé qui ne le donne que fluide. Quelques Chymiſtes ont fait par hazard de l'alkali volatil concret avec la chaux vive; mais ils n'ont pu y revenir.

IV. PROBLEME, année 1746. *Il eſt poſſible de diſpoſer en quelques minutes la partie métallique de l'antimoine, de façon qu'elle ſoit toute ſoluble dans l'eau pure.*

On n'a pas beſoin pour cela des diſſolvans ordinaires. Tout corps qui forme un ſel eſt à rejetter. Ce procédé ſe trouve tout fait dans les Chymiſtes.

V. PROBLEME, année 1750. *Il eſt poſſible de diſſoudre le charbon végétal dans la paume de la main.*

Il y a peu de Chymiſtes, parmi ceux qui travaillent, qui n'aient fait ce diſſolvant, & qui n'aient diſſous le charbon avec. Outre ce diſſolvant, il y en a d'autres qui ont

besoin du feu. Plusieurs ont dissous par ces dissolvans même, & ont donné à ce sujet des procédés qui sont vrais. J'ai observé ci-devant que vous aviez résolu ce Problême.

VI. PROBLEME, année 1756. *Il est possible de faire plusieurs livres de savon de Starkey en un seul jour.*

C'est d'après le moyen que M. Stahl a proposé, pour accélérer la formation du savon de Starkey, que je suis parvenu à le faire en un jour, & même en moins de tems. Si l'on ne veut avoir que six à huit onces de cette composition, cinq à six heures suffisent pour cela. On observera que ce procédé est décrit dans certains Auteurs. Quiconque voudra réussir à le faire tel que je le propose, n'a qu'à faire l'application des deux procédés. Mais il est bon d'avertir qu'on ne demande pas, pour cette opération, l'alkali fixe préparé avec la chaux vive, comme le veulent des écrivains qui ont prétendu que ce moyen en abrege la composition. L'alkali fixe ordinaire suffit.

Les remarques que j'ai jointes à ces Problêmes en rendront la solution plus facile. Vous voyez, Monsieur, que j'ai suivi à-peu-près la méthode de M. Stahl. Il proposoit ses Problêmes aux Chymistes allemands; à son exemple, je propose ceux-ci à mes compatriotes: j'en excepte

nommément M. Baron & mon frere.

Tout ce que je viens de dire vous met à porté de juger des progrès rapides que la chymie fait à Paris. Le nombre des Chymiſtes s'eſt prodigieuſement accru depuis votre départ, & les reſſources ſont telles, que pluſieurs ont enſeigné & enſeignent encore cette ſcience ſans la connoître.

Je donnerai à part quelques obſervations ſur différentes matieres, dans leſquelles je tâcherai de relever les fautes groſſieres de quantité de nos Chymiſtes. Il y en a dont les ouvrages ne méritent pas même de critique : toute la grace qu'on peut leur faire, c'eſt de donner une liſte de leurs fautes.

Je reviens au Problême du ſavon de Starkey, pour vous dire que la ſolution m'en a été donnée ſur le champ par M. le M. de C. Dès que l'occaſion s'en préſentera, je me ferai un vrai plaiſir de vous communiquer le tour de main de cette compoſition. Mais je ne m'apperçois pas que c'eſt une lettre que je vous écris : elle n'eſt déjà que trop longue.

Une autre fois je vous adreſſerai des notes critiques ſur pluſieurs procédés chymiques de la Pharmacopée de Londres, dans leſquels les Editeurs ont donné dans des erreurs groſſieres, en voulant critiquer des procédés chymiques.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

De M. SURET, de l'Académie royale de Chirurgie, & Chirurgien herniaire de l'Ecole Royale-Militaire, à M. ROUX, *Auteur du Journal de Médecine.*

J'ai été extrêmement ſurpris, Monſieur, en liſant votre Journal du mois de Juillet dernier, d'y trouver la deſcription d'un *nouveau Bandage pour contenir les chutes du fondement ou de l'anus*, dont M. *Couſin*, expert pour les deſcentes, ſe donne le mérite d'être l'inventeur. Comme l'invention de ce Bandage m'appartient abſolument; qu'il y a plus de douze ans qu'il a été préſenté, pour la premiere fois, à l'Académie de Chirurgie, & qu'il eſt d'ailleurs fort connu aujourd'hui des gens de l'art, par ſon utilité & ſes bons effets, je vous prie, Monſieur, de vouloir bien, en inſérant ma Lettre dans votre premier Journal, faire conoître au public le procédé de M. Couſin, qui, depuis

ce tems, eſt convenu que cette découverte m'appartient. C'eſt moins la vanité qui m'engage à vous prier de me faire connoître pour être l'Auteur véritable de ce Bandage, que le déſir que j'ai d'empêcher que l'on n'en impoſe au public.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Nota. Ayant examiné le Bandage que M. Suret avoit inventé, long-tems avant le ſieur Couſin ; & l'ayant comparé avec celui de ce dernier, la ſeule différence que j'y ai trouvée ſe réduit à ce que le ſieur Couſin a ſubſtitué une chaînette aux cordes à boyau employées par M. Suret, & qu'il a percé ſon écuſſon de pluſieurs trous, ceux de M. Suret n'en ayant qu'un. *Voyez* la Deſcription du Bandage du ſieur Couſin, Journal de Juillet, page 74.



LIVRES NOUVEAUX.

An account of the topical application of the Spunge, in the ſtoppage of Hemorrhages. Read before the royal Society; by Charles White, *F. R. S. one of the corporation of ſurgeons in London, and ſurgeon to the Mancheſter infirmary. London*, Johnſton, 1762, *in*-8°. C'eſt-à-dire, Mémoire ſur l'aplication extérieure de l'Eponge, pour arrêter les Hémorragies, lu devant la Société royale, par M. *Charles White*, Membre de la Société royale & de la communauté des Chirurgiens de Londres, & Chirurgien de l'Hôpital de Mancheſter. A Londres, chez *Johnſton*, 1762, *in*-8°.

Les hémorragies qui ſurviennent à la ſuite des grandes opérations de chirurgie, ont toujours été une des plus grandes difficultés que les Chirurgiens aient eu à ſurmonter. L'application du feu, à la maniere des anciens, ne les ſuſpendoit que pour un tems, & on les voyoit ordinairement ſe renouveller à la chute de l'eſcarre; la ligature des vaiſſeaux eſt ſouvent accompagnée des ſymptômes les plus funeſtes; enfin l'agaric de chêne, dont on a renouvellé l'uſage, de nos jours, ſe trouve inſuffiſant dans bien

des occaſions. M. *White* a entrepris de lui ſubſtituer l'éponge. Il rapporte l'hiſtoire de treize opérations de chirurgie, parmi leſquelles il y a neuf amputations, où il prétend l'avoir employée avec ſuccès. Voici ſa méthode. Il choiſit l'éponge la plus fine & la plus ſerrée : il la coupe en lames minces, non pas horizontalement, & dans le ſens des couches dont elle eſt compoſée, mais perpendiculairement, de façon que chaque lame ſoit compoſée de différentes couches. Après avoir appliqué ces lames d'éponge ſur les vaiſſeaux, il les comprime légérement avec une bande de linge ou avec deux bandelettes de quelque emplâtre qu'il applique en croix. L'Auteur qui cite en témoignage pluſieurs Chirurgiens de l'Hôpital de Mancheſter, ajoute : » l'é-» ponge ne m'a jamais manqué, quoique je » l'aie employée, depuis ſeize mois, ſur plus » de cinquante perſonnes, ſans avoir été » obligé d'avoir recours à la ligature, que » dans deux occaſions. «

Il y avoit long-tems que Dioſcoride lui avoit reconnu la propriété d'arrêter le ſang ; & Galien, *De ſimpl. medicam. facul. l. xj*, dit : » L'éponge eſt âcre, & a la propriété » de digérer. Un de mes Précepteurs s'en » ſervoit pour arrêter les hémorragies qui » demandoient le ſecours de la main. Il en

» avoit toujours, à cet effet, de toute deſſé-
» chée & de toute prête ; & lorſqu'il en étoit
» beſoin, il la trempoit dans du bitume,
» l'appliquoit preſque brûlante ſur la plaie,
» afin de faire une croûte, & que le corps
» même de l'éponge brûlée ſervît de cou-
» vercle. Au reſte, l'éponge n'eſt pas, com-
» me la laine ou la charpie, un corps qui
» boit les humeurs ; mais elle a la propriété
» de deſſécher, ce dont on peut ſe con-
» vaincre aiſément, en l'employant ſeule
» dans une plaie, avec de l'eau, de l'oxy-
» crat ou du vin, ſuivant les cas, comme
» nous l'avons dit ci-deſſus : elle la conſo-
» lidera auſſi-bien que les aſtringens ; mais
» celle qui eſt récente, l'emporte de beau-
» coup ſur celle qui a été apprêtée pour
» l'uſage : ce dont on s'apperçoit bientôt, ſi
» on l'applique ſur quelque plaie, ſoit avec
» de l'eau, ſoit avec de l'oxycrat, ſoit avec
» du vin. Cela n'eſt pas étonnant, puiſque
» l'éponge récente conſerve la propriété de
» deſſécher modérément les corps ; pro-
» priété qu'elle a reçue de la mer ; & elle
» peut produire cet effet, tant qu'elle con-
» ſerve l'odeur de la mer ; car, au bout de
» quelque tems, ſans même qu'on l'ait pré-
» parée, elle perd cette odeur, & n'eſt plus
» auſſi ſiccative. «

Par où l'on peut juger que les anciens n'en avoient pas fait uſage dans les grandes hémorragies ; ce que *Galien* n'auroit pas manqué d'obſerver ; car ce qu'il rapporte de ſon Précepteur, ne prouve pas que l'éponge ait par elle-même la propriété d'arrêter le ſang, puiſque c'étoit plutôt en cautériſant les parties avec le bitume ou la poix bouillante, qu'il arrêtoit les hémorragies. Mais quand les anciens lui auroient reconnu toutes les propriétés que M. *White* lui attribue, on devroit toujours lui ſavoir gré d'en avoir rappellé l'uſage. Cette Obſervation nous a paru aſſez importante pour mériter l'attention des opérateurs. Il ſeroit à ſouhaiter que quelqu'un voulût bien ſe donner la peine de nous traduire l'ouvrage de M. *White*, qui eſt très-court & très-précis.

Joan. Theod. Eller, *Med. Doct. Boruſſorum Regi à conſiliis intimis & archiatri, &c. Obſervationes de cognoſcendis & curandis morbis, præſertim acutis.* C'eſt-à-dire, Obſervations ſur le diagnoſtic & la cure de maladies, & principalement des maladies aiguës ; par M. *Jean-Theodore Eller*, Docteur en médecine, Conſeiller intime de ſa Majeſté Pruſſienne & ſon premier Medecin. A Léipſick, chez la veuve *Wolſterdof*, 1762, *in*-8°.

Nous pourrons rendre compte, dans la ſuite, de cet excellent ouvrage.

Joan. Friderici Cartheuſer, *Med. Doct. & Prof. publ. ordin. &c. Fundamenta Pathalogiæ & Therapeiæ prœlectionibus ſuis academicis accommodata; Tomus II, morbos abdominis, artuum, cutaneos & univerſales continens.* C'eſt-à-dire, Fondemens de la Pathologie & de la Therapeutique, pour ſervir de baſe aux leçons académiques; par M. *J. Fréd. Cartheuſer*, Docteur & Profeſſeur en médecine, &c. tome II, contenant les maladies de l'abdomen, des extrêmités, cutanées & univerſelles. A Francfort ſur l'Oder, chez *Kleyb*, 1762, *in*-8°.

Le premier volume de ces Fondemens de Pathologie a paru en 1758.

Henr. Joan. Nepom. Crantz, *S. C. A. M. conſiliarii, Inſtitutionem medicarum, & Materiæ medicæ Vindobonenſis Prof. &c. Materia medica & chirurgica, juxta ſyſtema naturæ digeſta.* C'eſt-à-dire, Matiere médicale & chirurgicale, diſpoſée ſelon le ſyſtême de la nature; par M. *Henr. Jean Nepom. Crantz*, Conſeiller de S. M. C. A. Profeſſeur des Inſtitutions de médecine & de matiere médicale à Vienne, &c. A Vienne en Autriche, chez *Jean-Paul Krauſs*, 1762, *in*-8°, 3 tomes en un volume.

Nous ne manquons pas de matiere médicale; nous oſons même dire que ces ſortes de livres ſe ſont multipliés depuis quel-

que tems. Celui que nous annonçons pourra avoir ſon utilité, par la maniere claire & ſuccincte dont les matieres y ſont traitées. L'ordre naturel que l'Auteur annonce dans ſon titre n'eſt qu'indiqué dans chaque article; car il a adopté la diſtribution de ceux qui rangent les médicamens ſelon l'ordre de leurs vertus; cependant il nous a paru que ſes diviſions étoient un peu mieux entendues que celles de la plupart des livres où l'on a ſuivi cet ordre.

Catalogus librorum Medicinæ, Chirurgiæ, Anatomiæ, Phyſiologiæ, Pathalogiæ, Pharmaciæ, Botanicæ, Hiſtoriæ naturalis, &c. ex variis Europæ regionibus accerſitorum, qui venales proſtant Pariſiis, apud Cavelier. C'eſt-à-dire, Catalogue des livres de Médecine, de Chirurgie, d'Anatomie, de Phyſiologie, de Pathologie, de Pharmacie, de Botanique, d'Hiſtoire naturelle, &c. recueillis des différentes parties de l'Europe, qui ſe trouvent à Paris, chez *Cavelier*, 1762, *in*-12.



Jours du mois.	Thermometre. A 6 h. du matin.	Thermometre. A 3 h. du soir.	Thermometre. A 11 h. du soir.	Barometre. Le matin. pouc. lig.	Barometre. A midi. pouc. lig.	Barometre. Le soir. pouc. lig.
1	14½	24	15½	28	28 1	28 1½
2	13½	25	18	28 2	27 11¾	27 11¾
3	14½	10	14¼	27 11½	28	28 2⅓
4	11¾	19½	18	28 2¾	28 1½	28 ½
5	14½	23	18	28	27 11½	27 11
6	15	19½	14½	27 9¼	27 8¾	27 9¾
7	13½	17½	10½	27 10½	27 11	27 11
8	9½	16½	13	27 11	27 11½	27 10¾
9	11½	20	14	27 10⅓	27 10	27 11
10	12	22½	15	28 1	28 1	28 1½
11	13	22	14	28 1⅔	28 1⅔	28 ⅔
12	13½	23	15	27 11	27 11	27 10
13	13¼	22	13¾	27 9¾	27 10¼	27 10
14	12½	20	12	27 10	27 9¾	27 11
15	11	18	13	27 10½	27 10	27 11½
16	12½	19	13½	27 11	27 10½	28 2½
17	10¾	17½	14	28 2⅔	28 2¾	28 2¾
18	11	17½	14	28 1⅔	28 ½	27 10¼
19	11	17	13	27 10½	27 11	27 11½
20	12	16½	14	27 11¾	27 11¾	27 11
21	14½	20	17	27 11	27 11	27 11
22	15½	21½	17	27 11½	27 10	27 10½
23	15	23	17½	27 11	27 11½	27 11
24	15½	23½	18¼	27 10	28	28 1
25	15½	22½	16¼	27 11	27 11	27 10
26	15½	22½	13	27 9½	27 9½	28
27	11½	19	13½	28 ½	28 ¼	28
28	12½	16	10	27 11¾	27 8½	27 8½
29	9	15	10	27 9	27 9	27 9
30	9	18	12	28	27 9½	27 11
31	10½	17½	11	27 10¾	27 8¼	27 9½

ETAT DU CIEL.			
	La Matinée.	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à* II *h.*
1	O. couvert.	O. beau.	Beau.
2	O. beau.	O-N-O. beau.	Beau.
3	O. nuag. beau.	O. beau, ser.	Serein.
4	O. beau.	O-S-O. n. pl.	Nuages.
5	S-O. nuag. ondée.	S-O. for. ond. nuages.	Couvert.
6	S-O. couvert, ondée nuag.	S-O. nuag.	Nuages.
7	S-O. nuag. b forte ondée.	O-N-O. nuag.	Nuages.
8	O. nuag. beau.	O-N-O. nuag.	Nuages.
9	N. beau.	N-O. beau.	Beau.
10	N-E. beau.	O-S-O. beau.	Beau.
11	O. beau.	O. beau.	Nuages.
12	S-O. nuag.	S S-O. nuag. pl. écl. tonn.	Nuages.
13	S. nuag. beau.	S-S-O. beau. nuag. gr. pl. éclairs, tonn.	Gr. pl. éclairs, tonnerre.
14	S-S-O. nuag.	S-S-O. nuag. forte ond. écl.	Nuages.
15	S. couvert, pl. nuag.	S-S-O. nuag. forte ond. écl.	Nuages.
16	O. nuag.	O. nuag. pluie.	Nuages.
17	N-O. beau, nuag.	N-O. nuag.	Nuages.
18	O. couv. nuag.	O-S-O. pluie.	Pluie.
19	S-O. beau.	O-S-O. nuag.	Nuages.
20	O. couv. pluie.	S. pluie.	Couvert.
21	S-O. couvert, nuag. pluie.	S-O. pluie.	Couvert.
22	S-O. couvert, nuag. beau.	O-S-O. b. nua.	Beau.

ETAT DU CIEL.

	La Matinée.	*L'après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
23	O-N-O. beau.	N-O. beau. ſer.	Serein.
24	N-E. beau.	E. b. nuag. éclairs.	Nuages éclairs, tonnerre.
25	O. couv. pluie, nuag. for. ond.	O. nuag.	Couvert.
26	S-O. nuag. forte ondée.	O. nuag.	Beau.
27	N-E. beau, nuages.	N-N-E. nuag.	Nuages.
28	N. nuages.	N. nuages.	Beau.
29	N-E. beau, ſerein.	N-E. b. ſerein.	Serein.
30	N-E. beau.	N-E. b. nuag.	Nuages.
31	N-O. nuag.	N-O. couv. pl.	Pluie.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 25 degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 9 degrés au-deſſus du même point: la différence entre ces deux termes a été de 16 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 2 lignes trois quarts; & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 8 lignes un quart: la différence entre ces deux termes eſt de 6 lignes & demie.

Le vent a ſoufflé 11 fois de l'O.
8 fois du S-O.
3 fois du N-E.

Le vent a soufflé 5 fois de l'O-S-O.
4 fois du S-S-O.
4 fois du N-O.
4 fois de l'O-N-O.
3 fois du S.
1 fois de l'E.
1 fois du N-N-E.

Il y a eu 17 jours de beaux.
3 jours de sereins.
9 jours de couverts.
15 jours de nuages.
14 jours de pluie.
5 jours d'éclairs.
3 jours de tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Août 1762.

Les catarres épidémiques qui régnoient depuis si long-tems, ont presqu'entiérement cessé ce mois-ci. On a observé un grand nombre de fievres intermittentes, la plupart quotidiennes, tierces, doubles-tierces ou tierces-continues. On a vu aussi beaucoup de petites-véroles, discretes & confluentes, & de rougeoles. Quoiqu'il soit mort quelques personnes de la petite-vérole, elle n'a cependant pas été bien dangereuse.

Observations Météorologiques faites à Lille pendant le mois de Juillet 1762, par M. BOUCHER, Médecin.

Les chaleurs de ce mois, ſecondées de la ſécherеſſe & de la ſérénité de l'air, ont hâté conſidérablement la moiſſon. Depuis le 10 juſqu'au 25 le thermometre ne s'eſt pas élevé à une moindre hauteur que de 20 degrés, il ne s'eſt gueres, de tout le mois, éloigné de ce terme : le 15, le 19 & le 21 il a monté à 23 degrés, & le 24, à 24 $\frac{1}{2}$.

Nous n'avons eu de pluie conſidérable que quatre à cinq jours ; encore n'a-t-elle pas été de durée : le mercure, dans le barometre, ne s'eſt point cependant élevé, aucun jour, juſqu'à la hauteur de 28 pouces, quoiqu'il ait été obſervé ſouvent très-près de ce terme. Il étoit le 27 à 27 pouces 5 $\frac{1}{2}$ lignes ; & les quatre derniers jours du mois il eſt reſté à la hauteur de 27 pouces 7 lignes.

Les vents, du premier au 15, ont été ſouvent *Nord* ; & ils ont été preſque toujours *Sud* le reſte du mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 24 $\frac{1}{2}$

degrés : au-dessus du terme de la congélation ; & la moindre chaleur a été de $8\frac{1}{2}$ degrés : la différence entre ces deux termes est de 16 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 27 pouces $11\frac{1}{2}$ lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces $5\frac{1}{2}$ lignes : la différence entre ces deux termes est de 6 lignes.

Le vent a soufflé 4 fois du Nord.
4 fois du Nord vers l'E.
2 fois de l'Est.
3 fois du Sud-Est.
4 fois du Sud.
11 fois du Sud vers l'Ou.
11 fois de l'Ouest.
10 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 18 jours de tems nuageux.
11 jours de pluie.
1 jour de grêle.
3 jours de tonnerre.
1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué une sécheresse moyenne, au commencement du mois, & la grande sécheresse à la fin.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Juillet 1762 ; *par M. BOUCHER.*

Les maladies de ce mois ont été des fie-

vres continues, d'un fâcheux caractere, grand abattement, angoiſſes, violens maux de tête & des reins; la peau ſeche & brûlante; la langue ſeche & ſouvent chargée d'une croûte brune ou noire; des déjections ſéreuſes, pâles & fétides; des ſoubreſaults, des diſparates; en un mot, toutes les circonſtances dénotant la fievre putride-maligne: elle a été preſque généralement vermineuſe. Pluſieurs malades ont eu des ſymptômes d'embarras inflammatoire dans le cerveau, annoncé par une tête peſante, des yeux étincelans, battement violent des carotides, affection comateuſe, &c. Quelques-uns ont eu des hémorragies & des parotides, que je n'ai vu abſcéder que dans un ſeul: ni l'un ni l'autre n'étoient pas ordinairement critiques.

Beaucoup de perſonnes ont été attaquées de pleuréſies ou pleuropneumonies, qui participoient du caractere de cette fievre. La lymphe du ſang étoit, à la vérité, ordinairement coëneuſe; mais la partie rouge ſe trouvoit aſſez ſouvent noirâtre & peu ferme; circonſtance qui obligeoit à ménager les ſaignées, dans la vue de prévenir l'affaiſſement, auquel les malades étoient enclins, dans le progrès de la maladie, quoique le pouls parût, dans le commencement, & fort & élevé. L'on a tiré un

grand fruit de l'application des cantharides, & des décoctions de quinquina, mariés avec des pectoraux, dans le cas de menaces d'affaissement gangréneux.

Il y a eu aussi des angines bilieuses, dont la cure a dû principalement consister en boissons nitrées, & chargées des sucs des fruits acides, & en lavemens suivis d'apozèmes laxatifs & anti-phlogistiques.



JOURNAL

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Par M. A. Roux, Médecin de la Faculté de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

NOVEMBRE 1762.

TOME XVII.



A PARIS,

Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

NOVEMBRE 1762.

EXTRAIT.

De la Santé, ouvrage utile à tout le monde, avec cette épigraphe :

Si tibi deficiant medici, medici tibi fiant
Hæc tria, mens hilaris, requies moderata, diæta. Schol. Salernit.

A Paris, chez Durand, *Libraire, rue du Foin,* 1762, in-12.

L'Art de conserver la santé a fait, dans tous les tems, un des principaux objets de l'étude des Médecins : c'est à leurs observations & à leurs recherches qu'on doit les regles qu'il faut suivre, pour prévenir les accidens qui peuvent résulter de l'usage inconsidéré des choses qui concourent à notre conservation, telles que l'air

que nous respirons, les alimens & les boissons dont nous nous nourrissons, l'exercice & le repos que nous prenons, &c. L'Auteur de l'ouvrage que nous annonçons, a puisé dans leurs écrits les préceptes qu'il donne sur ces différens objets ; & il paroît ne s'être proposé que de les mettre à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs.

Il traite successivement, 1° des différens tempéramens : 2° de l'air, des vents, des climats des saisons & du choix d'une habitation ; 3° des alimens solides & de leurs assaisonnemens, des boissons & de la sobriété ; 4° du sommeil & de la veille ; 5° du travail & du repos ; 6° des excrétions & des sécrétions ; 7° de la propreté ; 8° des différens sexes, âges & états ; 9° des causes morales qui influent sur la santé, telles que les passions & les affections de l'ame ; 10° des dangers auxquels on s'expose, quand on fait des remedes sans nécessité. Nous allons parcourir succinctement ces différens articles.

Après avoir donné une idée de la santé, en général, & fait le tableau de la santé la plus parfaite, l'Auteur entre en matiere, & fait observer d'abord qu'il seroit aussi ridicule de prescrire également à tous les hommes les mêmes préceptes pour la conservation de leur santé, que de prétendre guérir toute sorte de maladies avec un seul remede. Il veut qu'avant de donner des regles de

ſanté, on examine les nuances qui diſtinguent chaque individu, ou s'il n'eſt pas poſſible d'en ſaiſir toujours bien exactement la gradation admirable, du moins qu'on établiſſe certains points capitaux auxquels on puiſſe rapporter les autres ; c'eſt ce que les Médecins ont déſigné par le nom de tempérament. La deſcription que l'Auteur en fait, & qu'il a puiſée dans le Galéniſme, pourra paroître peu exacte à ceux qui, imbus de la phyſique moderne, n'y verront que des idées vagues, qui ne ſont appuyées ſur rien de réel. Cependant les ſignes qu'il donne pour reconnoître ces quatre tempéramens, & les regles de ſanté qu'il leur preſcrit, ſont également exactes & judicieuſes. Il tire, de tout ce qu'il a dit dans ce Chapitre, deux conſéquences bien importantes ; la premiere, qu'il n'y a point de régime général, comme il n'y a point de remede propre à toutes ſortes de maladies ; la ſeconde, que les perſonnes ſujettes à de fréquentes maladies, doivent toujours, ſe ſervir du même Médecin, qui, connoiſſant mieux leur tempérament, agira avec plus de ſûreté.

Le Chapitre qui traite de l'air, contient un grand nombre d'excellentes obſervations. L'Auteur recommande, en général, un air pur, ſerein & tempéré. Par un air pur il n'entend pas une pureté abſolue, c'eſt-à-

dire, un air dépouillé de toutes matieres étrangeres; un air de cette espece seroit peu propre à la respiration, mais un air dégagé des matieres putrides & nuisibles, qui n'infectent que trop souvent l'atmosphere de certains lieux. Afin de rendre ses regles plus utiles, l'Auteur considere les qualités & les avantages de l'air, par rapport aux vents, aux climats, aux saisons & au choix d'une habitation. Il donne, sur chacun de ces objets, des préceptes particuliers, utiles sans doute; mais les raisons dont il les accompagne pourront leur ôter une partie de leur autorité. C'est une réflexion que nous avons faite plus d'une fois, à la lecture de cet ouvrage. L'envie que l'Auteur a eu de rendre raison de toutes les regles, dont l'expérience a démontré l'utilité & la sagesse, ne nous ont paru propres qu'à affoiblir ses préceptes, & à les rendre problématiques aux yeux de quiconque connoît combien les hypotheses qu'il adopte sont gratuites & peu fondées; mais ce léger défaut n'ôte rien du mérite d'un ouvrage où se trouvent rassemblées, avec beaucoup de soin, les observations de pratique les plus importantes pour la conservation de la santé. Ainsi nous dirons à nos lecteurs: Suivez exactement les préceptes qu'on vous donne, sans vous embarrasser des raisons dont on cherche à les étayer; mais poursuivons.

Le Chapitre troisieme traite des alimens solides, de leurs assaisonnemens, des boissons & de la sobriété. L'Auteur parcourt les différentes sortes d'alimens, qu'il a divisées en sept classes. 1° Les alimens acides, parmi lesquels il met le pain fermenté ; 2° les alkalins ; 3° les âcres & aromatiques, par où il entend sans doute les alimens assaisonnés avec des matieres de cette nature : car il n'y a point de véritable aliment qui ait ces qualités ; 4° les alimens visqueux ; 5° les aqueux, tels que les infusions des plantes émollientes, dont peu de gens seront tentés de faire usage comme aliment ; les bouillons légers, &c. 6° les alimens gras & huileux ; 7° enfin les alimens salins, ou les alimens assaisonnés avec une grande quantité de sel. Non content d'avoir fait connoître, en général, les effets salutaires & nuisibles que ces différentes especes d'alimens sont capables de produire, il les envisage encore sous un autre point de vue ; & il traite, en particulier, des végétaux & des animaux. Les végétaux nous fournissent leurs racines, leurs feuilles, leurs fruits, leurs semences. L'Auteur examine leurs qualités générales, & indique, avec assez de justesse ce qu'ils ont de sain & de dangereux. Delà il passe à l'examen particulier des différentes sortes de pains, du riz, dont il donne différentes préparations prises des *Moyens de conserver*

la ſanté aux équipages de vaiſſeaux, par M. Duhamel; & du *Traité des Maladies épidémiques, qui regnent le plus ordinairement dans la généralité de Paris*, par M. Boyer; du miel, des olives, des oranges, citrons & limons; des melons, des citrouilles, des trufles, champignons, morilles & mouſſerons. Il traite enſuite des alimens que nous tirons du regne animal, qu'il diviſe en quadrupedes, volatils & poiſſons: il ſubdiviſe ces derniers, en poiſſons d'eau douce, en poiſſons de mer, & en poiſſons ſalés. Il fait un article particulier de quelques alimens, qu'il n'a pu ranger dans les claſſes précédentes; ce ſont le lait, la crême, le beurre, le fromage, les œufs & la ſoupe. Non content de donner des préceptes ſur la nature de ces différentes eſpeces d'alimens, il a conſacré un article particulier aux aſſaiſonnemens qu'on a coutume de leur ajouter, & aux préparations qu'on leur fait ſubir.

Vient enſuite le Traité des boiſſons; & il parle de l'eau, du vin, du cidre, de la biere, de l'hydromel, du café, du thé, du chocolat, des liqueurs ſpiritueuſes, des liqueurs rafraîchiſſantes, qu'on appelle communément liqueurs fraîches. Il termine ce Chapitre, qui ne paroîtra pas trop long, ſi l'on réfléchit à ſon importance, par un article ſur la Sobriété, dont la concluſion eſt,

Plus occidit gula quàm gladius ; vérité qu'on ne sauroit trop inculquer aux hommes, sur-tout aux habitans oisifs des grandes villes.

Quoique le Chapitre qui traite du sommeil & de la veille, & celui qui a pour objet l'exercice, soient beaucoup moins étendus, on y trouve cependant tout ce qu'il est utile de savoir, pour retirer des uns & des autres tous les avantages qu'ils sont capables de produire, & pour éviter les inconvéniens auxquels on s'expose, lorsqu'on s'y livre trop ou trop peu. Un Chapitre non moins important, c'est celui qui traite des excrétions & des sécrétions. L'Auteur y fait connoître les loix que la nature s'est prescrites dans ces fonctions, afin que chacun pût appercevoir si elle s'en écarte. Les articles qui composent ce Chapitre sont ceux qui traitent des évacuations du ventre & des urines, de la transpiration, des sécrétions qui se font par la bouche, de celles qui se font par le nez ; ce qui le conduit naturellement à parler du tabac ; (il s'éleve, avec raison, contre l'abus qu'on en fait.) Delà il passe à l'article des larmes, enfin à celui qui a pour objet l'union des deux sexes, dans lequel il donne ce précepte si sage : » L'union des deux sexes est salutaire, toutes » les fois qu'il n'est suivi d'épuisement ni » de douleur. L'homme sage & délicat doit

» ſe perſuader que c'eſt doubler ſes plaiſirs
» que de les économiſer. «

Nous ne nous arrêterons pas à ce qu'il dit ſur la propreté. Cet objet, dont il paroît que la plupart des Auteurs qui ont traité de l'hygienne ſe ſont peu occupés, fait la matiere du ſeptieme Chapitre. Il donne, dans le huitieme, des regles de ſanté pour les différens ſexes, les différens âges & les différens états. Il s'étend, ſur-tout, ſur le ſoin qu'on doit prendre de la ſanté des ſoldats & des gens de mer, ceux qui ſervent les hôpitaux ; & les gens de lettres n'y ſont pas oubliés.

Le Chapitre qui traite des cauſes morales qui influent ſur la ſanté, telles que les paſſions & les affections de l'ame, n'eſt pas un des moins eſſentiels de l'ouvrage. L'Auteur regarde les paſſions comme une impreſſion ſubite & reſpective de l'ame ſur les ſens, & des ſens ſur l'ame. Il eſt difficile d'expliquer bien clairement la nature de cette impreſſion. L'Auteur conſidere chaque individu comme une eſpece d'inſtrument de muſique, dont les cordes touchées avec plus ou moins d'accord, donnent des ſons plus ou moins harmoniques, & excitent ou le plaiſir, où l'ennui. Les nerfs ſont les touches & les cordes. Les objets extérieurs qui frappent leurs extrêmités, ſont les mains, plus ou moins ſavantes, qui touchent l'inſ-

trument. L'ame, avertie par le reflux des esprits animaux, & éprouvant du plaisir & de la douleur, est l'oreille de celui qui écoute, qui se trouve, ou agréablement flattée, ou cruellement déchirée. Quelquefois, l'ame excitée par la réminiscence ou par la volonté, éprouve la premiere telle ou telle impression, qu'elle communique aux sens par l'entremise de ces mêmes organes; alors c'est une corde de l'instrument ébranlée par les vibrations d'une autre corde montée à l'unisson. Après avoir donné cette idée des passions, l'Auteur en conclut que le bon ou mauvais état du systême nerveux, influe sur les passions, c'est-à-dire, qu'il concourt à produire certaines passions, & à les modifier. Il trace en conséquence le tableau des passions qui résultent de tel ou tel état des nerfs. Il prétend, par exemple, qu'avec des fibres fort minces, actives & élastiques, on aura des sensations vives & des passions violentes: Tels sont, ajoute-t-il, les organes des Poëtes, des Peintres, des Musiciens, &c. Aussi ces sortes de caracteres sont-ils plus susceptibles que les autres hommes, des plaisirs, & savent-ils mieux les rendre. Nous ne le suivrons pas dans tous les détails où il entre à ce sujet; nous ne discuterons pas non plus si ses idées sont bien ou mal fondées: c'est une matiere si obscure & si éloignée de notre portée, qu'on peut donner carriere

à ſon imagination ; mais ces ſyſtêmes ne changent rien aux effets ſenſibles que les paſſions ont coutume de produire. Il nous a paru que l'Auteur les avoit décrits avec exactitude , & avoit indiqué les moyens qu'on a cru juſqu'ici les plus propres à en prévenir les ſuites.

Enfin l'ouvrage eſt terminé par le Chapitre où il traite des dangers auxquels on s'expoſe, quand on fait des remedes ſans néceſſité; mais ce ſujet n'y eſt qu'ébauché: ce dont on ne ſera pas étonné , quand on ſaura que l'Auteur n'eſt pas Médecin , & qu'on réfléchira à la longue ſuite d'obſervations qu'il faudroit faire pour approfondir cette matiere.

SUITE

Du Mémoire ſur la Gangrene épidémique, qui a régné dans les environs de Lille en Flandres , dans les années 1749 *&* 1750 ; *par M.* BOUCHER , *Médecin en cette ville.*

SECTION DEUXIEME.

Cauſe de la maladie.

Nous avons déjà inſinué , au commencement de ce Mémoire , que c'eſt dans l'intempérie & les fréquentes variations de

l'air, obſervées vers le tems de la maladie, & quelque tems avant ſon développement, que l'on doit en chercher la ſource: les alimens, dont on fait communément uſage à la campagne, n'ayant point été obſervés avoir contracté de dégénération particuliere, n'ont pu être ſoupçonnés d'y avoir eu part. On comprend qu'une intempérie chaude & humide de l'air produit le germe d'une pareille maladie, en diſpoſant les liquides de nos corps à la putréfaction, par le relâchement qu'elle entraîne dans les ſolides, & le ralentiſſement qui s'en enſuit dans la circulation. Que ſi l'atmoſphere devient enſuite ſujete à des variations, qui la faſſent paſſer promptement, & à diverſes repriſes, à des états oppoſés, les ſolides ébranlés ne pouvant ſe prêter à ces variations entrent en ſpaſme; delà, la ſtagnation des liquides dans les capillaires, & leur coagulation: ces effets doivent être plus marqués, lorſque les corps ſont expoſés à des brouillards froids, comme l'ont été preſque tous les ſujets attaqués de la maladie, tous habitans de la campagne, & la plupart d'endroits marécageux, & dont les travaux journaliers les expoſent continuellement aux impreſſions des brouillards, & de toutes les variations ou intempéries de l'air. Il eſt viſible que les parties du corps les plus diſpoſées à s'en reſſentir, ſont celles qui ſe trouvent immé-

diatement exposées à l'action de l'atmosphere ; celles dans lesquelles la circulation est naturellement lente, soit en conséquence de leur conformation particuliere, soit par rapport à leur éloignement du cœur ; celles qui, par le grand nombre de nerfs qui entrent dans leur composition, ont plus de disposition à l'irritabilité ; celles dans lesquelles les liquides, qui y circulent, ont plus de pente à la dégénération putride, comme la lymphe & la sérosité jaune qui arrosent spécialement les parties tendineuses & ligamenteuses ; & enfin celles dans lesquelles il se trouve de la synovie, qui, étant une matiere huileuse, est susceptible d'une acrimonie rance & caustique. Ces parties sont les mains & les pieds, qui, dans les habitants de la campagne, sont d'autant plus susceptibles des impressions de l'atmosphere, que ceux-ci sont dans l'habitude de les avoir à découvert dans le tems du travail ; impressions qui seront sur-tout fâcheuses, les matins, au moment que ces organes échauffés encore par le lit d'où ils sortent, se trouveront de suite & sans précaution, exposés à un air frais ; impressions qui se feront, de préférence, sur les pieds, où les liquides ont plus de pente à la stagnation.

Il est bien aisé de concevoir pourquoi ceux qui habitent des lieux bas & maré-

cageux, en ont été plus ſuſceptibles. Là, l'atmoſphere eſt toujours plus ou mois chargée de vapeurs graſſes & humides, qui, affoibliſſant l'élaſticité de l'air, donnent aux ſolides de nos corps une pente au relâchement. A ces vapeurs ſont mêlés d'autres principes, qui s'élevent ordinairement des eaux croupiſſantes & marécageuſes, à ſavoir, des miaſmes ſalins & ſulfureux âcres, qui, dans des conſtitutions humides de l'air, ſe trouvent délayés dans un ſurcroît de parties aqueuſes, acquierent des qualités corroſives, dès qu'ils viennent à être volatiliſés par les chaleurs du tems : delà, les fievres putrides-malignes, très-fréquentes dans les lieux marécageux. D'ailleurs, l'on conçoit qu'une ſemblable atmoſphere doit produire des affections ſcorbutiques, qui diſpoſent prochainement aux maladies gangréneuſes, ſur-tout dans des gens en qui la maſſe du ſang ſe trouve déjà appauvrie par la diſette, par les mauvais alimens, ou par des écarts conſidérables dans le régime ; & ces maladies gangréneuſes doivent tomber, de préférence, ſur les parties qui trempent journellement dans ces humidités pernicieuſes, à ſavoir les pieds.

Ce n'eſt pas ſeulement aux impreſſions faites immédiatement ſur les parties qui ont été le ſiege de notre maladie, que l'on doit en attribuer le développement. La cauſe,

à laquelle nous en rapportons le principe, a dû faire, ſur toute l'habitude des corps qui y ont été expoſés & ſur la maſſe générale des liquides, des impreſſions proportionnées, que l'on conçoit y avoir auſſi contribué (*a*). La fievre continue ou double-tierce, qui a ſouvent précédé ou accompagné la maladie, en eſt une bonne preuve, cette fievre n'étant le plus ſouvent que le produit d'une tendance de la nature à la ſéparation de quelque matiere étrangere de la maſſe générale des fluides, & nuiſible à l'économie animale; ſéparation qui ne pouvoit ici s'accomplir par les voies communes des urines, des ſueurs, &c. mais ſeulement par des dépôts ſur les parties qui ont été le ſiege de notre maladie.

Cette tendance à la ſéparation d'une matiere hétérogene de la maſſe des liquides, quoiqu'elle eût aſſez rarement ſon effet, par une fievre continue ou double-tierce, qui étoit la voie la plus prompte, n'en étoit pas moins réelle dans la marche ordinaire ou la plus commune de la maladie, qui étoit plus lente; ce qui paroît évident par l'expoſé de l'Obſervation de la page 337

(*a*) C'eſt aux impreſſions faites par cette cauſe ſur le goſier & ſur les poumons, que l'on doit attribuer le développement des eſquinancies gangréneuſes, & des péripneumonies de même nature, qui parurent vers le même tems.

du Journal dernier. L'écoulement critique du liquide fourni par les phlictènes, & la métastase qui s'est ensuivie de l'imprudent usage d'un topique, prouvent manifestement la présence d'un délétere mêlé à la masse commune, dont la nature tend à se délivrer, en le déposant sur quelque membre; mais ce dépôt se jettoit bien plus communément dans l'intérieur du membre, & faisoit tomber les nerfs dans l'atonie, après y avoir excité le spasme le plus violent: la suspension, & souvent l'extinction totale de l'action organique des arteres de cette partie, devoit naturellement en être l'effet ou la suite; & le sang, en conséquence, devoit rester sans mouvement dans ses vaisseaux, & s'y figer. L'engourdissement du membre annonçoit cette extinction de l'action organique des arteres, avant que la gangrene ne fût ouvertement déclarée, à savoir dans le second tems de la maladie; & son étendue étoit vraisemblablement proportionnée à l'étendue locale du spasme ou de l'irritation qui avoit précédé l'engourdissement, quoique la gangrene ou la mortification ne dût pas toujours s'étendre proportionnément. En effet, on a observé, dans nombre de sujets, auxquels on a fait l'amputation, avant que la mortification ne fut bornée, que le ton & l'action des arteres se trouvoit anéantie beaucoup au-dessus de l'endroit gangréné.

Lorſque cette cauſe attaquoit en premier le ſyſtême artériel, elle en augmentoit conſidérablement l'action, & y produiſoit un engorgement inflammatoire ou l'inflammation vive, que la fievre ſymptomatique accompagnoit, comme il arrive dans toutes les vraies inflammations ; mais ce cas étoit rare, comme nous l'avons dit. C'eſt à la communication du ſpaſme particulier de la partie affectée à tout le genre nerveux, que l'on a dû attribuer la concentration du pouls, ainſi que les nauſées & les vomiſſemens, les maux de tête, la pâleur exceſſive du viſage, l'enfoncement des yeux dans les orbites, &c. ſuite naturelle du rapport ſympathique entre toutes les parties du ſyſtême nerveux. Les ſyncopes & les convulſions, ſymptômes avant-coureurs de la mort, étoient le produit du ſpaſme pouſſé au plus haut point, dans toute l'étendue du genre nerveux.

Lorſque l'hétérogene pernicieux étoit de nature à faire d'abord, ſur les principales branches de nerfs de la partie affectée, des impreſſions aſſez fortes pour en arrêter ſubitement les fonctions, alors la gangrene ſe déclaroit ſans douleurs préalables ; c'eſt dans ce cas qu'elle étoit annoncée par l'engourdiſſement, la peſanteur, & un frémiſſement ſourd dans l'intérieur du membre ; ces ſymptômes cependant n'étoient

pas toujours les signes positifs de la gangrene établie ou prête à s'établir ; que s'il restoit de la sensibilité & de la chaleur dans la partie, on avoit lieu de présumer qu'ils n'étoient l'effet que des stases des liquides dans leurs vaisseaux respectifs ; ou, s'il y avoit déjà un commencement de gangrene, on pouvoit espérer d'en arrêter le progrès & d'en dissiper les effets, sans en venir aux remedes extrêmes.

Nous avons cru ne pouvoir nous dispenser de donner ces courtes réflexions sur la cause de la maladie, pour rendre raison de la méthode curative qui a dû être suivie. L'expérience & l'observation seront nos guides dans ce point, ainsi qu'elles l'ont été dans l'explication de la cause.

SECTION TROISIEME.

Cure de la maladie.

Examinons d'abord quelles sont les indications curatives que l'on a dû se proposer, lorsque la maladie paroissoit simple & primitive ; ces indications sont différentes dans les trois périodes observés ; elles ont dû l'être encore à raison des circonstances variées qui ont été remarquées dans le développement & le progrès de la maladie. On peut, ce semble, quant à cette

derniere confidération, s'en tenir, d'une part, à la maniere fourde & traîtreffe avec laquelle la gangrene fe déclaroit, mife en oppofition, de l'autre part, avec la marche rapide de la maladie.

Dans ce dernier cas, quoique l'on fût fouvent averti, par les contractions fpafmodiques & par les douleurs aiguës, de ce qui fe préparoit, long-tems avant que la gangrene ne fût décidée, il n'en étoit pas moins difficile aux Miniftres de la fanté d'arrêter le progrès du mal, en fuppofant qu'ils fuffent appellés dans le premier période de la maladie; (car la plupart des malades, gens pauvres, n'en appelloient que lorfque la gangrene étoit établie.) On avoit alors deux indications à fuivre; la premiere, de calmer les contractions fpafmodiques & les vives douleurs, & de mettre en tout les malades à l'abri des fuites dont ces fymptômes étoient les précurfeurs; la feconde étoit de travailler à garantir la maffe du fang & de la lymphe, des progrès de la dégénération putride.

Il n'étoit pas aifé de fatisfaire pleinement à cette derniere indication. On fçait quelle eft la difficulté de rendre aux fucs lymphatiques dégénérés leurs qualités bienfaifantes, & quel long efpace de tems il faut pour y parvenir, fur-tout lorfqu'ils forment déjà des ftafes dans quelques parties du

corps. On avoit ici à craindre que la maladie n'eût atteint ſon plus fâcheux période, avant que les moyens employés à cette fin n'euſſent fait un effet ſuffiſant pour le prévenir. Ces moyens ne pouvoient guere être choiſis que dans les plus puiſſans antiſeptiques, capables de s'inſinuer dans les plus petits vaiſſeaux, pour y aller chercher les ſucs en ſtaſe : or, les remedes les plus appropriés à cette fin, ſont ceux qui abondent en ſels volatils, & les ſels volatils extraits chymiquement ; mais ces remedes animant toujours beaucoup l'action ſyſtaltique du genre artériel, il étoit à craindre qu'employés d'abord, & ſans préparation, ils n'augmentaſſent les congeſtions inflammatoires. On avoit d'autant plus à craindre cet effet du ſurcroît d'impulſion communiquée au cours du ſang, que dans la plupart des ſujets, à l'égard deſquels on s'eſt cru obligé d'avoir recours à la ſaignée, on a trouvé le ſang très-épais.

Cet état du ſang exigeoit viſiblement qu'avant tout on en diminuât la maſſe, proportionnément à la plénitude des vaiſſeaux, ainſi qu'à la conſtitution & aux forces des malades ; ce qui a été exécuté ſouvent avec fruit. Quoique la fievre aſſez ordinairement n'eût pas lieu dans ce premier période, il y avoit dès-lors des engorgemens ſourds, & il étoit important de prévenir le tems

où le développement de la fievre & des autres ſymptômes du ſecond & du troiſieme périodes marquoit que la maladie étoit à ſon comble. Il eſt de fait que la ſaignée allégeant les vaiſſeaux ſurchargés d'un ſang lourd & maſſif, l'action ſyſtaltique engourdie, ſe ranimoit en conſéquence au point que la nature opéroit parfois la ſéparation du délétere, & le chaſſoit au-dehors, ſans le dépoſer dans les parties qui étoient le ſiege ordinaire de la maladie.

Un homme, d'une bonne conſtitution, & dans la vigueur de l'âge, fut, dans l'hiver de 1749, conſulter M. Dwez, pour des douleurs aiguës & lancinantes, qu'il reſſentoit, depuis pluſieurs jours, dans le bras gauche & la main, avec une grande peſanteur ou laſſitude de tout le corps. Ce Médecin trouvant le pouls du malade concentré au point qu'il le ſentoit à peine, lui ordonna la ſaignée, qui fut ſuivie d'une ſeconde & d'une troiſieme, parce que l'on s'apperçut que la ſaignée développoit le pouls: le malade but d'une tiſane anti-phlogiſtique, que l'on rendit légérement camphrée: il ſe baigna ſouvent le bras malade, & ſe le fit frotter avec des ſerviettes chaudes. Il fut préſervé, par ces moyens, des ſuites fâcheuſes que l'on avoit juſtement à craindre; & il reprit ſon travail journalier, au bout de trois ſemaines.

M. Cauvet a observé (*a*) que, dans le troisieme périoside, les malades se plaignoient de légers maux de tête, qu'un saignement du nez soulageoit. Cette circonstance vient encore à l'appui de l'indication de la saignée. Il faut convenir cependant que ce remede ne devoit être employé qu'avec beaucoup de circonspection : en poussant trop loin la saignée, on ôtoit à l'action affoiblie ou énervée du systême artériel l'aiguillon propre à la soutenir au point desiré. C'est ici équivalemment le cas d'une fievre putride-maligne, dont les effets portent principalement sur les extrêmités du corps. Il n'est point question d'une inflammation causée par une impulsion trop vive des liquides, dans des parties souffrant obstruction ; c'est une inflammation sourde, qui est le produit d'un délétere capable d'éteindre l'action organique du genre vasculeux, en attaquant les ressorts de cette action, qui sont les nerfs : le but de la saignée doit être borné à décharger les vaisseaux de la surabondance des liquides qui, en les surchargeant, affoibliroient leur action, & mettroient obstacle aux efforts salutaires de la nature aidée par les autres moyens de curation appropriés à la maladie.

(*a*) Observations de Médecine de M. Raulin, page 324.

Ces moyens, dans le premier tems de la maladie, devoient être des anti-ſpaſmodiques tempérans, inciſifs & cardiaques, tels que l'antimoine diaphorétique uni aux abſorbans, la poudre tempérante de Sthal, le camphre, les infuſions des fleurs de ſureau, de muguet, de bétoine, d'armoiſe, des ſantaux, &c. Le régime devoit être diapnoïque, légérement cordial & anti-ſeptique : le bon vin trempé & imprégné légérement de l'acide du citron, étoit une des meilleures boiſſons ; tout cela, en ſuppoſant la maladie dans ſa marche la plus ordinaire, & lorſque les ſymptômes de l'inflammation n'avoient pas lieu. Les boiſſons, dans l'un & l'autre cas, pouvoient être rendues aigrelettes, avec fruit, par le vinaigre.

Je ne ſache pas que l'on ait oſé employer l'opium pour calmer les douleurs aiguës & les contractions ſpaſmodiques des membres affectés ; mais nous oſons croire que la défiance ſur l'uſage de ce remede étoit peu fondée. L'on a obſervé ailleurs, qu'il avoit produit de bons effets dans des gangrenes ſéches (*a*) ; toute crainte devoit céder à l'idée de l'employer uni avec le camphre, puiſqu'enfin l'on n'avoit point d'autre moyen pour appaiſer les dou-

(*a*) Traité de la Gangrene, par M. Queſnay, page 380.

leurs

leurs attroces, qui abandonnées au cours de la nature, ne cessoient que par la manifestation de la gangrene.

On n'a guere retiré de fruit des topiques dans ce premier période. Les fomentations anodines & émollientes ne procuroient aucune sorte de soulagement; chaudes, elles irritoient les douleurs; tiédes, il étoit à craindre qu'en se refroidissant, elles ne nuisissent plus qu'elles ne pouvoient en tout profiter: les onctions huileuses pouvoient être suspectes par plus d'une raison. Je ne sais si l'on a employé dans les topiques la jusquiame, la belladona, la mandragore, &c. Quoi qu'il en soit, ces plantes engourdissantes paroissoient d'autant moins convenir, que l'état d'engourdissement qui succédoit aux douleurs, étoit plus à craindre que les douleurs mêmes, & les autres symptômes du premier période. Les bains d'eau chaude, précédés de légeres frictions faites avec de la flanelle, ont paru être favorables à cet état. Mais c'est sur-tout dans le second période de la maladie, que les frictions chaudes faisoient de bons effets: outre qu'elles ranimoient la circulation dans le membre engourdi, elles facilitoient, en ouvrant les pores absorbans, l'introduction de la partie la plus déliée des topiques appliqués immédiatement après: les ventouses

auroient pu procurer à un plus haut point les effets des frictions. Mais les frictions & les bains ne réussissant qu'autant qu'ils réveilloient le mouvement & la chaleur engourdis, il étoit de la derniere conséquence de ne pas abandonner dans des intervalles le membre affecté à son état de froid & d'engourdissement : en conséquence, l'on étoit obligé de mettre en usage les moyens les plus efficaces pour ranimer la chaleur & la conserver, quoique son retour réveillât très-souvent les premieres douleurs. Les huiles imprégnées des parties volatiles des plantes aromatiques & de sels volatils, paroissoient très-propres à cette fin : loin d'avoir les inconvéniens des topiques, dont la base est de l'eau-de-vie qui racornit les fibres animales, il semble qu'elles devoient procurer aux fibres tendues un relâchement salutaire, & revivifier doucement leur ton. C'est ce que l'expérience a vérifié.

M. Dwez m'en a cité un exemple, concernant un paysan de son canton, à qui il avoit prescrit deux saignées, l'usage de sa tisane camphrée, les bains & les frictions de la partie affectée, pour une alternative d'engourdissement & de douleurs vives qu'il ressentoit dans le bras gauche. Celui-ci, sans la participation de ce Médecin, ajouta à ces remedes des onctions

avec les quatre huiles chaudes, qui ont achevé de diſſiper le tout, la maladie n'ayant pas été plus loin. Deux femmes des environs de la Baſſée ont prétendu avoir un remede ſouverain pour arrêter les progrès de la maladie, & en prévenir le plus fâcheux période : c'étoit un liniment huileux, qui paroiſſoit être un composé des huiles chaudes, dans leſquelles on avoit fait infuſer les plantes anti-ſeptiques les plus accréditées, telles que la rhue, le ſcordium, la tannéſie, &c. Les payſans couroient en foule chez elles de tous côtés; & il paroît vérifié que ce topique a effectivement empêché dans pluſieurs, la maladie d'être portée au plus fâcheux état. Le ſieur Agache, Chirurgien de campagne, m'a cité, entr'autres, deux hommes qui, s'étant adreſſé à ces femmes dans le tems où la rougeur foncée de la peau & les autres ſymptômes précurſeurs d'une grangrene très-prochaine avoit lieu, s'en étoient retournés, au bout de peu de jours, chez eux, parfaitement guéris par le ſeul uſage du liniment (*a*)

(*a*) On pourroit ici ſe ſervir, avec fruit, du baume de Leucatelli, ou du baume rouge, dont il eſt fait mention dans la Gazette de Médecine du 12 Mai 1762, & qu'on dit avoir été employé, avec ſuccès, en pareil cas. Il eſt composé de trois demi-ſeptiers de vin, trois livres d'huile d'olive, une livre de térébenthine lavée dans de l'eau roſe, demi-livre de cire jaune, & deux onces de ſantal rouge.

Les remedes internes, appropriés à ce ſecond période, devoient être de la claſſe des anti-ſeptiques, capables de redreſſer & de ſoutenir l'action ſyſtaltique du genre artériel. M. Cauvet déclare s'être bien trouvé des alkalis volatils, ainſi que du camphre, unis aux abſorbans dans des potions légérement cordiales. C'étoit ici le cas, ce ſemble, d'employer de préférence un remede connu très-efficace pour arrêter les progrès de la gangrene, & ſurtout de la ſeche, & pour la prévenir dans bien des cas : on ſent aſſez que je veux parler du quinquina, qui eſt tout enſemble un puiſſant anti-ſeptique, & un excellent anti-ſpaſmodique. La concentration du pouls indiquoit ſon uſage en infuſion dans le vin avec des plantes cordiales, telles que les racines de carline, d'angélique, de zédoaire, de ſerpentaire de Virginie, &c. Mais c'eſt ſur-tout dans le troiſieme période, & lorſque la concentration du pouls étoit l'effet de la vraie atonie, que les cordiaux animés étoient néceſſaires.

Il eſt à remarquer néanmoins que cette derniere claſſe de remedes convenoit peu aux malades en qui la ſoif, une langue ſéche & le ſentiment d'une grande chaleur intérieure annonçoient que la concentration du pouls & l'abattement n'étoient que l'effet d'une tenſion violente de tout le ſyſtême nerveux, cauſée par le

ſpaſme porté au plus haut point. En pareil cas on employoit avec fruit les extraits des fruits acides & cordiaux en même-tems, tels que le citron, la bigarade, la pomme de grenade, l'épine-vinette & les acéteux unis aux cordiaux tempérans : la vieille thériaque diſſoute dans du vinaigre, avec un peu de camphre, étoit bien un des meilleurs remedes que l'on pût alors adminiſtrer. Dès que le pouls étoit ranimé, & la gangrene bornée, les ſeuls analeptiques ſuffiſoient juſqu'à la guériſon.

On n'a pu guere s'aſſurer des effets du quinquina dans les cas en queſtion, quoiqu'il ait été employé par quelques Praticiens, à cauſe du peu d'exactitude des payſans à ſe conformer à ce qui leur étoit preſcrit pour le régime & pour les remedes internes. Mais ce remede n'a pas dû être employé dans tous les cas & dans tous les tems de la maladie ; ſon adminiſtration déplacée a paru même quelquefois plutôt la déterminer que la prévenir, ou en arrêter le progrès. Un homme, habitant du village de Wavrin, ſe trouvant pris de la fievre tierce, au mois d'Octobre 1749, prit le quinquina au troiſieme accès ; il n'en eſſuya plus qu'un ; mais peu de jours après il ſentit, dans l'épine du dos & les lombes, des douleurs accompagnées d'un ſentiment

de froid, qui pafferent dans les cuiffes & les jambes, & enfin dans les pieds. Ces douleurs, en fe fixant dans le pied droit, devinrent très-aiguës, & ne s'appaiferent qu'enfuite de la manifeftation de la gangrene dans la bafe du petit orteil, qui, ayant été reconnu fphacélé, fut amputé tout de fuite. L'on fit des fcarifications dans une partie du pied, dont les plaies furent panfées avec affez de fuccès, pour que l'on pût efpérer, au bout de quatre femaines, de voir inceffamment le tout cicatrifé; mais tout-à-coup les douleurs vives s'étant réveillées à la pointe du pied, on trouva, vingt-quatre heures après, les quatre autres orteils gangrénés, ou plutôt fphacélés, puifque le Chirurgien ordinaire crut devoir les amputer tous quatre. Au bout d'environ encore un mois de panfemens, les douleurs vives fe réveillerent de nouveau dans le pied malade, & furent le prélude d'une nouvelle invafion de gangrene dans toute l'étendue du métatarfe, qui obligea à amputer encore le cinquieme os du métatarfe & le bout du premier, & enfuite le refte du métatarfe à fa jonction avec le tarfe, parce que l'on reconnut évidemment qu'il étoit abfolument fphacélé. Pour lors il n'y eut plus de fâcheux retour. Cette derniere invafion de gangrene avoit déterminé à revenir à l'u-

ſage du quinquina, qui fut continué pendant près de deux mois, & preſque juſqu'à la guériſon abſolue.

On étoit fondé de bien augurer, à cette ſeconde fois, de l'emploi du quinquina; mais il a été déplacé au commencement de la maladie. La fievre eſt très-ſouvent un ſoulevement ſalutaire de la nature, qui tend à débarraſſer l'économie animale d'une maniere qui lui eſt ennemie, mais qui ne peut être évacuée ou chaſſée du corps, que lorſque la coction ou l'aſſimilation en eſt faite à certain point : c'eſt ce que Sydenham & nombre de bons Médecins ont avancé avec fondement. Si l'on arrête, ou ſi l'on trouble la nature dans ſon opération, cette matiere non ſuffiſamment élaborée, ne peut être dépoſée dans les voies excrétoires qui peuvent lui ſervir de décharge; & reſtant dans le corps, il faut néceſſairement, ou qu'elle altere de plus en plus la maſſe commune des liquides, ou qu'elle ſoit dépoſée ſur quelque partie du corps : c'eſt ce qui arrivera dans une fievre réguliere, par l'emploi déplacé des remedes quelconques, & ſur-tout des fébrifuges. Il étoit également imprudent de traverſer une fievre ſemblable, dans le tems de l'épidémie en queſtion, puiſque l'on pouvoit eſpérer qu'elle ſerviroit à la nature de moyen propre à affoiblir & à énerver la matiere

qui l'excitoit, & à en préparer la décharge hors du corps; au lieu qu'en arrêtant la fievre, on devoit naturellement craindre que cette matiere ne se déposât sur les membres dans lesquels s'étoient déjà fait ressentir les prémices du mal.

Lorsque la maladie se déclaroit de la maniere traîtresse que nous avons observée (p. 335 du Journ. précédent,) sans douleurs préalables, & de maniere que toute fonction vitale s'anéantissoit imperceptiblement dans le membre affecté, c'étoit alors le cas de la traiter comme la mortification qui est l'effet de l'atonie absolue ou du défaut d'influence des esprits animaux dans les organes du sentiment & du mouvement, comme cela arrive dans la décrépitude. Toutes les vues des ministres de la santé devoient consister, quant à l'intérieur, à ranimer l'action systaltique abattue, en corroborant le genre nerveux, par le moyen des plus puissans cordiaux, & en rendant à la masse du sang appauvrie des sucs analeptiques & restaurans: c'étoit sur-tout ici la place des vins médicamenteux, avec le quinquina & les plantes cordiales, auxquels la constitution des sujets exigeoit très-souvent que l'on associât les anti-scorbutiques. On devoit de plus travailler à rappeller la chaleur dans la partie, par les moyens les plus efficaces, par les frictions, les ventouses, les bains aro-

matiques, & par les topiques huileux & balſamiques, propoſés (page 410.)

La rougeur vive & brûlante de la peau, qui avoit quelquefois lieu dans le membre attaqué, au commencement du troiſieme période, indiquoit la ſaignée; elle devoit même être réitérée, en ſuppoſant qu'elle eût été omiſe dans le premier période. L'expérience a fait voir qu'on devoit s'éloigner, en pareil cas, de toutes fomentations répercuſſives. Les infuſions des plantes émollientes, anodines, & légérement réſolutives, telles que les fleurs de ſureau, de mélilot, la mauve, le bouillon blanc, &c. dans le petit lait ou dans de l'eau, avec une partie de vinaigre, ſoit en bains, ſoit en fomentations, ont rempli les vues propoſées.

Quand la rougeur de la peau étoit plombée, brune, violette, ou tirant ſur le noir, inſenſible ou preſqu'inſenſible, il y avoit lieu de craindre qu'elle ne fût le ſignal de la mortification établie dans l'intérieur du membre; cela n'étoit cependant point toujours abſolument. On eſt quelquefois parvenu, en pareil cas, à réveiller ſuffiſamment dans les vaiſſeaux de la partie l'action ſyſtaltique preſqu'abolie, & à faire reprendre aux ſucs ſtagnans la fluidité & le mouvement, par les moyens mentionnés; mais lorſqu'une pareille rougeur étoit accom-

pagnée de phlictenes, remplies d'une sérosité jaune, on n'avoit plus guere à douter de la réalité de la gangrene. On avoit alors ordinairement recours aux scarifications jusqu'au vif, qui paroissoient nécessaires, tant pour donner issue aux sucs stagnans & dégénérés, que dans la vue de faciliter le rétablissement du jeu des vaisseaux, dont le tissu n'étoit pas détruit, en levant l'étranglement formé par la peau qui tendoit à se dessécher & à se racornir, & en procurant par-là les moyens d'appliquer immédiatement sur les parties dans lesquelles le principe vital n'étoit pas aboli, les topiques indiqués. Les scarifications étoient sur-tout nécessaires dans les endroits où un volume épais de tissu graisseux tombé en mortification, étoit capable de suffoquer un reste d'action organique dans les parties vasculaires, musculeuses & nerveuses; mais elles devoient être ménagées, de maniere qu'elles intéressassent très-peu les parties non altérées, & sur-tout les parties nerveuses, de crainte que des plaies faites dans ces parties déjà irritées ou en spasme, n'ajoutassent un surcroît d'irritation, propre à les faire tomber dans l'excès du mal qu'on vouloit éviter par leur moyen, & ne facilitassent par les ouvertures des veines entamées la résorption des sucs stagnans & putrides.

Le panſement des plaies faites par le biſtouri, devoit conſiſter dans l'application immédiate de digeſtifs balſamiques, émolliens & anti-ſeptiques en même tems, ayant ſoin de les laver, à chaque panſement, avec des infuſions de plantes émollientes, réſolutives & anti-ſeptiques, dans du vin, ou dans un mêlange d'eau & de vinaigre, aiguiſées d'un peu de ſel ammoniac, & entourant le membre de compreſſes imbibées des mêmes infuſions ou des cataplaſmes de même nature. L'eau-de-vie aromatique & l'eſprit-de-vin devoient être proſcrits de ces panſemens, comme plutôt propres à aider le progrès du mal, qu'à lui donner des bornes, par l'irritation qu'ils excitoient dans des parties très-ſenſibles & miſes à découvert. Ces topiques, loin d'aider les efforts ſalutaires de la nature, tendans à opérer la ſéparation des eſcarres gangréneuſes, étoient bien plus propres à empêcher le développement de l'action des vaiſſeaux, requiſe à cette fin, en recoignant & racorniſſant les ſolides, & achevant d'épaiſſir les ſucs ſtagnans & capables de concrétion. Ils s'oppoſoient, en conſéquence, à l'établiſſement de la ſuppuration, ſeul moyen propre à opérer, d'une maniere ſalutaire, la ſéparation ſouhaitée. Nous pourrions citer un grand nombre d'exemples des inconvéniens de cette

pratique adoptée indiſcrétement par la plupart de nos Chirurgiens de campagne, ainſi que de l'abus des ſcarifications, qu'ils ont ſouvent pouſſées trop loin, ſi nous ne craignions d'outre-paſſer les bornes d'un ſimple Mémoire.

En général, il eſt à obſerver que l'on avoit peu de fruit à attendre des topiques & des autres ſecours extérieurs, dans les circonſtances énoncées, où toute l'économie animale étoit dans l'inertie ou l'affaiſſement. En vain travailloit-on, ſi la nature opprimée n'étoit puiſſamment ranimée par les moyens propres à relever les forces vitales, les ſujets périſſans bien moins par les progrès immédiats de la mortification, que parce que les fonctions vitales s'aboliſſoient par la même cauſe qui l'avoit produite. Que ſi les facultés vitales venoient à ſe ranimer, en conſéquence de la ceſſation ou de l'affoibliſſement de cette cauſe, le ton des nerfs rétabli, & l'action ſyſtaltique du ſyſtême vaſculeux relevée, ramenoient la chaleur & la vie dans les parties où l'une & l'autre n'avoient pas été entiérement éteintes, & opéroient par elles-mêmes la ſéparation de celles dans leſquelles toute action organique ſe trouvoit abolie. En vain prétendoit-on ſuppléer à l'ouvrage de la nature, ou le prévenir par des inciſions & par l'amputation. L'art étoit

en défaut, si la nature ne lui avoit préparé les voies, en marquant, par un commencement de suppuration établie dans les limites de la gangrene, qu'elle étoit victorieuse de la cause du désordre ; ou si du moins on n'avoit lieu de juger par la cessation des symptômes dénotant l'oppression des forces vitales, qu'elle étoit prête à seconder les ressources de l'art.

Nous donnerons la fin de ce Mémoire dans le Journal du mois suivant.

OBSERVATION

Sur une vomique considérable, accompagnée d'accidens extraordinaires, guérie par le quinquina ; par M. BORNAINVILLE, Médecin à Lisieux.

Au mois de Décembre 1759, vint à l'Hôpital de cette ville un homme âgé d'environ trente-cinq ans, attaqué depuis quatre ou cinq mois d'une toux fréquente, accompagnée d'une difficulté de respirer continuelle, qui augmentoit si considérablement, au moindre mouvement, qu'il en étoit menacé de suffocation. Il ressentoit une douleur gravative dans tout le lobe gauche du poumon ; & une fievre lente

qui augmentoit tous les ſoirs, ne l'avoit point quitté depuis le commencement de ſa maladie. Ses crachats, quoiqu'en petite quantité alors, étoient purulens, & les inſomnies d'une opiniâtreté inſurmontable.

M'étant informé de ce qui avoit précédé l'état où je le voyois, il me répondit qu'il avoit eu un gros rhume, pour avoir paſſé des nuits dehors dans des brouillards; que depuis ce tems-là, il avoit reſſenti, par intervalles, une oppreſſion qui augmentoit particuliérement dans les tems nébuleux & humides; & qu'enfin une toux importune & la fievre lente s'étoient miſes de la partie.

Quelques jours après ſon arrivée, la difficulé de reſpirer augmenta, ainſi que les autres accidens. Je ſoupçonnai que le malade portoit une vomique qui s'étoit formée inſenſiblement & par congeſtion. Tous les ſignes rationels l'indiquoient aſſez, ainſi que la néceſſité de donner quelques légeres ſecouſſes, afin de l'ébranler & d'en accélérer l'ouverture. Mais il y avoit tout lieu de craindre, en cas de rupture ſubite, que les bronches ne fuſſent inondées de pus, & que le flot ne ſuffoquât le malade, vu l'extrême foibleſſe où il étoit, & l'impuiſſance par conſéquent de faire & de ſoutenir les efforts néceſſaires.

L'événement juſtifia ma conjecture. Une nuit qu'on crut que le malade ſeroit ſuf-

foqué, la vomique ſoupçonnée s'ouvrit; & le pus ayant par bonheur défilé aſſez doucement, il ſoutint ce choc plus courageuſement qu'on n'auroit eu lieu de l'eſpérer.

Une chopine, à peu-près, de pus rendu dans l'eſpace de quelques heures, faiſoit bien voir que le réſervoir en devoit être ſpacieux, & qu'il dût ſe faire en cet endroit un ulcere proportionné à la grandeur du délabrement. Effectivement le malade rendoit par la ſuite au moins un demi-ſeptier par jour de crachats purulens d'une très-mauvaiſe qualité, & d'une odeur abominable, tant pour lui que pour ceux qui l'approchoient.

Alors la fievre augmenta, tant par le repompement du pus dans la maſſe du ſang, qui occaſionnoit auſſi des friſſons irréguliers, que par l'inflammation preſque inévitable des bords de l'ulcere. Les redoublemens étoient de même plus marqués tous les ſoirs, & ſe prolongeoient bien avant dans la nuit, qu'ils rendoient très-laborieuſe, ſpécialement par l'augmentation de la toux, & la privation par conſéquent du repos; de ſorte que le malade s'acheminoit à grands pas vers le maraſme, dans lequel il tomba réellement avec le tems.

Cet état, comme on voit, étoit déjà aſſez triſte. Les choſes cependant n'en demeurerent pas encore-là. Au bout de quinze

jours, ou environ, de l'ouverture de la vomique, la matiere purulente ayant fait quelques fusées vers la superficie du poumon, se fit jour entre la cinquieme & la sixieme des vraies côtes, vers leur partie moyenne, par deux trous distans d'un pouce l'un de l'autre. Chaque fois que le malade toussoit, le pus sortoit en forme de jet par ces deux trous, avec tant de force, & si abondamment, que ni les plumasseaux, ni les emplâtres n'y pouvoient tenir. On se contenta donc d'y mettre des linges en doubles, qu'on changeoit souvent, vu qu'il s'échappoit par-là presque autant de matiere purulente que par les crachats. De cet effet, on peut conclure avec fondement, qu'en cet endroit le poumon étoit adhérent à la plevre; autrement le pus se seroit épanché dans la cavité de la poitrine, pour peu qu'il y eût eu d'espace intermédiaire.

Le malade avoit constamment fait usage des béchiques vulnéraires les plus appropriés, de toutes façons, & sous toutes les formes imaginables, précédés & entre-mêlés de minoratifs doux. Les baumes, cependant, n'y avoient pas été admis, dans la peur que leurs parties sulfureuses n'augmentassent la fievre, qui étoit déjà assez forte. On n'a que trop souvent la triste expérience que dans une situation aussi périlleuse, & dont, pour l'ordinaire, on ne

doit attendre qu'un dénouement tragique, on conſeille plutôt ces ſortes de remedes par habitude, quoique bien indiqués, & pour ne pas décourager les malades, que par l'eſpoir du ſuccès ; auſſi n'en eurent-ils aucun.

N'imaginant donc plus de reſſources dans la pratique ordinaire, & voyant le malade pencher ſenſiblement vers une fin inévitable, je fis de ſérieuſes réflexions ſur les vertus anti-ſeptiques du quinquina, & réſolus de lui en donner, malgré le préjugé dominant, qu'il eſt nuiſible à la poitrine, dont, à la vérité, je ne voudrois pas entreprendre de le diſculper à tous égards. Mais ici, où étoit l'inconvénient ? La mort ne pouvoit guere s'en ſuivre, ni plutôt, ni plus miſérablement, & c'étoit-là le cas, à mon avis, ou jamais, de ſe ſervir de cette maxime de Celſe : *In caſu deſperato, melius eſt remedium anceps experiri quàm nullum.*

Dans ce point de vue, j'ordonnai que dans une pinte de décoction de vulnéraires de Suiſſe, on fît bouillir une demi-once de bon quinquina groſſiérement concaſſé, & que le malade prît cette pinte dans l'eſpace de vingt-quatre heures. Au bout de huit ou dix jours, j'apperçus du changement en mieux dans la qualité des crachats: mais la quantité étoit toujours la même,

ce qui me détermina à augmenter la dose du quinquina jusqu'à six gros, & ensuite une once. J'étois obligé de l'employer de tems en tems dans le petit lait bien clarifié, pour éviter une certaine astriction dans la poitrine dont le malade se plaignoit. Mais il falloit le quitter dès que l'estomac s'en lassoit; ce qui étoit plus ou moins de tems à se manifester par des gonflemens de ventre, & des borborygmes suivis d'une diarrhée. Je changeois alors, & cette alternative fut continuée pendant tout le cours de la maladie.

Dès que la dose du quinquina fut augmentée, je vis, avec beaucoup de satisfaction, que le pus devenoit non-seulement plus louable, mais que la quantité diminuoit sensiblement, au point que les deux trous qui s'étoient formés entre les côtes, tarirent peu-à-peu, & se fermerent entiérement d'eux-mêmes.

L'excrétion purulente, dimuée au moins des trois quarts, très-peu de fievre, des nuits plus tranquilles, un air plus vivant faisoient bien voir que les choses étoient en bon chemin, & qu'il y avoit tout lieu de se rassurer, lorsqu'on eut la complaisance meurtriere de donner au malade deux œufs cuits au beurre noir. Il en eut une indigestion si terrible, qu'il pensa lui en coûter la vie. Les parties régénérées, qui

n'avoient encore qu'une foible consistance, furent si violemment secouées & tourmentées par les efforts des vomissemens, qu'il y revint une nouvelle suppuration, presque aussi abondante que la premiere. Elle ne se borna pas, non plus qu'elle, à une simple expectoration. Il se forma une nouvelle fusée, qui perça entre les deux côtes supérieures à celles entre lesquelles s'étoient formés les deux trous précédens, & jouoit le même rôle. La fievre revint aussi sur ses pas, avec la même force qu'auparavant, à peu de chose près.

J'avoue que ce revers me déconcerta, & que mes espérances s'affoiblirent beaucoup sur le succès dont je commençois à me flatter. Me rappellant, cependant, cette pensée de Baglivi, *Quandiu anima hæret in corpore, semper aliquid sperandum ex arte*, & encouragé d'ailleurs par ce que je venois d'observer, je me remis à travailler sur nouveaux frais.

Je purgeai le malade avec un minoratif, & lui prescrivis un régime auquel il se soumit d'autant plus volontiers, qu'il étoit effrayé de son aventure, & qu'il ne pouvoit pas se dissimuler le péril qui renaissoit de son imprudence. Il reprit donc le quinquina alternativement dans le petit lait & dans la décoction de vulnéraires de Suisse, & de deux jours l'un, une

prise de pilules de cynogloſſe le ſoir, pour amortir la violence de la toux, & procurer des nuits plus calmes. Je remarquai encore peu-à-peu les mêmes changemens que la premiere fois; & au bout de trois ſemaines, ou environ, il fut remis dans le même état où les œufs l'avoient trouvé. J'augurai delà qu'il y avoit encore une fois lieu d'eſpérer. Effectivement les accidens diminuerent à vue d'œil, quand les choſes furent à un certain point; ce qui fit auſſi diminuer la doſe du quinquina par degrés, ou, pour mieux dire, la quantité, juſqu'à n'en prendre plus qu'une priſe tous les matins pendant long-tems, juſqu'à guériſon bien confirmée.

On penſe bien que ce traitement dut être long; auſſi le fut-il, tant par la nature de la maladie, que par le retardement qui y ſurvint. Je n'en ai point fait de journal. Cette exactitude n'appartient qu'aux maladies aiguës, dans leſquelles il ſe fait, pour l'ordinaire, des changemens conſidérables dans des tems marqués, qui obligent ſouvent à changer de conduite. Mais ici c'étoit toujours la même indication à remplir; & s'il s'en eſt trouvé quelques autres, elles émanoient de la principale, & s'appaiſoient par les moyens ordinaires, dont le détail ſeroit inutile. Il ſuffit de faire remarquer que le quinquina ſemble ſeul avoir eu l'honneur

de cette cure, privativement aux remedes qui lui ont été aſſociés, qui ne lui ont ſervi que de véhicule. Il eſt vrai cependant que le malade n'en prenoit pas toujours ſans interruption. Il s'en trouvoit quelquefois échauffé. Alors on le ſuſpendoit pour quelques jours, & on lui ſubſtituoit, dans cet intervalle, une eau miellée, dans laquelle on faiſoit infuſer des feuilles de véronique mâle & des feuilles de mille-pertuis, pour y revenir dès que les circonſtances le permettoient.

Depuis ce tems-là, j'ai vu le malade, pluſieurs fois par occaſion, ſe portant parfaitement bien. Il eſt expoſé par état à des travaux pénibles pour gagner ſon pain; & il les ſupporte avec la même facilité que ſi ſa ſanté n'avoit jamais éprouvé de dérangement.

Comme il n'y a ſi mauvaiſe religion qui n'ait ſes miracles, il n'y a de même ſi mauvaiſe pratique qui n'ait ſes obſervations, qui ſemblent dépoſer en ſa faveur. L'ignorance, toujours ſuperſtitieuſe dans l'une, & d'heureux hazards dans l'autre, ont été des ſources de faits, qui ayant ſubjugué la raiſon d'un côté, & attiré la confiance de l'autre, ſont devenus des écueils célebres par les naufrages. Nos livres, entr'autres, ne fourniſſent la plupart que trop de ces exemples iſolés, qu'il n'eſt pas toujours ſûr de

ſuivre, & qui ſont ſouvent des guides trompeurs pour ceux qu'une trop aveugle crédulité empêche de faire uſage du diſcernement néceſſaire. Une ſeule réuſſite ne ſuffit donc pas pour conſtater l'efficacité d'un remede employé en déſeſpoir de cauſe, quoique par raiſonnement & analogie.

C'eſt pour cette raiſon que j'ai différé de donner cette obſervation, juſqu'à ce que j'aie été en état de la confirmer par une autre. J'en eus l'occaſion, il y a ſept ou huit mois. Un de mes amis, d'un témpérament délicat, & d'une poitrine naturellement foible, fut pris d'une fievre putride, qui le mit à toute extrêmité. Dans ſa convaleſcence, qui paroiſſoit imparfaite, il reſſentoit toujours une douleur importune, dans le côté droit de la poitrine, qui s'étoit déjà manifeſtée pendant le cours de ſa maladie. Sa reſpiration étoit courte & gênée. Il ſe plaignoit ſans ceſſe d'une certaine anxiété, & d'un mal-aiſe indéfiniſſable, le tout accompagné d'une petite fievre qui ne cédoit à rien. Enfin une vomique conſidérable, qui probablement étoit critique, vint à s'ouvrir par les bronches, dans le tems qu'on s'y attendoit le moins, & mit en évidence la cauſe de tous ces acccidens.

L'épuiſement dans lequel étoit le malade, n'étant encore que dans le commencement de ſa convaleſcence, joint à la délicateſſe

antécédente de ſa poitrine, donnerent de juſtes alarmes. Comme il eſt homme d'eſprit, & pourvu de notions ſuffiſantes pour entrevoir toutes les conſéquences de l'état où il ſe trouvoit, il n'étoit pas facile de l'amuſer d'eſpérances plus ſouvent trompeuſes qu'autrement. Pour le raſſurer, je lui fis le récit de la cure opérée ci-devant, & des moyens que j'avois employés. Il conſentit, & même exigea d'être traité de même ; ce qui fut fait, au petit lait près, dont il avoit l'expérience que ſon eſtomac ne s'accommodoit point. Les changemens devenoient ſenſibles, & la guériſon s'enſuivit dans ſon tems ; de ſorte qu'aujourd'hui ſa ſanté eſt la même qu'elle étoit auparavant.

De ces obſervations, je ſuis bien éloigné d'inférer que le quinquina ſoit doué d'une qualité abſolue & déterminée pour la guériſon de toutes les vomiques & ſuppurations internes. Il ne l'eſt pas même indiſtinctement, comme l'expérience l'apprend, pour toutes les eſpeces de fievres intermittentes, qui lui ſont en général dévolues de droit, & ſur leſquelles il a une hypotheque ſpéciale. Il eſt tonique, comme on ſait, & doit auſſi être deſſicatif, comme on voit, outre une vertu anti putride qu'il poſſede éminemment, confirmée par nombre de gangrenes ſpontanées, guéries par ſon adminiſtration. C'eſt ſous ce point de vue que

je l'ai envisagé, quand je me suis déterminé à l'employer dans les circonstances présentes, qui prouvent, si je ne me trompe, qu'on peut s'en servir dans des cas pareils, du moins sans inconvénient, quand les secours ordinaires deviennent insuffisans.

OBSERVATION

Sur une Abstinence de trente-trois jours, avec des circonstances singulieres ; par M. ALLIET, Médecin à Gisors.

Quoique cette observation ne soit pas sans exemple, elle peut cependant concourir avec celles qu'on a publiées jusqu'ici, dans différens ouvrages, à établir, contre le préjugé vulgaire, l'authenticité d'un fait merveilleux ; elle renferme d'ailleurs des circonstances assez intéressantes & assez remarquables pour lui mériter la publicité.

La fille de Jérôme Provôt, Jardinier de cette ville, âgée d'environ dix ans, tomba, le 21 Octobre 1760, à l'occasion d'une peur que lui fit un soldat qui voloit des légumes dans un jardin de ses parens, où elle se trouvoit alors, dans un assoupissement périodique, de la durée de trois quarts d'heure environ, avec de fortes convulsions de toutes les parties du corps. Les

yeux

yeux étoient fermés, les dents ſerrées; & le ſentiment, en général, étoit fort émouſſé. Au ſortir du paroxyſme, la malade appelloit ſes parens, crioit & ſe plaignoit d'un grand mal de gorge & d'une laſſitude générale. Ayant été prié de viſiter la malade, après quelques accès, j'ordonnai la ſaignée au bras & au pied, des anti-ſpaſmodiques, des tiſanes, des lavemens, des bains & des évacuans convenables. Ces remedes mal adminiſtrés, ou non exécutés, peu ſuivis, entr'autres le bain, ne ſoulagerent pas la malade; les accès devinrent même plus fréquens, mais ils furent moins violens & moins longs. Cette maladie m'ayant paru accompagnée d'une fievre intermittente aſſez peu marquée pour n'avoir pas attiré l'attention des parens, je voulus tenter les fébrifuges anti-ſpaſmodiques. Je preſcrivis, entr'autres, l'électuaire anti-épileptique de Fuller. La malade en prit à peine quelques doſes qui modérerent ſeulement les accès. C'étoit un enfant volontaire; & ſes parens déjà rebutés & entichés de ſortilege, auroient voulu, comme le demandent toujours gens de cette claſſe, une guériſon opérée en un moment, ſans frais, & ſans remedes ſuivis & variés. C'eſt pourquoi, ſans la perdre de vue, j'abandonnai la malade, à laquelle on fit cependant une ſeconde ſaignée au pied, qui, comme je le pronoſtiquai au Chirur-

gien, qui m'en demanda avis, n'eût pas plus de succès que les remedes précédens.

Le malade passa le mois de Novembre, & une bonne partie du mois de Décembre, dans une situation assez triste. Ses accès étoient de courte durée, & sans beaucoup d'intensité, mais fréquens. L'accès le plus violent, car elle en subissoit deux alors, se faisoit toujours remarquer vers minuit. Elle devint méchante, tenant de tems en tems des propos grossiers, indécens & furieux ; elle ne prit plus qu'un peu de nourriture, par caprice, & sa foiblesse augmenta de jour en jour, jusqu'au point qu'elle fut forcée de garder continuellement le lit. Vers le 20 Décembre, la malade perdit l'usage de l'ouie & de la vue; les paupieres à demi-fermées, conservant un mouvement médiocre, laissoient appercevoir le globe de l'œil légérement mu, enfoncé dans l'orbite, la prunelle dilatée & portée supérieurement. Elle refusa & rejetta absolument toutes sortes d'alimens, & de médicamens liquides ou solides. Elle ne fut plus en proie alors qu'au paroxysme du milieu de la nuit, à la fin duquel elle appelloit sa mere, & repassoit dans son esprit aliéné, avec frayeur & fureur, & avec des cris perçans & lamentables, mille choses extraordinaires, toutes relatives à la peur qui avoit déterminé sa maladie; enfin le calme succédoit, & elle prenoit du repos.

Mais, croira-t-on que la malade s'occupoit dans le jour, & s'amusoit avec tout l'air de gaieté & de satisfaction propre à son âge, dans l'état de la meilleure santé, à faire avec ses mains, seules parties de son corps qui avoient conservé beaucoup de force, toutes les autres étant presqu'anéanties ; à faire, dis-je, tout ce dont son caprice lui suggéroit l'idée : elle enfiloit son aiguille, cousoit, transvasoit des liqueurs fort adroitement ; elle faisoit des rôties, des bouillies (le tout sans feu ;) des pâtes pour nourrir des oiseaux & des poulets qu'on avoit été forcé de lui donner dans des cages sur son lit ; car elle exigeoit, sans céder, tout ce qu'elle demandoit & ce qui lui venoit en fantaisie ; &, à la moindre résistance, elle poussoit des cris horribles, juroit & entroit en fureur ; elle conservoit le sentiment du tact exquis, & distinguoit tout ce qu'on lui donnoit, avec plus d'exactitude que si elle avoit fait usage de ses yeux : elle ne confondoit pas même le lait & l'eau ; mais alors, pour éviter l'erreur, elle en portoit un peu sur le bord de ses lévres, qu'elle rejettoit aussi-tôt comme un poison ; enfin elle s'entretenoit avec elle-même, chantoit, siffloit & rioit de tout son cœur, principalement quand on la chatouilloit. C'est dans cet état qu'elle a passé trente-trois jours d'abstinence entiere,

ſans perdre de ſon embonpoint & de ſes couleurs ordinaires, & ſans ceſſer d'uriner pluſieurs fois par jour, involontairement & ſans en avertir : elle a même été deux ou trois fois à la ſelle, pendant cet intervalle de tems : la ſalive ſe filtroit aſſez abondamment : quant à la tranſpiration, je l'ai cru diminuée ; mais le peu de propreté de la malade m'a mis hors d'état de bien reconnoître les changemens qui ont pu arriver à cette évacuation. Un rhume, avec fievre évidente, ſurvenu vers la fin de cette abſtinence, a commencé de diminuer le paroxyſme périodique de la maladie ; il l'a diſſipé enfin ; & la malade, vingt-quatre heures après, a recouvré, comme par miracle, l'uſage de ſes ſens perdus. On lui a préſenté des alimens, qu'elle n'a plus rejettés ; mais elle a donné la préférence au lait & au cidre, avec du pain ou des échaudés, dont elle a pris en très-petite quantité : ſon pouls petit, concentré dans l'invaſion de ſa maladie, un peu plus foible au commencement de ſon abſtinence, n'a pas changé ſenſiblement juſqu'à la fin ; où je l'ai trouvé preſqu'imperceptible ; la foibleſſe étoit extrême, excepté dans les bras, qui ont toujours conſervé beaucoup de vigueur : la tête reſtoit penchée ſur les épaules, lorſqu'on la portoit, ou qu'on la mettoit ſur ſon ſéant, dans ſon lit ou dans un fauteuil.

La malade a ſoutenu pendant trois mois environ cet état de foibleſſe, d'épuiſement & d'inaction; & la fin de cette convaleſcence imparfaite a été le commencement d'une nouvelle ſcene. Réduite en effet pour la ſeconde fois au lit, elle perd derechef l'uſage de la vue, conſerve celui de l'ouie, & ne veut d'autres alimens que des échaudés. A cela près, dans cette rechute, mêmes accidens que dans le ſecond tems de la maladie, mêmes inclinations, mêmes caprices, mêmes entêtements. Sept ſemaines s'étant écoulées dans cette ſituation, la malade recouvre tout d'un coup l'uſage des yeux qu'elle demandoit ſans ceſſe à ſes parens, avec importunité; elle ſort de ſon lit, s'habille & marche avec aſſez de force & d'aiſance. Ceci ne tient-il pas du miracle? Tout ſera opéré, lorſque la malheureuſe Provôt aura joué de nouveau la premiere ſcene de la maladie. La voilà donc encore, pendant douze jours de ſuite, agitée de douze accès périodiques, d'aſſoupiſſement & de convulſions ſemblables à ceux qu'elle a ſubis d'abord. C'eſt l'après-midi que ces accès reviennent. La durée des convulſions, & l'abolition de tous les ſens eſt à-peu-près d'une demi-heure : les convulſions ceſſent, & la malade devient ſenſible au toucher, parle, entend, mais ne voit pas. Son eſ-

prit demeure aliéné jusqu'à deux ou trois heures du matin, & est agité de frayeur, de fureur, & de mille idées singulieres & fantastiques, accompagnées de cris, de pleurs & de lamentations; en un mot, ce sont les mêmes circonstances à-peu-près qu'on a observées dans la premiere époque de la maladie: l'orage se calme, & la malade s'endort. Eveillée, elle se leve, s'habille, va se promener, & prend la même nourriture que ses parens, comme si elle n'avoit aucun mal. Enfin un douzieme accès, plus violent que les précédens, termine sans retour, sans en laisser aucun vestige, & presque sans le secours de l'art, une maladie des plus graves & des plus singulieres dans ses circonstances.

OBSERVATION

Sur un Enfant qui vit depuis deux ans sans boire ni manger; par le Frere CALIXTE GAUTIER, *Religieux de la Charité, Démonstrateur en Anatomie, de l'Hôpital royal & militaire de Grenoble.*

M. Pajot de Marcheval, Intendant du Dauphiné, faisant sa tournée dans la province, apprit qu'il y avoit au village de

Châteauroux, diocèse d'Embrun, le nommé Guillaume Gay, fils de Laurent & d'Elisabeth-Antoine Laboureur, âgé de treize ans trois mois, qui vivoit depuis deux ans & demi, sans boire ni manger. S'étant arrêté pour le voir, il voulut engager le pere & la mere de l'enfant à l'envoyer à Grenoble, ce qu'il ne fut pas possible d'obtenir; mais pour s'assurer de la réalité du fait, il m'envoya pour vérifier & s'assurer si effectivement il n'y avoit point de supercherie dans le procédé de cet enfant & dans celui de ses parens; & afin de pourvoir, s'il étoit possible, au rétablissement de sa santé, qui dépérit tous les jours, & qui probablement ne peut se soutenir longtems dans cet état. M'étant donc transporté, par ses ordres, au village de Châteauroux, le 10 du mois d'Août 1762; après m'être exactement informé du Curé, des notables & du Chirurgien de l'endroit, des maladies qui avoient précédé le dégoût absolu de cet enfant pour les alimens de toute espece, je le mis dans une chambre, où je l'ai gardé jusqu'au 15 du même mois, sans l'avoir quitté d'un instant. Je commençai par visiter ses poches, ses habits, son lit, & la chambre où je couchois avec lui: je n'y apperçus aucun aliment, ni solide ni fluide. J'ai eu un soin tout particulier de tenir la porte exactement fermée durant les

nuits ; & je puis aſſurer que, pendant tout ce tems, je ne lui ai vu mettre à la bouche aucun aliment. M. le Marquis du Menil, Lieutenant-Général & Commandant de la Province, le vit à ſon paſſage, en faiſant ſa viſite.

Voici à-peu-près la ſituation où il fut durant tout le tems que je paſſai avec lui.

Le dix, je le trouvai fort tranquille & aſſez bien portant. La nuit du dix au onze il fut agité, & ne dormit preſque pas : je lui trouvai le pouls fort agité. Il ſe plaignit d'un violent mal de tête, de douleurs dans le ventre, & d'un point de côté. Le ſeul remede qu'il exigea, fut des ſerviettes chaudes, qu'on lui appliqua. Il ſe leva ; & on fut obligé de l'habiller. Il ne pouvoit ſe ſoutenir, ni marcher, qu'avec le ſecours d'un bâton.

Le ſoir, vers les ſept à huit heures, il eut un friſſon, ce qui l'obligea de ſe mettre auprès du feu ; mais il ne put ſe réchauffer ; on le coucha vers les neuf heures du ſoir, il ne dormit preſque pas.

La nuit du douze au treize ſe paſſa à-peu-près de même, toujours des inquiétudes continuelles, & des maux de tête ; le matin, je lui trouvai beaucoup de chaleur, ſans aucune moiteur, le pouls petit & moins réglé, le viſage un peu enflammé. Il paſſa toute la journée, couché ſur le plan-

cher ; c'eſt la poſition la plus commode qu'il puiſſe trouver quand il ſouffre, & alors il eſt ſoulagé.

Il eſt bon de remarquer qu'il ne crache jamais, qu'il tranſpire très-peu : il ne ſe mouche point pendant l'été, & très-rarement dans l'hiver : il ne fait aucune évacuation ſenſible. Je lui appliquai un miroir ſur la bouche, à peine pus-je y appercevoir quelque trace d'humidité.

Le treize il ſe trouva un peu mieux : il dormit tranquillement toute la nuit, & ſe promena un inſtant, ſoutenu de ſon bâton.

Le quatorze il ſe trouva encore mieux, à beaucoup de foibleſſe près ; je viſitai alors ſon ventre ; je trouvai les muſcles abdominaux ſi émaciés, qu'ils paroiſſoient preſqu'effacés, excepté les deux droits, qui ſont beaucoup plus ſenſibles & exactement diſtincts l'un de l'autre ; les tégumens communs, collés ſur les vertebres lombaires ; la rate, les reins, pour ainſi dire, inſenſibles ; l'hypocondre droit un peu plus élevé que le gauche ; le grand lobe du foie peu ſenſible, le petit encore moins ; le diaphragme fort tendu ; la peau des régions iliaques exactement attachée ſur les muſcles du même nom.

La région moyenne hypogaſtrique aſſez enfoncée : je trouvai la verge & le ſcrotum deſſéchés & racornis ; je n'apperçus

aucune trace des testicules ni des vaisseaux spermatiques. En appliquant la main sur son ventre, on sent le battement de l'aorte inférieure & des arteres mésentériques; je n'ai rien remarqué d'extraordinaire dans tout le reste de l'habitude du corps. Je différai jusqu'à ce jour à le visiter, crainte de l'intimider & de lui causer quelque inquiétude. Il est d'un naturel fort doux, mais extrêmement susceptible; la plus petite peine qu'on puisse lui causer, le jette dans une mélancolie qui le rend malade pour plusieurs jours.

Le quinze je le laissai en assez bonne santé. Il éternua plusieurs fois durant la nuit & le jour, sans qu'il fût obligé de se moucher : il est actuellement âgé d'environ treize ans trois mois, d'un tempérament triste & mélancolique, d'une grandeur proportionnée à son âge. Il a la peau des extrêmités exactement seche & terreuse, celle du visage polie & vermeille : il a une physionomie fort gracieuse; son pouls ordinairement est très-petit, mais cependant réglé : son peu de goût pour les alimens de toute espece lui est venu depuis une angine qu'il eut au mois d'Avril 1760. Il ne prit aucun remede pour cette maladie; & depuis cette époque il a absolument renoncé au boire & au manger. Il fut attaqué d'une petite-vérole confluente

au mois de Mai de la même année : il ne prit aucun remede, & guérit dans l'espace de trois semaines sans le secours de la médecine ; dans le cours de cette maladie il rendit par le fondement quantité de vers morts, sans aucuns excrémens : actuellement il est fort foible, & ne peut marcher que courbé. On demande quels sont les moyens par lesquels cet enfant peut subsister sans prendre des alimens ?

DESCRIPTION

D'une Chenille rejettée par le vomissement, communiquée par M. VETILLART DU RIBERT, Médecin au Mans.

Mademoiselle Cabaret, demeurant au Mans, paroisse de Notre-Dame de la Couture, âgé de trente & quelques années, étoit malade depuis environ trois mois, d'une phthisie pulmonaire, pour laquelle je lui avois fait prendre le lait d'ânesse, le printems & l'automne de 1759 ; je l'ai gouvernée en conséquence, depuis ce temslà.

Le 8 Juin 1761, sur les dix à onze heures du soir, la malade, après de violens efforts occasionnés, disoit-elle, par un chatouillement vif & extraordinaire au creux

de l'eſtomac, rejetta une partie de rôtie au vin qu'elle avoit priſe dans l'après-dînée. Quatre perſonnes préſentes alors, avec pluſieurs lumieres, pour ſecourir la malade, qui croyoit être à ſa derniere heure, apperçurent quelque choſe qui remuoit autour d'une parcelle de pain que la malade venoit de rejetter. C'étoit un inſecte, armé d'un grand nombre de pattes, qui cherchoit à ſe détacher du petit morceau de pain qu'il entouroit d'abord, en forme de cercle. Dans l'inſtant, les efforts ceſſerent, & la malade ſe trouva ſoulagée. Elle réunit ſon attention à la curioſité & à l'étonnement des quatre ſpectatrices, qui reconnoiſſoient à cet inſecte la figure d'une chenille : elles la ramaſſerent dans un cornet de papier qu'elles laiſſerent dans la chambre de la malade. Le lendemain, à cinq heures du matin, on me fit avertir de ce phénomene, que j'allai auſſi-tôt examiner. On me préſenta une chenille que je crus morte ; mais l'ayant réchauffée avec mon haleine, elle reprit vigueur, & ſe mit à courir ſur le papier. Mon jugement fut que cette chenille s'étoit trouvée ſur la tête ou ſur l'épaule de ceux qui s'étoient empreſſés de ſecourir la malade ; qu'elle étoit tombée ſur le lit, dans l'inſtant du vomiſſement, ou qu'elle s'y étoit trouvée par quelqu'autre hazard.

Plus je conſidérois ce petit animal, plus

je me confirmois dans mon ſentiment, qui étoit le plus vraiſemblable. La malade & les témoins combattirent mon opinion de tout leur pouvoir, m'aſſurant, avec ſerment, avoir vu l'inſecte ſortir de la bouche de la malade, qui s'en apperçut auſſi dans la minute, & qui éprouva un ſoulagement marqué. Après beaucoup de queſtions & d'objections faites à la malade & aux témoins, je me déterminai à tenter quelques expériences, & à ne point mépriſer, dans une affaire de phyſique, le témoignage de cinq perſonnes, qui toutes m'aſſuroient un même fait, & avec les mêmes circonſtances.

L'hiſtoire d'un ver chenille, rendu par un Grand-Vicaire d'Alais, que je me rappellai avoir lu dans la *Génération des vers de M. Andry*, tom. I, p. 332 & ſuiv. de la 3e édit., contribua à me faire regarder la choſe comme poſſible, & à me faire renoncer pour un tems à mon premier préjugé.

J'emportai la chenille chez moi, dans une boëte que je perçai de pluſieurs trous pour lui donner de l'air : je lui préſentai d'abord des feuilles de différentes plantes légumineuſes, enſuite de différens arbres & arbriſſaux : voyant qu'elle n'y touchoit point, & qu'elle étoit encore à jeun le 9 au ſoir, je tentai de lui donner les mêmes alimens

que ceux dont nous nous nourriſſons ; je lui préſentai ſucceſſivement de la rôtie au vin qu'elle fuit, du pain ſec, différentes eſpeces de laitage, différentes viandes crues, différens fruits : elle paſſoit par-deſſus, ſans paroître s'en embarraſſer, & ſans y toucher ; elle s'arrêta ſur le bœuf & le veau cuits que je lui préſentai un peu chauds, mais ſans en manger. Voyant mes tentatives inutiles, je penſai que ſi cet inſecte avoit été élevé dans l'eſtomac, comme on me l'aſſuroit, les alimens ne paſſant dans ce viſcere qu'après avoir été préparés par la maſtication, & imprégués des ſucs ſalivaires, devoient être d'un goût différent, & que, par conſéquent, il falloit lui offrir des alimens mâchés, comme plus analogues à ſa nourriture ordinaire. Après pluſieurs expériences de ce genre, faites & répétées ſans ſuccès, je mâchai du bœuf, & le lui préſentai ; l'inſecte s'y attacha, l'aſſujettit avec ſes pattes antérieures ; & j'eus, avec beaucoup d'autres témoins, la ſatisfaction de le voir manger pendant deux minutes, après leſquelles il abandonna ſa proie, & ſe remit à courir. Je lui en donnai de nouveau maintes & maintefois ſans ſuccès. Je mâchai du veau ; l'inſecte affamé me donna à peine le tems de le lui préſenter : il accourut à ſa proie, s'y attacha, & ne ceſſa de manger pendant une

demi-heure. Il étoit environ huit heures du ſoir, & cette expérience ſe fit en préſence de huit à dix perſonnes dans la maiſon de la malade, où je l'avois reporté. Il eſt bon de faire obſerver que les viandes blanches faiſoient partie du régime que j'avois preſcrit à cette demoiſelle, & qu'elles étoient ſa nourriture ordinaire; auſſi le poulet mâché s'eſt-il également trouvé du goût de ma penſionnaire.

Je l'ai nourrie de cette maniere, depuis le 8 Juin juſqu'au 27, qu'elle périt par accident, quelqu'un l'ayant laiſſé tomber par terre. J'aurois été fort curieux de ſavoir ſi cette chenille ſe feroit métamorphoſée, & comment. Malgré mes ſoins & mes attentions à la nourrir ſelon ſon goût, loin de profiter pendant les dix-neuf jours que je l'ai conſervée, elle a dépéri de deux lignes en longueur, & d'une demi-ligne en largeur; je la conſerve dans l'eſprit de vin.

Depuis le 17 Juin juſqu'au 22 elle fut pareſſeuſe, languiſſante, & ce n'étoit qu'en la réchauffant de mon haleine, que je la faiſois remuer: elle ne faiſoit que deux ou trois petits repas dans la journée, quoique je lui préſentaſſe de la nourriture bien plus ſouvent. Cette langueur m'avoit fait eſpérer de la voir changer de peau, mais inutilement; vers le 22, ſa vigueur & ſon ap-

petit revinrent, ſans qu'elle eût quitté ſa dépouille.

Plus de deux cens perſonnes de toute condition ont aſſiſté à ſes repas, qu'elle recommençoit dix ou douze fois le jour, pourvu qu'on lui donnât des mets de ſon goût, & *récemment mâchés* : car ſi-tôt qu'elle avoit abandonné un morceau, elle n'y revenoit plus. Tant qu'elle a vécu, j'ai continué de mettre tous les jours dans ſa boëte différentes eſpeces de feuilles, ſans qu'elle en ait accueilli aucune.

Voici les faits exactement rapportés : prévenons quelques-unes des objections & des réflexions dont ils paroiſſent ſuſceptibles, en expoſant notre ſentiment ſur ces faits. On m'objectera peut-être, que ſi, comme M. Peluche le prétend, chaque eſpece de chenille eſt bornée à telle plante, & qu'elle ſe laiſſe mourir de faim, plutôt que de toucher à un autre feuillage, il peut très-bien ſe faire que je ne lui aie pas préſenté la feuille ou la plante qui lui auroit convenu ; mais en convenant que cette chenille auroit pu trouver quelque plante de ſon goût, il eſt toujours fort ſingulier que, ſi c'étoit une chenille ordinaire, comme je le crois, elle ait choiſi ſa nourriture dans le genre animal, aucun Naturaliſte n'ayant remarqué, que je ſache, que les chenilles ordinaires vivent de viande. J'ai fait chercher, & j'ai

cherché moi-même des chenilles de toutes les eſpeces. Je les ai fait jeûner pluſieurs jours, & je n'en ai trouvé aucune qui ait pris goût à la viande crue, cuite ou mâchée. M. de Reaumur prétend que les chenilles rongent indifféremment différentes eſpeces de feuilles. Il eſt pourtant vrai, dit-il, qu'il n'y a qu'un certain nombre de plantes & d'arbres qui conviennent à chaque eſpece (Hiſt. des inſect. Tom. I, p. 95;) il n'eſt point queſtion de nourriture animale pour aucune eſpece. Notre chenille a donc quelque choſe de ſingulier : je crois cependant, comme je l'ai déjà dit, que cet inſecte & celui dont on voit la figure dans l'ouvrage de M. Andry, ſont des chenilles ordinaires.

Pour concevoir leur production, on peut raiſonnablement ſuppoſer que la ſemence de la chenille, *prête à éclore*, a paſſé dans l'eſtomac avec les alimens; la chaleur de ce viſcere a pu hâter le développement de l'œuf: l'inſecte une fois éclos, a dû, pour éviter ſa deſtruction, ſe nourrir de ce qu'il a trouvé dans l'eſtomac. L'habitude de naiſſance, eſt devenue pour lui une ſeconde nature, tant pour la nourriture, que pour la chaleur du lieu.

Je regarde donc comme une condition eſſentielle, que l'œuf parvienne à l'eſtomac, au moment où il eſt prêt à éclore; ce

qui ne peut pas arriver dans toutes les saisons ; encore est-ce un hazard, si dans l'instant qui précede son développement, quelque court qu'il soit, cet œuf n'est pas entraîné avec la masse alimentaire. Mais je veux qu'il soit éclos, & qu'il ait évité le premier péril, la quantité, la qualité & la diversité des alimens, tant solides que fluides, rendent sa conservation presqu'impossible dans l'estomac des personnes saines ; cette conservation est bien plus facile dans l'estomac des malades, qui prennent peu de nourriture à la fois, & presque toujours de même genre ; c'est la difficulté de voir réunir toutes ces conditions, qui rend cette espece de phénomene si rare.

Mademoiselle Cabaret étoit, comme je l'ai déjà dit, réduite au laitage & aux viandes blanches pour toute nourriture ; elle ne buvoit ni vin ni liqueurs ; elle s'avisa une fois de prendre de la rôtie au vin & au sucre ; cet aliment ne fut pas sans doute du gout de la chenille, qui, pour l'éviter, s'éloigna du fond de l'estomac, monta le long de ses parois, vers l'orifice supérieur, où elle occasionna un chatouillement & une irritation qui exciterent des soulevemens d'estomac, jusqu'à ce que l'animal fût jetté dehors. Le grand nombre de ses pattes rendoit son expulsion difficile ; les violens efforts de la malade lui auront sans doute fait lâcher

priſe ; & en retombant au fond de l'eſtomac, l'inſecte a dû ſe cramponer au morceau de pain avec lequel il a été expulſé. S'il ſe fût encore attaché aux parois de l'eſtomac, ce combat auroit été bien plus long pour la malade ; peut-être auroit-il continué d'y vivre.

Telle eſt ma façon de penſer ſur la formation, la nourriture & l'expulſion de cette ſinguliere chenille. M. Andry (Tome I, page 282 de ſa Génération des vers) prétend que ces ſortes de vers monſtrueux, qu'il diviſe en pluſieurs claſſes, ne ſont point effectivement des ſcorpions, des lézards, des *chenilles*, &c. mais qu'ils ont une apparence qui, à l'aide de l'imagination, les fait reſſembler en quelque choſe à ces animaux. Que les Naturaliſtes jugent ſi le cas préſent eſt de cette nature, par le ſignalement que voici.

Le 10 Juin le corps de cette chenille ſe trouva long de onze lignes : il étoit compoſé de douze anneaux membraneux ; elle avoit, au milieu du corps, qui étoit la partie la plus large, environ deux lignes de diametre ; la partie ſupérieure ou le dos étoit convexe, & l'inférieure ou le ventre étoit applatie : trois bandes brunes (cette couleur étoit la dominante) s'étendoient depuis la tête juſqu'à l'extrêmité oppoſée ; celle du milieu, qui occupoit le dos, étoit

divisée dans toute sa longueur par une ligne noire, & terminée de part & d'autre par une ligne rousse, qui étoit suivie d'une autre ligne noire ; ensuite venoient les deux bandes latérales, qui étoient terminées, comme celle du milieu, par une ligne rousse ; la partie inférieure ou le ventre étoit d'un brun plus clair que les trois bandelettes de la partie convexe.

Des trois premiers anneaux partoient six jambes, trois de chaque côté. Ces premieres jambes, que nous nommerons antérieures, étoient terminées par un petit crochet écailleux, noir & luisant. Le quatrieme & le cinquieme anneau n'avoient pas de jambes ; les sixieme, septieme, huitieme & neuvieme en avoient chacun deux, ce qui faisoit huit jambes moyennes ; celles-ci étoient terminées, non par un crochet, mais par une petite masse charnue : le dixieme & le onzieme anneau n'avoient pas de jambes ; le douzieme ou dernier en avoit deux, un peu différentes des autres, en ce qu'elles étoient placées plus horizontalement ; elles étoient terminées par une petite masse noire.

Dans le mouvement de progression, la marche commençoit pour l'ordinaire par les deux dernieres jambes : le douzieme anneau se rapprochoit du onzieme, celui-ci du dixieme ; alors les jambes moyennes se mettoient en mouvement, & attiroient à elles les derniers anneaux, comprimoient & res-

ſerroient le quatrieme & le cinquieme ; alors les jambes antérieures avançoient, tous les anneaux ſe déployoient : les jambes poſtérieures, pendant tout ce tems, reſtoient tendues, & ne repartoient pour un ſecond pas, qu'après être devenues plus allongées & plus ſaillantes que le dernier anneau ; l'anus ſe trouvoit entre ces deux dernieres jambes.

On appercevoit au-deſſous des deux bandes latérales, au milieu de chaque anneau, de petits paquets de poils, en forme d'aigrette ; on en découvroit auſſi ſur le dos, à l'aide de la loupe, mais en moindre quantité. Le microſcope faiſoit voir cet inſecte preſque tout hériſſé de poils, qui étoient inclinés de la tête vers la queue. Les poils du centre de chacune des aigrettes, dont nous avons parlé ci-deſſus, étoient plus longs que ceux de la circonférence. La tête étoit noire, brillante, écailleuſe, & diviſée par un ſillon, en deux parties égales ; ce qui pourroit faire prendre ces deux parties pour les deux yeux. Cette tête étoit attachée au premier anneau. Lorſque la chenille s'allongeoit, on appercevoit, entre la tête & ce premier anneau, un intervalle membraneux, d'un blanc ſale qui ſe trouvoit auſſi entre les autres anneaux, mais qui devenoit de moins en moins ſenſible, en s'éloignant de la tête.

On voyoit, au-devant de la tête un eſpace triangulaire blanchâtre, au bas duquel étoit une partie noire & écailleuſe, comme celle qui formoit les deux angles ſupérieurs, qu'on pouvoit regarder comme une eſpece de muſeau. Quand ce petit animal mangeoit, il aſſujettiſſoit ſa proie avec ſes pattes antérieures qu'il allongeoit, de façon que les premieres ſe trouvoient pour le moins de niveau à la partie antérieure de la tête; & l'on diſtinguoit, en-deſſous du muſeau, une action très-rapide, qui reſſembloit à celle de ciſeaux qui coupent horizontalement.

Les couleurs n'ont point changé pendant tout le tems qu'elle a vécu, ni les crotes, qui ont toujours été d'un brun clair. Je crois, d'après cet expoſé, que l'on pourroit placer cette chenille dans la premiere claſſe de M. Réaumur.

P. S. Depuis le 8 Juin juſqu'au 1er Septembre, que la malade eſt morte, elle a rendu, différentes fois, par le fondement, des vers aſcarides, qui n'avoient rien de particulier.

Nota. M. Vetillart avoit joint à ſa relation un certificat ſigné de la malade, de ſa tante, de deux de ſes ſœurs & d'une autre perſonne, qui atteſtent avoir vu ſortir la chenille de la bouche de la malade.

OBSERVATION

Sur un Abſcès de l'intérieur du crâne, qui s'eſt vuidé par les oreilles & par le nez; par M. LE BLANC, Chirurgien-Lithotomiſte de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, Profeſſeur d'anatomie & d'opérations aux Ecoles royales de Chirurgie de la même ville, Aſſocié de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, & de celles des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen & de Dijon.

La ſingularité des faits qui paroiſſent contre l'ordre naturel, nous portent ſouvent au pyrrhoniſme; parce que nous jugeons, d'après nos connoiſſances, que ces faits ne peuvent arriver; que les circonſtances qui les ont accompagnés, en ont impoſé, & que l'Auteur a pu ſe tromper, faute de lumieres ou d'examen ſuffiſant. Mais lorſqu'un Obſervateur a été lui-même affecté de la maladie qui fait le ſujet d'une Obſervation, & qu'il eſt d'ailleurs connu pour un homme vrai, tous les doutes doivent tomber, & l'on doit ajouter plus de croyance aux phénomenes qu'il décrit, parce qu'il a dû les bien obſerver, les bien connoître, en ayant reſſenti les effets.

Au mois de Juin 1756 j'accompagnai des dames à l'Hôtel de la Monnoie, pour leur faire voir la fabrique des écus. En regardant verſer l'argent fondu dans les moules deſtinés à le mettre en lames, j'apperçus qu'il s'élevoit de ces moules des gerbes de feu de différentes couleurs, à-peu-près ſemblables à celles que l'on voit dans les expériences de l'Electricité. Ma curioſité me fit approcher de plus près : je regardai perpendiculairement au-deſſus & dans la cavité d'un de ces moules, dans le temps qu'un ouvrier y verſoit l'argent pour l'emplir ; dans l'inſtant, je me ſentis frappé d'un coup violent, ſemblable à celui de la commotion électrique, qui partit de ces gerbes & ſe porta dans l'intérieur de ma tête, où il ſe fit le plus ſentir *: l'ébranlement

* *Les expériences par leſquelles les Phyſiciens ſe ſont convaincus que les métaux ne s'électriſent jamais que par le contact d'un corps électrique par lui-même, actuellement électriſé, & que le feu détruit toute ſorte d'électricité, pourroient faire douter de l'exiſtence de la cauſe à laquelle l'Auteur de cette Obſervation a cru pouvoir attribuer l'origine de ſa maladie ; d'autant mieux que la chaleur exceſſive du lieu, la vapeur du charbon, celle qui s'éleve des moules, lorſqu'ils ne ſont pas bien ſecs,*

ou

ou la commotion se communiqua sur le champ dans les bras & dans les jambes ; de maniere que si on ne m'eût retenu, je serois tombé. On me conduisit dans la cour voisine, où, après y avoir respiré un air plus frais, je repris mes sens, & me trouvai tout couvert de sueur. Revenu de cet état, j'assurai les personnes qui m'entouroient, que ce n'étoit rien ; & je ramenai ces dames chez moi, où elles devoient dîner. Malgré la douleur de tête qui me restoit de cette commotion, je fis les honneurs de la table, & me dissipai dans l'après-dînée. Le lendemain, je me levai avec mal à la tête. Mes affaires m'empêcherent de me faire saigner : l'exercice & la dissipation diminuoient la douleur. Je restai dans cet état, pendant huit jours, allant & venant, vacant à mes occupations, & ayant toujours la tête lourde, pesante & douloureuse. Les douleurs devinrent si grandes, que le huitieme jour, je rentrai chez moi, avec un mal de tête violent. Il me sembloit que les os du crâne s'écartoient. L'ardeur de la

&c. peuvent très-bien avoir occasionné les effets qui se sont ensuivis d'une premiere impression, dont il étoit bien difficile de démêler la cause. Le soulagement que le malade ressentit, en respirant un air frais, semble favoriser cette conjecture.

fievre & la dureté du pouls furent bientôt de la partie. Je fus saigné, en quatre jours, trois fois au bras, trois fois au pied; le cinquieme jour, à la jugulaire & au pied; le sixieme, à la jugulaire & à l'artere temporale; & le septieme à l'artere temporale. Ces saignées appaiserent un peu la fievre & les douleurs; mais ce ne fut pas pour long-tems: car, depuis le huit jusqu'au quatorze les douleurs devinrent si fortes & si violentes, qu'il me prenoit souvent, sur-tout vers le soir, dans les muscles de la face & dans tous les membres, des contractions & des roidissemens involontaires. Dans ces momens, je déchirois & mettois en pieces tout ce qui se trouvoit sous mes mains; je tombois ensuite dans des foiblesses qui faisoient craindre que je n'y succombasse. J'avois des soubresaults ou contractions dans les tendons des muscles extenseurs & fléchisseurs du poignet; le pouls devint petit, concentré, & a resté, à-peu-près, dans le même état, jusqu'à la fin de la maladie. Je sentois un poids énorme, dans l'intérieur du crâne, près la suture sagittale, du côté gauche. Le cuir chevelu devint œdémateux. Les douleurs étoient si vives & si continuelles qu'il m'étoit impossible de fermer la paupiere.

Depuis le quinze jusqu'au trente, les accidens se calmerent peu-à-peu; je ne pouvois

cependant prendre un moment de ſommeil ; la tête étoit toujours lourde, peſante, ſur-tout du côté gauche. Quand on me mettoit dans mon fauteuil, ce poids me la faiſoit pancher, & l'entraînoit de ce côté.

Du trente au cinquante-ſixieme jour, les accidens augmenterent par degrés ; les douleurs devinrent plus violentes, les contractions plus fréquentes & plus conſidérables. Il me ſembloit qu'une puiſſance ſituée ſous le crâne, m'écartoit les ſutures avec force. Je m'écriois ſouvent : Hélas ! que je ſerois heureux ſi le ſentiment du célebre Haller, ſur l'inſenſibilité de la dure-mere, étoit vrai dans tous les cas. Mes douleurs ſont des preuves bien convainquantes que la dure-mere eſt ſuſceptible de ſenſibilité (*a*). Je

(*a*) Je ne prétends pas ſoutenir, avec les adverſaires de M. Haller, que la dure-mere eſt ſenſible *par elle-même*. Les expériences nombreuſes que cet obſervateur a données, ainſi que ſes partiſans (*b*), prouvent d'une maniere inconteſtable l'inſenſibilité de cette membrane *par elle-même*. Mais je penſe, avec cet obſervateur (*c*), *que des nerfs moins connus* que ceux qui ſont décrits par les Anatomiſtes, *rampent ſur la ſurface des arteres*. Que la branche de la carotide externe, qui paſſe par le trou épineux de l'os ſphénoïde pour ſe diſtribuer à la dure-mere, & former ce que l'on appelle la feuille de figuier, eſt accompagnée,

[*b*] Mémoire ſur les parties ſenſibles & irritables du corps animal. A Lauſanne, 1760.

[c] *Idem*. Tome 4, pag. 80.

ſentois une ſorte de déchirement, ou plutôt un décollement intérieur, depuis la ſuture ſagitale juſqu'à l'oreille gauche.

Le ſiege de la douleur indiquoit que le foyer qui renfermoit le pus, que j'aſſurois être ſous le crâne, étoit entre la dure-mere & le pariétal gauche; & qu'il n'y avoit d'autre parti à prendre, pour faire ceſſer les accidens, que d'y appliquer une couronne de trépan, afin de donner iſſue à la matiere. M. le Cat, à qui on rendoit ſouvent compte de ma ſituation, étoit de cet avis. Je luis fis écrire que j'étois bien déterminé à l'opération, mais que je déſirois le voir avant de m'y ſoumetre; que je le priois de partir; que j'eſpérois qu'il ſeroit encore tems de la faire à ſon arrivée. Ce fidele ami n'eut pas plutôt reçu cette lettre, qu'il prit la poſte, & ſe rendit à Orléans. On doit le reconnoître à ce trait.

ou *eſt couverte, ſous le crâne, de nerfs mous qui naiſſent de l'intercoſtal & de la huitieme paire* (d); ce qui doit rendre ſenſible les endroits où paſſent ces filets. Les cruelles douleurs dont j'ai été ſi violemment tourmenté, avoient donc pour cauſes, non-ſeulement la contuſion des vaiſſeaux ſanguins de la dure-mere, mais encore celle des filets nerveux qui accompagnoient les arteres, l'inflammation qui y a ſuccédé, la ſuppuration qui a ſuivi, & la préſence du pus; toutes cauſes capables d'irriter ces filets nerveux, & de cauſer les plus vives douleurs.

[d] *Idem.*

Pendant les quatre jours qui s'écoulerent depuis cette lettre jusqu'à l'arrivée de M. le Cat, je fus à l'extrêmité. Je n'avois pas encore dormi depuis cinquante-six jours, malgré les somniferes dont je faisois usage. Une heure avant son arrivée, les douleurs se calmerent un peu ; je dormis, pour la premiere fois, une demi-heure. A mon réveil, je trouvai mon coussin mouillé de pus qui sortoit de l'oreille gauche, d'un fil continu, comme d'une source ; ce qui me soulagea beaucoup. Un instant après, on vint m'annoncer que M. le Cat descendoit de sa chaise. Il resta deux jours auprès de moi, & repartit pour Rouen.

Le pus qui étoit épais, & d'une assez bonne qualité, s'étant frayé une voie par où il couloit, l'opération projetée ne fut point faite. On étoit étonné, & je l'étois moi-même, de la quantité de matiere que je rendis pendant les quinze premiers jours. J'eus plusieurs fois la curiosité de ramasser avec un cure-oreille tout celui qui couloit dans l'espace d'une heure, que je mettois sur un mouchoir blanc ; chaque goutte y formoit une tache grande comme un denier. J'en ai compté par heure jusqu'à 18 à 20 gouttes. Vers la fin de ces quinze jours, je n'en retirois que 8 à 10 gouttes par heure. On estima que chaque goutte pouvoit peser un grain, & qu'on pouvoit évaluer la

quantité que j'en rendis, pendant les huit premiers jours, à plus de cinq onces, & pendant la seconde huitaine, à plus d'une once & demie ; ce que j'aurois de la peine à croire, si ce fait étoit arrivé à tout autre. Cet écoulement a diminué insensiblement, de maniere que pendant six mois, je n'en rendis que 2, 3, 4, ou 5 gouttes par jour ; ensuite, 3, 4 à 5 gouttes par semaine, jusqu'au mois de Septembre 1757.

Le dixieme jour de cet écoulement, ou le soixante-sixieme de la maladie, je sentis au sommet de la tête, dans l'intérieur, vers la suture sagitale, à l'endroit où s'attache la faulx, une espece de mouvement douloureux. Il me sembloit qu'une liqueur passoit du côté gauche au côté droit. Quelques jours après, les douleurs se firent sentir sous le pariétal droit & descendirent jusqu'à l'oreille. Le peu de sommeil qui m'avoit pris depuis l'évacuation fut interrompu. Au bout de vingt jours, quelques gouttes de pus coulerent par l'oreille droite, & je dormis. Dans le même tems, en secouant la tête, je sentis sous le pariétal gauche une espece d'ondulation, à peu près semblable à celle que l'on remarque lorsqu'on secoue une phiole au deux tiers pleine d'huile, & j'avois un bourdonnement considérable dans les oreilles ; il en sortoit

de tems en tems un bruit qui frappoit l'air, & qui a été plusieurs fois entendu par quelques-uns de mes confreres. Ce bourdonnement étoit si fort, qu'il me sembloit qu'un torrent passoit dans ma tête.

Dès le sixieme jour de la maladie je devins si sourd, que le plus grand bruit ne me faisoit aucune impression; je restâi dans cet état de surdité jusqu'au quatre-vingt-dixieme jour. Cette sensation a été près de deux ans à se rétablir dans son état parfait.

Comme je n'avois pu supporter de bonnet de nuit, & qu'au lieu de bonnet, on m'enveloppoit la tête de linge & d'un morceau de flanelle, je ne m'étois pas apperçu que son volume avoit augmenté. Quelle fut ma surprise, quand je voulus mettre ma perruque & mon chapeau. Je reconnus dans ce moment, que ma tête étoit devenue beaucoup plus grosse, quoiqu'il ne parût aucun intervalle entre les sutures & que l'œdeme du cuir chevelu fût entiérement dissipé. Pour connoître de combien elle avoit grossi, je mesurai le diametre de mon chapeau, & le comparai avec celui d'un chapeau que je fis acheter. Le chapeau neuf avoit cinq lignes de diametre plus que le vieux. Conséquemment, ma tête se trouvoit, dans sa circonférence, quinze lignes plus grosse qu'elle n'étoit avant la maladie. Cette augmentation paroît formée prin-

cipalement par l'élévation des pariétaux, le gauche l'étant un peu plus que le droit.

La violence des douleurs, l'insomnie & une diete sévere m'avoient rendu maigre, sec, & décharné ; mon corps étoit comme un squélette. Depuis le trentieme de la maladie jusqu'au quatre-vingt-dixieme, je ne vécus que de lait d'ânesse, que je prenois soir & matin, trois à quatre bouillons en vingt-quatre heures, & le petit lait clarifié pour boisson ordinaire. Malgré le fâcheux état où cette maladie m'avoit réduit, j'ai toujours conservé le jugement & la mémoire.

Depuis le mois d'Octobre de la même année 1756, jusqu'à celui de Septembre 1757, les grimaces furent moins fréquentes ; elles ne me prenoient que tous les huit à dix jours : quelques gouttes de pus qui sortoient par l'oreille gauche les faisoient cesser.

Dans le mois de Novembre suivant, j'allai pour la premiere fois me promener en voiture ; je m'apperçus que ses mouvemens faisoient couler du pus. Pour me procurer cet avantage aussi souvent, & autant que mon état encore foible pouvoit me le permettre, j'achetai un cheval & un cabriolet. Plus j'allois dans cette voiture, plus il couloit de matiere, plus ma tête se dégageoit ; moins j'avois de grimaces, & mieux je me trouvois.

Vers la fin de Décembre je ne pus me refuser d'aller en poste pour voir un malade, à douze lieues de cette ville. Comme il avoit beaucoup gelé ce jour-là, le chemin étoit raboteux. La dureté de la chaise, le bruit qu'elle faisoit, & les cahots m'étonnerent la tête de façon que mes anciennes douleurs se réveillerent: je fus deux jours dans cet état terrible; les douleurs se calmerent un peu; le dégel étant venu, je revins doucement chez moi. Quelques jours après, il parut une petite tumeur derriere l'oreille gauche, qui n'étoit point douloureuse au toucher, & qui paroissoit être formée par le gonflement du corps de l'os. Les douleurs quitterent le pariétal, & se rassemblerent dans la tumeur. On proposa de découvrir l'os pour le perforer & le cautériser, afin de donner issue à la matiere que l'on soupçonnoit dans l'intérieur de cette roche osseuse. Mais comme la nature m'avoit déjà si bien servi, je rejettai toute opération. Le pus ayant ensuite pris son cours par l'oreille, la tumeur s'est dissipée avec le tems. Je repris mon train ordinaire, en continuant à me promener dans ma voiture, deux à trois fois la semaine. Je prenois depuis long-tems, tous les matins, deux tasses d'infusion de fleurs de tilleul, coupée avec le lait, & par le nez, comme du tabac, une ou deux fois la semaine, une

prise de poudre capitale, qui, en me faisant éternuer, faisoit sortir par l'oreille quelques gouttes de pus.

La matiere ayant cessé de couler pendant près de deux mois, je me trouvai, dans celui de Novembre 1757, la tête plus pesante & plus douloureuse, & un malaise dans tout le corps; les grimaces étoient fréquentes, un rhume de cerveau me prit; je devins enchifrené au point d'en perdre l'odorat, & même l'appétit; tout ce que je prenois sentoit le pus. Un soir, après avoir pris une soupe légere, ne sentant aucune pesanteur à l'estomac, mais me trouvant plus fatigué, je me couchai sur les huit heures, & je m'endormis. Je m'éveillai vers le minuit avec une pesanteur douloureuse sur l'estomac, & de grandes envies de vomir. Je fis faire du thé, je n'en eus pas avalé quatre à cinq tasses, que je rendis, avec de violens efforts, le thé & une grande quantité de matieres purulentes, épaisses, & d'une puanteur extrême, qui paroissoient venir de l'estomac. J'en emplis une cuvette. Mon épouse & ceux de ma maison qui vinrent à mon secours étoient surpris de voir tant de pus, & pouvoient à peine en supporter l'odeur. Quoique j'eusse perdu l'odorat, elle m'infectoit.

Dans les efforts que je faisois pour vomir, je sentois descendre le pus des fosses nazales dans le gosier & dans le nez. Le vomisse-

ment paſſé, je pris quelques taſſes de thé, & un lavement. Si-tôt que je l'eus rendu, je m'endormis tranquillement juſqu'au matin. A mon réveil, je me trouvai beaucoup mieux que je n'avois été juſqu'alors. Il me ſembloit que je reſpirois un autre air, & que j'étois dégagé de tous mes maux. Auſſi, depuis ce jour, il n'a plus été queſtion ni de maux de tête, ni de grimaces, ni d'écoulement de pus, ni même d'aucun des accidens qui m'avoient ſi violemment tourmenté. L'odorat s'eſt enſuite rétabli; j'ai repris mon embonpoint, mes forces & ma vigueur. Il ne m'eſt reſté qu'une eſpece d'engourdiſſement intérieur dans l'étendue du pariétal gauche, qui m'incommode peu.

Il paroît, par tout ce que je viens de rapporter, que je ne dois ma guériſon & mon parfait rétabliſſement qu'à la force de la nature, & à mon vigoureux tempérament.

Je ſuis très-perſuadé, que ſi l'on avoit pris le parti d'appliquer une couronne de trépan ſur le pariétal gauche, vers le trente de la maladie, que l'évacuation du pus qui ſe ſeroit faite par cette ouverture, m'auroit plutôt guéri, & qu'on auroit évité les accidens & les douleurs qui m'ont tourmenté ſi long tems.

En ſupprimant les réflexions qu'on peut faire ſur la cauſe, les ſymptômes, les accidens, le tems & la terminaiſon de cette

maladie, on se contentera de dire que les circonstances qui l'ont accompagnée font connoître que la nature ne fait rien par saut; qu'elle est sage, prudente & économe dans ses opérations; que les moyens qu'elle emploie pour la curation d'une infinité de maladies n'agissent que par degrés. Quel modele pour les gens de l'art? Si nous voulons réussir dans l'art de guérir, suivons la nature pas à pas: cherchons à découvrir, à connoître les causes qui en dérangent l'harmonie, la voie qu'elle est disposée à prendre, ou celle qu'elle a déjà prise pour rétablir le désordre de ses fonctions, ou pour se débarrasser du fardeau qui l'oppresse. Saisissons les momens favorables qu'elle nous présente, ne les laissons point échapper; que tous les moyens curatifs soient d'accord avec elle; imitons-la dans ses opérations, & ne perdons jamais de vue qu'elle ne fait rien par saut.

COURS PUBLICS.

M. Descemet, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, commencera le 8 du mois de Novembre un Cours d'Anatomie, dans lequel il s'appliquera à faire connoître la nature & la structure des parties du corps humain comparées avec celles des animaux, tant quadrupedes que volatils & poissons, qui peuvent servir le plus à les faire connoître. Il y ajoutera une exposition chymique des principes, dont les solides & les fluides sont composés, accompagnée des raisonnemens physiologiques & pathologiques, qui conduisent à la connoissance de leurs fonctions & de leurs maladies.

Cours de Chymie, ou Analyse des substances végétales, animales & minérales.

Guillaume-François Rouelle, maître Apothicaire, Démonstrateur en Chymie au Jardin du Roi, & des Académies royales des Sciences de Paris & de Stockholm, & de l'Académie électorale d'Erfort, commencera ce Cours le Lundi 15 Novembre 1762, à trois heures après midi, en sa maison, rue Jacob, au coin de la rue des deux Anges, fauxbourg S. Germain.

COURS DE CHYMIE.

M. J. F. Demachy, de l'Académie royale de Prusse, & maître Apothicaire de Paris, fera un Cours de Chymie, dans lequel il expliquera & & démontrera :

1° Les propriétés générales des corps que la Chymie a découvertes ou dévelopées; ce qui forme la premiere partie de ce Cours, ou la *Chymie Physique*.

2° Les Analyses des corps des trois regnes, les propriétés, origines & combinaisons nouvelles de leurs produits, c'est-à-dire, la *Chymie analytique & synthétique*.

3° Les secours que la Chymie procure & peut procurer aux arts, qu'elle a inventés ou perfectionnés, parmi lesquels la *Pharmacie* tient un rang distingué ; & cette troisieme partie est la *Chymie appliquée aux arts*.

Ce Cours de Chymie commencera le Lundi 15 Novembre 1762, à trois heures de l'après-midi, dans le laboratoire du sieur Demachy, rue du Bac, vis-à-vis les Dames Sainte Marie, & continuera les Lundi, Mercredi & Samedi de chaque semaine, à la même heure.

LIVRES NOUVEAUX.

Abrégé de l'Embryologie ſacrée, ou du Traité du devoir des Prêtres, des Médecins & autres, ſur le ſalut éternel des enfans qui ſont dans le ventre de leur mere. A Paris, chez *Nyon*, Libraire, Quai des Auguſtins, 1762, *in*-12, chez qui on trouve auſſi des exemplaires du grand ouvrage latin de M. *Cangiamila*, dont celui-ci eſt l'abrégé.

M. *Cangiamila* annonce dans ſa préface, qu'il n'a entrepris ſon ouvrage que pour *la conſervation ſpirituelle des enfans, qui, par la négligence ou par le peu de religion de leurs parens, meurent avant que de naître au monde, ou ſont enſévelis vivans avec leur mere morte, ou qui, faute de ſecours donnés à propos dans un accouchement difficile, périſſent ſans recevoir le Baptême.* Il l'a adreſſé aux Princes, aux Evêques, aux Magiſtrats, aux Curés, aux Médecins, aux Chirurgiens, qui ne ſont pas moins obligés de veiller au ſalut éternel des enfans qui ſont dans le ſein de leur mere, qu'à leur vie corporelle. Les différentes perſonnes qui rempliſſent ces états, trouveront ici les devoirs qu'ils ont à remplir à cet égard, & les moyens qu'ils peu-

vent prendre pour s'en acquitter. C'eſt donc un vrai ſervice que M. l'Abbé *Dinouart* a rendu à la nation françoiſe, que de lui donner un abrégé de cet ouvrage important. Il l'a augmenté des décrets des aſſemblées du Clergé, des Synodes & des Conciles, & des différentes loix que les Rois de France ont portées en différens tems, concernant les Sages-femmes & les nourrices : on verra avec quelle ſageſſe ils ont pourvu à la ſûreté des hommes dans ces momens où, incapables de veiller à leur conſervation & à leur ſubſiſtance, l'amour paternel ne ſuffit pas pour la leur procurer.

Méthode de M. *Keyſer* pour l'adminiſtration de ſes dragées, dans le traitement des maladies vénériennes, imprimée par ordre du Roi. A Paris, 1762, *in*-8°.

Le Roi, inſtruit des avantages qu'un grand nombre de ſes ſujets, & en particulier de ſoldats de ſes armées, avoient retirés du remede anti-vénérien du ſieur *Keyſer*, a bien voulu, pour nous ſervir des termes du brevet qui lui a été accordé, agréer l'offre que ledit ſieur *Keyſer* lui a faite du ſecret de ſa compoſition ; & dans la vue de proportionner la récompenſe à l'utilité de ce remede, ſoit pour les hôpitaux militaires, ſoit pour le bien général de l'humanité, elle l'a gratifié d'une penſion annuelle de dix mille

livres. Par ce même brevet Elle a réservé au sieur *Keyser* pendant sa vie le privilege de composer & débiter ses dragées pour le prix de 14 livres 10 sols par traitement. La méthode qu'il distribue en même tems, & dont on vient de lire le titre, indique non-seulement les différens procédés qu'on doit suivre pour administrer ce remede dans les différens cas, mais encore de prévenir les accidens qui peuvent survenir dans le traitement. On y indique comment on doit remédier à la foiblesse des estomacs qui ne peuvent pas supporter le remede; aux tempéramens qui sont insensibles à son effet; à l'insensibilité produite par l'habitude que la nature semble contracter avec lui; la conduite qu'on doit tenir quand le mal s'irrite dans les cas compliqués; dans le tems périodique du sexe; dans les cas de grossesse; pour traiter les enfans nouveaux nés. Le sieur *Keyser* assure qu'aucune vérole curable ne résiste à son remede, lorsqu'il est duement administré: enfin il donne un traitement particulier pour les gonorrhées des hommes, & pour celles des femmes, &c.

Observations Météorologiques, Septembre 1762.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. du matin.	*A 3 h. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	9	14¼	9½	27 7½	27 9	27 10
2	9	16½	11½	27 11¼	27 11½	28
3	10½	17¾	13	28 ¼	28 3	28 3
4	11¼	19½	13	28 2½	28 1	28
5	12	16½	13	27 11⅔	27 11	28
6	10¼	19	15	28 1	28 1½	28 2
7	12	17¼	12	28 1½	28 2	28 3
8	10½	16	13	28 3½	28 3	28 2½
9	12	16½	12	28 1½	28 1½	28 2
10	11¼	15¾	10¼	28 2¼	28 2¼	28 2¼
11	8½	17¼	11	28 2⅓	28 2¼	28 2
12	8½	19½	12¾	28 1½	28 1	27 11½
13	10	20¼	14½	27 11⅔	28 ½	27 11
14	12	21¼	17¾	27 11	27 11⅔	27 11⅔
15	15	22¾	15	27 11½	27 11½	27 11
16	14	15¼	11	27 10½	27 10¾	28 ½
17	9½	15¾	11	28 1	28 1	28 ¾
18	9	15¾	9	28 ½	28 ¼	28 ½
19	7	16	9½	27 11	27 11½	27 11
20	10	15½	8	27 10¾	27 11	27 11½
21	6	14¾	9	27 11⅔	28 ½	28 1¼
22	9	19	13	28 ⅓	27 11	27 10⅓
23	12	18½	13	27 10	27 8¼	27 6½
24	10	17¼	10	27 9	27 10	27 10
25	8½	15½	10	27 10½	27 11½	27 10⅔
26	8½	14	12	27 11	28	28 1
27	13	18	14½	27 11¼	27 11	27 10¾
28	14	19	15	28 ½	27 11⅔	28 3
29	14	20	14	28 3	28 2¾	28 2⅓
30	11½	20½	14½	28 2¼	23 2	28 1⅔

ETAT DU CIEL.			
	La Matinée.	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
1	N-O. couvert, nuag. vent, pluie.	N-O. gr. vent, couv. gr. pl.	Gr. v. gr. pl.
2	N-O. nuages, beau.	N-O. beau.	Serein.
3	N-E. ser. beau.	N-E. beau.	Beau.
4	S. beau.	S. beau, ser.	Serein.
5	O. beau.	O. nuag. beau.	Serein.
6	S-O. vent, b. gr. vent.	S-O. gr. v. beau.	Gr. v. nuag. pluie.
7	S-O. gr. vent, nuag. ondée.	O. gr. vent, nuag.	Beau.
8	N. ser. beau.	N. beau.	Beau.
9	N-O. couvert, petite pluie, nuages.	N-O. nuag. beau.	Beau.
10	N-N-O. beau.	N. beau.	Serein.
11	E. serein.	E. serein.	Serein.
12	E. serein.	E-S-E. ser. b.	Beau.
13	N-E. beau.	E. beau.	Beau.
14	E. serein.	S-E. b. écl. tonnerre, pl.	Couvert, pl.
15	S. couv. nuag.	S. pluie.	Pluie.
16	O. pluie cont.	O. couvert.	Couvert.
17	O. beau.	O-N-O. beau, nuag. pet. pl.	Beau.
18	N-O. beau.	N. b. nuag.	Serein.
19	N. ser. beau.	N. beau, ser.	Serein.
20	S-O. pl. vent, couvert.	N. nuag. beau.	Serein.
21	N-O. ser. beau.	S-S-O. beau.	Beau.
22	S-S-O. nuag. petite pluie, nuages.	S-S-O. couv. nuages.	Nuages.

	ETAT DU CIEL.		
	La Matinée.	L'après-Midi.	Le Soir à II h.
23	S-S-O. couv. nuag.	S-S-O. nuag. gr. vent écl.	Gr. v. pl.
24	S-S-O. couv. nuag.	S-S-O. nuag. tonn. forte ondée.	Beau.
25	S. b. nuag. forte ondée.	S-S-O. nuag. pet. pluie.	Nuages.
26	S-S-O. couv. nuag.	S-O. nuag.	Nuages.
27	S-O. couvert, vent.	S-O. couvert,	Couvert.
28	S. couv. beau.	S-S-E. b. ſer.	Serein.
29	S-E. ſerein.	S-E. ſerein.	Serein.
30	S-E. ſerein.	S-E. ſerein.	Serein.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 22$\frac{1}{4}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 6 degrés au-deſſus du même point: la différence entre ces deux termes a été de 16 degrés trois quarts.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre, a été de 28 pouces 3 lignes & demie; & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 6 lignes & demie: la différence entre ces deux termes eſt de 9 lignes.

Le vent a ſoufflé 6 fois du S-S-O.
5 fois du N-O.
5 fois du N.
5 fois du S-O.
4 fois du S.
4 fois de l'E.
3 fois de l'O.
3 fois du S-E.
2 fois du N-E.
1 fois du N-N-E.

Le vent a soufflé 1 fois de l'E-S-E.
1 fois de l'O-N-O.
1 fois du S-S-E.

Il y a eu 12 jours beaux.
10 jours sereins.
7 jours de nuages.
9 jours couverts.
6 jours de vent.
13 jours de pluie.
2 jours d'éclairs.
2 jours de tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Septembre 1762.

Les fievres intermittentes automnales ont continué pendant ce mois-ci, & ont même paru augmenter. Les petites-véroles qui ont été le plus souvent confluentes, ont été accompagnées d'accidens fâcheux, & ont fait périr beaucoup de monde. Mais la maladie qui a paru donner le plus, pendant ce mois, sur-tout parmi les pauvres, a été le flux dyssentérique. Il a cédé assez généralement à l'ipécuanha, lorsqu'il a été administré à tems ; & on n'a vu périr que ceux qui n'ont pas été secourus à propos.



Obſervations Météorologiques faites à Lille pendant le mois d'Août 1762, par M. BOUCHER, Médecin.

Il eſt tombé beaucoup plus de pluie, ce mois, que le précédent; & elles ont été aſſez abondantes, ſur-tout au commencement du mois, & après le 15.

Nous n'avons pas eſſuyé de chaleurs vives, la liqueur du thermometre n'ayant monté, aucun jour, juſqu'au terme de 20 degrés: il s'eſt trouvé quelques jours, après le 15, où elle n'a pas dépaſſé 12 degrés.

Le vent, juſqu'au 26, a été le plus ſouvent *Sud;* mais il eſt reſté au Nord, les ſix derniers jours du mois.

Il y a eu aſſez de variations dans le barometre, quoique le mercure ne ſe ſoit porté, aucun jour, juſqu'au terme de 28 pouces.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de $18\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 8 degrés: la différence entre ces deux termes eſt de $10\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 27 pouces $11\frac{1}{2}$ lignes;

& ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 3 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 8 lignes.

Le vent a ſoufflé 4 fois du Nord.
7 fois du Nord vers l'E.
2 fois de l'Eſt.
3 fois du Sud-Eſt.
4 fois du Sud.
11 fois du Sud vers l'Ou.
2 fois de l'Oueſt.
8 fois du Nord vers l'O.

Il y a eu 26 jours de tems couvert ou nuageux.
20 jours de pluie.
5 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué la grande ſécheresſe la premiere moitié du mois, & une ſécheresſe moyenne, l'autre moitié.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'Août 1762, par M. BOUCHER.

Les fievres continues ont perſiſté ce mois, & ont été même plus communes que le mois précédent : elles ont eu, dans leur invaſion, deux caracteres différens ; aux uns, la fievre s'annonçoit avec les ſymptômes d'une fievre bilieuſe & inflammatoire en même-tems ; dans les autres, elle tenoit

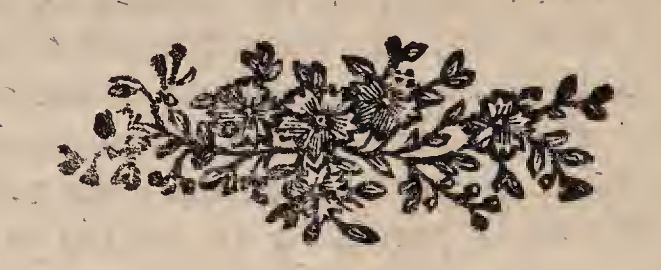
plus de la fievre putride & vermineuſe; dans tous ou preſque tous, il y avoit de la malignité : l'une & l'autre eſpece de fievre a été décidément double-tierce dans nombre de perſonnes, les accès, plus violens, de deux jours l'un, ſe trouvant caractériſés par un friſſon. Preſque tous les malades ont eu le cours de ventre, dès le commencement de la maladie : aux uns, c'étoit une ſéroſité jaune & fétide; aux autres, c'étoient des matieres jaunes, graſſes & écumeuſes : la ſurdité étoit preſque générale, ainſi qu'un délire obſcur ou une affection comateuſe. Il s'eſt fait, en quelques malades, une éruption miliaire, dans le fort de la maladie, que j'ai vu blanche & abondante dans deux hommes qui ont échappé aux plus violens ſymptômes : des ſelles graſſes étoient la criſe ordinaire. Il s'y eſt joint de l'expectoration en ceux qui avoient été pris de la poitrine; ce qui n'a pas été rare.

Ce genre de fievre étoit opiniâtre, & ſujet à récidive. J'en ai vu une, de l'eſpece putride, aller à près de ſoixante jours. La perſonne a eu deux parotides, qu'on n'a pu faire abſcéder. La convaleſcence, en général, étoit fort longue.

La fievre bilieuſe étant inflammatoire, & portant ou à la tête ou à la poitrine, exi-

geoit des évacuations ſanguines, proportionnées à l'engorgement.

Les décoctions de quinquina ont dû être employées de bonne heure, lorſque la fievre a été caractériſée par des accès réguliers: ces décoctions ont auſſi pourvu efficacement aux menaces d'affaiſſement gangréneux dans l'une & l'autre eſpece de fievre; & l'application prompte des cantharides a ſervi, dans les mêmes circonſtances, à relever le ton abattu du genre nerveux & à détourner les dépôts mortels, dont la tête & la poitrine ſe trouvoient menacées.



JOURNAL

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Médecin de la Faculté de Paris, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

DECEMBRE 1762.

TOME XVII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

DECEMBRE 1762.

DISSERTATION

Sur l'Education physique des Enfans, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de puberté : Ouvrage qui a remporté le prix le 21 Mai 1762 à la Société Hollandoise des Sciences, par M. BALLEXSERD, Citoyen de Geneve, avec cette épigraphe :

Sartam & tectam ab omnique molestiâ & incommodo servate prolem : inde sanitas, robur & longævitas.

A Paris, chez Vallat-la-Chapelle, 1762, *in-8°.*

S'IL est un tems où les préceptes de la médecine hygiastique, c'est-à-dire, de elle qui s'occupe de la conservation de la

ſanté, puiſſent être de quelque utilité, c'eſt, ſans contredit, dans les premiers momens de la vie, où le corps à peine formé, expoſé à l'action de mille nouveaux agens, ſe développe, croît & acquiert la vigueur & la force qui lui ſont néceſſaires pour parcourir la carriere que le Créateur lui a preſcrite. En vain tenteroit-on, dans un âge plus avancé, de corriger les déſordres qu'une conformation foible ou viciée, ou la négligence de ces premieres années auroient enfantés. Auſſi les Médecins ſe ſont-ils toujours occupés, avec beaucoup de ſoin, à obſerver ce qui pouvoit contribuer à perfectionner les fonctions de l'économie animale, & à écarter tout ce qui pouvoit nuire à cet âge ; mais malheureuſement leurs préceptes inconnus à la plupart de ceux qui ſe chargent de veiller ſur les premiers momens de notre vie, ſont, ou mépriſés, ou mal exécutés. L'Académie de Harlem, dont les travaux ſont plus particuliérement conſacrés à l'utilité publique, touchée, ſans doute, des malheurs qui réſultent d'une négligence ſi condamnable, avoit propoſé pour le ſujet du Prix qu'elle devoit diſtribuer cette année 1762 : *Quelle eſt la meilleure direction à ſuivre dans l'habillement, la nourriture & les exercices des enfans, depuis le moment où ils naiſſent, juſqu'à leur adoleſcence, pour qu'ils vivent long-temps & en ſanté?*

M. Ballexſerd, dont elle a couronné les travaux, a diviſé ſa Diſſertation en quatre époques, précédées d'une Introduction. Il indique, dans cette Introduction, la conduite que le pere, & ſur-tout la mere, doivent tenir juſqu'à la naiſſance de l'enfant. Il ſuit, dans chaque époque, l'ordre énoncé dans le Programme, c'eſt-à-dire, qu'il traite ſucceſſivement de l'habillement, de la nourriture & des exercices qui conviennent aux enfans. La premiere de ces époques commence au moment de la naiſſance, & finit au tems où l'on ceſſe d'alaiter l'enfant. La ſeconde commence à l'âge d'un an ou environ, & finit à celui de cinq ou ſix. Le temps qui s'écoule depuis l'âge où l'on change en Europe l'habillement des garçons, juſqu'à celui de dix ans, compoſe la troiſieme. La quatrieme enfin, qui commence à l'âge de dix ans, finit à l'âge de puberté. L'article de l'exercice eſt précédé, dans chacune de ces époques, de quelques obſervations qui entrent néceſſairement dans l'éducation phyſique des enfans. Entrons dans quelques détails.

Un pere & une mere mal conformés juſqu'à un certain point, foibles ou valétudinaires, ne peuvent guere donner le jour qu'à des enfans qui leur reſſemblent; leur ſemence, ſans énergie & ſans vertu, ne fourniſſant qu'une baſe foible & peu ſolide,

à l'homme qui doit en résulter. Ainsi, pour avoir des enfans sains & bien constitués, il faut que le pere & la mere jouissent d'une bonne santé, & pour cet effet qu'ils n'abusent d'aucune des choses que les Médecins appellent non naturelles; qu'ils respirent un air pur; qu'ils se nourrissent d'alimens sains & de facile digestion; qu'ils fassent un exercice suffisant, mais modéré; qu'ils ne goûtent les plaisirs que leur permet le mariage, que lorsqu'ils y seront excités par le besoin. La mere sur-tout doit être fort attentive sur elle-même, pendant tout le tems de sa grossesse, & ne rien faire de ce qui pourroit nuire au fruit qu'elle porte. Elle doit faire ensorte de tenir ses passions dans ce juste équilibre qui fait les délices de l'ame, & contribue plus que toute autre chose au libre exercice des fonctions animales; qu'elle résiste à ces goûts dépravés qui font le supplice des femmes enceintes, &c.

Sans s'arrêter aux accidens qui peuvent survenir dans l'accouchement, M. Ballexserd indique, au commencement de sa premiere époque, les soins qu'exige l'enfant, dès qu'il a vu le jour. Ensuite il traite de l'espece de nourriture qui lui convient le mieux. La nature, en faisant remonter le suc laiteux aux mamelles, indique suffisamment qu'elle l'a préparé pour cet usage. C'est donc contre ses intentions que la

plupart des femmes aujourd'hui plus dénaturées que les bêtes les plus féroces, refusent de remplir le devoir le plus sacré que leur impose l'état de mere. En vain s'excusent-elles sur leur délicatesse, & sur la nécessité de conserver leurs charmes pour plaire à leurs maris. A quoi ne s'exposent-elles point, en forçant leur lait de prendre une route que la nature ne lui a pas tracée? Combien ne voit-on pas périr de malheureuses victimes de ce préjugé insensé. D'ailleurs, qu'on compare le sein d'une nourrice, après qu'elle a cessé d'allaiter son enfant, avec celui de ces meres qui osent sacrifier leur devoir à leurs charmes: on verra combien ces dernieres se trompent dans leur calcul. Mais ce n'est pas seulement la santé de la mere qui est en danger; celle de l'enfant ne court pas de moindres risques; car, sans parler des différentes maladies qu'une nourrice mal choisie peut lui communiquer, quels ravages ne peut pas faire une nourriture que la nature avoit souvent destinée pour des organes, ou plus forts, ou plus foibles que les siens. C'est en vain que les Médecins s'élevent tous les jours contre un usage aussi barbare; on ne peut pas se flatter de le voir changer dans ces tems corrompus. Forcé de prononcer sur le choix d'une nourrice, le Médecin doit connoître celle qui est la plus propre à remplacer la

mere. Il faut, autant qu'il eſt poſſible, qu'elle approche de ſon tempérament, qu'elle réuniſſe à une bonne ſanté des mœurs ſans tache ; qu'elle ſoit douce, vive, enjouée, & même un peu ſans ſouci. On doit la nourrir d'alimens ſimples, mais ſains. Il eſt néceſſaire qu'elle faſſe un exercice modéré, & qu'elle reſpire un air pur & ſerein : on ne ſauroit croire combien l'air de la campagne eſt préférable à celui des villes pour l'éducation des enfans.

Il y a bien de l'apparence que le maillot ne doit ſon origine qu'à la coupable indifférence de quelques nourrices mal aviſées, qui empaqueterent ainſi leurs nourriſſons, pour courir à d'autres ſoins, & qui crurent en avoir aſſez fait, que de les garantir ſeulement du froid. C'eſt ſans fondement qu'on ſemble craindre qu'un enfant en ſi bas âge, qui, par l'inaction de ſes ſens, dort la plus grande partie du jour & de la nuit, que la faim ſeule, ou les douleurs qu'occaſionne le maillot, réveillent, puiſſe faire des mouvemens capables de corrompre l'aſſemblage de ſon corps. On conçoit bien plus aiſément que les mouvemens forcés qu'il ſe donnera pour ſe débarraſſer des liens qui le gênent, lui feront pouſſer des cris & des gémiſſemens capables d'occaſionner une deſcente, de nuire à ſes digeſtions & d'altérer ſa conſtitution. Qu'il ſeroit plus ſage,

lorſqu'il eſt bien conformé, de le mettre tout ſimplement dans des linges doux & bien ſecs, & de l'envelopper, ſans le ſerrer, dans une petite couverture de laine; on pourroit le placer ainſi ſur un petit matelas, dans un berceau, dont les rebords matelaſſés, ſurpaſſeroient de huit ou dix pouces la hauteur de la couche. Nous ne nous arrêterons point à faire ſentir tous les avantages de cette méthode. Nous renverrons également à l'ouvrage que nous analyſons, pour les cas où il convient de faire uſage du maillot, & pour la maniere de s'en ſervir.

C'eſt dans le neuvieme mois, au plutôt, que notre Auteur veut qu'on commence à apprendre à marcher aux enfans. Il prétend même qu'il n'y auroit pas de mal d'attendre pour cela qu'on pût les ſévrer, parce que, dit-il, ſi l'on commence plutôt, ils auront les hanches & toutes les parties qui doivent ſoutenir le poids de leur corps trop foibles; ce qui les obligera de marcher en dandinant; & il pourroit leur en reſter une foibleſſe, ou plutôt une difformité aux vertebres lombaires : les jambes même pourroient en ſouffrir des difformités & des foibleſſes, & les enfans devenir cagneux. Il déſapprouve la méthode d'apprendre à marcher aux enfans, en les ſoutenant par les liſieres : il aimeroit mieux que l'enfant

s'accoutumât à marcher de lui-même. Pour l'y accoutumer, il veut qu'on lui présente, d'une petite distance, quelque chose qui lui fasse plaisir, afin que le désir de le posséder lui fasse oublier le danger qu'il y a d'aller le chercher tout seul; & ainsi, en continuant toujours d'un peu plus loin, on parviendra bien vîte à le faire marcher de lui-même.

C'est à l'âge de dix, douze ou quinze mois qu'il faut sévrer les enfans de la mamelle. Les dents qui leur viennent alors, indiquent que leur estomac est assez fort pour digérer d'autres alimens que du lait. On ne doit point être étonné qu'une mere qui a dédaigné d'allaiter son enfant elle-même, confie à des mains étrangeres le soin de le sévrer. Mais à combien d'inconvéniens ne sont pas exposés les enfans chez ces femmes mercenaires, uniquement touchées des avantages pécuniaires qu'elles retirent de leur métier ?

Nous voici parvenus à la seconde époque. A peine l'enfant est-il délivré des liens du maillot, qu'on le met à la torture dans des corps de baleine, qui peuvent bien ne lui pas causer autant de pleurs & de gémissemens, mais qui, peut-être, altéreront autant les bonnes dispositions qu'il avoit apportées en venant au monde. Ces corps sont une espece de cuirasse incommode, qui gêne les mouvemens de la respiration, & la circu-

lation dans les viſceres du bas-ventre, qu'il preſſe contre la colonne des vertebres; les viſceres ainſi preſſés s'obſtruent néceſſairement, & deviennent le ſiege d'un grand nombre de maladies, dont on chercheroit inutilement la cauſe ailleurs que dans cette compreſſion. Ils ne nuiſent pas ſeulement à la ſanté, ils corrompent encore la taille, qu'on croyoit embellir par leur moyen. On ne ſauroit donc, à cet âge, faire porter aux enfans des habillemens trop aiſés, qui leur laiſſent le libre exercice de tous leurs membres, & un cours facile aux liqueurs qui circulent dans leurs vaiſſeaux.

A meſure que l'enfant avance en âge, il faut varier & augmenter ſa nourriture, à proportion de ſes forces & de ſon âge. La bouillie qu'on leur donne, les deux ou trois premieres années de leur vie, eſt un aliment très-indigeſte pour eux; elle ſeroit moins malfaiſante, ſi on en faiſoit cuire la farine. Il faudroit auſſi que, dans les premiers jours, on y mît très-peu de cette farine, qu'on augmenteroit peu-à-peu, à meſure que leur eſtomac s'y accoutumeroit. Notre Auteur ſemble préférer la crême de riz, le pain bien cuit, émietté dans du bouillon de bœuf, ou du lait récemment trait, &c. Il preſcrit de leur donner à manger, de trois en trois heures, plutôt que de leur en donner trop à la fois. Quand les enfans

prennent leurs grosses dents, c'est une marque que leur estomac est assez fort pour digérer la viande. On peut leur en donner un peu, coupée par petits morceaux, avec du pain ; mais à cet âge, la soupe doit être leur principale nourriture ; c'est un très-bon aliment pour eux, tant qu'ils la mangent avec plaisir & appétit. M. Ballexserd conseille de la laisser refroidir auparavant, pour éviter une foule d'inconvéniens qui résultent de la trop grande chaleur. Il ne faut leur donner jamais de vin, qu'on n'y ajoute les trois quarts d'eau. On se gardera bien de leur donner des liqueurs spiritueuses. En général, les enfans ont beaucoup moins besoin de boire que les adultes.

Nous ne pouvons pas suivre l'Auteur dans les observations qu'il fait sur la dentition, sur le tems du sommeil & des repas, sur leurs évacuations, sur quelques indispositions salutaires qui leur surviennent, sur le danger de les faire marcher ou réciter trop vîte, sur les abus de l'extrême condescendance & des soins trop recherchés, sur les convulsions auxquelles ils sont sujets, sur les dangereux effets de la peur & de la crainte, sur ceux de la jalousie & de l'envie, enfin sur les sens externes. Ces observations sont remplies de remarques très-intéressantes ; mais il faudroit presque copier le livre en entier, si nous voulions rapporter toutes les choses excellentes qui s'y rencontrent.

Il faut donner beaucoup de liberté aux enfans de cinq à six ans Il eſt bon de leur laiſſer prendre ſouvent le grand air, par le froid & par le chaud, afin que, dès leur plus tendre jeuneſſe, ils s'accoutument à braver l'intempérie des ſaiſons. Il faut leur permettre tous les exercices qui ſecouent modérément la machine, parce que le mouvement que la nature leur dicte, & qui eſt ſi fort de leur goût, eſt très-ſalutaire à leur ſanté. On ne doit pas les contraindre pour les inſtruire; il vaut bien mieux paroître les amuſer: les talens n'y perdent rien, & la ſanté ne peut que gagner à ce louable artifice.

Nos lecteurs ſentent ſuffiſamment, ſans que nous le diſions, que les préceptes que notre Auteur donne dans les deux dernieres époques, doivent être une ſuite de ceux que nous avons indiqués juſqu'ici. En effet, l'Auteur conſeille, pour ces deux âges, de vêtir les enfans avec des habillemens aiſés, plutôt légers que trop chauds; de les nourrir avec des alimens ſimples, faciles à digérer, d'éviter tout ce qui ne ſert qu'à exciter un appétit contre la nature; de les accoutumer à l'intempérie des ſaiſons, de fortifier leurs corps par des exercices de différentes eſpeces. Il accompagne ſes préceptes d'obſervations utiles. Parvenu à la derniere époque, il trace un tableau des différens tempéramens, pour leſquels il donne des avis

particuliers, qui nous ont paru mériter l'attention de ceux qui se chargent d'élever la jeunesse.

Ce que nous avons rapporté de cet excellent ouvrage, fera applaudir sans doute au jugement de l'Académie de Harlem, qui l'a couronné. Nous ne devons pas oublier que l'Auteur, disciple de M. Petit, a dédié son ouvrage à ce savant Médecin, dans les leçons duquel il a puisé, dit-il, la plus grande partie des préceptes qu'il donne. L'Épître dédicatoire, qui est très-bien écrite, fait également honneur au Maître & au Disciple.

ESSAI HISTORIQUE

Sur la Médecine en France. A Paris, chez Lottin *l'aîné, 1762, in-12.*

L'histoire des Arts, des Sciences & des hommes qui les cultiveut pour le bien de l'humanité, tiendra toujours le premier rang aux yeux du philosophe, accoutumé à juger des choses par leur utilité, plutôt que par le prix que le vulgaire semble y mettre. A ce titre, il n'en est point de plus intéressante que celle de la Médecine, après l'Agriculture, l'art le plus utile que les hommes aient pu inventer. Le Livre que nous annonçons, n'est qu'un Essai pour pressentir le public sur un ouvrage plus étendu, que l'Auteur prépare depuis long-temps, & pour lequel il a

raſſemblé un très-grand nombre de matériaux. Il s'eſt propoſé de donner une hiſtoire exacte de la Médecine en France, & principalement de l'origine de la Faculté de médecine de Paris; des Médecins qui ſe ſont le plus diſtingués dans cette Compagnie, & enfin des maladies épidémiques & contagieuſes les plus univerſelles. Il s'arrête, dans cet Eſſai, au quatorzieme ſiecle, s'étant contenté de débrouiller l'hiſtoire de la médecine dans les Gaules; l'origine de la Faculté de Paris, & l'époque de ſa ſéparation de la Faculté des Arts, avec laquelle elle a fait corps pendant long-temps; ce qui l'a obligé d'entrer dans différentes diſcuſſions, qui pourroient paroître, au premier coup-d'œil, étrangeres à ſon ſujet, mais qui y tiennent cependant, & ſervent à lier la chaîne des faits. Nous allons tâcher de préſenter à nos Lecteurs un ſommaire des principaux faits contenus dans cet Eſſai.

Il ſeroit difficile de rien dire ſur la médecine des Gaulois: ce peuple ayant eu pour principe de ne rien écrire, on ne peut s'en former quelque idée que d'après les Auteurs contemporains, qui nous ont tranſmis l'hiſtoire des Nations voiſines. On ſait cependant que, tandis que la doctrine d'Hippocrate s'établiſſoit & s'affermiſſoit dans la Grece, les Druides cultivoient la médecine avec ſuccès. Il y avoit à Marſeille, Autun, Narbonne, Lyon, Arles, des collé-

ges, & des Savans diſtingués en tout genre, parmi leſquels les Médecins ne tenoient pas le dernier rang. Galien, qui vivoit vers le milieu & à la fin du deuxieme ſiecle de l'ere chrétienne, parle avec beaucoup d'eſtime de la perſonne & des écrits de Démoſthene, né à Marſeille, & éleve d'Alexandre Philalethe. Crinias, cité par Pline, étoit auſſi de Marſeille, & vivoit en même-tems que Démoſthene. Après avoir exercé, pendant quelque tems, la médecine dans ſon pays, il alla s'établir à Rome, où il partagea la pratique avec Theſſale, qui y tenoit le premier rang. On vit encore dans cette capitale du monde un troiſieme Médecin Gaulois, originaire de Marſeille, comme les deux premiers, nommé Charmis, dans le même-tems qu'y brilloient Crinias & Theſſale, ſon émule. Il ſe diſtingua, en renouvellant l'uſage des bains froids, qui étoient tombés dans le diſcrédit, par la mort de Marcellus. Marſeille n'eſt pas la ſeule ville des Gaules qui, dans ces tems reculés, ait fourni des Médecins célebres. L'Aquitaine a produit Jules Auſone, natif de Bazas, & non pas de Bordeaux, comme le dit l'Auteur de l'Eſſai, quoiqu'il exerçât la médecine dans cette derniere ville ; ce que prouve ce vers que ſon fils, le Poëte Auſone, met dans ſa bouche :

.... *Vaſates patria, ſed lare Burdigalam.* Eyd. II.

Marcel, ſurnommé l'Empyrique, Maître des Offices, ſous les Empereurs Théodoſe & Arcadius; & Diſaire, dont Symmaque l'Orateur, & Macrobe ſur-tout, parlent avec éloge.

Le cinquieme ſiecle vit preſque détruire, dans les Gaules, le goût pour l'étude, par l'irruption des Barbares & par la dépravation des mœurs. La médecine ſe reſſentit de cette malheureuſe révolution; elle ne fut cependant pas entiérement négligée. Dès l'origine du Chriſtianiſme, on avoit vu s'établir, dans toutes les Egliſes un peu conſidérables, des écoles, non-ſeulement pour enſeigner la religion, expliquer les ſaintes écritures, fortifier & éclairer les fideles, diſſiper leurs doutes, réfuter les hérétiques, corriger les mœurs, mais encore pour apprendre à la jeuneſſe les Lettres & les Sciences; ces écoles épiſcopales ne furent pas abſolument détruites; elles ſe relevoient par intervalles, & elles ont continué de ſubſiſter juſqu'à l'entier établiſſement des Univerſités, qui les ont remplacées. Cependant les ſciences commencerent à ſe relever de leur ruine, ſous le regne de Charlemagne, vers la fin du huitieme ſiecle. On a voulu faire honneur à ce Prince de la fondation de l'Univerſité de Paris; mais, ſelon notre Hiſtorien, tout

le monde convient aujourd'hui qu'elle ne fut fondée que long-tems après lui. En effet, ſes premiers ſtatuts furent dreſſés ſous Philippe-Auguſte, & le nom d'Univerſité ne lui fut donné que ſous S. Louis; mais dès le douzieme ſiecle on y enſeignoit le Droit canon & le Droit civil, la Philoſophie, la Médecine & la Théologie.

Nous nous hâtons d'arriver à cette époque; ce qui nous engage à paſſer ſous ſilence un grand nombre de Médecins, la plupart Moines, qui, malgré la barbarie de leur ſiecle, ont cependant mérité de tranſmettre leur nom à la poſtérité. L'Univerſité ne parvint pas tout d'un coup à l'état où nous la voyons aujourd'hui. Elle éprouva plus d'une révolution, avant que d'avoir des loix, des réglemens, des Chefs & des Officiers. Pour ſortir du cahos où elle étoit, ſous la dénomination vague de maîtres & d'écoliers, elle ſe partagea d'abord en quatre Nations différentes, France, Picardie, Normandie & Angleterre, depuis Allemagne. Chacune de ces Nations avoit un lieu pour s'aſſembler & pour donner ſes leçons, &, dès le commencement, ſe choiſiſſoit un chef particulier, ſous le nom de Procureur: ces quatre Procureurs nommoient le Recteur; & dans la ſuite, ils ont été & ſont encore repréſentés par quatre Electeurs.

En 1215, le Cardinal du titre de Saint-

Etienne *in cœlio monte*, & Légat du Saint Siege, fut chargé, particuliérement par le Pape, d'employer ses bons offices pour affermir l'état de l'Université, & la réformer, s'il étoit nécessaire. On fit pour lors des statuts composés de plusieurs articles, parmi lesquels il y en avoit de particuliers pour les Théologiens, qui commençoient dès-lors à vouloir se séparer des nations; ce qu'ils effectuerent en effet peu de tems après. La Faculté de médecine suivit bientôt cet exemple, & se forma des statuts qui lui devinrent propres, & dont plusieurs articles subsistent encore aujourd'hui, malgré l'éloignement des tems. Il y a lieu de croire que ces Professeurs donnoient leurs leçons dans le cloître. Il est du moins constant que ses assemblées générales se tenoient tantôt près le bénitier de Notre-Dame, tantôt à sainte Génevieve des Ardens, tantôt au Prieuré de S. Eloy, &c. Quant aux actes particuliers, examens, theses, redditions de comptes, ils se faisoient chez les Docteurs. Elle avoit dès-lors, comme il paroît évidemment par ses anciens statuts, qui, selon toutes les apparences, furent faits vers l'an 1270, un chef particulier, des Bedaux, un sceau, des usages, des écoles, des cours publics; chaque Bachelier étoit attaché à un maître particulier, qui dirigeoit ses études, qui lui apprenoit la

médecine, & qui le présentoit au Chancelier pour en recevoir la licence. On voit, parmi les Auteurs approuvés par la Faculté, dès le milieu du treizieme siecle, & sans l'étude desquels nul ne pouvoit être admis, Hippocrate & ceux de ses traités qui lui ont acquis le plus de réputation, c'est-à-dire, ses *Aphorismes*, ses *Pronostics*; le *Traité des Maladies aiguës*, &c. l'*introduction à l'Art abrégé de Galien*, par *Joannitius*; un *Traité anatomique de Théophile*, & un *Traité des Urines*, du même; un *Traité de Philarete sur le pouls*; le *Traité* en vers de Gilles de Corbeil, Médecin de Paris, *sur les Urines*, & sur les différences du pouls. On lisoit encore, dans les écoles, plusieurs Traités de Médecine, théorique & pratique, d'Isaac, Médecin Arabe, du septieme siecle.

La discipline intérieure de l'école ainsi réglée, le tems d'étude marqué, les livres permis & nécessaires indiqués; les statuts destinés aux Ecoliers, Bacheliers, Licenciés & Maîtres, qui vouloient être du College, étant dressés & arrêtés, il fut question de travailler à des articles particuliers de réglement, sur l'exercice de la médecine; ce qu'on exécuta en 1271 ou 1281. L'Auteur que nous abrégeons rapporte ce réglement en entier. Nous nous contenterons de remarquer qu'il paroît par-là que, dès le commencement du treizieme siecle, la

Faculté de médecine étoit dans le droit & dans l'uſage, comme partie publique, de faire prêter ſerment aux Apothicaires, aux Herboriſtes & aux Chirurgiens. Cette compagnie crut devoir munir, tant les loix qu'elle s'étoit impoſées à elle-même, que les réglemens qu'elle avoit faits pour l'exercice de la médecine, du ſceau de l'autorité royale. Elle fit confirmer & même renouveller, en tant que beſoin fut, ſes ſtatuts & ſes priviles par le Roi Jean & le Roi Charles VI.

Anciennement les ſtatuts dont nous avons parlé, ainſi que les chartres, privileges, &c. s'écrivoient ſur des feuilles volantes, principalement faites de parchemin. Ce n'eſt qu'en 1350, ſous le décanat d'Adam de Francheville, qu'elle les raſſembla & les rédigea en un corps comprenant tout ce qui concernoit les Régens ou Maîtres, le Doyen, les Examinateurs, les écoliers aſpirans au baccalauréat, les Bacheliers, les Licenciés, &c.

Dans cet intervalle de tems, on vit fleurir à Paris quelques Médecins célebres. On trouve, ſous Philippe-Auguſte, Gilles de Corbeil, Jean de Saint-Alban ou de Saint-Quentin, Jean de Saint-Amand, Pierre d'Eſpagne, Pape, ſous le nom de Jean XXI, & Pierre d'Appone. Les regnes ſuivans furent, à la vérité, moins fertiles en grands hommes.

Le regne de Louis VIII ne présente qu'un seul fait relatif à la Médecine, qui mérite notre attention. En 1225, ce Prince légua par testament à chacune des deux mille léproseries de son royaume, cent sols. Notre Auteur s'étonne, avec raison, que ce fléau, qui, au rapport de Pline, n'avoit fait que paroître en Italie, sous le regne de Tibere, fit des progrès aussi terribles dans des pays dévastés par tant d'émigrations & moins chauds, où, par conséquent la contagion devoit faire des progrès moins rapides. Il y a bien de l'apparence que cela ne vient que de l'ignorance des Médecins de ce tems. La lepre en effet n'étoit pas une maladie incurable, lorsqu'on l'attaquoit dans son principe, comme il paroît par la belle description, & par le traitement qu'en donne Arétée de Cappadoce, que notre Auteur a rapportés en entier. Après avoir démontré que cette cruelle maladie n'étoit pas la vérole, il fait une digression sur la maladie dont fut attaquée l'armée de Saint Louis, lors de la premiere Croisade ; & il prouve très-bien que c'étoit le scorbut, d'où il conclut que cette maladie étoit plus ancienne que quelques Médecins ne l'ont cru.

L'histoire nomme trois Médecins, sous le régne de Saint Louis, savoir Robert de Douay, Roger de Provins, &

Dudes ou Dudon, qui paroiſſent avoir ſuivi le Roi dans ſes pénibles campagnes. Les autres, qui n'étoient pas en petit nombre, étoient déſignés par le nom générique de Phyſiciens. Tel eſt le tableau racourci des faits contenus dans cet eſſai. Nous ne doutons point que le public ne déſire avec empreſſement d'en voir bientôt la ſuite.

On trouve, à la tête, une nomenclature des Chanceliers de l'Egliſe de Paris, compoſée, 1° d'après les cartulaires & regiſtres de l'Egliſe de Paris; 2° d'après le livre de Claude Héméré, Docteur de Sorbonne, intitulé, *De Academiâ Pariſienſi. Pariſiis*, 1637, *in*-4°; & les noms & ſurnoms des premiers Médecins ou Archiatres de nos Rois; à la fin, les noms, ſurnoms & qualités de quelques anciens maîtres Régens de la Faculté de médecine en l'Univerſité de Paris, tels qu'on a pu les découvrir dans les hiſtoires du tems, ou dans différens actes publics, juſqu'en l'année 1395, auxquels on s'eſt contenté d'ajouter une liſte exacte & ſuivie, ſans interruption, des Doyens de la même Faculté, depuis la même année 1395, que ſes regiſtres ont commencé d'être en bonne forme, juſqu'à l'année préſente 1762.

SUITE

Du Mémoire ſur la Gangrene épidémique, qui a régné dans les environs de Lille en Flandres, dans les années 1749 *&* 1750; *par M.* BOUCHER, *Médecin en cette ville.*

SECTION QUATRIEME.

Tems de l'amputation dans le ſphacele décidé.

L'amputation ne pouvoit diſſiper ou anéantir la cauſe qui arrêtoit ou détruiſoit les fonctions des nerfs & du ſyſtême artériel, dans un membre pris de ſphacele : elle ne pouvoit donc pas empêcher les effets de cette cauſe, ni par conſéquent mettre des bornes à la maladie. D'ailleurs, avant que l'on eût des indices sûrs de la revivification de la partie du membre qui n'étoit pas manifeſtement ſphacélée, comment pouvoit-on s'aſſurer de l'endroit où l'amputation devoit être pratiquée ? Enfin, quelle apparence que l'on pût eſpérer, dans l'état d'oppreſſion où la nature ſe trouvoit, & dans l'abattement de toutes les fonctions vitales, avant la revivification déſirée, d'obtenir une bonne ſuppuration, & d'amener la plaie de l'amputation à une heureuſe conſolidation?

tion? au lieu qu'en retardant l'opération jusqu'à ce que la nature eût marqué, par une ligne de séparation entre le mort & le vif, qu'elle étoit victorieuse de la cause du désordre, on étoit, pour ainsi dire, assuré de la réussite. Entre plusieurs faits qui viennent à l'appui de cet énoncé, en voici deux, qui sont d'autant plus remarquables qu'ils concernent des vieillards.

Une femme de soixante-treize ans, habitante de la petite ville de Lannoi, fut prise, dans le tems de notre épidémie, d'un froid & d'un engourdissement ou frémissement douloureux dans la main gauche. M. Chuffart, Médecin du lieu, ayant été consulté quelques jours après, trouva la peau de cette main d'un noir livide, & la main privée de sentiment, avec un pouls petit & concentré. Ayant jugé qu'il étoit question d'une gangrene de cause interne, il travailla à ranimer l'économie animale, ainsi que la partie malade, par des moyens relatifs à cet état, mais que la malade laissa bientôt, pour se livrer à l'empyrisme : elle revint cependant, peu de jours après, à ce Médecin, qui, voyant que la gangrene avoit gagné le poignet, & que les doigts étoient sphacélés, opina à y faire des scarifications. Les digestifs & les teintures animées, avec lesquelles on pansa les plaies, n'empêcherent point la gangrene de s'étendre jusqu'à

la partie ſupérieure de l'avant-bras : on fit des taillades ; l'on employa les topiques les plus animés, & intérieurement les cordiaux les plus propres à relever la malade de l'état d'affaiſſement où elle ſe trouvoit. Au bout de quelques jours, on apperçut un commencement de ſuppuration aux plaies de l'avant-bras ; & la mortification parut décidément bornée dans les environs du carpe, huit jours après les dernieres ſcarifications pratiquées : une ſuppuration louable s'y établit ; la malade reprit des forces ; & ce ne fut que dans ces circonſtances que l'on ſongea à amputer la partie ſphacélée : comme toute la main étoit dans le cas, on la ſépara d'avec le poignet à l'articulation du carpe avec l'avant-bras. Cette femme fut parfaitement guérie en moins de quatre mois.

Un homme de ſoixante-quinze ans ayant reſſenti de la peſanteur & de l'engourdiſſement dans l'avant-bras & la main, s'apperçut, au bout de quelques jours, que cette main noirciſſoit. Un Chirurgien appellé, fit de ſuite, dans toute l'étendue de la main, des ſcarifications qui ne cauſerent aucune douleur, & qui furent ſans effuſion de ſang. Il les étendit juſqu'à la partie moyenne de l'avant-bras, où la gangrene paroiſſoit s'étendre, & fomenta les plaies avec de l'eau de chaux animée de ſublimé corroſif. M. Van-

dergracht, Chirurgien de cette ville, ayant été appellé, deux jours après, & reconnoissant que la main & la partie inférieure de l'avant-bras étoient sphacélées, fut d'avis que l'on attendît à faire l'amputation jusqu'à ce que la mortification parût absolument bornée. On travailla à dessécher la partie sphacélée, par l'application de l'huile de térébenthine bouillante; & l'on pansa les parties adjacentes avec l'onguent de styrax, & des fomentations de décoctions aromatiques & émollientes. Dès-lors la gangrene ne fit plus de progrès; & l'on apperçut, huit à dix jours après, à la partie moyenne de l'avant-bras, une ligne circulaire de séparation, qu'une suppuration louable avoit formée, & qui détermina à l'amputation. M. Vandergracht la fit un peu au-dessus de cette ligne, parce qu'elle étoit inégale; & dans la vue de s'éloigner des tendons, il fut obligé de faire la ligature des arteres, qui toutes trois fournirent du sang. Le malade guérit sans accidens.

On ne devoit pas craindre d'inconvéniens, en retardant l'amputation jusqu'à ce que la nature eût, par un commencement de séparation spontanée, donné des preuves qu'elle étoit au-dessus de cet état d'oppression & d'abattement qui accompagnoit la maladie. Nous avons observé que le membre sphacélé se desséchoit ordinairement de

lui-même ; ainſi l'on ne devoit pas préſumer que la communication du mal pût avoir lieu par contagion, comme on pourroit le croire de la gangrene humide ; en tout cas, il étoit bien aiſé de prévenir les mauvais effets de la pourriture, en ſuppoſant qu'on eût lieu de l'appréhender, par les topiques propres à deſſécher ou à embaumer la partie ſphacélée, ou en amputant même une grande portion du membre ſphacélé, à quelque diſtance du vif.

Ce n'eſt point ſeulement dans le cas du ſphacélé, qui étoit l'effet d'une abolition primitive & ſubite de l'influence vitale dans la partie affectée, qu'on devoit attendre des indices poſitifs, que le mal étoit décidément borné ; cette précaution étoit également néceſſaire dans les autres cas, ſoit que la maladie fût idiopathique, ſoit qu'elle fût ſympathique ou critique.

Lorſque la maladie étoit critique, c'eſt-à-dire, l'effet de quelque décharge de matiere morbifique opérée par la nature, quel fruit devoit-on eſpérer de retirer de l'amputation du membre ſur lequel ſe faiſoit cette décharge, avant que la nature n'eût terminé ſon ouvrage? De deux choſes l'une ; ou le dépôt devoit s'achever ſur le moignon, ou ce qui reſtoit à dépoſer de matiere morbifique, devoit ſe jetter ſur quelqu'autre partie du corps. N'eſt-on pas en droit d'attri-

buer à une métaſtaſe de cette eſpece le ſort funeſte de cette femme, dont nous avons fait mention (p. 340, Journ. d'Octobre;) elle venoit de réchapper de l'amputation des deux bras, faite avant que la nature n'eût marqué des bornes à la mortification; & les plaies étoient cicatriſées. Lorſque la maladie s'empara des pieds, & gagna les jambes, cette pauvre femme, dont le corps devoit être conſidérablement ébranlé par les douleurs qu'elle avoit eſſuyées, & épuiſé par les veilles & par les ſuppurations abondantes, mourut, ſans qu'il fût poſſible d'arrêter les progrès du mal.

Si l'on ſuppoſe que la gangrene a été quelquefois le ſymptôme d'une autre maladie, comme d'une fievre continue, il eſt plus clair que le jour que c'étoit à cette maladie primitive, ou à ſa cauſe, que l'on devoit s'attacher pour arrêter le progrès de celle-ci; non-ſeulement on ne gagnoit rien, en recourant à l'amputation, avant de l'avoir domptée; mais on riſquoit d'aggraver cette maladie, & d'attirer des accidens funeſtes, par le ſurcroît d'irritation que l'opération devoit cauſer, dans ces circonſtances, dans le membre affecté.

Un habitant du bourg de Tourcoin, âgé de vingt-cinq à vingt-ſix ans, fut pris, vers la fin de l'année 1749, de la fievre continue, avec des douleurs aux jambes, &

les autres ſymptômes précurſeurs de la gangrene, auxquels ſe joignoit le gonflement des jambes. M. Fievez, Médecin du lieu, ne fut appellé que lorſque la maladie avoit fait bien du progrès : la fievre perſiſtoit & étoit forte ; le pied étoit tout ſphacélé, ainſi que la jambe, juſqu'à ſa partie moyenne ; l'un & l'autte étoient noirs, & comme réduits en charbon. Ce Médecin opina à une amputation prompte, dans la vue d'empêcher le progrès de la gangrene : elle fut faite de ſuite, quatre à ciuq doigts au-deſſus des parties gangrénées. La fievre ne déſiſta point, malgré trois ſaignées pratiquées immédiatement avant & après l'opération, & d'autres remedes appropriés à cet état ; la plaie de l'amputation ne fournit qu'une ſanie ichoreuſe ; les chairs du moignon ſe flétrirent ; le malade tomba dans l'affaiſſement, & ſuccomba, quinze jours après l'opération.

La fievre, en pareil cas, quand on la ſuppoſeroit n'être qu'un ſymptôme de la maladie, étant violente & continue, eſt un obſtacle actuel à l'amputation, par rapport à l'état d'érétiſme où ſe trouve le genre nerveux, & qui ne pourroit qu'être aggravé par l'opération; outre que l'agitation & le trouble de l'économie animale ne peuvent alors faire eſpérer une ſuppuration aſſez louable pour obtenir la fin ſouhaitée.

Cette ſuppuration déſirable ne peut s'établir & ſe ſoutenir juſqu'à la guériſon, que lorſque la nature reprend le deſſus, & rentre dans ſes droits, en conſéquence de la ceſſation ou de la diminution de la fievre; c'eſt alors qu'elle prépare à l'art les moyens de le ſeconder avec ſuccès, en opérant une ligne de ſéparation entre le vif & le mort, qui eſt le ſignal du moment favorable pour opérer.

Un homme de ſoixante-dix ans, du village de Capenghem, reſſentit, dans le bras droit, les ſymptômes précurſeurs de la gangrene, dans l'invaſion d'une fievre continue. Un Chirurgien des environs, appellé pluſieurs jours après, reconnut que la mortification s'étoit emparée de preſque toute l'étendue du bras; &, deux jours après, il apperçut, à trois travers de doigt du gros de l'épaule, une entamure circulaire, fourniſſant un ſuintement purulent, & marquant les bornes de la mortification qui s'étoit emparée de la main, de l'avant-bras & d'une bonne partie du bras même: le bord ſupérieur de ce cercle ſe trouvoit dans un léger état de phlogoſe; la fievre ſe trouvant encore aſſez marquée, on remit au lendemain l'amputation devenue néceſſaire. Le Chirurgien la fit, un doigt au-deſſus de la ligne de ſéparation, pour s'aſſurer de ne rien laiſſer de gangréné; l'artere brachiale

fournit très-bien ; & le ſujet ayant perdu aſſez de ſang dans l'opération, on n'eut point recours après à la ſaignée ; la guériſon ſuivit ſans accidens, & en peu de tems.

Nous croyons qu'il eſt inutile d'inſiſter davantage ſur la néceſſité du retardement de l'amputation, dans les cas où la gangrene étoit évidemment critique, ou compliquée de fievre continue. Les raiſons que nous allons avancer en preuve de la néceſſité de la même conduite, lorſque la maladie étoit idiopathique & ſimple, viennent encore, en grande partie, à l'appui des preuves ſpécialement applicables à la maladie compliquée ou critique.

Nous avons fait voir (pag. 400 & ſuiv. Journal de 9bre) que la cauſe de notre gangrene n'étoit pas ſimplement bornée à la partie affectée ; que le dérangement, plus ou moins conſidérable de l'économie animale, l'ébranlement du genre nerveux & la dégénération de la maſſe des liquides y avoient plus ou moins de part. Que pouvoit-on eſpérer de l'amputation, avant que l'on eût des ſignes poſitifs que cette cauſe ſe trouvoit domptée ? Avant cela, tout paroît devoir s'oppoſer à la réuſſite.

1° L'état du membre affecté au-deſſus de l'endroit de la mortification; cette partie ſe trouve alors dans un état d'éréthiſme, plus ou moins violent ; ou bien elle eſt dans l'engourdiſſe-

ment, ſuite du ſpaſme, porté au plus haut point. Dans le premier cas, la ſection des parties nerveuſes, plus ſenſibles que dans l'état naturel, leur imprimera un ſurcroît d'irritation, qui, en portant l'étranglement des vaiſſeaux au ſuprême degré, entraînera la gangrene dans le moignon. Un Chirurgien de campagne avoit amputé à une jeune femme les cinq orteils d'un pied qu'il avoit reconnu ſphacélés. Un autre Chirurgien appellé, deux jours après, ayant jugé que la partie antérieure du premier os du métatarſe étoit altérée, ſcia cet os dans ſon milieu; cette opération excita des douleurs vives, qui furent ſuivies d'inflammation dans la plaie & dans tout le pied, & à laquelle ſuccéda une nouvelle invaſion de gangrene dans tout le trajet du métatarſe, que l'on fut auſſi obligé d'amputer.

Que ſi le membre attaqué ſe trouve dans l'engourdiſſement, eſt-il vraiſemblable que dans cet état, où les fonctions des nerfs ſont preſqu'abolies, & l'action des arteres anéantie, l'on puiſſe tirer parti de l'amputation. Dans la plupart des amputations faites avant que la mortification ne fût décidément bornée, on a trouvé les principales arteres paralyſées, à une hauteur plus ou moins conſidérable, au-deſſus de la partie manifeſtement gangrénée, & le ſang figé

dans leur capacité. Il eſt de fait que cet état des arteres ſubſiſtoit, tant que la gangrene s'étendoit ; & au contraire, dès qu'elle ſe bornoit, c'étoit un ſigne poſitif que l'action ſyſtaltique ſe trouvoit rétablie dans tout leur trajet, juſqu'au terme du ſphacele décidé, & que le ſang qui y avoit croupi avoit repris ſa fluidité & ſa mobilité. Pluſieurs Chirurgiens ont reconnu cet état paralytique des arteres, dans les amputations qu'ils ont faites, avant que la mortification ne fût bornée.

L'amputation, en tronquant les vaiſſeaux paralyſés, ne pouvoit pas contribuer à en rétablir l'action, comme la nature bien ſecondée le faiſoit dans la ſuite ; au contraire, elle devoit faire craindre que beaucoup de vaiſſeaux collatéraux perdant leur continuité & les avantages de leurs anaſtomoſes entr'eux, il ne s'enſuivît, immédiatement au-deſſus de l'endroit amputé, un ſurcroît de ſtaſes & de congeſtions, propres à y entraîner plus ſûrement la gangrene. Dans les obſervations que M. Cauvet m'a communiquées, il s'en trouve une d'un homme dans la fleur de l'âge, à qui l'on fit l'amputation de la jambe, avant que la mortification ne fût bornée ; la maladie gagna bientôt le moignon, & l'on fut obligé d'amputer la cuiſſe : cette ſeconde opération eut

le ſuccès déſiré (*a*) ; on n'étoit cependant pas aurorisé d'y compter, ſi elle a été faite avant que la nature n'eût fixé des bornes abſolues à la maladie ; & l'on devoit craindre le ſort des amputations que firent, dans des circonſtances ſemblables, M. Saviart(*b*), & un Chirurgien cité par M. Delamotte (*c*).

Pour être fondé à ſe déterminer à l'amputation, avant que la mortification ne ſoit bornée, il faudroit pouvoir s'aſſurer juſqu'où s'étend l'état paralytique des arteres, au moment qu'on veut l'entreprendre, ou juſques dans quel point de l'étendue du membre leur action pourra ſe revivifier ; il faudroit de plus que l'on fût sûr que cette action ſe revivifiera immédiatement après l'amputation ; ſans quoi il eſt viſible qu'on n'amputera qu'au haſard de revoir la mortification dans le moignon. En effet, nulle regle, nul ſigne ne peuvent faire prévoir juſqu'où doivent s'étendre les effets de la cauſe productive de la maladie, tant qu'on la voit faire du progrès. Faire l'amputation dans ces circonſtances, c'eſt s'expoſer à

(*a*) M. Cauvet m'a marqué que la premiere opération avoit été faite dans une partie douteuſe ; *ce que l'événement*, ajoute-t-il, *a juſtifié* Mais tant que la maladie étoit à même de s'étendre, on ne pouvoit amputer que dans un endroit douteux.

(*b*) Obſerv. 16.

(*c*) Obſerv. 303.

faire une opération infructueuſe, par rapport à la maladie, & dangereuſe par elle-même. Que ſi, par exemple, la gangrene doit s'étendre juſques vers le genou, l'amputation du pied & même de la jambe ſera infructueuſe; & ſi la mortification devoit ſe borner au tarſe, & qu'on ampute la jambe, on expoſe le malade à l'incertitude d'une grande opération, dangereuſe par elle-même & par ſes ſuites

2° Tant que la gangrene s'étend, peut-on eſpérer, à la ſuite de l'amputation, une ſuppuration aſſez louable & aſſez ſoutenue, pour en obtenir les fruits ſouhaités? Il faut pour l'établiſſement d'une bonne ſuppuration, premiérement, que l'action des arteres ſoit libre & aiſée, qu'elle ſoit même plus forte ou plus accélérée que dans l'état naturel, ſans l'être trop: or dans le cas où la gangrene continue à s'étendre, cette action ſe trouve bridée & interceptée plus ou moins, abolie même dans la plupart des branches qui ſe diſtribuent à la partie malade, peut-on compter ſur l'établiſſement d'une ſuppuration louable? &, en ſuppoſant qu'on en obtienne un commencement, doit-on s'attendre qu'elle ſe ſoutiendra aſſez bien pour conduire la plaie au terme ſouhaité?

Un garçon de vingt-huit ans, du village de Sainghein, ſe trouvant pris à une jambe

de la gangrene épidémique, se confia au Chirurgien du lieu, qui, trouvant le pied & le bas de la jambe sphacelé, fit ensuite l'amputation de la jambe, quoiqu'il n'y eût point encore d'apparence de séparation spontanée, & que le pouls ne se fît pas sentir, à cause de sa grande concentration; la suppuration néanmoins s'établit dans la plaie, & persévéra jusqu'au dix-huitieme jour, sans que jusques-là le pouls parût se développer. Le dix-neuvieme, il prit au malade des vomissemens, qu'on regarda comme l'effet d'une indigestion, & auxquels succéderent des convulsions de tout le corps, qui le firent périr le vingt-cinquieme jour (*a*).

En second lieu, il faut, pour obtenir une suppuration louable & soutenue, que le sang & la lymphe soient de bonne qualité; que la lymphe, en particulier, n'ait point considérablement perdu de cette qualité balsami-

(*a*) Ce n'est pas le seul sujet dont la mort ait été attribuée à une indigestion, ensuite de l'amputation faite dans les circonstances énoncées; cette idée n'étoit fondée que sur les vomissemens. Mais qui ne sait que ce symptôme est très-souvent sympathique, & arrive en conséquence des irritations quelconques des nerfs composants des parties très-éloignées de l'estomac. Il n'est pas rare de le voir en particulier s'établir à la suite de l'amputation d'un membre considérable; & l'on est très-fondé de croire qu'il a eu ici lieu par le surcroit de spasme ajouté à celui qui accompagnoit la maladie.

que qui en fait le caractere essentiel. Or, peut-on présumer que l'un & l'autre soient dans cet état souhaité, lorsque la gangrene s'étend ? Nous avons observé des preuves sensibles de la dégénération du sang dans celui qu'on tiroit des veines : il étoit noir, épais, veiné de jaune & de vert, & ressemblant à de la boue.

Un homme de trente-deux ans fut transféré à l'Hôpital de Seclin, au mois de Septembre de l'année 1749, pour la gangrene au pied. Les scarifications & les topiques les plus appropriés à cet état, n'aboutirent qu'à procurer un suintement de mauvaise qualité. Deux Chirurgiens de notre ville, appellés en consultation, trouvant les orteils & le métatarse sphacélés, opinerent à l'amputation dans l'articulation du métatarse avec le tarse. Le Chirurgien de l'Hôpital leur représenta inutilement l'appauvrissement du sang du malade, dont il avoit des indices suffisans, & l'état de langueur ou d'oppression de l'économie animale ; circonstances qui, selon lui, ne laissoient pas lieu d'espérer que l'on pût tirer parti de l'opération : elle fut faite de suite ; & le sujet mourut, quelques jours après, avec la mortification dans la jambe.

On peut ajouter aux motifs du retardement de l'amputation, des raisons tirées du rapport de notre maladie avec la gan-

grene épidémique qui a régné dans les environs d'Orléans, en l'année 1710. Il paroît, par les expreſſions de l'Hiſtorien de l'Académie des Sciences (*a*), qu'on ne s'eſt pas bien trouvé de l'amputation faite dans la vue d'empêcher le progrès de la maladie, lorſqu'elle menaçoit encore de s'étendre; puiſqu'après avoir dit que la gangrene, à quelques-uns, s'étoit ſéparée naturellement, & ſans qu'on y eût rien fait; qu'à d'autres, elle s'étoit terminée par le ſecours des ſcarifications & des topiques, il ajoute qu'*il y en eut quatre ou cinq qui moururent après l'amputation de la partie gangrénée, parce que le mal continua à monter juſqu'au tronc.* Cet énoncé n'a pas beſoin d'interprétation: d'un côté, ce ſont des malades qui guériſſent par le ſeul ſecours des ſcarifications & des topiques, ou même par les ſeuls efforts de la nature. On rapporte que la maladie fit tomber ſucceſſivement les pieds, les jambes & les cuiſſes à un payſan d'auprès de Blois, ſans qu'il mourut: de l'autre côté, ce ſont des ſujets auxquels le mal gagne juſqu'au tronc, & qui ſuccombent, quoiqu'on ait employé le moyen préſumé le plus propre à en arrêter le progrès.

Il eſt donc évident que, dans l'eſpece de gangrene dont il eſt queſtion, l'on n'eſt

(*a*) *Voyez* les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1710, hiſt. pag. 61.

fondé d'efpérer un heureux fuccès de l'amputation, que lorfque l'on a des indices sûrs que la caufe en eft domptée ou corrigée, au point de ne pas mettre obftacle à l'établiffement d'une fuppuration louable, & des autres conditions relatives à la cure de la plaie de l'amputation, que lorfque l'irritation, ou le fpafme qui fufpendoit les fonctions des nerfs & arrêtoit le jeu des arteres, fe trouve diffipé, & l'action des arteres rétablie: or ces indices ne peuvent être que les effets extérieurs qui réfultent du rétabliffement des fonctions vitales en général, & de celles du membre affecté. On étoit d'autant plus autorifé, dans notre maladie, d'attendre que l'on eût des indices pofitifs, que la nature en triomphoit; qu'il paroît, par un grand nombre d'obfervations, que la gangrene ne s'eft guere étendue au-delà de la partie moyenne de la jambe, dans la plupart des fujets qui en ont été attaqués (*a*).

Enfin, avant que le rétabliffement des fonctions vitales du membre affecté ne foit évidemment conftaté par un commencement

(*a*) De neuf fujets que le fieur Villebois, Chirurgien au village de Gondecour, a traités de cette maladie, il ne s'en eft trouvé qu'un à qui la mortification ait dépaffé l'articulation du pied avec la jambe. Si l'on ajoute à ces neuf fujets les deux qu'il a traités en 1721, ce fera un fur onze.

de séparation spontanée entre le mort & le vif, une partie du trajet des arteres aboutissantes à la partie sphacélée, est dans les mêmes circonstances où ces arteres se trouvent après l'amputation, c'est-à-dire, qu'elles forment autant de culs-de-sac où le fluide qui y afflue est stagnant : il y a même quelque chose de plus, puisqu'elles sont paralytiques dans une étendue considérable, au-dessus de ce qui est décidément gangréné. C'est la séparation commencée qui donne la preuve que la nature a rétabli leur action, & à suppléé au défaut de leur continuité, en établissant un circulation nouvelle dans les extrêmités des chairs vives, par l'expansion des rameaux collatéraux; & c'est à cette nouvelle circulation, ou plutôt à l'action augmentée de ces petits vaisseaux, que l'on doit attribuer, & l'établissement de la suppuration, & la séparation qui en est l'effet. Alors, se rencontre la principale des conditions requises au succès de l'amputation, à sçavoir la disposition à une bonne suppuration, qui se soutiendra d'autant mieux que l'on aura donné le tems aux vaisseaux collatéraux de se prêter & de se dilater, au point de pouvoir suppléer, autant qu'il est nécessaire, aux principaux vaisseaux tronqués.

La ligne de séparation est donc non-seulement le signal favorable pour opérer avec

avantage ; mais elle eſt encore par elle-même une circonſtance qui doit faciliter le ſuccès de l'opération ; elle annonce les diſpoſitions de la nature les plus propres à s'y prêter.

Le ſieur Cuvelier, Chirurgien établi à Roubaix, fut appellé, le 9 Mai 1750, chez un particulier de ſoixante ans, qui avoit la gangrene épidémique à un bras. Il n'y avoit pas quinze jours que cet homme avoit reſſenti les premieres atteintes de la maladie, à ſavoir, des douleurs dans la main, qui avoient gagné l'avant-bras, avec des intervalles d'engourdiſſement. Il avoit eu recours d'abord à un empyrique, qui fit appliquer des topiques très-répercuſſifs. M. Cuvelier trouva la main & l'avant-bras très-noirs, comme s'ils euſſeut été parfaitetement ſphacélés. Il y avoit, dans toute l'étendue du bras proprement dit, juſqu'au-deſſus de l'épaule, une rougeur foncée, du gonflement & une tenſion très-forte ; la poitrine étoit oppreſſée, le pouls petit & fort concentré. Perſuadé que le gonflement inflammatoire étoit un obſtacle à l'amputation, ce Chirurgien, de concert avec un Médecin, ſe borna à faire des ſcarifications dans les parties moyenne & inférieure du bras, qu'il fit fomenter aſſidument avec du fort vinaigre, dans lequel il avoit fondu du ſublimé corroſif. Il eut la ſatisfaction,

le lendemain, de trouver la tension & le gonflement diminués considérablement; la respiration étoit plus libre, & le pouls relevé. A ces circonstances favorables s'en joignoit une autre, à savoir un commencement de ligne de séparation à la partie moyenne supérieure de l'avant-bras, qui lui fit augurer qu'il seroit fondé d'entreprendre l'amputation le jour suivant. Il trouva effectivement autour de l'avant-bras une ligne circulaire qui avoit près d'un travers de doigt de large. Il fit l'amputation dans la ligne même, & elle eut tous le succès désiré, le malade ayant guéri en peu de tems.

C'étoit précisément dans la ligne qu'on devoit toujours amputer, sans quoi l'on sacrifioit une partie des avantages que présentoient, & la séparation commencée, & la suppuration qui l'accompagnoit. C'est après avoir réfléchi sur ces avantages, que M. Dallennes, habile Chirurgien d'Aire, a cru devoir prendre ce parti, après avoir suivi, à l'égard de quelques sujets, le torrent des Praticiens, qui tous amputoient au-dessus de la ligne de séparation. Entr'autres malades qu'il eut à opérer, il s'en trouva un qui avoit les deux pieds sphacélés, ainsi que les jambes, jusqu'à la partie moyenne, où la gangrene se borna: l'amputation ne fut faite que lorsque la ligne de séparation fut bien marquée. *Quoique le*

gonflement de la partie ſaine, dit M. Dallennes, *m'eût fait mal augurer pour le ſuccès de l'opération, en hazardant d'amputer ces membres dans la ligne même, j'en fis cependant l'amputation de cette maniere, qui me réuſſit auſſi heureuſement que je pouvois le déſirer. J'ai continué*, ajoute-t-il, *cette méthode avec ſuccès, & j'ai traité ainſi tous ceux qui ſe ſont confiés à mes ſoins* (a).

Le ſuccès a juſtifié cette pratique, toutes les opérations faites dans ces circonſtances, avec les meſures requiſes d'ailleurs, ayant réuſſi. Plus la ſéparation eſt avancée, & plus l'on peut compter ſur le ſuccès : la circulation nouvelle, établie dans le moignon ſe faiſant alors avec toute la liberté déſirable pour l'entretien d'une bonne ſuppuration, écarte la plupart des inconvéniens inſéparables de l'amputation. On conçoit que l'art ne peut ſuppléer aiſément le concours des circonſtances favorables qui accompagnent l'ouvrage de la nature ; & c'eſt ſur-tout lorſque la partie a du volume ou de l'épaiſſeur, & qu'elle ſe trouve voiſine du tronc, que l'on doit attendre que cet ouvrage ſoit avancé. Les ſéparations que la nature a faites en entier de membres

(*a*) Lettre de M. Dallennes, du 10 Novembre 1754.

considérables, ſont des preuves évidentes de la ſolidité de cette aſſertion.

Il n'eſt pas moins eſſentiel d'attendre que la ligne de ſéparation ſoit très-avancée, avant d'en venir à l'amputation, lorſque la gangrene ſe trouve arrêtée à une articulation. On ſçait la difficulté qu'il y a d'obtenir une bonne ſuppuration dans la plaie qui ſuit l'amputation faite dans des parties toutes tendineuſes & ligamenteuſes, & ſur-tout dans les articulations d'un volume & d'une épaiſſeur auſſi conſidérables que celles du pied & du genou : ici la ſuppuration doit s'établir tout-à-la-fois dans une étendue conſidérable, & dans des parties qui en ſont très-peu ſuſceptibles : au contraire celle qui réſulte des efforts de la nature victorieuſe dans le cas de la ſéparation ſpontanée, s'établiſſant graduellement, & étant compaſſée par la nature même, elle procure, avec une ſorte d'aſſurance de ſuccès, cette ſéparation qui en eſt l'effet ; & les bourgeons charnus, qui ſuccedent peu-à-peu, achevent d'établir les diſpoſitions requiſes au ſuccès (*a*). Auſſi a-t-on vu des gens reſter

(*a*) S'il eſt des cas où l'on a pu être autoriſé de déroger à la regle établie d'amputer dans la ligne même de ſéparation, il ſemble que ce ſoit préciſément dans celui-ci. Outre les difficultés pour l'établiſſement d'une ſuppuration louable & ſoutenue, il ſe préſente un autre motif, à ſçavoir, l'incommodité du membre tronqué, qui

abandonnés, ſans inconvéniens, à cette ſeule reſſource de la nature, voir tomber d'eux-mêmes leurs pieds ou leurs mains, & ſe rétablir enſuite, ſans preſqu'avoir beſoin des ſecours de l'art.

Mais il étoit ſans doute imprudent d'abandonner à la nature toute l'étendue de ce travail, quand la maladie ſe trouvoit bornée à des articulations, telles que le pied & le genou; delà néceſſairement des ſuppurations de longue durée, qui doivent affoiblir & même énerver les ſujets : ſi ce ſont des vieillards, le deſſéchement ou le racorniſſement des ſolides, qui a lieu plus ou moins dans un âge avancé, prolongera encore de beaucoup le tems de la ſéparation complete. Près d'une année s'eſt écoulée avant que les deux mains du vieillard, dont il eſt parlé page 345 du Journal d'Octobre, ne ſe fuſſent tout-à-fait ſéparées.

L'on peut donc aſſurer que la ligne de ſéparation, qui établit des bornes à la gan-

paroît plus à charge qu'utile pour les mouvemens du corps; ce que l'on ſuppoſe ſur-tout pour une jambe privée du pied. Mais il eſt prouvé par les faits, que l'on peut tirer parti d'une jambe ſans pied, pour les uſages ordinaires. J'ai vu une fille, au village de Wartignies, près de Lille, à qui le ſieur Villebois avoit fait l'amputation du pied, marcher & travailler, au moyen d'une petite bottine bien adaptée, tout comme ſi elle n'eût pas été privée de ſon pied.

grene, eſt, à tous égards, le ſignal favorable pour la réuſſite de l'amputation, & que le ſuccès en eſt d'autant plus sûr, que cette ſéparation ſpontanée ſe trouve plus avancée. Dans ſon commencement, elle peut n'être que l'effet du rétabliſſement de l'action des arteres cutanées & de quelques branches muſculaires, partant d'un tronc d'arteres ſitué beaucoup au-deſſus des bornes de la mortification, pendant que la continuation des principales arteres & leurs diſtributions les plus conſidérables ſont encore dans un état de paralyſie : en pareil cas, il eſt évident qu'on a lieu de s'attendre à voir, après l'amputation, la gangrene s'emparer du moignon ; ou du moins l'on ne peut ſe flatter de voir s'établir, dans la plaie de l'amputation, une ſuppuration auſſi prompte & auſſi louable qu'il eſt à déſirer ; & l'on flottera quelque-tems entre la crainte & l'eſpérance pour les ſuites de l'opération, comme il eſt arrivé dans l'obſervation ſuivante.

Le ſieur Ramete, Chirurgien cité ci-deſſus, fit l'amputation des deux jambes à un garçon de vingt-deux ans, du village d'Allennes, auquel les pieds ſe trouverent ſphacélés juſqu'au-deſſus des malléoles, à la ſuite des ſymptômes primitifs de notre maladie ; il ne s'y détermina néanmoins que lorſqu'il vit la gangrene décidément bornée

par une ligne de ſéparation entre le mort & le vif, qui eût lieu à chaque jambe, vers la partie moyenne. Il laiſſa même deux jours d'intervalle entre chaque opération, pour ne pas trop fatiguer le ſujet; mais, dans l'une comme dans l'autre, les arteres tronquées ne fournirent point de ſang; preuve certaine qu'elles étoient encore dans un état paralytique, & que le ſang reſtoit figé dans leur calibre. Ce Chirurgien rapporte, dans le détail de ſon obſervation, que le pouls du malade ne ſe faiſoit point ſentir dans le tems qu'il fit ſes opérations, & qu'il reſta ſans pouls encore près de douze jours; auſſi la cure fut-elle traverſée par les accidens les plus fâcheux : le malade eut une diarrhée qui l'affoiblit extrêmement & traverſa l'établiſſement d'une bonne ſuppuration; enſuite il y eut des fuſées le long des tendons des muſcles de la jambe, & un grand dépôt ſous le *faſcia-lata*; le ſujet fut quelques jours entre la vie & la mort; cependant tout fut enfin ſurmonté, & la guériſon s'accomplit au bout d'environ cinq mois.

Un commencement de ſéparation ſpontanée ne ſuffit donc pas pour aſſurer le ſuccès de l'amputation, tant que le développement du pouls n'y eſt pas joint : ce n'eſt que de l'union de ces deux points qu'il peut réſulter poſitivement que la nature eſt victorieuſe de la cauſe de la maladie, & que l'on

l'on a lieu d'être assuré du rétablissement suffisant des fonctions de l'économie animale pour la réussite de l'opération. Au reste, nous estimons la circonstance du développement du pouls d'une si grande importance, quelle pourroit, à notre avis, suppléer, en certains cas, à l'établissement de la séparation souhaitée, pourvu que l'on en eût obtenu les signes précurseurs, tels qu'un gonflement léger & bien élastique à l'extrêmité des chairs vives, & une rougeur inflammatoire médiocrement sensible, présages d'une suppuration prochaine.

Ce ne peut être que dans de pareilles circonstances que les amputations faites avant l'établissement de la ligne de séparation, aient réussi. Il conste, par une liste que nous a envoyée M. Cauvet, Médecin de Béthunes, de sept personnes opérées dans ce tems, que quatre ont guéri, sans accident & sans récidives, quoiqu'il y ait eu amputation des deux jambes, à l'égard de deux de ces quatre sujets. Mais la preuve que tous quatre se trouvoient dans les circonstances énoncées, lorsqu'on procéda à l'amputation, c'est que les arteres, selon le récit de M. Cauvet, fournirent toutes du sang, en lâchant le tourniquet; ce qui n'a pu avoir lieu qu'en conséquence de leur action rétablie dans tout leur trajet, au-dessus de la partie sphacélée, & de l'aboli-

tion de la cauſe qui tenoit en contrainte le ſyſtême artériel & le genre nerveux.

Enfin, s'il eſt vrai que la nature ou l'économie animale ſe ſoit relevée dans quelques perſonnes, & ſe ſoit prêtée au ſuccès de quelques amputations pratiquées avant que l'on eût des indices ſuffiſans des diſpoſitions exigées, que peut-on en conclure de poſitif? Rien ſans doute. Il ſuffit que nous ayons fourni pluſieurs exemples d'opérations infructueuſes, pratiquées avant l'établiſſement de ces indices ; au lieu que le ſuccès étoit preſque sûr, lorſqu'ils avoient lieu (*a*).

Le progrès d'une gangrene de l'eſpece de celle dont il eſt queſtion, n'ayant pas d'autre cauſe que celle qui a produit le développement de la maladie, on ne devoit pas craindre la communication contagieuſe, qui n'a pas lieu dans la gangrene ſeche; ainſi l'on n'avoit rien à craindre du retardement de l'amputation. Pour que la communication fût poſſible dans cette eſpece de gangrene, il faudroit ſuppoſer une cauſe ou une action qui fît agir la partie gangrénée, ou

(*a*) Des ſept amputés de M. Cauvet, deux ſont morts; & l'on a été obligé de faire à un autre l'amputation de la cuiſſe, après avoir fait infructueuſement celle de la jambe. M. Cauvert a ajouté à cette liſte celle de trois autres perſonnes, auxquelles l'amputation faite dans les circonſtances que nous exigeons, a eu le ſuccès déſiré.

ſphacélée, ſur la partie ſaine. Ce n'eſt que dans l'air ou en d'autres agens extérieurs, capables de faire tomber la partie gangrénée dans une diſſolution putride, que cette cauſe pourroit ſe rencontrer ; mais le cas ne peut avoir lieu ici, où la partie tend par elle-même à un état oppoſé, ſi ce n'eſt que par des ſcarifications déplacées, on ne donnât accès aux impreſſions de l'air, ce qui n'arrivoit que trop ſouvent à nos Chirurgiens de la campagne. D'ailleurs l'action organique des arteres, compriſes depuis le cœur juſqu'à la partie affectée, quelqu'affoiblie qu'elle ſoit, tend toujours à empêcher la réaction ſuppoſée de la partie morte ſur le vif ; le terme de l'impulſion des liquides, par cette action, eſt à la partie ſphacélée, qui leur offrant une barriere inſurmontable, ne permet pas non plus aux veines d'en ramener des miaſmes putrides : d'un autre côté, l'état de coagulation où ſe trouve le ſang dans les vaiſſeaux voiſins de la partie ſphacélée, eſt encore un obſtacle à la réſorption de pareils miaſmes ; ainſi l'on doit regarder la partie ſphacélée comme n'ayant plus du tout de communication avec le vif, quoiqu'elle lui ſoit encore adhérente.

Le grand nombre de ſujets en qui l'on a attendu que la nature marquât des bornes à la mortification, par la ſéparation déſirée,

ſans qu'il s'enſuivit d'inconvéniens, & ceux en qui elle a opéré la ſéparation en entier de la partie morte, démontrent la ſolidité de ce raiſonnement. Il y a plus : nous avons par-devers nous pluſieurs exemples de perſonnes dans leſquelles la pourriture de la partie ſphacélée, procurée par des topiques humides & aqueux, n'a pas produit de communication contagieuſe, ni opéré d'impreſſion fâcheuſe ſur l'économie animale. Outre l'exemple de l'obſervation, p. 343, Journal d'8bre, nous pouvons citer pluſieurs ſujets traités par M. Villebois, dont il faiſoit baigner les membres, en partie ſphacélés, dans des décoctions aqueuſes d'herbes appropriées à cet état, & même dans de l'eau chaude; il n'en eſt réſulté d'autre effet que l'accélération de la ſéparation de la partie ſphacélée.

On n'avoit donc nullement à craindre, en temporiſant, que la partie ſaine, contiguë à la partie gangrénée, en contractât rien. Pour éloigner toute ombre de crainte à cet égard, il n'étoit queſtion que d'aider, par des topiques convenables, la tendance de la partie morte au deſſéchement. Quelques Chirurgiens ſe ſont déterminés, en pareil cas, à emporter la partie ſphacélée, à peu de diſtance de la partie ſaine, non à la vérité dans la vue qu'ils devoient uniquement ſe propoſer, à ſçavoir, d'éviter

les incommodités de la putréfaction, mais dans la croyance qu'ils pouvoient, par ce moyen, arrêter le progrès ou la communication de la maladie, & faciliter la séparation de ce qui restoit de partie morte attachée au vif, par l'application des remedes appropriés à cette fin.

OBSERVATION

SINGULIERE

Sur une Tumeur carcinomateuse. Traitement de cette Tumeur par la ciguë. Suite & conjecture relative à ce traitement; par M. HAZON, Docteur de la Faculté de Paris.

Une fille âgée de soixante-sept ans, d'un assez bon tempérament, apperçut, au mois de Juin 1761, une petite tumeur grosse comme une aveline, à la partie latérale moyenne gauche de la mâchoire inférieure. Elle étoit, dès son commencement, un peu douloureuse; ce qui engagea cette demoiselle à consulter: le Chirurgien jugea cette tumeur d'un mauvais caractere. Il fut confirmé dans son opinion lorsqu'il vit les progrès rapides qu'elle fit, malgré les topiques & les remedes généraux qu'il y opposa.

Je fus appellé au mois de Novembre de

la même année, pour voir cette tumeur, c'est-à-dire, cinq mois après que l'on s'en fut apperçu. Elle étoit déjà grosse comme un pain d'un sol; elle avoit une base large, & étoit un peu pyramidale. Je n'hésitai point à la caractériser carcinomateuse; car elle étoit douloureuse, lancinante, inégale, livide : elle grossissoit, dans toute sa circonférence, de jour en jour; elle s'étendoit sous le menton, entroit jusques dans la bouche, par-dessous les muscles de cette partie; elle alloit jusqu'à repousser la langue du côté droit; elle gênoit beaucoup la parole & le passage des alimens dans la bouche, sans cependant intéresser le pharinx. Je ne connoissois, contre une tumeur de cette nature, que la ciguë, dont les vertus, anciennement prévues, avoient été depuis peu célébrées par M. Storck, célebre Médecin de Vienne en Autriche; cependant je n'avois pas grande opinion de l'extrait de cette plante, que j'avois eu occasion d'employer, parce que je n'y avois pas observé les grandes vertus fondantes & résolutives qui lui ont été attribuées à Vienne; & d'ailleurs ayant consulté des Médecins & quelques Chirurgiens célebres, personne n'avoit pu me citer d'observation tant soit peu satisfaisante. Je résolus donc d'employer la ciguë en substance, en poudre bien séchée & pulvérisée. Je ne doutai pas d'y trouver

plus de vertu que dans l'extrait, dont l'ébullition & la longue évaporation peut diſſiper les principes actifs, & énerver la force. Je formai un électuaire avec demi-once de ciguë en poudre, incorporé dans une ſuffiſante quantité de ſyrop de la même plante. Je commençai par ſix grains; car la poudre a bien plus d'âcreté que l'extrait; & j'augmentois tous les jours de ſix grains, juſqu'à ce que l'âcreté & la virulence de la poudre fît quelque peine à la gorge de la malade; pour lors j'en reſtois à cette doſe, juſqu'à ce que le mal de gorge fût paſſé; ſi-tôt que l'impreſſion étoit ceſſée, j'augmentois la doſe de l'électuaire, de ſix grains; & j'ai été juſqu'à un gros, le matin à jeun, en buvant un verre d'eau ou de tiſanne pardeſſus. Parvenu à cette doſe, le matin, je commençai à en faire prendre auſſi le ſoir, ſur les dix heures, avec la précaution de ne manger qu'un potage, plus de deux heures avant la priſe du ſoir: j'augmentai auſſi la doſe du ſoir par degrés; juſqu'à demi-gros; de façon que la malade prenoit un gros & demi d'électuaire de ciguë par jour. Je n'étois pas d'avis de purger pendant l'opération de ce remede fondant, ou au moins que de loin en loin. Mais le conſeil (que je n'avois pas choiſi) fut d'avis que la malade fût purgée, de huit en huit jours, parce que, dans le même tems, paru-

rent, dans un ouvrage périodique de Médecine de Paris, deux obſervations de malades de carcinomes, l'un au viſage, l'autre à la mamelle, qui avoient été guéris par l'extrait de ciguë, & le purgatif de huit en huit jours. Ce purgatif conſiſtoit en douze grains de pâte alexitere de Rotrou, dont la baſe, comme on ſait, ſont des pignons d'Inde, ou le *ricinus americanus ſemine nigro*, dépouillé cependant de ſon huile virulente, par expreſſion, & ſéchée au ſoleil, étendue avec la viperine de Virginie & le tartre blanc.

L'effet de mon électuaire de ciguë étoit de faire cracher beaucoup, & de faire évacuer par la bouche une lymphe épaiſſie & gluante, en aſſez grande quantité, pendant toute la journée. J'eſpérois quelques ſuccès de cette fonte marquée; cependant indépendamment de cette fonte apparente, de la bonne préparation du remede & du purgatif fondant & alexitere de Rotrou, je ne trouvai aucune diminution dans la tumeur; elle augmentoit au contraire tous les jours; elle étoit parvenue à remplir la forme d'un chapeau ordinaire: elle défiguroit tout le viſage: elle rempliſſoit la bouche comme un bâillon; & j'avois de la peine à introduire le petit doigt entre la tumeur & le palais. Dans cette poſition, la préparation de ciguë la

plus forte n'opérant aucune diminution de la tumeur, n'en empêchant pas même l'augmentation, la tumeur étant prête de s'ulcérer à la base, nous crûmes devoir suspendre le remede, & abandonner cette tumeur à la nature.

Deux mois se passerent, sans que j'entendisse parler de la malade. Enfin ayant été mandé de nouveau pour mademoiselle sa sœur, j'appris que la malade, peu de tems après que je l'eus quittée, avoit été attaquée d'une fievre violente qui avoit duré quarante jours; qu'après ce tems, pendant lequel on n'avoit pratiqué aucun remede, la fievre avoit quitté subitement, & que la tumeur avoit disparu en même-tems presqu'entiérement. Je l'examinai de nouveau: je fus fort surpris de la voir effacée; il ne restoit plus qu'un gonflement spongieux encore sensible au toucher; le dedans de la bouche étoit entiérement désempli: en même-tems je trouvai la malade dans un marasme effrayant, avec une petite fievre lente: plusieurs petits furoncles s'étoient élevés au dos & à la cuisse, & paroissoient d'un très-mauvais caractere, bleuâtres, livides; plusieurs mal pansés, comprimés par la situation du corps, étoient gangrénés; cependant je vins à bout de les ramener par le styrax & l'eau-de-vie,

& de les amener à ſuppuration. Je jugeai à propos de purger doucement pluſieurs fois, pour entraîner une portion de l'humeur cancéreuſe, qui avoit reflué vraiſemblablement dans la maſſe des liqueurs.

J'aurois ſouhaité pouvoir entreprendre le traitement de ce maraſme, ſoit par le lait, ſoit par les anti-ſcorbutiques, ou les anti-ſeptiques de différentes eſpeces. Je me ſerois retourné de différens côtés, ſuivant le bon ou le mauvais effet des remedes & les indications; mais la malade, qui ne vivoit plus que machinalement, vivoit tellement de fantaiſie, & d'un ſi mauvais régime, qu'il ne fut pas poſſible de rien entreprendre. Elle mourut au bout de quelque tems. S'il eſt permis de ſe livrer à quelques conjectures au ſujet de carcinome affaiſſé, & peut-être métaſtaſé, il y a apparence que les ſels âcres de la ciguë ayant roulé long-tems & abondamment dans la maſſe du ſang, aidés de la fievre critique de quarante jours, qui eſt ſurvenue, ont enfin fondu la tumeur, mais que les principes de cette humeur ayant été repompées, après la fonte, dans la maſſe du ſang, l'ont altéré au point de l'infecter & de la corrompre. La preuve en eſt dans le maraſme qui s'eſt enſuivi, dans les clous & les petits furoncles de mauvais caractere, qui ſe ſont repandus à

la ſurface du corps, après l'affaiſement de la tumeur. On ne peut point accuſer le défaut de purgatif, pendant l'uſage de la ciguë, car la malade a été purgée avec le purgatif draſtique de Rotrou, tous les huit jours, & quelquefois tous les cinq jours. Peut-être doit-on accuſer la négligence des parents qui ont abandonné cette fievre de quarante jours, à ſa propre criſe, fievre pendant laquelle j'ai appris que la malade n'avoit gardé aucun régime. Ce qui m'a engagé à donner au public l'hiſtoire de cette maladie, c'eſt, premiérement, l'obſervation rare, & peut-être unique, de l'affaiſſement ſubit d'une tumeur carcinomateuſe auſſi énorme; ſecondement, un affaiſement ſubit, après l'uſage la ciguë, & une fievre de quarante jours; fievre vraiſemblablement critique. Les Praticiens tireront de ce récit des conjectures plus juſtes & plus lumineuſes que moi.

Il eſt à remarquer que la ciguë n'a donné d'autres marques de ſa virulence, que le mal de gorge & l'impreſſion paſſagere d'âcreté, lorſqu'on en avoit augmenté la doſe, pendant pluſieurs jours de ſuite; d'ailleurs, ni foibleſſe, ni mal de cœur, ni éblouiſſement dans les yeux, ni foibleſſe de jambe, ni mal à la tête; de la force, au contraire, pendant tout le temps qu'elle en a uſé; du ſommeil & de l'appétit.

OBSERVATION

Sur un Dépôt arthritique, accompagné de phénomenes ſinguliers, extraite d'une Lettre de M. STRACK, Docteur en Médecine & Profeſſeur de Chirurgie à Mayence.

Un homme éprouva, pendant quelque tems, des douleurs arthritiques, qui attaquoient tantôt un membre, tantôt l'autre. A la fin, la matiere ſe jetta ſur les cinquieme, ſixieme & ſeptieme des vraies côtes du côté droit, les enfla & y forma un très-grand dépôt, qui, après avoir été ouvert de tout ſon long, donna près d'une demi-chopine de pus. L'abſcès ouvert, on découvrit une ouverture entre la cinquieme & la ſixieme côte, près de leurs cartilages, & on trouva qu'il s'y étoit formé une poche entre les côtes & la plevre, dans laquelle on introduiſit la ſonde, qui deſcendit juſqu'à la région du foie.

Cet abſcès devint fiſtuleux; les douleurs arthritiques continuerent à ſe faire ſentir; les chairs & les forces diminuerent à vue d'œil; la fievre lente ſe mit de la partie; on crut le malade perdu ſans reſſource. Après cinq mois, la matiere ſentoit l'œuf

pourri ; & l'appareil parut livide, toutes les fois qu'on le levoit. On conclut delà qu'il devoit y avoir carie aux côtes. Pour sauver ce malade, on lui fit une incision sur la sixieme & la septieme côte, dans la vue de parvenir au fond du sac pour donner issue à la matiere qui pouvoit y être retenue.

Après avoir fait une incision aux tégumens, on disséqua les extrêmités des muscles abdominaux qui s'y attachent ; mais lorsque les côtes furent découvertes, il ne fut pas possible de pénétrer jusques dans la poche, tant ces côtes par leurs exostoses étoient près l'une de l'autre.

Il fallut guérir cette nouvelle plaie ; & comme elle étoit fraîche, simple, & faite par un instrument tranchant, on la pansa simplement en rapprochant ses levres, & la couvrant d'un plumasseau sec : le quatrieme jour la suppuration s'y établit comme dans toutes les plaies simples ; mais ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que le pus qui en sortoit sentoit l'œuf pourri, & teignoit l'appareil en noir comme celui qui sortoit de l'ouverture de la fistule. On dira peut-être qu'il y avoit entre les côtes une ouverture imperceptible, qui communiquoit avec la poche, & donnoit une issue à la matiere puante qui teignoit l'appareil : mais il y a très-grande apparence que non ; car

cette plaie guérit très-promptement, & la fistule resta. D'ailleurs, lorsque les chairs de cette même plaie furent parfaitement réunies, & qu'il n'y eut plus que la peau & la graisse à consolider, la matiere continua à teindre les plumasseaux, & à puer comme auparavant ce qui dura jusqu'à ce que la cicatrice fut faite.

On doit conclure delà, que si la chair & la graisse peuvent fournir un pus capable de teindre l'appareil en noir, & d'une odeur puante, ces deux signes n'indiquent pas toujours une carie. Ne seroit-ce pas un effet du virus arthritique? Je me rappelle d'avoir vu un homme âgé de 60 ans, sujet à cette maladie, qui étoit extrêmement propre, & malgré cela, teignoit toutes les fois qu'il se lavoit l'eau en noir, comme s'il y eût mis de l'encre de la Chine.

La fistule ci-dessus subsista encore quelque tems; on la pansa légérement. Le malade continua l'usage de l'antimoine crud, de la décoction des bois & des bains. Il en sortit tous les jours moins de matiere; la plevre se réunit aux côtes; la fistule guérit radicalement, & fut fermée à la fin du neuvieme mois par une forte cicatrice. Il y a quatre ans de cela, & le malade se porte parfaitement bien.

Cette plevre se seroit-elle réunie aux côtes, s'il étoit vrai, comme le prétendoit

M. Hamberger, qu'il y a de l'air entre les poumons & la plevre? Je crois que non; & je penſe qe M. Haller a raiſon, quand il dit que les poumons reſtent toujours appliqués contre la pleve. Cette compreſſion des poumons a empêché le ſéjour de la matiere dans cette poche, & a été cauſe que la plevre, toujours appliquée aux côtes, s'y eſt enfin unie.

PHENOMENE SINGULIER,

Par M. ALLIET, Médecin à Giſors.

Le 10 du mois de Novembre 1760, Julien E..... Bourrelier de cette ville, travaillant chez le fermier de Grainville, à un quart de lieue de Giſors, reçut au ſortir de dîner, par quelqu'un de ſa compagnie, qui badinoit avec lui, un coup de main vers le creux de l'eſtomac, comme pour l'éloigner. Ce coup fut porté avec ſi peu de force, que cet homme, qui étoit debout, alors ne chancela pas. Néanmoins il en reſſentit dans le moment une douleur vive, qui lui fit jetter un cri de plainte, & dire à celui qui l'avoit frappé: *Quel coup vous venez de me donner!* Cette douleur perdit auſſi-tôt de ſa force, & parut deſ-

cendre, en s'amortiſſant, le long du ventre, juſques dans les parties génitales. En effet, cet homme obſervant le ſoir ces parties, où il éprouvoit une douleur ſourde, remarqua que ſes bourſes & ſon teſticule droit étoient gonflés, & que celui-ci étoit ſenſible juſqu'à la doulèur, lorſqu'on le preſſoit légérement. Les deux jours ſuivants il prit de l'inquiétude, voyant que cette incommodité, qui le gênoit même pour ſon travail, ne ſe diſſipoit point. Il me fit prier de l'aller voir : je le viſitai, & après les recherches les plus ſcrupuleuſes ſur la cauſe de ſa maladie, je n'en découvris pas d'autre que le coup qu'il avoit reçu. C'eſt pourquoi j'ordonnai ſeulement de baſſiner la partie affectée avec une décoction d'écorce moyenne de ſureau dans le vin rouge, & d'y appliquer des compreſſes imbibées de la même décoction. Le gonflement & la douleur diſparurent preſqu'entiérement. Il ſurvint cependant une démangeaiſon, avec boutons, ſur cette partie : on fomenta alors avec la décoction d'écorce moyenne de ſureau dans le lait; mais comme ce topique agiſſoit trop foiblement & trop lentement, & que la démangeaiſon cauſoit au malade des inſomnies & des inquiétudes très-grandes, j'y fis ſubſtituer l'oxycrat, qui appaiſa tout. Cependant le gonflement du teſticule

n'a totalement disparu qu'à la longue.

Voilà le phénomene ; mais comment l'expliquer ? Si le coup en question en est la cause, quel rapport entre un effet si violent & si prompt, & la cause apparente ? Le vrai Physicien, ennemi du pur systême, sera-t-il satisfait d'une explication entiérement fondée sur la communication du plexus stomachique avec le plexus rénal, qui donne des nerfs aux parties génitales ? Pour moi qui ne vois pas qu'on puisse étayer une semblable explication de raisons solides & évidentes, & qui ne puis y en substituer une plus vraisemblable, j'applaudirois beaucoup à celui qui expliqueroit ce phénomene d'une maniere satisfaisante.

A ce phénomene je pourrois en joindre un autre, d'une explication plus facile, à la vérité ; mais curieux & semblable à ceux qui ont été observés par MM. Boerhaave & Astruc, & cités par M. Bonté, Médecin à Coutances, dons son Exposition des symptômes de la colique de Poitou végétale. Journal de Méd. Tom. XVI, pag. 315 : le voici.

Le 13 Novembre 1760, Pierre Penchenard, de la Belle-Lande, hameau de la paroisse de Longchamps, dans le Vexin Normand, étant monté sur un poirier, après dîner, tomba presque perpendiculairement

ſur la tête : le tronc & les extrêmités de ſon corps, excepté la tête, l'eſtomac, les inteſtins & la veſſie furent auſſi-tôt paralyſés ; la reſpiration ſeulement, & le mouvement du cœur parurent aſſez libres ; quelques momens après la chute, le malade avoit une pleine connoiſſance, & tous ſes ſens s'exerçoient aſſez librement. On appella un Chirurgien qui fit évacuer le malade, avec le tartre ſtibié ; l'eſtomac conſerva encore aſſez de vie pour favoriſer ſon action : on ſaigna enſuite le malade ; on lui donna des lavemens que les inteſtins & le ſphincter de l'anus ſans reſſort ne purent retenir ; l'eſtomac ne digéroit les boiſſons qu'avec peine, & très-imparfaitement : la fievre ſe mit bientôt de la partie. Cependant les bras & le tronc commençoient déjà à reprendre le ton naturel, mais la veſſie, qui demeura pleine d'urine, & qu'on n'eut point l'attention de vuider par la ſonde, devint gonflée, douloureuſe, enflammée ; & ce fut dans ce moment qu'appellé de chez M. le Marquis d'Amert, où j'étois alors, pour viſiter le malade, je le jugeai perdu ſans reſſource, l'inflammation de la veſſie, accompagnée des ſymptômes ordinaires, étant à ſon dernier période ; en effet, le malade mourut environ vingt-quatre heures après ma viſite.

EXTRAIT

De deux Lettres, l'une du 12 Juillet, l'autre du 28 Août 1762, de M. DUMONT fils, Lithotomiſte à Bruxelles, à M. LECAT, *Ecuyer, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Rouen, &c. ſur la méthode de tailler de ce dernier.*

MONSIEUR,

Si la ſeule inſpection de votre gorgeret cyſtitome (*a*) nous a épris en ſa faveur, avant même que nous euſſions lu votre recueil & votre parallele, tellement que nous renonçâmes d'abord, mon pere & moi, à nos propres inventions, pour ne nous ſervir que de votre inſtrument; ſi la lecture que nous fîmes enſuite des ouvrages cités ci-deſſus, nous confirma de plus en plus dans notre projet, en conſéquence de la ſolidité des preuves, tant de fait que de raiſon, que nous rencontrâmes par-tout dans ces ouvrages: jugez, Monſieur, combien peu nous ſommes diſpoſés à renoncer à la façon, ainſi qu'aux inſtrumens avec leſquels vous exécutez cette opération, à préſent que nous ſommes convaincus de

(*a*) On trouve ce gorgeret cyſtitome à Paris, chez Perret, Coutelier, à la Coupe d'or, rue de la Tiſſeranderie.

leur bonté, par des expériences réitérées sur les morts & sur les vivans. Oui, Monsieur, les essais que nous avons faits de votre instrument sur les cadavres, nous ont toujours si constamment donné une opération latérale des plus parfaites, que nous n'aspirâmes dès-lors, mon pere & moi, qu'à l'occasion d'en faire l'essai sur le vivant, seuls essais vraiment décisifs de la bonté d'une méthode ou d'un instrument, quand des succès constans en couronnent l'usage. C'est le cas où nous nous trouvons, Monsieur, par rapport à votre gorgeret cystitome, d'après les observations dont voici l'histoire.

Nous avons taillé, cette année, avec cet instrument, trois sujets; savoir, deux ce printems, & un troisieme cet été.

Le premier étoit un garçon de vingt ans, assez bien constitué en apparence. Il fut taillé par mon pere, en sept minutes, avec votre gorgeret cystitome. La pierre, d'un très-grand volume, pesoit environ trois onces. Il n'y eut point d'hémorragie de conséquence, & le malade se portoit très-bien en tout, jusqu'au troisieme jour, que, son imagination frappée qu'il alloit mourir ce jour-là, il se fit en lui une révolution si terrible, qu'il tomba plusieurs fois en syncope, & manqua de mourir de peur; mais à peine fut-il entré dans le quatrieme jour, qu'il commença à se tranquilliser. Il se porta

ensuite de mieux en mieux, & se trouva enfin guéri parfaitement, au bout de cinq semaines.

Le second, qui étoit un garçon de quinze ans, fut taillé par moi, dans notre hôpital. Je lui tirai, en moins d'un demi-quart-d'heure, une pierre murale, de la grosseur d'un petit œuf de poule, en partie brisée. Le malade, aussi-tôt après l'opération, dormit plusieurs heures, & encore mieux les nuits suivantes. Il retint parfaitement ses urines, & urina à volonté le sixieme jour. Enfin il fut pareillement guéri le neuvieme jour.

Mon pere opéra, le 17 de ce mois d'Août, en deux minutes, un garçon de quinze ans, fort exténué des douleurs de la pierre, qui étoit murale & grosse comme un marron. Le sixieme jour il n'urinoit plus du tout par la plaie; & aujourd'hui, onzieme jour, la cicatrice des tégumens est telle, que je compte, dans huit jours, le voir parfaitement guéri.

Quoiqu'il soit vrai, Monsieur, que nous ayons eu différentes fois des succès pareils, en opérant à notre façon, (qui ne differe en rien de la vôtre, quant aux principes,) & avec des instrumens de notre invention, il faut cependant vous avouer que nous faisons cette opération bien plus facilement, plus promptement & plus parfaitement avec votre gorgeret cystitome, qu'avec tout

autre inſtrument, même les nôtres. Oui, Monſieur, nous y avons rencontré, par l'uſage que nous en avons fait, un ſi grand nombre d'avantages ſupérieurs à ceux de tout autre lithotome quelconque connu juſqu'à préſent, qu'il me ſemble que vous n'en avez point dit encore tout le bien qu'il y a à en dire. C'eſt le témoignage que la vérité nous force de vous rendre en faveur de vôtre inſtrument, lequel nous n'abandonnerons point, que quelque génie heureux & ſupérieur nous en montre un meilleur; c'eſt ce que je crois être très-difficile, pour ne point dire impoſſible (*a*).

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur une Tumeur dure & indolente, remplie de vers, d'une groſſeur extraordinaire, par M. LEAUTAUD, Chirurgien-juré de la ville d'Arles, ancien Chirurgien-Major de l'Hôpital général du Saint-Eſprit de la même ville, &c.

Je fus appellé, le 3 du mois de Mars de l'année 1761, pour un jeune homme de campagne, âgé d'environ trente ans, d'un tempérament robuſte & replet, réduit, par

(a) *Voyez* dans le Journal de Médecine, mois de Septembre 1762, pag. 277, les ſuccès de la même méthode à Rouen.

ſa miſérable condition, à bêcher tous les jours la terre. Ce jeune homme portoit, depuis long-temps, ſur la hanche droite, une tumeur dure & indolente ; ſon volume étoit pour le moins de la groſſeur de la forme d'un chapeau, avec une enflure qui occupoit toute l'étendue de la cuiſſe, & la tuméfaction s'étendoit juſqu'au bas du pied. Cette tumeur ne lui cauſant point de douleur, & ne le gênant preſque pas en marchant, il mépriſoit le remede & le repos qu'on lui conſeilloit; mais le tems vint où il ſe repentit de ſes inattentions ; d'un jour à l'autre, cette tumeur groſſiſſoit de plus en plus, & commença à ſe faire ſentir, de tems-en-tems, par de vifs élancemens, & ſur-tout pendant la nuit : la cuiſſe, la jambe & le pied enflerent tellement, qu'au bout de quelques mois il ne fut plus en état de marcher, parce que le poids de la tumeur, & l'inflexibilité de la jambe & du pied le fatiguoient, au bout de quelques pas. Il fallut enfin y remédier, ſous peine de ne plus gagner ſa vie. Ce fut alors qu'on m'appella pour le viſiter ; & après l'avoir bien examiné, & employé les remedes généraux, je me ſervis d'abord de quelques cataplaſmes émolliens & réſolutifs, que j'appliquai ſur la tumeur pour la réſoudre. Cette manœuvre, qui dura un mois, n'aboutit à rien. Il fallut en venir à des remedes plus forts, c'eſt-à-

dire, aux cataplaſmes maturatifs & ſuppurans, qui furent mis alternativement en uſage, pendant environ un mois & demi, au bout duquel temps cette tumeur vint en maturité; & lorſqu'elle fut prête à ouvrir, je me diſpoſai d'en faire l'ouverture, comptant de tirer une grande quantité de matiere purulente. Mais, quelle fut ma ſurpriſe, & de ceux qui furent préſens à cette opération, de voir ſortir, par pelotons, plus de quatre mille vers tous en vie. Il y en avoit de gros, de petits & de longs. Ce jeune homme a été guéri avec tout le ſuccès poſſible, & jouit actuellement d'une parfaite ſanté.

Je laiſſe aux Phyſiciens à expliquer ce phénomene, & de quelle façon s'eſt engendrée cette prodigieuſe quantité de vers.

Comme vous nous recommandez, Monſieur, dans votre Journal, de vous adreſſer des Obſervations graves & importantes, j'ai cru que celle-ci pourroit y avoir quelque place.

OBSERVATION

Sur une Hydrocele, avec pierre au périnée, & une autre plus conſidérable dans la veſſie; par M TERLIER, *Maître en chirurgie, & Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, à Martigues.*

Je fus appellé, au commencement du mois d'Avril 1762, pour voir un payſan âgé d'environ

d'environ trente ans, d'un tempérament bilieux, ayant une infiltration d'urine très-considérable dans la ſubſtance du ſcrotum, avec une tumeur fort remarquable & très-dure au périnée, qui lui cauſoit une douleur très-vive. Il ſe plaignoit ſur-tout de beaucoup de difficulté, toutes les fois qu'il vouloit rendre ſes urines. Comme j'avois ce jour-là beaucoup de malades à voir, & que cet homme, étendu ſur un peu de paille à demi pourrie, étoit d'une mal-propreté capable de faire ſoulever le cœur, je renvoyai au lendemain pour examiner de plus près cette fâcheuſe maladie, & me retirai après avoir expreſſément recommandé aux parens de le nétoyer, &, cela fait, d'appliquer ſur la bourſe un défenſif & un cataplaſme émollient ſur le périnée. Ces remedes furent continués les trois jours ſuivans, après leſquels le malade urinoit avec beaucoup moins de peine. Les tégumens étoient biens moins tendus au périnée. La douleur y étoit calmée; & certaines petites taches rouges, répandues auparavant par-ci-par-là ſur le ſcrotum, s'étoient totalement diſſipées, au moyen de ce défenſif. J'appris le quatrieme jour, que ce malade avoit été porté à l'Hôtel-Dieu de cette ville, où le Chirurgien, homme fort habile, & qui ſe diſtingue ſur-tout par ſon exceſſive modeſtie, entreprit la cure de cette hydrocele par des eſcarrotiques; ce

qui lui réussit. Aussi-tôt que la tumeur au périnée se fut ouverte, elle laissa voir un corps dur que ce Chirurgien se pressa de retirer, au moyen de ses pincettes. C'étoit une pierre assez considérable, du poids d'environ demi-once.

On vit alors les urines sortir goutte à goute par cette voie plus courte; & les tuniques du scrotum n'en étant plus abreuvées, celles qui s'y trouvoient déjà accumulées, furent bientôt épuisées, & cette partie fut promptement rétablie en son premier état. La sonde avoit déjà montré que l'obstacle que rencontroit les urines dépendoit d'une pierre fortement chatonée dans le col de la vessie, par une de ses extrêmités. Elle ne pouvoit en être retirée que par l'opération de Celse ou de Gui de Chauliac. Elle fut résolue aussi-tôt par ce Chirurgien, & renvoyée ensuite à un tems plus favorable, de l'aveu du Médecin de mois.

Cette façon d'extraire la pierre n'a pas à la vérité le brillant d'aucune autre; elle n'exige pas, comme celles-là, une grande connoissance de l'anatomie : elle a d'ailleurs une si grande simplicité, & il y a tant de facilité à le faire, qu'elle a été rejettée de nos grands maîtres, qui se plaisent à montrer leur adresse & leur habileté si commune. Cependant, quoique le grand Heister nous dise qu'elle a été abandonnée, tant en Allemagne qu'en Ita-

lie, à cette ſorte de vils opérateurs, ou guériſſeurs ambulans qui s'efforcent de montrer toute leur ſcience ſur les tréteaux des places publiques, cette façon d'opérer étoit ici de néceſſité abſolue; & je ne vois pas qu'on doive, en aucun cas, ſacrifier le ſalut du malade à l'envie de briller.

On rendit juſtice au mérite de l'opérateur; & ſa dextérité plut infiniment en cette occaſion, & lui valut les applaudiſſemens d'un cercle très-bien choiſi, & qui n'étoit composé que de connoiſſeurs. Et en effet, le haut appareil eût rencontré des difficultés inſurmontables à l'eſprit humain, par l'impoſſibilité qu'il y avoit à injecter la veſſie, ou à faire garder au malade ſes urines. Il n'y en avoit pas moins à introduire une ſonde qui en eût relevé le fond au-deſſus des os pubis, & cette derniere raiſon ne s'oppoſoit pas moins au grand appareil qu'à l'appareil latéral. C'étoit donc une néceſſité que cette pierre fût tirée par une ſimple inciſion faite au col de la veſſie, & dans l'endroit où l'on la voyoit ſaillir en dehors; ſi quelqu'un eut à s'en plaindre, ce fut ſans doute l'opérateur, qui perdit cette fois-là l'occaſion de montrer ce qu'il peut faire.

Cette obſervation n'eſt préſentée ici qu'attendu que la pierre qui ſortit du perinée peut ſervir de nouvelle preuve qu'il ſe rencontre quelquefois des pierres urinaires qui

se sont formées, & ont pris accroissement hors des voies naturelles des urines, par l'infiltration de cette liqueur dans les cellules du tissu graisseux, qui se rencontrent auprès des réservoirs & des canaux qui servent à la contenir, ou à son excrétion, ainsi que l'ont avancé en dernier lieu quelques-uns de nos plus grands maîtres, à la tête desquels doit être placé M. Louis.

Au reste, il est aisé de voir que cette pierre n'a pris naissance au périnée, qu'ensuite d'un dépôt des urines dans cette partie, ce qui suppose un déchirement aux membranes de l'uretre, qui ne peut être attribué qu'à la grande âcreté corrosive de la liqueur que séparent les reins; & en effet, outre que le malade est d'un tempérament bilieux, comme je l'ai observé, il vivoit du travail pénible de ses mains; & outre qu'il ne s'abstenoit point du vin, il se nourrissoit d'alimens salés & grossiers. Or de cette façon de vivre il ne pouvoit en résulter que de mauvaises digestions, & la formation de la pierre. MM. Vater & Heister prétendent que c'est à cette cause principalement que doivent être attribués la plupart des pierres qui se forment dans le corps humain: le premier ajoute que c'est la raison pour laquelle les hypocondriaques & les scorbutiques y sont si sujets. Ce Médecin dit aussi qu'elles se forment par le séjour des

parties tartareuſes, ſalines & aëriennes, raſſemblées dans un lieu étroit.

M. Ledran, ce Chirurgien ſi eſtimable, & qui s'eſt immortaliſé par tant d'ouvrages, & ſur-tout par ſon Parallele des tailles, conclut de cette croûte graveleuſe qu'on voit après l'évaporation de l'urine au fond du vaſe où elle a été dépoſée, que la pierre ſe forme par l'aſſimilation des parties ſalines, ſulfureuſes & terreſtres de l'urine, en un mot, par les ſolides quelconques qui entrent dans la compoſition de quelque liquide que ce puiſſe être. Or rien n'eſt plus capable d'en fournir, de ces matieres ſolides, & plus abondamment, que les mauvaiſes digeſtions; delà vient qu'on a rencontré, dans preſque toutes les parties de notre corps, des pierres de différente grandeur. Les Ephémérides d'Allemagne font mention d'une femme qui, en vomiſſant, rendit deux pierres groſſes comme une amande. Lanzonie y parle d'un rhumatique qui en vomiſſoit de blanches, & dit en avoir trouvé ſix dans l'eſtomac d'une femme, dont une peſoit une once. Greiſilius y dit auſſi, qu'une femme de 72 ans, ayant été ſaignée pour un catarre & une rétention d'urines, rendit, avec le ſang, une prodigieuſe quantité de petits graviers, dont on entendoit le bruit à meſure qu'il tomboit dans les palettes. On a des obſervations de pierres trouvées dans

les oreillettes du cœur, ainſi que dans cette cloiſon qui en ſépare les ventricules. Cheſelden en a rencontré dans l'aorte. Un fameux Anatomiſte François dit qu'il eſt rare qu'on n'en trouve pas dans la glande pinéale ; qu'on en rencontre dans les ventricules du cerveau, & à la baſe du crâne ; qu'on en trouve tous les jours au cerveau, ſans que ces ſujets en aient paru incommodés pendant leur vie ; qu'il s'en rencontre quelquefois aux teſticules, aux véſicules ſéminales, à la matrice & au plancenta ; & qu'enfin rien n'eſt plus commun que les concrétions tophacées au poumon & à ſes bronches.

REMEDE
CONTRE L'OZENE,

Communiqué par M. LEAUTAUD, Chirurgien-juré de la ville d'Arles, ancien Chirurgien-Major de l'Hôpital-général du Saint-Eſprit de la même ville, &c.

M. Leautaud ayant été conſulté par un de ſes confreres, ſur un ozene d'une puanteur inſupportable, dont étoit attaqué un jeune homme qui n'avoit jamais eu aucun commerce avec les femmes, & dans lequel par conſéquent on ne pouvoit pas ſoupçonner de virus vérolique, conſeilla, après

l'usage des remedes généraux, qui devoient être prescrits par les Médecins, & celui des applications adoucissantes & émollientes pour appaiser l'irritation de la partie, conseilla, dis-je, l'usage du remede suivant, qui fut employé avec le plus grand succès :

Prenez, *De Litharge*,
De Plomb brûlé,
De Céruse,
De Pierre calamine, de chacun deux gros.

Après les avoir réduits en poudre subtile, mettez-les ensemble dans un mortier; triturez, en y ajoutant successivement une cuillerée d'*Huile rosat*, & une cuillerée de parties égales de *Suc de mortelle & de joubarbe*, jusqu'à ce que le tout ait pris la consistance d'un onguent.

On enduira une tente de cet onguent, & on la portera dans le nez; ce qu'on renouvellera trois fois le jour.

Lorsque l'ulcere sera bien détergé, on pourra faire quelques injections avec l'eau de Bareges; & on tâchera de le dessécher avec du pompholix, auquel on ajoutera une demi partie de plomb brûlé.

Nous croyons faire plaisir au public de lui communiquer, à cette occasion, la recette suivante, d'une poudre dont M. Hundertmark, célebre Professeur de Berlin, prétend avoir éprouvé les meilleurs effets dans

l'ozene vénérienne. Comme le Programme, dans lequel il a annoncé ce remede, n'est pas parvenu dans ce pays, j'ai cru qu'on me sauroit gré de le faire connoître.

Prenez, *De Magnésie blanche, un demi-scrupule.*

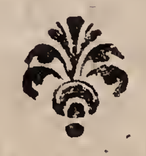
De Panacée mercurielle, six grains.

De Camphre, trois grains.

De soufre doré d'antimoine de la troisieme précipitation, deux grains.

Mêlez le tout, sans le triturer, pour une dose.

Comme la magnésie, le soufre doré d'antimoine & la panacée, en réagissant les uns sur les autres, pourroient se décomposer, si on leur donnoit la fluidité qui pourroit les mettre en état d'agir, il a préféré de les donner en poudre, qu'on doit prendre, pour cette raison, dans un peu de confiture, plutôt que dans un fluide.



LIVRES NOUVEAUX.

Quæstio medica ex Hygieine deprompta : An potus Café *quotidianus, valetudini tuendæ, vitæque producendæ noxius, proposita ab illustr. ac nobil. DD. Spiritu* Claudio Calvet, *almæ Facultatis medicinæ Doctore aggregato ac Professore primario, quam pro altero ex punctis sibi assignatis ; Deo duce & auspice Dei-parâ, tueri conabitur nobil. D.* Petrus-Josephus-Maria *Collin, Orgonensis, medicinæ Licentiatus, pro doctoratu.* C'est-à-dire, Question de médecine tirée de l'Hygiene : Si l'usage journalier du Café est capable de nuire à la santé, & d'abréger la vie, proposée par M. *Esprit-Claude-François Calvet*, Docteur agrégé, & premier Professeur de la Faculté de Médecine, que soutiendra, &c. M. *Pierre-Joseph-Marie Collin*, d'Orgon, Licencié en médecine pour le doctorat. A Avignon, chez *Joly*, 1762, *in*-4° de 22 pages.

M. *Calvet*, recommandable par ses connoissances en Histoire naturelle, & par beaucoup d'autres, applique au Café ce que *Horace* avoit dit de l'arbre qui pensa lui être si funeste : *Ille nefasto te posuit die, &c.* En effet, après avoir donné

l'histoire naturelle de ce fruit, il prouve, fondé, sur l'analyse chymique & sur les effets sensibles que le café a coutume de produire, que s'il peut être employé, avec succès, dans quelque cas, comme, par exemple, dans les personnes phlegmatiques, ou qui ont la fibre lâche, l'usage habituel qu'on en fait ne peut être que très-nuisible ; car, en distendant & desséchant les solides, en augmentant le mouvement & l'acrimonie des humeurs, enfin en les épaississant par la dissipation qu'il procure de leurs parties les plus volatiles, il doit nécessairement, lorsqu'on en continue long-tems l'usage, occasionner différentes maladies, suivant la disposition antérieure du sujet ; ce que l'observation n'a que trop démontré. Aussi M. *Calvet* croit-il pouvoir lui attribuer plusieurs maladies, qui sont plus fréquentes aujourd'hui qu'elles n'étoient autrefois.

COURS PUBLIC
D'HISTOIRE NATURELLE.

M. Valmont de Bomare, Démonstrateur d'Histoire Naturelle, &c. fera l'ouverture d'un huitieme Cours d'Histoire Naturelle, en son cabinet rue de la Verrerie, à la Rose blanche, près la rue du Coq, le Samedi 4 Décembre 1762, à trois heures de relevée ; & le continuera les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine, à dix heures & demie précises du matin.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.		
	A 6 h. du matin.	A 3 h. du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	11	20 1/2	13	28 1	28 3/4	28 1/3
2	11 1/2	20 1/2	15 1/2	28	27 11 3/4	27 11 1/2
3	14	14	8	27 11	27 10 1/2	27 10
4	8	11	6 1/4	27 11 1/2	27 11	27 11 1/4
5	4 1/4	10 1/2	5 1/4	27 10	27 11 1/2	27 11 3/4
6	4 1/2	10 1/2	6	27 11 3/4	27 11 3/4	28 1/4
7	5	11 1/4	6 1/4	28 3/4	28 1/3	28 2/3
8	5 1/4	12 1/2	5	28	27 11 1/2	27 11
9	4 1/2	13	8 1/2	27 10	27 9 1/2	27 10
10	8	12 1/4	6 1/4	27 11	27 11	27 11 1/2
11	5 1/2	11	6	28	27 11 1/2	28 1/3
12	4 3/4	11 3/4	5 3/4	28 1	28 1	28 1
13	5	11	6	28 1/3	28 1/4	27 11 1/2
14	5	10	6	27 11	27 10 1/2	27 9 1/2
15	3	8	5 3/4	27 10	27 10	27 9 3/4
16	3	7 3/4	3	27 10	27 10	27 10
17	2	5	2 1/4	27 10 1/2	27 11	27 10 3/4
18	1/2	8	2 1/4	27 11	27 11 1/4	27 11
19	2	10	6 1/2	27 10	27 9	27 9
20	5	13	12	27 4 1/4	27 8	27 5 3/4
21	11 1/2	15	11	27 7	27 7	27 7 1/4
22	10 1/2	12	7 1/2	27 5 1/2	27 4 1/4	27 8
23	6 3/4	11	9 1/2	27 7 1/4	27 7 1/2	27 8
24	9	14	8 1/2	27 9	27 8	27 8 1/2
25	8	11	7 1/4	27 6 1/2	27 7	27 [illegible]
26	5 1/2	11 1/2	6	27 1/2	27 3/[illegible]	27 6 1/4
27	3 1/2	9	3	27 8 3/4	27 10	27 11
28	1/2	8 1/2	4 1/2	27 11 1/2	27 11 3/4	27 11 3/4
29	3 1/2	8	6 1/2	27 11 3/4	27 11	27 9 [illegible]/4
30	6	10 1/4	6	27 8 3/4	27 8 3/4	27 8 [illegible]
31	4 1/2	8	5	27 9	27 9 1/2	27 10

	ETAT DU CIEL.		
	La Matinée.	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
1	S-E. ſerein.	S. ſerein.	Serein.
2	S. beau.	S. b. nuag. écl.	Beau.
3	S-O. gr. vent, couv. pluie.	O-S-O. gr. vent, beau.	Beau.
4	O-N-O. ven. couv. pluie.	N-O. vent, couv. beau.	Beau.
5	N-O. ſer. beau.	N-O. beau.	Beau.
6	N. b. nuag. pet. pluie.	N. nuages, pl.	Serein.
7	N-O. couvert, beau.	O-N-O. beau, ſerein.	Serein.
8	N-O. beau.	N-O. beau.	Beau.
9	O-N-O. beau.	S-O. nuag.	Couvert.
10	S-O. pl. nuag.	S-O. nuag. ondées.	Beau.
11	O-S-O. pluie, couvert.	N-O. couvert. pl. couvert.	Couvert.
12	S. ſer. beau.	S. beau.	Beau.
13	S. couvert, b. vent.	E. b. vent.	Beau.
14	N-E. couv. vent.	N-E. vent, couvert, pluie.	Pluie, couvert.
15	E-N-E. beau, couvert.	E-N-E. couv.	Couvert.
16	E-N-E. beau, nuag.	N-E. nuag. couvert.	Couvert.
17	N. couv. beau.	N. beau.	Beau.
18	N-O. ſer. b.	S-O. beau.	Beau.
19	S-E. couv. b.	S-E. nuag.	Couvert.
20	S-E. ſer. couv.	S. couv. pet. pluie.	Couvert.
21	S. couv. beau.	S. beau. ſer. éclairs.	Couvert, écl. tonnerre.
22	S. pl. contin.	O. nuag. pluie.	Couvert.

ETAT DU CIEL.			
	La Matinée.	*L'après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
23	O-S-O. couvert.	S-O. couvert,	Couvert.
24	S-S-O. pluie, couvert.	S-S-O. couv. pet. pluie.	Pluie.
25	S. couvert.	S-S-O. couv. pluie.	Couvert.
26	S-S-O. beau. couvert.	O. pl. gr. vent.	Vent, couv.
27	O. ser. beau.	O. beau.	Beau.
28	E. giboulée, ser. beau.	S-E. beau.	Couvert.
29	S. couvert.	S. pluie.	Couvert.
30	N O. pl. couv.	N-O. nuag.	Nuages.
31	N. couvert.	N-N-E. couv.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois, a été de 20½ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur a été d'un demi-degré au-dessus du même point : la différence entre ces deux points a été de 20 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre, a été de 28 pouces 1 ligne ; & son plus grand abaissement de 27 pouces une demi-ligne : la différence entre ces deux termes est d'un pouce une demi-ligne.

Le vent a soufflé 3 fois du N.
1 fois du N-N-E.
2 fois du N-E.
2 fois de l'E-N-E.
2 fois de l'E.
4 fois du S-E.
9 fois du S.
3 fois du S-S-O.

Le vent a soufflé 5 fois du S.O.
3 fois de l'O-S-O.
3 fois de l'O.
3 fois de l'O-N-O.
7 fois du N-O.

Il y a eu 12 jours de beaux.
3 jours de sereins.
7 jours de nuages.
15 jours de couverts.
5 jours de vent.
11 jours de pluie.
2 jours d'éclairs.
1 jour de tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Octobre 1762.

On a observé, pendant ce mois, des dyssenteries, des rougeoles, des petites-véroles, des maux de gorge & des fievres intermittentes. Mais les flux dyssentériques ont été la maladie dominante; ils se sont compliqués, dans quelques personnes, avec la rougeole & la petite-vérole; lorsqu'ils ont été simples, ils n'ont cédé qu'aux vomitifs répétés.

Les rougeoles ont paru assez bénignes; quoique le plus grand nombre des petites-véroles aient été discretes, elles n'ont pas été sans danger. On a été obligé d'avoir recours aux remedes les plus actifs; les émétiques & les vésicatoires ont été ceux qu'on a employés avec le plus de succès.

On a cru observer que les fievres intermittentes, les quartes même, cédoient plus aisément au quinquina administré après les remedes généraux, qu'elles n'ont coutume de faire dans cette saison.

Obſervations Météorologiques faites à Lille dans le mois de Septembre 1762 par M. BOUCHER, Médecin.

Il y a eu, ce mois, des alternatives de tems ſerein & de tems pluvieux. La pluie a été copieuſe & de durée pluſieurs jours ; le 22, l'après-dîner, elle a tombé pendant deux heures, avec la plus grande impétuoſité & les éclairs, pendant ce tems, ſe ſont ſuccédés preſque ſans interruption : le 23, le mercure, dans le barometre, étant à 27 pouces 3 lignes, il y a eu une tempête dans la nuit.

Les variations du barometre ont correſpondu à l'état de l'air ; le mercure n'a guere cependant monté au-deſſus du terme précis de 28 pouces.

Il y a eu auſſi des variations dans la température de l'air ; la liqueur du thermometre ne s'étoit guere élevée au-deſſus de 12 degrés, pendant ſept à huit jours, vers le milieu du mois ; les derniers jours, ainſi que le premier Octobre, elle a monté entre 18 & 19 degrés.

Le vent, du premier au 20, a été plus ſouvent *Nord* que *Sud* ; &, depuis ce jour, il a été toujours *Sud*.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 19 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 8 degrés : la différence entre ces deux termes est de 11 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 ligne; & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 3 lignes: la différence entre ces deux termes est de 10 lignes.

Le vent a soufflé 6 fois du Nord.
2 fois du Nord vers l'E.
2 fois de l'Est.
3 fois du Sud-Est.
10 fois du Sud.
9 fois du Sud vers l'Ou.
4 fois de l'Ouest.
7 fois du Nord vers l'O.

Il y a eu 18 jours de tems couvert ou nuageux.
12 jours de pluie.
2 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué une sécheresse légere presque tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de Septembre 1762, *par M.* BOUCHER.

La fievre putride-maligne s'étendoit à la

campagne, ainsi qu'à la ville ; & cependant elle restoit presque bornée au petit peuple. Beaucoup en mouroient ; mais c'étoit plus par les défauts de la cure, & sur-tout par l'abus de la saignée, que par la violence de la maladie : d'autres, dans la convalescence, ont été attaqués de bouffissure ou d'enflure, sur-tout aux extrêmités inférieures ; & quelques-uns ont eu un commencement d'ascite compliquée de leucophlegmatie. La diarrhée n'étoit pas si commune dans cette fievre qu'elle l'avoit été les mois précédens. Il s'est fait, dans quelques-uns, des éruptions miliaires, d'un rouge foncé & d'un mauvais caractere.

Ce n'étoit pas seulement la fievre continue qui portoit un caractere de malignité. Nous avons eu des fievres intermittentes, doubles-tierces ou quotidiennes, décidément malignes, les malades étant menacés de succomber aux accès qui étoient accompagnés de délire, de *coma*, de soubresaults, &c. si on n'en arrêtoit promptement la fougue par le quinquina donné à grande dose. L'emploi de ce remede devoit aussi avoir lieu de bonne heure, lorsque la fievre continue étoit rémittente & caractérisée par des redoublemens réglés & plus violens, de deux

jours l'un. La plupart de nos fievres continues ont été de ce genre, depuis le solstice d'été.

La fievre continue-maligne a été décidément colliquative dans quelques sujets, & a exigé, dans la cure, l'usage de l'acide vitriolique, uni aux remedes toniques & cordiaux.

Fin du Tome XVII.



TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES

Contenues dans les six derniers mois du Journal de Médecine pour l'année 1762.

EXTRAITS DE LIVRES.

MEDECINE.

CHYMIE ET PHARMACIE.

BOTANIQUE.

Livres annoncés.

Medecine.

Chirurgie.

Ouvrages mêlés.

OBSERVATIONS.

MEDECINE.

C H Y M I E.

H I S T O I R E N A T U R E L L E.

C O U R S. P U B L I C S.

Fin de la Table des Matieres.

